
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01967298 9

L'AVENIR DU CHRISTIANISME

PREMIÈRE PARTIE

LE PASSÉ CHRÉTIEN

HISTOIRE MODERNE DE L'ÉGLISE

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE :

L'Avenir du christianisme. Première partie. *Le Passé chrétien.*

I. **Histoire ancienne de l'Église.** — *Les Religions païennes et la religion juive comparées (jusqu'au temps d'Alexandre le Grand).* Un volume in-16. 6e édition revue et augmentée. 1924.

II. **Histoire ancienne de l'Église.** — *La Révolution religieuse. Jésus.* Un volume in-16. 6e édition, revue *(En préparation).*

III. **Histoire ancienne de l'Église.** — *Le Christianisme primitif.* Un volume in-16. 5e édition revue. 1924.

IV. **Histoire ancienne de l'Église.** — *Le Christianisme et l'empire.* Un volume in-16. 4e édition. 1924.

V. **Histoire ancienne de l'Église.** — *Le Christianisme et les barbares.* Un volume in-16. 4e édition. 1924.

VI. **Histoire moderne de l'Église.** — *Le Christianisme et l'organisation féodale (1049-1294).* Un volume in-16. 4e édition. 1924.

VII. **Histoire moderne de l'Église.** — *Le Christianisme et la désorganisation individualiste (1294-1527).* Un vol. in-16. 4e édition corrigée et remaniée. 1925.

VIII. **Histoire moderne de l'Église.** — *Le Christianisme et la réorganisation absolutiste* (1527-1789). Un volume in-16. *(En préparation.)*

(Les sept volumes parus ont été couronnés par l'Académie des Sciences morales et politiques).

Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1925.

L'AVENIR DU CHRISTIANISME

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE MODERNE DE L'ÉGLISE

VII

LE CHRISTIANISME ET LA DÉSORGANISATION INDIVIDUALISTE

1294-1527

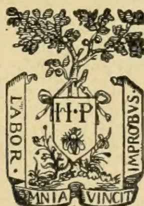
PAR

ALBERT DUFOURCQ

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Quatrième édition corrigée et remaniée

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
(PRIX PERRET)



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE - 6e

AVERTISSEMENT

Au temps du roi Hérode et de l'empereur Auguste, des mages d'Orient avaient vu, dans la nuit, briller une étoile : et ils avaient marché à sa lumière. Ainsi, du onzième siècle au treizième, durant quelque dix générations, l'Occident avait voulu, guidé par son élite, marcher à la lumière de l'Évangile, afin de surmonter l'anarchie où l'avait jeté le déclin de Rome, afin de restaurer dans la foi de l'Église l'ordre et la paix, et de fonder ici-bas, sur la justice et la charité, le royaume des cieux (1).

Brusquement l'histoire se renverse aux jours de

(1) Sur l'histoire du Christianisme durant la période féodale 1049-1294, voir le volume précédent, 5e édition. Plon [t. VI de mon « Passé chrétien »]. — Sur l'esprit, le plan, la méthode de cette synthèse, voir les préfaces et l'introduction du t. I, 8e édition, *les Religions païennes et la Religion juive comparées*, 1924.

La troisième édition du présent volume, imprimée en juin 1914, *parue au cours de la guerre, était épuisée depuis* 1920. *Je l'ai soumise à une révision soigneuse, et partiellement récrite.* Puisse mon travail, en sa nouvelle forme, faciliter l'intelligence d'une histoire singulièrement complexe, tout encombrée d'idées fragmentaires, confuses, inexactes : plus que jamais, il me semble que fragmenter, c'est falsifier. L'inclémence des temps m'a contraint de supprimer beaucoup de notes... Par malheur, la revanche que prend aujourd'hui le *Bonnet rouge* entraîne d'autres conséquences encore. — Septembre 1924. A. D.

Philippe le Bel et de Boniface VIII. De la fin du treizième au début du seizième siècle, du sac d'Anagni (septembre 1303) au sac de Rome (mai 1527), l'Occident se détourne des voies où il cheminait. Il bafoue les papes, il dépouille les évêques, il se raille de l'Évangile ; loin d'y chercher la règle de sa vie et l'aliment de sa pensée, il s'essaye à le transposer dans le mode de ses désirs ; par le « droit conciliaire » ou par le droit « régaliste » il dominera l'Église, tranchera de sa doctrine, disposera de sa richesse... C'était elle, hier, qui, par le « droit censier », ordonnait son essor et pacifiait ses conflits... L'étoile semblait sombrer dans la nuit.

Comment toutes les *crises* qui constituent la trame de cette histoire durant la période « individualiste » (1)

(1) J'emploie ce terme faute d'un meilleur. La révolte des princes sur le terrain politique, celle des bourgeois sur le terrain économique s'inspirent d'une même aspiration à une absolue autonomie, abstraction faite de l'Évangile. — Ce fait rend d'autant plus remarquable l'échec de l'individualisme religieux. que l'on constate. Vaudois, Lollards, Hussites échouent finalement ; et quelles occasions pour ruiner la croyance à l'objectivité de l'Église? Savonarole n'éveille aucun écho ; et que voulait-il au juste? *Les Spirituels sont résorbés par l'Église.* Luther même n'est pas individualiste, bien que son langage indique parfois le contraire ; sous le chaos de ses propos contradictoires on aperçoit bien le courant profond de sa pensée ; c'est le plus autoritaire des dogmatiques, qui croit, transformant une des deux croyances fondamentales du Christianisme [réalité intrinsèque de la justification et de la déification surnaturelle de l'homme], pouvoir conserver le reste de l'édifice, et qui s'y acharne !

Que les environs de l'an mil marquent le crépuscule de *l'antiquité* et l'aurore des *temps modernes*, que l'unité et l'homogénéité de l'époque dénommée *moyen âge* soient indémontrables parce que inexistantes, je l'ai relevé il y a longtemps : cf. mon t. I[8]. *Religions païennes et religion juive comparées,*

(1303-1527) contrarient les *résurrections* (1) de l'âge féodal ; comment la révolte des princes, poussés par l'ambition et l'orgueil, sème le despotisme et la guerre, asservit le vicaire du Christ, prépare en terre chrétienne la fondation de l'empire turc ; comment l'avidité des bourgeoisies naissantes sème à son tour la misère et la haine ; comment donc sont méconnues, ici et là, la fraternité humaine et la paternité divine, la charité et la justice ; — comment la « crise ecclésiastique » prolonge et aggrave « la crise sociale », les princes voulant asservir les clergés que leur livrent, désarmés, des abus scandaleux et invétérés ; comment des cardinaux révolutionnaires et un peuple ignorant, tous oublieux de l'Évangile, veulent ligoter la papauté trahie par des pontifes maladroits ou indignes ; — comment l'urgente réforme, amorcée par sainte Catherine de Sienne, poursuivie par Raymond de Capoue et saint Vincent Ferrier, saint Bernardin de Sienne et sainte Colette de Corbie, Nicolas de Cues et Nicolas V, réussit à arrêter l'offensive des États, mais fait lamentablement banqueroute au temps des Rovere, des Borgia, des Médicis et de Luther ; — comment, enfin, la pensée chrétienne (2), désabusée d'Aris-

p. xxx-xxxiv. Les études que résume le présent volume m'ont confirmé dans mon opinion première.

(1) Voir t. VI, p. 2.

(2) *Depuis qu'a paru la première édition de ces pages, l'histoire de la pensée chrétienne aux quatorzième-quinzième siècles a été bouleversée par les découvertes de M. Duhem* [† 1916], *mon collègue à l'Université de Bordeaux, touchant l'histoire de l'astronomie, de la physique et de la cosmologie en général :* voir ses *Origines de la Statique*, Paris, I, 1905 et II, 1906 ; *Études sur Léonard de Vinci. Ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu.* Paris, I,

tote et même d'Augustin, découvre laborieusement de Buridan à Copernic, de Pétrarque à Érasme, de sainte Catherine à Cajétan, les deux idées de *l'unité du monde* et de *la bonté de la nature*, mais compromet par son oubli de la tradition le dogme de la déification surnaturelle, l'une des deux bases de la foi (1) ; comment progressent la Science et l'Histoire, tandis qu'hésite la Théologie, — c'est ce que disent les pages qui suivent.

1906 ; II, 1909 ; III, 1913 ; *Essai sur la notion de théorie physique de Platon à Galilée*. Paris, 1908 ; *le Mouvement absolu et le mouvement relatif*, Montligeon, 1909 ; *le Système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic*, I, 1913 et V, 1917 [M. D. a bien voulu m'en communiquer le chapitre relatif à Lull, Jean de Jandun, Ockam, et Buridan] ; *History of Physics* [article paru dans la *Catholic Encyclopaedia*] 1911. — Le présent livre est sans doute le premier où l'on tâche à utiliser ces découvertes et à montrer dans quelle mesure elles modifient l'histoire générale de la pensée humaine aux quatorzième-quinzième siècles ; *elles ajoutent une force singulière à la critique que je présentais, en* 1903, *de l'idée du moyen âge.*

M. Jordan, professeur à l'Université de Paris, a bien voulu me prêter un précieux dossier touchant les États censiers au quatorzième siècle. Je tiens à lui redire ici ma cordiale gratitude.

(1) Ce qui caractérise donc le mouvement de la pensée chrétienne de 1300 et 1527, c'en est l'UNITÉ DE TENDANCE, marquée par *l'essor de la critique franciscaine* et parisienne et par la *grande diffusion de l'Ockamisme*. — Et par là s'oppose nettement le mouvement intellectuel de 1300-1527 à celui qui s'est développé de 1049 à 1300 : l'*antagonisme de deux tendances* (Aristotélisme, Augustinisme) caractérise en effet cette première époque ; l'*Ockamisme tourne le dos, à la fois, à l'Aristotélisme et à l'Augustinisme.* Jusqu'en 1277, les Scolastiques Parisiens sont essentiellement des *conciliateurs;* à partir de 1277, ce sont essentiellement des *critiques.* De 1277-1300 à 1527 se dessine une *réaction* vigoureuse contre l'époque antérieure

Mai 1914-Septembre 1924.

HISTOIRE MODERNE DE L'ÉGLISE

LIVRE IV

L'ÉPOQUE OCCIDENTALE

II

LE CHRISTIANISME ET LA DÉSORGANISATION INDIVIDUALISTE

1294-1527

LIVRE IV

L'ÉPOQUE OCCIDENTALE

(Suite)

LA DÉSORGANISATION INDIVIDUALISTE 1294-1527

Crise sociale, crise ecclésiastique : ces deux révolutions éclatent tour à tour, lors de la papauté d'Avignon (1294-1378) et lors du Grand Schisme (1378-1447), dévastant et déchirant la Chrétienté (1). Plus

(1) Sur les débuts de cette double crise au treizième siècle, voir t. VI[5] p. 409-433 ; même, il convient de remonter jusqu'à l'époque d'*organisation* (1153-1226) qui suit immédiatement la Révolution grégorienne. On constate dès lors : 1° l'impuissance sociale de la papauté [les croisades de 1189 et 1204 ; l'échec du droit censier en Allemagne et en France] et 2° son impuissance administrative [elle échoue à constituer une officialité catholique et des finances catholiques] ; 3° l'offensive énergique de la féodalité et des royautés mettant la main sur l'épiscopat et les chapitres ; 4e le demi-échec du Franciscanisme aboutissant à accroître le nombre des ordres religieux autant, ou même plus, qu'à rapprocher de l'idéal évangélique la vie des foules chrétiennes ; 5° la diffusion de cette philosophie anti-chrétienne qu'est l'Aristotélisme. [Noter que, à l'époque suivante, *saint Louis et saint Thomas paraissent apprécier bien peu le droit censier.*]

douloureuse et tragique encore s'offre, durant la période suivante (1447-1527) la *crise de la réforme* entreprise par les Saints pour guérir l'émoi des âmes.

L'idéal social, jailli des âmes croyantes au temps de la Révolution grégorienne, et que travaillaient à réaliser, dans leurs groupements innombrables, les Chrétiens féodaux, s'effondre avec fracas : l'Occident rejette l'idée qu'il y a, qu'il doit y avoir une morale règlementant la vie économique et la vie politique! Étatisme et capitalisme se constituent en leurs prétentions absolutistes. Que la volonté du Père Céleste s'arrête, respectueuse et désarmée, au seuil du monde social : et qu'elle ne veuille plus le régir! Au lieu de s'achever, l'unité impériale disparaît; au lieu de s'incarner dans les institutions, la notion contractuelle de l'État s'évanouit devant l'idée absolutiste que les légistes construisent; la paix et la justice, loin de se consolider, reculent chaque jour devant la guerre et l'arbitraire : le droit censier s'évanouit. Les nations se constituent par l'effet de l'ambition et de l'orgueil des princes; une double communauté d'intérêts et de souvenirs en unit les membres. Leurs chefs entendent ne relever ni de l'empereur, ni du pape, ni de Dieu : c'est la pleine liberté qu'ils revendiquent, liberté d'attaquer à leur gré l'ennemi du dehors, liberté d'assujétir à leur gré, au dedans, fidèles et vassaux. — En même temps s'efface l'esprit de justice et de fraternité qui réglait les rapports de l'ouvrier et de l'employeur : les bourgeoisies entrent en conflit avec le menu peuple. Questions d'horaire, questions de salaire : pour les régler, le bourgeois ne prend conseil que de son intérêt ou de son caprice; il se soucie aussi peu des droits de l'ouvrier que des droits de l'ache-

teur. L'histoire des banquiers Médicis, conquérant le pouvoir à Florence, puis mettant la main sur le saint-siège, symbolise cette révolution économique, et sa réaction sur l'Église... Tel est le double drame social qui ébranle la Chrétienté au quatorzième comme au quinzième siècle. Mais c'est en 1294-1378 qu'il éclate bruyamment, au temps de Philippe le Bel et de Louis de Bavière, lorsque la papauté est bafouée et éliminée par l'Allemagne, bafouée et asservie par la France ; tandis que les États généraux avortent, que les Turcs Ottomans prennent pied en Europe, que les luttes économiques s'exaspèrent en Italie et en Flandre, que la classe des maîtres se ferme, que le droit d'association commence d'être refusé aux travailleurs, et qu'on voit poindre, ici et là, l'impôt progressif sur la pauvreté ! (1)

Après la crise sociale, la *crise ecclésiastique* se déroule au premier plan de l'histoire chrétienne, et l'encombre de ses péripéties inattendues, 1378-1447. On n'y croit discerner, de prime abord, qu'une conséquence de la crise sociale, et son prolongement. Parce qu'ils ont rejeté les droits de Dieu, et ceux du pape son vicaire, les princes en viennent naturellement à vouloir dominer la papauté, et régenter l'Église : le

(1) Bien des problèmes se posent, du plus grave intérêt, encore mal éclaircis, croyons-nous. Dans quelle mesure les princes ont-ils, dès lors, attaqué le droit d'association et le droit de fondation? Dans quelle mesure le droit romain a-t-il effectivement concouru au progrès de l'idée que le prince, parce que incarnation du peuple, est armé d'un droit absolu?

Noter, d'autre part, la persistance des institutions jaillies de l'idée contractuelle de l'état féodal : assemblées à parlement, parlements, états généraux, états provinciaux, cortès espagnoles, curie generali siciliennes...

régalisme qui asservit les peuples conduit par un très court chemin au césaro-papisme, qui asservit les clercs. La liberté d'action du prince est illimitée en son principe : pourquoi le droit canon lui serait-il plus sacré que la coutume féodale? — Mais trois causes s'enlacent à la précédente pour ébranler la hiérarchie. Des abus déshonorent le clergé et minent son prestige : abus anciens, contre lesquels les Grégoriens se sont levés jadis, nicolaïsme et simonie ; abus nouveaux, enfantés par le fiscalisme de la curie, taxes toujours jaillissantes, accaparement ininterrompu des bénéfices. C'est un concert toujours plus bruyant de plaintes, de récriminations, de révoltes, un prodigieux amoncellement de haines : qu'adviendra-t-il le jour où elles éclateront? — La trahison du sacré collège concourt avec les abus qui s'enracinent et se multiplient. Les cardinaux ont reçu des Grégoriens, avec la garde de la papauté, le soin du salut de la réforme et de l'avenir de l'Église. Pourtant, que leur importe aujourd'hui que Jésus ait donné à Pierre le droit de lier et de délier, le pouvoir souverain qui sied au vicaire du Tout-Puissant : ils travaillent obstinément à le détruire, puisqu'ils visent à le ligoter. Ils ne voient souvent en la papauté qu'un bénéfice de magnifique rapport ! Ils en nomment le titulaire : pourquoi n'en partageraient-ils point l'autorité, et les profits? — La hardiesse du peuple collabore enfin avec l'audace des « chapeaux rouges » pour transformer la constitution de l'Église : il imagine d'appliquer à celle-ci la théorie qui supporte l'organisation de l'État. Comme le prince est le délégué du peuple, et qu'il mérite la déchéance sitôt qu'il viole les droits de Dieu, ainsi le pape, ainsi les évêques, ainsi toute la hiérarchie mérite

d'être cassée et détruite, puisqu'elle tolère avec persévérance des abus invétérés. Que le peuple nomme donc de nouveaux délégués, les réunisse en un concile général : il sauvera par là l'Église (1).

Impuissante à guérir la crise sociale, la papauté réussit à conjurer la révolution ecclésiastique : comme elle avait triomphé du Schisme d'Occident, elle triompha de la théorie conciliaire. La centralisation pontificale sauvegarda contre les princes l'unité et la catholicité de l'Église (2). Victoire qui pouvait présager un

(1) Cette utilisation de la théorie chrétienne de la révolte est le fait des princes, — ils la jugent impie sitôt qu'elle s'applique à leur personne sacrée ! — En ce sens le *droit conciliaire s'oppose au droit censier*, et caractérise l'évolution du quatorzième siècle, comme celui-ci caractérisait l'évolution du douzième : de même que le droit censier tendait à organiser la supériorité du pape sur l'empereur et les seigneurs dans le domaine social, de même le droit conciliaire tend à organiser juridiquement et à réaliser pratiquement, dans le domaine ecclésiastique, le contrôle du pape par l'empereur et les princes, la subordination effective de l'Église aux États. — Ne pas charger outre mesure les princes : le droit conciliaire se développe parallèlement aux cortès, parlements, états généraux, etc... Noter comme les faits accidentels [désastre de Poitiers, le grand schisme ; sagesse de Charles V, de Martin V] influent directement sur le devenir d'une institution, concile général ou états généraux.

(2) Rapprocher, et distinguer, de l'effort centralisateur de la papauté grégorienne [cf. t. VI[5] *passim*], celui de la papauté d'Avignon. Les papes grégoriens visent les évêques seigneuriaux, veulent leur imposer la dignité sacerdotale, s'inspirent de l'idéal monastique, tendent à restaurer l'ancien droit électif. Les papes d'Avignon visent les rois nationaux, veulent limiter leur prise sur les évêques, s'inspirent de l'idée de la liberté et de l'unité de l'Église, tendent à remplacer les élections par des nominations directes, développent une administration compliquée et un fiscalisme effrayant.

Après la tourmente du Grand Schisme, les Rovère et leurs pareils reprennent, à leur manière, l'effort de Jean XXII et de ses émules : ils achètent par leurs concessions le désistement des rois (les concordats) ; surtout, ils capitulent.

triomphe !... *L'essor et la faillite de la réforme* (1447-1527) attestent, hélas ! et les efforts et l'impuissance des âmes (1). Les Saints n'ont pas attendu, pour travailler à sauver l'Évangile, qu'éclatât la crise où il semblait devoir trouver la mort. Je rappelle la tentative du cistercien Benoît XII, l'apostolat de sainte Catherine de Sienne, l'œuvre de ses émules. La crise elle-même, parce qu'elle manifestait l'urgence du péril, fouetta l'ardeur des croyants : Raymond de Capoue et Texier, Bernardin de Sienne et Jean de Capistran, Vincent Ferrier et Colette de Corbie, les moines qui se pressent dans les « congrégations réformées », les fidèles qui se jettent sur l'Imitation de Jésus-Christ ou multiplient les confréries de la Passion, tous ils ont entendu l'avertissement du ciel et redoublé de sainte ferveur. Leurs disciples continuent aujourd'hui (1447-1527) la campagne ; avec des frémissements d'impatience, ils attendent l'entrée en ligne du Saint-Siège ; Nicolas V et Pie II semblent la déclarer... Mais soudain, tout s'effondre. Sixte IV et Borgia, Jules II même et Léon X renient le Maître, comme Pierre fit jadis devant la servante du grand-prêtre ! Telle paraît leur inconscience qu'on se demande s'ils comprennent vraiment la nature de leur fonction sacrée ! Ils oublient l'antagonisme essentiel du royaume de Dieu et du royaume du monde ; et que le premier ouvrier de celui-là se doit d'être le dernier à se laisser corrompre par celui-ci. Survenue à l'heure décisive, leur trahison est suivie de la catastrophe prévue : un moine bafoue la papauté, dénature la doctrine traditionnelle. Comme

(1) Sur les débuts de la crise religieuse, suite de la crise ecclésiastique, voir t. VI, 5e édition, p. 430-441.

autrefois les hordes de Naboukoudouroussour détruisaient Jérusalem pécheresse, ainsi les bandes du connétable de Bourbon se ruent aujourd'hui sur Rome et mettent à sac l'impudique cité. Funèbre banqueroute des espoirs que les Saints offraient naguère au ciel !

Elle troubla d'autant plus profondément l'Église que les esprits souffraient comme les âmes : de 1277 à 1527 une *crise de la pensée chrétienne* aiguise la crise de la vie chrétienne. La crise intellectuelle ne tient pas, en général, à l'action des humanistes italiens découvrant la philosophie païenne et le panthéisme naturaliste. Aristote était très bien connu avant 1277 ; certains courants de pensée antique favorisent la foi, loin de la combattre ; Oresme, Gerson, Pic de la Mirandole brisent l'astrologie ; les humanistes rendent à la pensée chrétienne le très opportun service de lui rappeler et la grandeur de la nature humaine et les richesses de la tradition primitive ; enfin, la ferveur des Italiens n'a embrasé, avant le seizième siècle, que bien peu d'esprits. — La crise intellectuelle tient surtout à l'effondrement de deux doctrines, et donc à l'essor tâtonnant d'une méthode. Les doctrines qui se disloquent, c'est l'Aristotélisme et c'est l'Augustinisme. Malgré les Averroïstes, malgré les Thomistes, malgré les Alexandristes, malgré les Humanistes, bien que tout le monde révère le Stagirite presque à l'égal des Prophètes, tout le monde aussi finit par apercevoir ses insuffisances : ses élèves s'avouent impuissants à démontrer la création temporelle du monde, et l'immortalité personnelle de l'âme ; ils s'acharnent, en revanche, à établir que la terre est immobile, que le panthéisme est la conclusion de l'Évangile, et que *le monde créé est essentiellement*

double! De même, délaissant l'évêque d'Hippone, beaucoup oublient, et de quel poids le péché pèse sur l'homme, et de quel élan il vole vers Dieu lorsque l'a transformé l'Esprit qui l'habite. La déification surnaturelle est affirmée du bout des lèvres, par égard pour les *dicta Sanctorum;* elle n'est plus vraiment comprise ni saintement aimée. L'homme de douleurs voile en Jésus l'Homme-Dieu qui donne l'Esprit vivifiant : la communion eucharistique tombe en oubli. La ressemblance de l'âme avec son Père est sourdement attaquée ou mal défendue : on regarde comme indémontrable son immortalité ; on limite de plus en plus la portée de la raison. De Dieu l'Infini, c'est un insondable abîme qui sépare l'homme, insondable néant. D'autres, au contraire, inclinent à rejeter la thèse augustinienne que la nature humaine a été, et demeure, « physiquement » infectée par le péché originel. Certains même n'hésitent pas à couper l'Incarnation de la Chute et à montrer dans l'apparition de l'Homme-Dieu une exigence de la gloire infinie du Nom ineffable. L'école franciscaine et l'école humaniste prennent garde de ne pas tomber dans l'erreur pélagienne ; mais l'une et l'autre, on le voit bien, admirent la puissance et la grandeur de l'homme, plus qu'elles ne déplorent son inquiétude et sa faiblesse. Et c'est dire que s'élaborent lentement dans les esprits *les deux théologies antithétiques* que formuleront, d'un côté Luther et Chemnitz, de l'autre Erasme et Bellarmin.

J'ajoute que c'est la *méthode d'observation* qu'organise l'effort des Anti-péripatéticiens et des Anti-augustiniens de toute école : par elle se découvre le mouvement de la terre, principe de la physique nouvelle que construisent les Buridan et les Copernic ; par elle

se découvre la physionomie originale des époques passées et se crée l'histoire nouvelle, grâce aux Humanistes tels que Pétrarque et Erasme ; par elle, j'ose le dire, par l'effort des âmes scrutant en soi l'action du Dieu invisible et présent, ou méditant sur l'histoire, et sur le rôle qu'y tient l'humble Vierge Mère du Verbe, la mystique chrétienne élargit son essor, la croyance à l'Immaculée Conception conquiert droit de cité dans l'Église. Et toujours la logique du nécessaire, ou sa réduction la logique du convenable, cède le pas à de nouvelles démarches : l'Ockamisme règne en maître, qui incline à voir en Dieu non pas du tout l'Etre nécessaire ou le Bien essentiel, mais l'Absolue Liberté. L'Incarnation du Verbe ne se déduit pas *nécessairement* de la chute, ni le péché originel de Marie de l'universalité du péché ; il faut se méfier des déductions de la logique abstraite, et se rappeler que *Dieu peut tout ce qu'il veut*. Ne disons pas : Dieu devait faire telle chose ; ce qu'il a plu à Dieu de faire, tâchons à le voir en regardant bien... L'esprit positif nous gardera des illusions « conciliaires » et des déceptions « maculistes ». Ne changeons pas le point d'appui du dogme révélé : à la *tradition* historique veillons à ne pas substituer la *spéculation* pure. Ne déduisons pas du mouvement des cieux l'immobilité de la terre, ni de la nature de la cinquième essence le mouvement circulaire des astres : ce ne sont peut-être que sottises, comme cette astrologie, conclusion *nécessaire* de la physique antique. De même, avant d'affirmer l'existence du péché originel en la Vierge Mère, il n'est pas messéant de méditer sur le culte qu'elle suscite et sur l'action du Saint-Esprit dans les âmes. Ou de même, encore, peut-être convient-il d'y regarder de près

avant d'affirmer que l'homme, de par la chute, non seulement a perdu les privilèges surnaturels dont l'avait doté Dieu après la création, mais qu'il a encore été blessé dans ses facultés purement et essentiellement naturelles. Et de même, enfin, n'est-il pas sage d'user de prudence, et de méfiance, avant d'accepter l'authenticité de la donation de Constantin et celle des écrits aréopagitiques? Il n'est que d'observer pour connaître le réel... En histoire, en théologie comme en physique, « la méthode d'observation (1) » se heurte à de dures résistances, mais prend, en tâtonnant (2) son essor (3).

(1) Sur les débuts de ce positivisme chrétien au temps de Roger Bacon, voir t. VI[5], 374-381.

(2) Noter les retours offensifs de l'Aristotélisme [Paul de Venise, Blaise de Parme, même P. d'Ailly] et surtout de l'Augustinisme [Bradwardine, Wiclif; Gerson, Ramon, l'école de Windesheim, Favaroni, Vorlion, Capreolus...]

(3) Le malheur fut que la critique parisienne, qui renouvelait la science de la nature, n'ait pu comprendre le dogmatisme florentin, qui renouvelait l'étude de l'histoire. Et réciproquement : voir Bruni et Erasme. L'humanisme et la physique procédaient pourtant d'une même idée de l'omnipotence divine, de l'idée de l'Amour Tout-Puissant se jouant dans le temps et l'espace. Noter pourtant, infra, quelques convergences.

CHAPITRE PREMIER

LA CRISE SOCIALE

BONIFACE VIII ET LES PAPES D'AVIGNON (1)

Réformer les abus, raviver la foi, surtout dans les cœurs des princes, faire régner Dieu dans les âmes et dans le monde par la charité, la justice et la paix, c'était la tâche qui s'offrait aux bonnes volontés chrétiennes aux alentours de l'an 1300.

Elles n'eurent pas assez de vigueur pour mener plus loin le grand œuvre. L'influence sociale de l'Évangile et de l'Église est tenacement et brutalement combattue. La foi des foules est ébranlée parce que subsiste le scandale des abus, malgré l'effort de réformateurs trop indolents et trop isolés. L'élite flotte, indécise, entre Augustin et Aristote qu'elle révère, Buridan, Ockam, Pétrarque, qui leur tournent le dos, et qui la

(1) Boniface VIII, 1294-1303 ; Benoît XI, 1303-04 ; Clément V, 1305-14 ; Jean XXII, 1316-34 ; Benoît XII, 1334-42 ; Clément VI, 1342-52 ; Innocent VI, 1352-62 ; Urbain V, 1362-70 ; Grégoire XI, 1370-78. Cf. Mollat, *Vitæ paparum avenionensium* de Baluze, 3 vol. parus, 1916-22 et *les Papes d'Avignon*, 3e édit. 1920 ; Rocquain, *la Cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther*, t. II, 1895, p. 259-571 ; Haller, *Papsttum und Kirchenreform*, 1903 ; Huinzinga, *Herbst des M. A. Studien uber Lebens und Geistesformen des XIV und XV*, 1924, Munich ; G. Wolf, *Quellenkunde der deutschen Reformationsgeschichte.* Gotha. 1915-22.

séduisent. L'effort même que tentent les papes afin de sauvegarder leur indépendance n'aboutit qu'à une victoire illusoire. C'est la désorganisation de la Chrétienté qui commence : crise sociale, crise ecclésiastique, crise des âmes...

« Le Paganisme ressuscite, » s'écriait en 1344 l'archevêque de Reims !

I

L'esprit de Frédéric Barberousse, de Henri Plantagenêt et de Philippe-Auguste anime les hommes qui dirigent l'empire capétien et l'empire germanique à l'aurore du quatorzième siècle. Ils prétendent agir, dans l'ordre politique,en *maîtres absolus, comme si le Christ n'existait pas.* De ce que les deux pouvoirs sont distincts, ils concluent à leur indépendance ; et ils croient respecter, pourtant, l'Évangile et l'Église ! — D'un seul coup ils blessent l'un et l'autre : le social ne se laisse pas séparer de l'individuel ; l'Église ne saurait être déchargée de l'Évangile. Il est clair d'ailleurs qu'ils visent les franchises de celle-là plus directement et plus brutalement que les préceptes de celui-ci (1). L'Allemagne élimine de sa vie politique l'action qu'y exerçait la papauté, — une fois que celle-ci a été domptée par la France.

On ignore encore les détails de cette lutte fameuse où l'on vit le petit-fils de saint Louis, s'élevant contre

(1) Sur le détail de ces conceptions sociales chrétiennes, voir l'histoire d'Innocent III défendant à la fois l'Évangile [la justice ; la paix] et l'Église [franchises corporatives ; action politique appuyée sur le droit censier], dans notre t. VI, 5e édition, p. 202-230, surtout p. 218-222.

le vicaire du Christ, l'enlacer d'intrigues traîtresses, avant de le briser par la violence et de traîner avec acharnement sa mémoire dans l'infamie. Sans doute la figure de Boniface VIII Gaëtani se détache avec un relief extraordinaire sur le fond de cette histoire. La noblesse de son origine a préparé à ce neveu d'Alexandre IV l'appui des Conti et des Orsini ; sa science juridique, la curiosité de son esprit, la hardiesse intrépide de son caractère lui assurent un incomparable prestige. Par malheur la sainteté n'est pas son fait : l'orgueil et la colère secouent trop souvent, trop souverainement, ses nerfs de féodal mal déguisé... Mais les traits de son adversaire se dérobent dans l'ombre : « on ne saura jamais qui était Philippe le Bel ; impossible de départager ceux qui disent : ce fut un grand homme ; et ceux qui disent : il a tout laissé faire ». Son entourage même semble défier les recherches : on ne connaît avec précision aucun de ses conseillers. Une des plus graves défaites de l'Église demeure voilée de mystère.

Une amitié sincère semblait d'abord unir la cour de Rome à la cour de France. Quand Philippe IV est devenu roi, Nicolas IV lui a accordé une décime pour trois ans « à charge de prélever sur le produit 200 000 livres pour le Saint-Siège » ; il a fortifié le parti français dans le sacré collège en y introduisant Hughes Aicelin, frère de Gilles, clerc du roi ; il a envoyé à Paris des légats « amis pacifiques et dévoués de la France », afin d'apaiser les hostilités que rencontre le roi, au dedans ou au dehors du royaume. Mais voici que, en 1294, l'ambition de l'Angleterre et de la France aboutit à une guerre. Les rois ont besoin d'argent. Philippe convoque des synodes, et leur fait voter une

décime, pour deux ans, à partir de la Toussaint, non sans qu'une minorité réserve explicitement les droits du pape. Deux ans après, nouveaux conciles, nouvelle décime, nouvelles réclamations. Lorsque Boniface VIII rappelle par la décrétale *Clericis laïcos* (1296) la doctrine qui ligote l'absolutisme des princes en leur défendant de taxer le clergé sans l'autorisation de Rome, Philippe contraint Boniface de céder : il fait proclamer par ses légistes que le roi « est au-dessus des lois » et qu'il est, « en matière temporelle », indépendant du pape. Les juristes de Barberousse ne disaient pas mieux. La guerre qu'avait provoquée celui-ci devait infailliblement renaître, bien que la curie multipliât ses prévenances à l'endroit du royaume : reconquérir l'Orient après avoir pacifié l'Occident et réorganisé la croisade, elle n'avait pas de plus grand souci... Mais le roi refuse de négocier avec le pape... Gens d'Église et biens d'Église présentent, pourtant, un double caractère et relèvent d'une double juridiction, religieuse autant que nationale.

Le conflit renaît cinq ans plus tard (1301) : Boniface ordonne à Philippe de délivrer l'évêque de Pamiers, emprisonné pour raisons politiques, afin que l'évêque vienne se justifier à Rome. Boniface rappelle en même temps la plénitude du pouvoir dont il est revêtu, et que les rois sont soumis, comme tous les chrétiens, « au chef de la hiérarchie ecclésiastique ». Il convoque enfin un concile français à sa cour afin de pourvoir « à la conservation des libertés de l'Église, à la réformation du royaume, à la correction du roi ». Hier, le pape témoignait de sa bienveillance ; c'est de fermeté, très évidemment, qu'il veut aujourd'hui faire preuve.

Le succès du jubilé de 1300 a raffermi en son âme la conscience qu'il a de ses droits et surexcité son impétuosité native. Il rappelle à l'Allemagne que le Saint-Siège a transféré l'empire des Grecs à Charlemagne. Il menace le roi de Naples d'anathèmes et de « châtiments plus graves », s'il cesse de combattre en Sicile les ennemis de l'Église. Il interdit aux Hongrois de se choisir un roi, et il écrit aux Florentins qui maltraitent ses protégés : « Le pontife romain, vicaire du Tout-Puissant, commande aux rois et aux royaumes ; il exerce le principat sur tous les hommes. A ce suprême hiérarque de l'Église militante, tous les fidèles, de quelque condition qu'ils soient, doivent tendre le cou. Ils sont des fous, des hérétiques, ceux qui pensent autrement (1) ».

(1) A. Benoît Gaëtani, né vers 1234 de Loffred Gaëtani et d'une Conti de Segni, devient chanoine de Todi, étudie les deux droits à Paris, où il conquiert le bonnet de docteur et une prébende de chanoine, accompagne en France le cardinal de Sainte-Cécile, 1264, devient cardinal-diacre 1281, cardinal-prêtre 1291, plusieurs fois légat. Célestin V s'adresse à lui pour rédiger son acte d'abdication. Il est élu pape très rapidement, 23-24 décembre 1294. Voir Dupuis, Digard, Finke, Langlois [Lavisse III. 2.]

B. La question « argent ». En droit canon comme en droit féodal, l'Église ne peut être taxée que si elle a consenti : le pape doit donc être consulté, ou les évêques [Gagnol : R. hist. Égl. France, 1911, 465]. Repoussé par Rome en 1291, le roi s'est adressé à ses évêques en 1294, et les a terrorisés : Aurillac et les Cisterciens ont protesté ; Boniface devait les appuyer, 1295-96. D'où le premier conflit, les premières controverses : *Dialogue entre un clerc et un chevalier*, Bulles *Romana mater*, février 1297 et *Etsi de statu*, juillet 1297. Le pape cède en fait. La canonisation de saint Louis, 13 août 1297, scelle cette réconciliation.

C. La question « personnes ». B. Saisset est un ami personnel du pape qui a créé pour lui l'évêché de Pamiers, 1295. Mais il déteste les gens de Paris qui le suspectent, l'enquêtent 1301,

C'est le moment où le Latran connaît les heures les plus brillantes de sa longue histoire. Les vieux bâtiments des palais apostoliques sont restaurés avec soin ; une tour s'y ajoute, que précède la loggia des bénédictions solennelles. Le personnel qui s'agite sous ses portiques, prie dans ses chapelles, banquette en ses salles fastueuses, s'accroît chaque jour : pour apaiser son appétit, il lui faut, par semaine, quelque six cents livres de viande. On y voit les cardinaux — évêques, prêtres et diacres — qui forment le propre conseil du pape ; les camériers et trésoriers, pénitenciers et chapelains, notaires, officiers et huissiers de tout ordre, sans oublier le primicier et le sénéchal de justice ; on y voit aussi, parfois, les chanoines — sécularisés depuis peu — qui desservent l'auguste basilique constantinienne : Boniface leur a donné sa faveur ; et leurs richesses excitent la jalousie du chapître de Saint-Pierre. Un faubourg de plus de deux cents maisons se groupe autour du palais. Son anima-

l'arrêtent 12 juillet 1301, l'accablent à Senlis, octobre 1301, sous des crimes *inventés de toutes pièces*. Le 5 décembre 1301, le pape ordonne au roi d'élargir l'évêque, lance les bulles *Salvator mundi*, *Ausculta fili*, *Ante promotionem* qui suspendent les décimes concédées, rappellent l'autorité suprême du pape, convoquent *un concile français à Rome* pour réformer le royaume. Le cardinal Mat. d'Acquasparta, prêchant devant Boniface, 16 janvier 1300, rappelait la doctrine d'Innocent III : le pape a droit, *ratione peccati*, d'intervenir dans les questions politiques, parce que l'Évangile a une valeur sociale, parce qu'*il y a une morale politique reposant sur les mêmes principes que la morale individuelle*; la *plenitudo potestatis* du pape est absolue. Des idées très analogues sont systématiquement exposées par Gilles de Rome, archevêque de Bourges [B. Nat. Ms lat. 4229], Jacques de Viterbe, archevêque de Benévent... Cf. Baudrillart, Jourdain, Scholz, *Publizistik zur Zeit Philipps des S...* 1903, Rivière (à paraître), l'*Histoire littéraire*.

tion semble refléter la vigueur de la papauté qu'il abrite, — et qu'exalte à cette heure même, en une fresque fameuse, le pinceau de Giotto.

La bataille reprend donc avec furie : le roi la gagne par sa déloyauté et sa violence. Il connaît trop la foi de ses sujets pour leur permettre de lire la bulle *Ausculta fili;* il connaît trop la vérité des reproches qu'elle contient pour ne pas redouter l'effet qu'elle peut produire. Un faux est nécessaire, qui voile la légitimité de la démarche pontificale et irrite le loyalisme des Français. Les légistes sont là ; leur fonction n'est-elle pas de déguiser l'absolutisme royal sous des formes juridiques? Les légistes se mettent à l'œuvre ; ils fabriquent la bulle *Scire te volumus :* « Boniface, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe, roi de France. Craignez Dieu et observez ses commandements. Apprenez que vous nous êtes soumis pour le spirituel et pour le temporel. La collation des bénéfices et des prébendes ne vous appartient en aucune manière. Si vous avez la garde de quelques-uns de ces bénéfices pendant la vacance par la mort des bénéficiers, vous êtes obligé d'en réserver les fruits à leurs successeurs. Si vous avez conféré quelques bénéfices, nous déclarons nulle cette collation pour le droit, et nous révoquons tout ce qui s'est passé dans ce cas pour le fait. Ceux qui croiront autrement seront réputés hérétiques. Au palais du Latran, le 5e jour de décembre, l'an VII de notre pontificat. »

La brièveté de la lettre *supposée* en souligne l'arrogance ; les légistes fouettent par là la fierté populaire, ils opposent le sentiment national à la foi religieuse : contre le futur concile de Rome, ils dressent l'assemblée des trois états de Paris « pour délibérer sur cer-

taines affaires qui intéressent au plus haut point le roi, le royaume, tous et chacun. » Pierre Flote parle au nom du roi, il surexcite les susceptibilités de ses auditeurs, leur méfiance à l'endroit des étrangers en général, des « ultramontains » en particulier. L'amertume que les exigences fiscales du Saint-Siège ont lentement amassée au cœur des prélats favorise sa manœuvre... « On nous a remis, dit-il, des lettres du pape. Il prétend que nous lui sommes soumis dans le gouvernement temporel de nos États, et que c'est du siège apostolique que nous tenons la couronne. Oui, ce royaume de France, que, avec l'aide de Dieu, nos ancêtres, par leur industrie, et grâce à la valeur de leur peuple, ont formé après en avoir expulsé les barbares, ce royaume, qu'ils ont jusqu'ici si sagement gouverné, il paraît que ce n'est pas de Dieu seul, comme on l'a toujours cru, mais du pape, que nous le tenons ! »

Mais, au concile de Rome, Boniface s'abstient de juger la politique de Philippe ; il se contente d'affirmer en la Bulle *Unam Sanctam* (18 nov. 1302), la doctrine de l'universelle juridiction du pape : « toute créature humaine est soumise au pontife romain », qu'il s'agisse d'un artisan ou d'un roi. En même temps, il envoie en France le cardinal Lemoine avec pleins pouvoirs : si le roi de France refuse de céder, qu'il soit excommunié et déposé.

Philippe prend peur : d'autant que son armée vient d'être écrasée à Courtray, et Pierre Flote tué par les Flamands ! Philippe soudoie le cardinal : il envoie son frère à Rome : il se décide à adresser d'humbles excuses au pape... On peut croire que le conflit va s'apaiser et l'unanimité d'antan renaître.

Hélas ! le roi veut seulement gagner du temps...

Mais le pape n'est pas sa dupe ; il écrit au cardinal Lemoine que les excuses de Philippe sont frivoles : « qu'il révoque incontinent ce qu'il a fait... »

Philippe est acculé : comme tout à l'heure un faux, c'est aujourd'hui un coup de main qui est jugé nécessaire. Le roi s'en remet alors au hardi compagnon dont le procès de Saisset a mis en évidence le savoir-faire et l'audace. Guillaume de Nogaret imagine d'aller chercher Boniface en Italie. Naturellement il vengera l'Église et servira le Christ : à l'en croire, *la renonciation de Célestin V était invalide; Boniface n'est qu'un pseudo-pape; il convient de réunir un concile général, qui le juge!* Nogaret lie partie avec un groupe de nobles romains, toujours aussi turbulents qu'aux jours de Théophylacte ; il pénètre en Toscane, organise une petite troupe à Staggia, et, sur la nouvelle que l'excommunication va être fulminée, il marche sur Anagni où le pontife réside. Abandonné de tous, accablé de menaces et d'outrages, frappé peut-être, Boniface est arrêté par Nogaret ; s'il est délivré par le peuple, il meurt brisé, le 11 octobre 1303 (1).

(1) D. Défaite du roi. La falsification du texte pontifical a été conçue en vue de l'assemblée des états convoquée à Paris pour avril 1302. Le désastre de Courtrai date du 11 juillet 1302, le concile de Rome du 1er novembre 1302 : 39 évêques ou abbés français y prennent part. Les *Responsiones* du roi qui semblent annoncer sa capitulation datent de janvier 1303.

Le dominicain Jean de Paris † 1306 tâche à concilier les droits du pape et ceux du roi en appliquant à l'Église la doctrine chrétienne de l'État, en imaginant une espèce de *Parlement ecclésiastique*, et en dressant au-dessus du pape le *concile général.*

E. Défaite du pape. Le roi vise à se saisir de Boniface et à le traduire devant un concile général qui le déposera. Il est soutenu par deux cardinaux Colonna et leur clan, révoltés contre le pape depuis le 3 mai 1297. *Tous prétendent que Boni-*

Benoît XI lui succède ; il unit la modération à la fermeté, mais il disparaît tout d'un coup, mystérieusement... Pris de peur, les cardinaux se soumettent : Nogaret a déclaré que, si le successeur de Benoît était un « bonifacien », il trouverait à qui parler. Le 12 septembre 1304, Nogaret proteste d'avance, devant l'official de Paris, contre le pape futur, si ce pape est choisi parmi ceux qui ont approuvé Boniface. « Des fils de la sainte Église romaine, dit-il, essaient de la violer ; ils la traitent en courtisane à la face des nations. Eh bien ! de même que je me suis élevé naguère contre ledit Boniface, je m'opposerai comme un mur à cette engeance. Par les présentes, j'en appelle au siège apostolique, à l'Église universelle, au pape légitime, de peur que les cardinaux présument de choisir un des complices de Boniface ou procèdent à l'élection de concert avec ces excommuniés. »

L'appel de ce comédien est inutile. L'archevêque de Bordeaux, qui est élu (5 juin 1305) après onze mois d'interrègne et qui prend le nom de Clément V, finit par se soumettre. Il n'ose pas résister au roi qui lui impose de se faire sacrer en terre française, et qui lui arrache le chapeau rouge pour quatre de ses officiers ; il n'ose pas lui refuser la révocation des bulles *Clericis laïcos* et *Unam Sanctam* « en tant qu'elles lui portaient

face VIII est un faux pape; et ils réclament la *convocation d'un concile général* pour délivrer l'Église. Tel est le sens des deux *manifestes du Louvre*, 12 mars et 13-14 juin 1303, que souscrivent 5 archevêques, 21 évêques, 10 abbés, les visiteurs du Temple et de l'Hôpital... C'est le 7 septembre 1303 que Nogaret arrête Boniface.

Le pape avait vu clair : contre la France, il s'était rapproché de l'Empire, de l'Aragon, des seigneurs de Lorraine et Arles... ; mais il avait négligé de se garder.

préjudice » ; il n'ose pas s'échapper du royaume où l'on s'ingénie à le retenir ; il n'ose pas défendre, avec l'honneur du Temple, la liberté de l'Église.

La France de Philippe le Bel, impérialiste et besogneuse, veut de l'argent pour payer ses soldats et ses espions, préparer et poursuivre ses conquêtes, asseoir en Occident son hégémonie. Elle accueille un dénonciateur que l'Aragon a mis à la porte : elle laisse orienter ses convoitises vers le Temple dont chacun sait l'immense richesse. La curie refuse-t-elle de prendre l'affaire au sérieux ; cette fois encore, le roi recourt au coup de force, et, le 13 octobre 1307, à la même heure, il fait arrêter partout les chevaliers. Clément V se cabre sans doute ; il proteste, sans doute (27 octobre), contre le mépris de l'Église romaine dont témoigne la conduite du roi — dès le mois d'août, elle avait décidé une enquête ; — sans doute, il casse les pouvoirs des Inquisiteurs de France dont les gens de Paris jouaient à leur guise ; et, après que beaucoups de Templiers ont rétracté des aveux obtenus par la torture, il évoque à lui toute l'affaire.

Mais le roi sait triompher de cette résistance éphémère. Il dupe le pape en lui présentant des chevaliers triés, — et tarés. Surtout, il cherche, et il réussit, à faire peur. Il occupe militairement Poitiers, où se poursuivent les négociations (mai-juin 1308), comme s'il voulait répéter le « coup » d'Anagni. Il réunit à Tours, comme hier à Notre-Dame, une assemblée des trois états, préalablement stylée. Il exige l'absolution de Nogaret, la canonisation de Célestin V, la condamnation de Boniface VIII, dont il charge la mémoire de tous les crimes, et qu'il accuse d'abord d'hérésie. *Que Clément V prenne garde! La condamnation de*

Boniface VIII entraînerait, outre l'illégitimité de ses actes, l'illégitimité de son successeur!... Déjà les légistes travaillent à soulever le peuple contre le pape bordelais en attaquant avec une précision gouailleuse son indéniable népotisme.

Clément V résiste..., — comme résistait Vigile! Il ne résiste que pour plus lamentablement tomber. Il décrète de confier le procès des chevaliers aux conciles provinciaux et de réserver celui de l'ordre au concile général qu'il convoque à Vienne pour octobre 1310. Mais il laisse les gens du roi accaparer l'enquête qu'il avait reprise en mains, et qui préparait le travail du concile de Vienne! Mais il ferme l'oreille au manifeste des 546 chevaliers qui se déclarent prêts à défendre l'ordre en France, comme aux conclusions unanimes des enquêteurs qui clament son innocence dans les pays étrangers! Lorsque les gens du roi, maîtres du concile de Paris, réussissent à fermer la bouche aux premiers par la peur des supplices, — « j'avouerais que j'ai tué le Seigneur, si on voulait », disait Aimeri de Villiers le duc (13 mai 1310), — le pape laisse soudain disparaître la commission pontificale qui pouvait, qui devait les sauver. Lorsque le concile œcuménique se réunit enfin et que, malgré Paris, la quasi unanimité des évêques décide que l'ordre, inculpé d'hérésie et de débauche, sera appelé à se défendre et lorsque le roi recommence en 1312 la tragi-comédie de 1308, réunit à Lyon l'assemblée de ses états et à Vienne l'armée de ses barons, Clément V ferme la bouche au concile par la menace de l'excommunication! Et il se résoud à supprimer par mesure administrative l'ordre qu'il n'a pas pu condamner par voie judiciaire (mars-avril 1312)!...

Mise en goût par cette victoire, la royauté capétienne ne compte pas s'en tenir là ! d'autant que le profit que lui a procuré l'affaire du Temple semble avoir été assez mince. Elle met donc en train la « réforme » de l'Hôpital !... Clément V, cependant, reste à portée de ses griffes : il s'enracine à Avignon où l'a d'abord fixé, déclare-t-il (mars 1309), le souci de préparer le Concile de Vienne. Il ne réussit à évoquer, et à étouffer, le procès fait à la mémoire de Boniface VIII qu'en innocentant ses adversaires, en exaltant le zèle et la justice de Philippe (27 avril 1311), en canonisant Pierre Morone (Célestin V) dont Philippe prétendait être le vengeur. Il livre le sacré-collège — donc le Saint-Siège — aux Français : *sur les vingt-quatre cardinaux qu'il crée* (1305, 1309, 1312), *vingt-trois sont nés dans la France actuelle!*

Paris peut être content (1).

(1) F. Benoît XI, élu 22 octobre 1303, mort 7 juillet 1304, est l'ancien général des Dominicains N. Boccasini. Il se rattache les Colonna, l'Université de Paris, s'allie à Charles II, mais refuse de pardonner à Nogaret. A sa mort, vacance du Saint-Siège qui dure onze mois, jusqu'au 3 juin 1305. Jusqu'en décembre 1304, les cardinaux cherchent le pape parmi eux. Au début de 1305, ils ont reçu deux ambassades françaises dont le rôle dut être capital. Le cardinal Napoléon Orsini renseignait le roi.

G. Clément V, Bertrand de Got, né à Villandraut vers 1264, est fait évêque de Comminges par Boniface, qui le nomme ensuite archevêque de Bordeaux ; son frère Béraut était archevêque de Lyon. Avisé de son élection à Lusignan, il court à Bordeaux, prend le nom de Clément V, 23 juillet 1305, refuse de se rendre à Pérouse, convoque les cardinaux à Vienne, se fait couronner à Lyon, novembre 1305, erre en France et se fixe à Avignon, 1309.

H. Au drame du Temple s'enlace le procès fait à la mémoire de Boniface : il permet au roi de peser sur Clément et de lui faire craindre d'être déposé, parce que illégitime, par le concile

Après le Capétien, l'Empereur. Après la révolte du nouveau Saint Empire qui pouvait naître, la révolte de l'ancien Saint Empire qui s'obstine, en vain, à revivre : l'émancipation de l'Allemagne, après l'émancipation de la France.

Contre la France agressive, l'Église avait besoin de l'Allemagne ; comme elle avait eu besoin jadis, contre les coups de force impériaux, d'appuyer sa faiblesse sur la jeune vigueur de la France ! A l'heure où Philippe le Bel le prend à la gorge, Boniface VIII contracte donc alliance avec Albert d'Autriche, le propre fils de ce Rodolphe de Habsbourg pour lequel saint Grégoire X avait restauré l'Empire ; et il l'appuie avec décision dans les régions, si âprement disputées, du royaume d'Arles. Naturellement, Clément V n'ose pas suivre cet exemple, s'il a le bon sens de combattre sourdement le roi de Paris à l'heure où, pour la seconde fois, celui-ci étend la main sur la couronne impériale (1308). Et le misérable Clément n'ose pas davantage appuyer le projet du cardinal Stefaneschi, procurer le mariage du fils de Robert le Sage, comte de Provence et roi de Naples, avec la fille de Henri VII, et c'est-à-dire cimenter, dans les royaumes d'Arles et de Lombardie, l'alliance de l'Empire et de la maison

général. A Lyon, novembre 1305, puis à Tours, juin 1308, Philippe demande à Clément de condamner les actes de Boniface ; il prétend jusqu'en 1311 démontrer ses crimes et ses hérésies : le 16 mars 1310 commence l'enquête qu'exige Paris ; le 27 avril 1311, Clément V lance la bulle *Rex gloriæ virtutum* qui annule les sentences lancées contre le roi et une autre qui exalte le zèle dudit roi en cette affaire ! En mai 1311, la curie a du moins obtenu de diriger elle-même le procès, c'est-à-dire de l'enterrer. Cf. Paul FOURNIER, *Journal des Savants*, 1911. 356 ; LANGLOIS et LIZERAND, FINKE, les *Regesta Clementis*, édit. Bénédictine, 1885-92, 9 vol.

d'Anjou (1309-1311). Si merveilleusement il entasse sottises sur sottises qu'il permet à la France de reprendre, à l'égard des Angevins et à l'encontre de l'Empire, son attitude protectrice ; de bonne heure, pourtant (1311), au cours de son entreprise italienne (Brescia), Henri VII s'était heurté à de rudes résistances et avait senti le besoin de secours efficaces ! Clément V en vient à rompre avec celui dont il devait, à tout prix, conserver l'alliance !

Jean XXII, malgré ses qualités éminentes, n'aura pas meilleur succès. D'abord, sans doute, il paraît manœuvrer. Ami personnel de Philippe le Long, il ne craint pas de consolider la « francisation » du Sacré-Collège ; mais il combat la France et ses clients (Savoie) dans le royaume d'Arles. Ancien chancelier du royaume de Naples, il soutient la maison d'Anjou et ses alliés (Dauphin) aux pays d'où il veut refouler l'influence française ; mais il combat ses ambitions italiennes ; il ne veut pas lui permettre d'acquérir, avec la couronne lombarde, le nord de l'Italie. Il entend respecter, et faire respecter, ici et ailleurs, les droits de l'Empire. D'autant que l'Empire, depuis la mort de Henri VII, semble destiné à revenir aux mains des Habsbourg. Frédéric d'Autriche a été élu roi des Romains par un grand nombre de princes allemands (19 octobre 1314) : nul doute qu'il ne l'emporte sur son compétiteur. C'est le propre frère de Frédéric, Henri d'Autriche — mieux encore que le cousin du roi de France, — que le pape tente d'attirer, et d'installer, dans les plaines lombardes (1320-1321). Jean XXII vise à assurer la liberté du Saint-Siège et l'indépendance de l'Église : il opposera aux tentatives hégémoniques, d'où qu'elles viennent, des systèmes de forces équilibrées qu'il modé-

rera lui-même ; et d'abord, il conservera à l'Empire sa place traditionnelle dans la Chrétienté, place tout ensemble dominante et subordonnée, — dont il espère bien que Frédéric d'Autriche finira par se rendre maître (1316-1322).

Ce fut, par malheur, le contraire qui arriva (1322) ; et jamais Jean XXII ne voulut s'accommoder du rival heureux du Habsbourg. En semblables conjonctures, Innocent III avait montré plus de souplesse ! L'obstination maladroite du pape déchaîne aujourd'hui un orage dont la violence dépasse la fureur de celui qui a brisé Boniface, et qui aboutit à dresser contre le Saint-Siège l'Allemagne entière. A la bataille de Mühldorf, 28 septembre 1322, Frédéric d'Autriche et Henri son frère ont été vaincus et pris par le duc de Bavière, Louis de Wittelsbach. Tous les princes reconnaissent dès lors l'autorité de celui-ci ; il s'appuie sur la Hollande et sur la Thuringe ; il étend la main sur le Brandebourg au nord, sur la Lombardie au sud. En vain, le pape prétend fermer les yeux à l'évidence ; il reproche en vain au Bavarois de se tenir pour un vrai Roi des Romains ; il lance en vain, contre lui, l'excommunication. Louis, les princes, l'Allemagne persistent dans leur attitude. Louis proteste de son innocence, fait valoir sa victoire, déclare qu'il n'est pas un usurpateur : il en appelle du pape mal informé au pape mieux informé (18 déc. 1323) ; il en appelle bientôt du pape, qu'il reconnaît encore, au *concile général* dont il demande la convocation (5 janv. 1324) ; par l'appel de Sachsenhausen enfin (22 mai 1324), il rejette formellement l'autorité même de Jean XXII. N'est-il point patent, assure-t-il, que Jean est un ennemi de l'Empire, un destructeur de la paix, un

semeur de zizanie? Et puis, ne vient-on pas d'apprendre qu'il est en outre hérétique formel, hérétique notoire, puisqu'il affirme, à l'encontre de l'unanimité des Franciscains, que le Christ a usé, en commun avec ses apôtres, du *droit* de propriété !

En vain Jean XXII s'ingénie à séparer Louis de Bavière de l'Allemagne ; il négocie en vain avec le très habile Léopold de Habsbourg — qui n'a pas été pris à Mühldorf, — avec Mathias de Buchegg l'archevêque de Mayence, avec l'Alsace, la Hesse et le Nassau, avec les princes électeurs qu'il convoque à Rense, après qu'il a déposé Louis, avec la Bohême et la Pologne. Le Bavarois l'emporte par la diplomatie et par les armes ; la mort prématurée de Léopold (28 février 1326) le débarrasse de son plus dangereux adversaire en Allemagne, tandis que les Visconti, Guido dei Tarlatti, Castruccio Castracani lui ouvrent la route de Rome. Il y entre sans résistance (7 janvier 1328). Il ose y rompre avec la tradition germanique et s'y faire élire, et couronner empereur, par les délégués du peuple-roi (17 janv. 1328). Il ose rompre encore avec la tradition chrétienne et, *sans convoquer le concile général auquel il en avait appelé*, déposer le pape comme hérétique (18 avril 1328) et nommer son successeur (12 mai 1328), au nom de ce peuple romain dont il se déclare le mandataire. Deux maîtres de Paris — sur lesquels il faudra revenir, Jean de Jandun et Marsile de Padoue — inspirent cette politique anticatholique et révolutionnaire.

Jean XXII s'acharne en vain, avec une admirable énergie, à réparer sa défaite. Rome et l'Italie chassent en vain l'Empereur, dont la Chrétienté rejette le ridicule anti-pape et dont Habsbourg et Luxembourg

minent l'autorité en Allemagne (1328-1329). Si Jean XXII croit un jour (nov. 1332) tenir la victoire, obtenir l'abdication de Louis au profit du gendre de Jean de Bohême — dont la couronne lombarde récompenserait la médiation, — voici qu'il doit de nouveau reconnaître son impuissance (février 1333) : la France et l'Italie se révoltent. La France ne veut pas de la combinaison luxembourgeoise : elle permettait au Saint-Siège de fuir Avignon, de se fixer à Bologne, de s'appuyer à la fois sur Milan et sur Naples pour reconstituer son duché traditionnel. Et les princes italiens, groupés dans la ligue de Ferrare (1333) pour faire leurs affaires eux-mêmes, tournaient résolument le dos à tous les étrangers, Français et Tchèques aussi bien qu'Allemands. Louis de Bavière, s'il avait perdu l'Italie, pouvait se cramponner à sa couronne allemande, et nier qu'il eût songé jamais à y renoncer (1334). Jean XXII mourait vaincu (4 déc. 1334), l'Allemagne restant dressée contre lui, beaucoup plus hostile à la papauté que la France.

Benoît XII ni ses successeurs ne réussissent à effacer cette défaite. Benoît XII a le bon sens et la bonne volonté d'en finir ; et le Bavarois, qui ne peut croire à son bonheur d'en avoir réchappé, n'a pas de désir plus cher (1335-1336). Mais Paris craint la pacification de l'Allemagne : elle favoriserait la politique d'Édouard III et la rentrée du Saint-Siège en Italie. Et Louis de Bavière, pour se rallier Philippe VI, croit habile de lui faire peur en négociant avec l'Angleterre (1336-1338) !... La France combat donc le Bavarois à Avignon, sans que Benoît XII ose réagir (1338). L'Allemagne proteste par la voix de ses évêques (mars 1338) et de ses princes (juillet-août 1338) : la

dignité impériale, déclarent-ils tous, est essentiellement et complètement indépendante du Saint-Siège; quant à la personne du Wittelsbach, son innocence est patente. Le vieux Jean de Luxembourg lui fait hommage; les Habsbourg se décident à se tenir tranquilles! Benoît XII revient à sa politique première, il fait mine d'accepter l'arbitrage de la France — dont Louis de Bavière recouvre l'appui (1340-1341), — lorsqu'il meurt soudain (25 avril 1342).

Si Clément VI (1342-52), par son habileté diplomatiqu, réussit à grouper les princes allemands (1344) et à briser enfin le Bavarois (1346), le successeur de celui-ci, son heureux rival, a tôt fait de s'émanciper du pape. Charles IV de Luxembourg recueille le bénéfice de cette longue guerre, et il consacre le triomphe de l'Allemagne par la promulgation de la *Bulle d'Or* : sept princes allemands, possesseurs *exclusifs* du droit d'élire l'Empereur disposent souverainement de l'Empire; le pape ne peut s'en occuper *en rien;* tout est prévu, tout est réglé; point n'est besoin de *jamais* recourir à lui. L'émancipation de l'Allemagne par rapport au Saint-Siège est chose accomplie; et pareillement la nationalisation de l'Empire, jadis « romain », aujourd'hui « germanique » (1356. 10 janv.-25 déc.) (1).

(1) A. Avant Jean XXII. Sur la restauration de l'Empire au profit des Habsbourg, voir t. VI[5], p. 314. Albert d'Autriche, qui a renversé Adolphe de Nassau, 1298, voit Boniface VIII se rapprocher de lui en 1303 : Albert reconnnaît du reste que c'est le Saint-Siège qui a transféré l'Empire aux Germains et promet de défendre le pape contre la France [FOURNIER, *Bull. Dante*, III, 155]. Henri VII de Luxembourg, 1308-1313, est élu Empereur contre Charles de Valois, frère de Philippe le Bel; il jure fidélité au pape. Mais il se heurte en Italie

Le vieil empire romain germanique qui devient la *nation allemande*, le naissant empire capétien latin qu'aspire à fonder la *nation française* ont effectivement

à Robert de Naples : la curie échoue à pacifier leur différend.

Sur les *deux conflits* successifs que soulèvent la *trêve* prescrite par le pape entre l'Empire et la Sicile (1312) et la *déposition* du roi de Sicile prononcée par l'Empereur, 1313 ; sur les prétentions mondiales de Henri VII et son encyclique du 29 juin, les conférences de Tivoli, la Constitution *Romani Principes*, du 14 mars 1314 [le serment impérial est un vrai serment de fidélité au pape son suzerain] et la Constitution *Pastoralis cura*, cf. LIZERAND, *Nouvelle Revue historique de droit*, 37, 1913.

B. Le temps de Jean XXII, élu le 7 août 1316, après un conclave qui a duré plus de deux ans : Clément V est mort le 20 avril 1314, Henri VII, le 24 août 1313. Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière ont été élus concurremment le 19-20 novembre 1314. Jean XXII entend arbitrer leur conflit.

Louis, cité par la *Monitio caritativa* du 8 mars 23, excommunié le 24 mars 24, est déposé le 11 juillet 24. Mais la diète que le pape convoque à Rense pour élire un nouveau roi des Romains ne se réunit pas : le pape échoue à faire élire Jean de Luxembourg et Charles IV le Bel ; Léopold d'Autriche trahit la curie qui ne parvient pas à utiliser les Visconti. Et Louis de Bavière suscite contre Jean XXII l'anti-pape franciscain Nicolas V Rainallucci.

La question Tyrol-Carinthie oppose les Habsbourg aux Luxembourg, — la question Lombardie, les Luxembourg aux Valois et les « étrangers » aux Italiens. Jean XXII échoue à surmonter ces antagonismes, 1331-34. *La Ligue de Ferrare* 1331-33 bat les Pontificaux et arrache Bologne, mars 1334, au pape qui avait rêvé de s'y établir ; à l'heure où Robert de Naples, inquiet des progrès de la France dans le royaume d'Arles s'entend avec Louis de Bavière (grâce au cardinal Napoléon Orsini) et le décide à retirer son abdication. Voir SCHWALM, MULLER, SCHOLZ, RIEZLER, FOURNIER, Noël VALOIS, VOGT, MOELLER, DAVIDSOHN, CAGGESE...

C. Après Jean XXII, Benoît XII incline d'abord, 1335, à s'entendre avec le Bavarois ; puis il rompt avec lui, avril 1337, qui s'est allié à Édouard III : sans doute le pape cède-t-il ici à la pression de la France. L'Allemagne se révolte : manifeste des évèques réunis à Spire porté à Avignon par Ulrich, évêque Coire, mars 1338 ; protestation des princes portée par le cis-

conquis, parfois formellement revendiqué, le droit d'organiser selon leurs caprices, en dépit de la justice évangélique et des droits de l'Église, leur vie sociale et politique. Mais si ces deux révolutions attirent d'abord le regard, il n'est pas malaisé de recueillir d'autres faits qui attestent aussi l'effondrement du système social chrétien et de l'autorité politique du Saint-Siège. L'essor des royautés nationales signifie la ruine de l'idée qu'il est une morale politique issue de l'Évangile ; comme l'essor des oligarchies bourgeoises annonce le déclin de l'idée-sœur : il y a, inclus dans l'Évangile, les principes d'une morale économique.

Le mot de croisade sonne faux dans l'atmosphère du quatorzième siècle. La puissance mongole s'est évanouie, tel un trésor que le Christ aurait retiré à ceux qui n'y avaient pas voulu puiser ; et voici surgir brusquement, à sa place, nouveau fléau de Dieu, les Ottomans. Ainsi grondait devant Jérusalem pécheresse l'invasion assyrienne. Les papes ignorent l'art d'ordonner les forces qui dompteraient le péril : Cons-

tercien Albert d'Ebrach, août 38 ; déclaration de Rense affirmant, 16 juillet 38, que *la dignité impériale vient immédiatement de Dieu*, que la légitimité d'une élection tient à la décision d'une majorité... ; constitution *Licet iuris utriusque*, 6 août 38, proclamant que l'empereur ne peut être jugé par le pape.

Clément VI profite des craintes que les acquisitions territoriales du Bavarois inspirent aux princes, pour se rapprocher d'eux, 1344, susciter l'assemblée de Rense, déposer Louis, 13 avril 1346. Mais il se laisse duper par Charles IV, 1346, qui se rallie les princes et les villes, épouse une Wittelsbach, lance la Bulle d'or [texte dans ZEUMER, *Quellensammlung zur Gesch. der deut. Reichsverf*, 1907, p. 159]. Cf. Neues Archiv, 1905, 85 et 1901, 709, Déprez, Riezler, Scheffler, Werunsky.

tantinople, Serbie, Valachie, Pologne, Hongrie restent aussi divisées qu'autrefois ; la Petite Arménie, Rhodes, Chypre ne savent pas s'unir comme l'exige le devoir. Les rois d'Occident, surtout, ne veulent plus envisager dans la croisade qu'un moyen de spolier l'Église ; par leur faute, Foulque de Villaret et Hélion de Villeneuve, Raymond Lull et Pierre de la Palu, Anne de Savoie et le comte Vert, Venturino de Bergame et Pierre Thomas, Pierre de Chypre et Philippe de Mézières meurent sans avoir réalisé leur rêve ; par leur faute, la prise d'Alexandrie (1365) n'a pas plus de conséquences que les deux victoires de Smyrne (1334-44). L'invasion turque déferle victorieuse par-dessus les Dardanelles ; elle étouffe la Serbie à Kossovo (1389) ; elle refoule à Nicopoli (1396) la prétentieuse chevalerie de l'Occident ; elle cerne Constantinople de toute part... Pour n'avoir pas voulu combattre sur le Jourdain et sur l'Oronte, il faudra que, des siècles durant, la Chrétienté bataille sur le Danube.

Princes et bourgeois renient l'idéal d'une société vivant dans la paix, la justice et la foi sous la sauvegarde du vicaire de Jésus-Christ. Et leur révolte se marque à la fois dans le mouvement des faits et dans le mouvement des idées.

Il ne s'agit pas, sans doute, d'une transformation radicale et brusque. Les traditions des douzième et treizième siècles, très vivaces encore, continuent souvent de guider les Chrétiens du quatorzième siècle en matière sociale. L'excommunication est très redoutée presque partout : témoin Marsile de Padoue, qui s'efforce de la détruire ; et ce bailli de Rouen qui, sous Charles V, n'ose tenir ses assises parce qu'elle l'a frappé. L'Église reste toujours libre d'organiser

des « guerres saintes », non seulement contre des Infidèles, — comme les Cathares de Bosnie (1368) — ou contre des Hérétiques — tels, les Vaudois des Alpes (1336, 48, 65, 75), — mais encore contre ses ennemis particuliers : Colonna de la Maritime (1297), Vénitiens (1309) et Visconti de l'Italie du Nord (1319, 1363). L'Église, surtout, continue de fournir la plus grande partie du personnel politique dont les États divers étendent précisément le rôle : au point qu'en Angleterre, par exemple, on enregistre des protestations *laïques* contre semblable prépondérance ! Il suffit que Clément VI, suzerain du royaume de Naples, déclare la reine Jeanne innocente du meurtre de son mari, pour que le frère de celui-ci rende à celle-là son royaume. Et pourtant !... Il suffit que le concile général de Vienne ait nié la licéité de l'intérêt, pour que les glossateurs et beaucoup de juristes, à la suite de Barthole, le condamnent à leur tour...

On constate même que survit le droit censier. On aime encore, parfois, à se proclamer vassal de Saint Pierre : c'est une façon d'acquérir une légitimité. Ainsi s'explique la naissance du royaume de Djerba, de celui des Canaries, de celui de Corse et Sardaigne (4 avril 1297) : Aragonais et Catalans visent les deux grandes îles méditerranéennes depuis qu'ils ont pris pied en Sicile (1260-1295). Sans doute encore, les vassaux payent parfois le cens, rendent même, parfois aussi, l'hommage qu'ils doivent. Le pape, de son côté, n'oublie pas de protéger son vassal : il soutient Édouard Ier (1305-1306) et Édouard II (1308-12), contre les barons révoltés, contre les Irlandais (1318) et les Écossais qui les attaquent ; il soutient Charles et Robert de Naples contre les Siciliens rebelles et les

Aragonais leurs alliés (1294-1302...), aussi bien que contre l'empereur Henri VII. Et il revendique fermement l'administration du royaume qu'il protège lorsque la mort de Robert pousse au premier plan la pauvre Jeanne (1343-44)... On voit même que Pierre de Cugnières et les légistes français ne contestent pas aux évêques le droit d'être en même temps des seigneurs, et de posséder, *à ce titre*, des principautés et des juridictions temporelles...

Ces faits sont vrais. Mais il est aussi vrai que la France, Venise, et bien d'autres songent moins que jamais à entrer dans la vassalité du Saint-Siège : qu'on se rappelle l'attitude des deux premières dans l'affaire de la Terre Sainte ; on jugera — sans qu'il soit besoin de revenir ici sur le drame du Temple — du cas qu'elles font des demandes du pape.

Si la maison d'Aragon recourt au droit censier, lorsqu'il lui ouvre la Sardaigne, — sinon la Corse, — elle s'en moque, avec Frédéric et sa lignée, lorsqu'il prétend lui interdire la Sicile. On doit souligner que le *peuple* sicilien n'y attache pas plus de valeur que les marchands de Barcelone ou les rois de Saragosse... Ceux-ci n'hésitent pas du reste, en plein concile (Tarragone, 1335), à dénier au pape le droit d'organiser seul une croisade générale ; comme ils n'hésitent pas, trente années durant (1342-72), à se railler de lui et de ses censures lorsque les Baléares et le Roussillon tentent leur appétit. Les vassaux de l'Apôtre négligent souvent de payer le cens : d'où des réclamations et conventions multiples et vaines ; à partir de 1334, l'Angleterre notamment ne paye plus un marc. Plus souvent encore, ils négligent de rendre l'hommage-lige qu'ils doivent : il semble que tel ait été le cas des

trois Édouard. Voici enfin que le lien vassalique paraît ici tomber en poussière, quand il n'est pas, là, brutalement rompu ! En 1344, Pierre IV d'Aragon répond au cardinal Bertrand de Deux, défenseur du royaume de Majorque, qu'il désavoue la suzeraineté du Saint-Siège : on ne sait encore s'il parle comme roi de Sardaigne, comme comte de Barcelone et Tarragone, ou comme successeur de Pierre II. En 1366, nouveau désaveu, plus éclatant et plus clair : par la voix de son roi, de ses prélats, de ses barons et de ses communes, l'Angleterre déclare que Jean Sans Terre, en acceptant la suzeraineté pontificale, a excédé ses pouvoirs : car son peuple n'a pas donné son assentiment et consentement... Édouard III réussissait où avait échoué Édouard Ier (1278) : le Parlement de 1374 confirmait la décision de 1366 ; et divers polémistes s'appliquaient à en faire voir le bien-fondé.

Mais le pape n'est pas seulement le *suzerain suprême* de certains princes ; il est encore le *seigneur direct*, pareillement beaucoup d'archevêques et d'évêques sont aussi les seigneurs directs d'innombrables principautés où ils exercent les droits régaliens. Or, de ce côté aussi, on constate un recul de l'autorité politique de l'Église.

Le duché pontifical semble dévoré par une endémique anarchie : il n'est, pour s'en rendre compte, que de lire le rapport adressé à Clément V, en 1306, par les deux légats qu'il y avait envoyés l'année précédente : l'évêque de Mende, Guillaume Durant le Jeune et Pelfort de Rabastens, abbé de Lombez. Encore que leur ingéniosité ne recule pas devant le mariage obligatoire pour ramener la paix entre villes qui se haïssent — comme l'attestent les 80 unions

qu'ils décrétèrent (18 févr. 1306) entre jeunes gens et jeunes filles de Camerino, de San Severino, de Fabriano et de Matelica, — ils échouèrent presque partout à faire refleurir la paix et respecter le pape. A Pérouse ni à Foligno ils n'osent ouvrir la bouche, crainte de se faire massacrer. A Anagni, ils soulèvent contre eux les Gaëtani. Les Marches leur opposent une ligue de 52 communes, coalisées contre une bulle de Benoît XI et qui font valoir certains statuts dont elles font honneur à Boniface VIII. Lorsqu'ils s'enhardissent jusqu'à imposer à Fermo une amende de 50 000 marcs d'argent, jusqu'à lancer sur la ville et son territoire l'excommunication et l'interdit, la ville interjette appel et lance à leurs trousses une centaine de cavaliers... Clément V, à son avènement, était résolu à habiter Rome aussi bien que ses prédécesseurs. Qui sait si ce rapport de ses légats n'a pas contribué à lui faire changer d'avis?

Rome pleure le pape depuis qu'elle l'a perdu : mais le duel des deux partis qui s'y affrontent — patriciat appuyé sur les « Sénateurs », menu peuple fort de son « Capitaine » — n'y ramène guère la paix dont le Saint-Siège si difficilement se passe ! Rome, du reste, comme hier Anagni, est exposée aux coups de force des barons voisins. Et de combien de seigneuries épiscopales ne faut-il pas en dire autant ! Les ducs de Lorraine travaillent sourdement, ils réussissent à enlever un jour Sarrebourg à l'évêque de Metz, et la baronnie de Fénestrange à l'abbesse de Remiremont. Quels assauts Béraud de Mercœur, la maison de Peyre, les seigneurs du Gévaudan, n'ont-ils pas donnés à l'église de Mende? L'évêque et le chapitre, pour s'en délivrer, concluent un pariage avec le roi (1307). Le

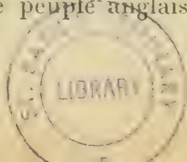
27 août 1338, devant la porte de son évêché, l'évêque de Vérone Bart della Scala est assassiné par son cousin Mastino : celui-ci aspirait à transformer la ville épiscopale en une seigneurie qu'il eût régentée. Mais les plus dangereux ennemis des évêques, le plus souvent, ce sont les patriciats urbains : on peut croire que le quatorzième siècle a vu la transformation d'un grand nombre de principautés épiscopales en républiques bourgeoises. Tantôt les bourgeois assassinent l'évêque : à Magdebourg, en 1325, après l'avoir incarcéré, enchaîné, affamé, ils le font assommer par 14 brigands masqués et dansants. Tantôt, et c'est le cas le plus général, ils le contraignent à des capitulations juridiques. Les Marmels tiennent bon à Coire. Mais à Liège, Adolphe de la Marck [1313-1344] est méthodiquement combattu et efficacement ligoté : sa défaite définitive le rend fou. A Metz, l'évêque ne nomme aucun magistrat, ne reçoit aucun appel, ne crée ni ne lève aucune taxe, ne frappe aucune monnaie ; il perd jusqu'au droit de faire en sa « bonne ville » une entrée solennelle. Avant de le recevoir, à Verdun, on lui fait prêter serment, « vues les saintes évangiles, notre main sur notre pictz » d'observer les libertés, franchises et coutumes... de la cité, d'abord à la porte Saint-Victor, ensuite à la collégiale Sainte-Croix : après quoi, il est admis... pieds nus, — comme un condamné [14 déc. 1404].

Mais voici plus grave. Ce n'est pas seulement le prestige politique des évêques et des papes, ce n'est pas seulement l'autorité politique de l'Église qui décline : c'est encore l'autorité morale et religieuse de l'Évangile. Papes et évêques peuvent multiplier leurs arbitrages, — il importerait, d'ailleurs, d'en faire une

étude systématique — : les milliers de guerres locales qui partout sévissent — je rappelle la coalition à laquelle Metz fut en butte (1324-26), — les tenaces efforts des Teutoniques et du Brandebourg pour couper la Pologne de la mer, l'étranglement du royaume de Majorque par l'Aragon, la guerre de Cent Ans, enfin, qui s'allume : que de preuves que l'esprit de Saint Louis cesse de souffler à travers le monde, et que s'est déchaîné l'esprit de conquête. De quoi tristement s'émeut le poète du *Roman de Baudouin de Sebourc;* et il demande vengeance à Jésus.

Si (ceux) par cui les guerre esmœvent bien souvent
En estoient (occis) et mis à finement (jugement)
Ce seroit à bon droit selonc mon jugement !
Nennil ! Ains le compèrent très tout premièrement
(Ceux) qui coulpe n'i ont ; s'en mœrent a tourment !
Et quand ce vient enfin paix...
Li mort sont obliet ; on n'en donne noient !
Mais je croy que Jhésus le roy omnipotent
En demandera conte au jour du finement
A chellui qui a tort la guerre a autrui prent.

A l'intérieur des groupes nationaux, les progrès du despotisme suivent une marche parallèle, bien que plus lente. La déposition solennelle du roi Édouard II d'Angleterre par les représentants qualifiés de son peuple le 20 janvier 1327, l'agitation qui, à deux reprises (1314-18 ; 1356-59) ébranle la France, les assemblées des états qui se réunissent un peu partout. les serments d'obéissance conditionnelle qu'échangent toujours les rois (ou leurs officiers) et les peuples : bien des faits attestent la vitalité de la tradition sociale chrétienne. Si le peuple anglais rejette la suzeraineté



papale en 1366, c'est que ce n'est pas lui qui l'a acceptée en 1213. Si la Corse anarchique accepte les ordres de Gênes, c'est que le Parlement général de ses délégués en a aussi décidé en 1347. Et si l'Aragon organise, vers 1355, sur le modèle de ses Cortès, un grand Parlement sarde, c'est sans doute afin d'obtenir par là, effectivement sinon formellement, une ratification populaire de sa conquête. — Mais les ripostes mêmes de la tradition contractuelle attestent, si on les étudie de près, les attaques qui l'ébranlent. L'impôt proprement dit prend naissance, à peu près partout, au cours du quatorzième siècle, et la pratique s'affermit de la falsification des monnaies et du vol des décimes. L'*assujétissement* des *autonomies* féodales : voilà le grand œuvre auquel s'acharnent les princes de l'Occident. La brutalité du despotisme royal sous Philippe le Bel est avérée : elle a d'ailleurs coûté la Flandre à la France. Édouard III et Charles V, deux très grands princes, usent de tout autres méthodes : mais c'est à se débarrasser de tout gênant contrôle qu'ils visent. S'il n'ose supprimer le *Justiza*, Pierre IV réussit à abolir, avec le privilège d'union, l'exercice du droit de révolte. Au cours de l'été 1338, Benoît XII reçoit une lettre des évêques de Hongrie : ils lui dénoncent leur roi, parce que leur roi ne craint pas de dépouiller ses sujets, d'abolir les libertés et coutumes du royaume — bien qu'il ait juré de les respecter, — d'interdire les assemblées des états qui doivent veiller à ses intérêts. Pierre le Cruel en Castille et Pierre IV en Aragon, Rodolphe IV d'Autriche et Christophe II en Danemark, les seigneurs italiens se soucient-ils beaucoup de faire régner la justice dans leurs États?

Mais l'ordre chrétien n'est pas moins troublé dans

le domaine économique que dans le domaine politique. L'essor de la richesse qui a marqué la fin du treizième siècle continue de se produire, poussant les âmes à faire de la recherche de l'or la fin suprême de la vie. Les industries se développent et se spécialisent ; le commerce cesse d'être seulement intermunicipal. Les patriciats bourgeois occupent une place chaque jour grandissante ; leur cupidité les conduit à accaparer le marché ; leur puissance les rapproche des royautés besogneuses : ils rêvent de diriger à leur profit les affaires publiques. Pour accroître rapidement leurs richesses et plus largement en jouir, ils oublient souvent quels devoirs la justice impose : celui de Paris invente un jour *l'impôt progressif sur la pauvreté*, frappant de 10 pour 100 les revenus de 10 livres, de 2,20 pour 100 les revenus de 1 000 livres et couvrant d'une exemption totale les revenus supérieurs à 5 000 livres (1er mars 1356)... Le *chef-d'œuvre* devient un moyen de limiter le nombre des maîtres et de fortifier leur monopole. A l'oligarchie des bourgeois s'oppose donc le prolétariat des compagnons : en France et en Angleterre, mais surtout en Flandre et en Italie, à Gand, à Bruges, à Florence. Des conflits surgissent, provoqués par des questions de salaires, d'horaires, d'organisation du travail ; les intérêts contraires sont aux prises ; et la justice ni la charité ne parviennent trop souvent à faire entendre leur voix.

La littérature politique apporte un témoignage analogue.

Qu'on lise Gilles de Rome, l'archevêque de Bourges ou Jacques Capocci († 1308), l'archevêque de Naples, Augustin d'Ancône († 1328) le favori de Robert de Sicile ou Alvaro Pelayo († 1354), le pénitencier de

Jean XXII, toujours sans doute reparaît la même doctrine fondamentale : l'unité de Dieu, qui se reflète dans l'unité de la création, exige encore, avec l'unité de l'humanité, l'unité de l'autorité qui dirige cette humanité ; cette autorité ne peut être que celle de l'Église, non point celle de l'Etat, celle du Pape, non point celle de l'empereur, parce que *seule l'autorité du Pape dérive immédiatement de Dieu, source unique du droit.* Il n'y a de propriété ou de souveraineté légitime, d'un mot il n'y a de droit que par acte de l'Église constituant cette souveraineté ou cette propriété ou ce droit : *omnia temporalia sunt sub dominio Ecclesiae collacata, si non de facto..., de iure tamen; et ex debito temporalia summo pontifici sunt subiecta; a quo iure et a quo debito nullatenus possunt absolvi.* Le pape seul est véritable empereur, les évêques véritables rois ; les rois censiers ne sont que des lieutenants ; la donation de Constantin n'était qu'une restitution ; le pape peut à lui seul nommer l'empereur — lequel n'est, lui aussi, qu'un lieutenant, — comme il peut choisir des princes électeurs auxquels il déléguera son pouvoir, ainsi que fit Grégoire V sous Otton III. Saint Grégoire X avait menacé les princes allemands, s'ils s'obstinaient à ne pas agir, de nommer seul un roi des Romains. Boniface VIII a déclaré que le droit de certains électeurs leur vient du Saint-Siège (juillet 1303) ; le 17 mai 1300 il a revendiqué le pouvoir de révoquer *ad ius et proprietatem Ecclesiae* une partie quelconque des droits et des terres du Saint-Empire ; il exige d'Albert d'Autriche, Clément V exige de Henri de Luxembourg (26 juillet 1309) un vrai serment de fidélité et d'hommage. Enfin les deux décrétales *Romani Principes* et *Pastoralis Cura*, interprétant

ces serments, définissent que l'Empereur est un vassal véritable du souverain pontife, comme l'Église est véritablement supérieure à l'Empire (1313-1314) : en cas de vacance impériale, le pape gouverne donc l'Empire — Jean XXII le déclare — en qualité d'administrateur.

Mais voici que se lèvent Dante, Jean de Jandun et Marsile Mainardino de Padoue, Guillaume d'Ockam et Léopold de Babenberg, pour réfuter la doctrine pontificale. L'autorité unique que l'humanité requiert, ce n'est pas le Saint-Siège, c'est le Saint-Empire Romain ; car *c'est de Dieu directement que procède le pouvoir de l'Empereur*. Encore que les Allemands le détiennent — passagèrement, — et quoi que, sottement, prétendent les Français —, c'est *le peuple romain* qui le possède justement ; et dans son droit divin le pape n'a rien à voir. Car c'est un jugement de Dieu, manifesté par une suite extraordinaire de victoires, qui lui a conféré, avant même la naissance du Christ, la domination du monde. Qui ne sait, d'autre part, que le peuple romain continue le peuple troyen ; et que le pieux Énée, parce qu'il a épousé tour à tour l'asiatique Creüse, Didon l'Africaine et Lavinie, fille de l'Europe, a reçu par là, de Dieu même, des droits incontestables à la possession de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie? La donation de Constantin est nulle et non avenue, parce que Rome ne peut validement aliéner une dignité qui lui vient de Dieu. Lieutenant de Dieu au temporel, comme le pape est son vicaire au spirituel, l'Empereur peut légitimement citer, condamner, déposer les rois : licite est donc la déposition prononcée par Henri VII le 26 avril 1313 contre ce Robert de Sicile (Naples) qui aspirait ouvertement à

dominer l'Italie et à en expulser l'Empire (*de monarchia*, 1313). — Dès 1303, déjà, Boniface VIII avait rudement admonesté les Français qui ne voulaient pas reconnaître la suprématie impériale.

Jean de Jandun et Marsile de Padoue, deux maîtres de la faculté des Arts de l'Université de Paris, ont lié partie avec Louis de Bavière, à la fin de 1323 ou bien au début de 1324, en des circonstances mal éclaircies. Ce qui est très clair, par contre, c'est la doctrine qu'ils exposent en leur *Défenseur de la Paix* (juin 1324). Le défenseur de la paix, c'est l'Empereur. Et c'est le pape qui la combat, qui la détruit dans le monde par ses envahissements, ses mensonges, ses violences. La pensée des deux professeurs de Paris s'appuie sur celle de Dante, et elle la prolonge. Le peuple romain a reçu directement de Dieu, avec la dignité impériale, l'autorité suprême sur terre ; il a légitimement transmis l'une et l'autre à l'Empereur par cette *lex regia* que les juristes connaissent bien [*Digeste*, I, 1, 4 ; *Instit.* I, 2, 6.] ; l'Empereur est donc armé d'une autorité absolue, et l'on voit mal de quel droit le pape prétendrait le diriger, à plus forte raison le déposer ou l'élire ! C'est le pape qui est subordonné à l'Empereur, et l'Église qui devient un membre de l'Empire, analogue au corps des Chevaliers, au corps des Juges, des Cultivateurs, des Marchands ou des Banquiers. Voilà la vérité que les papes ont cachée sous le boisseau, que les deux maîtres proclament et que, pour la restauration de la paix mondiale, Louis de Bavière a charge de faire prévaloir par le fer. Il saura briser le pape, « grand dragon, vieux serpent, digne d'être appelé diable, ou Satan !... (Car), je vous le crie comme un héraut de la vérité : ces évêques de Rome cher-

chent à vous réduire en esclavage. » [II, 24, 26].

Et d'autres livres apparaissent où se reflète l'éclipse grandissante de la doctrine sociale traditionnelle. Guillaume d'Ockam, Léopold de Babenberg, l'anonyme auteur du *Songe du Verger* ne s'attachent pas seulement, à la suite de Dante, de Jean et de Marsile à renverser l'autorité temporelle de l'Église en soutenant *l'immédiate* institution et dépendance des princes par Dieu et par rapport à lui. On voit chez eux l'idéal unitaire sombrer à son tour, auquel, dans les deux camps, on tenait si fort jusque-là : à Rense (1338) et à Metz (1356), Louis de Bavière et Charles de Luxembourg dénaturent l'idée d'empire en le nationalisant, puisqu'ils le germanisent. Dès 1313-1314, les légistes des Angevins et de la France leur avaient frayé la voie : ils avaient soutenu que certaines nations étaient indépendantes de l'autorité impériale. — Voici enfin qu'à travers la théorie du tyrannicide certains combattent la doctrine du contrat social et tendent la main aux théoriciens absolutistes de l'immédiateté de l'État. Cependant Guillaume d'Ockam renverse la théorie thomiste du droit naturel, et prétend le fonder, non point du tout sur la justice déduite par le Verbe de Dieu de la Raison immanente en lui, mais sur un décret arbitraire de son insondable Volonté... (1)

(1) Faits attestant le recul de l'action sociale du Christianisme. *a*) La croisade cesse d'être une guerre *offensive* tendant à délivrer le tombeau de Jésus, sa patrie et les vieux peuples chrétiens asservis par l'Islam, pour n'être plus qu'une guerre *défensive* arrêtant celui-ci sur le Danube. Pierre de Lusignan, roi de Chypre, (1339-69) et son chancelier Philippe de Mézières (1326-1405), ont toujours échoué, comme Foulque de Villaret en 1308-1310 [il ne réussit pas à déboucher de Rhodes qu'il a

C'est donc d'une profonde crise sociale que souffre la Chrétienté. Les rois refusent au pape, non seulement le titre *juridique* qui lui permettrait de défendre la justice et la paix, mais encore le droit *religieux* de connaître des péchés dont la matière serait politique

prise] et Helion de Villeneuve en 1331-33. La puissance d'Étienne Douchan en Serbie s'est épanouie vers 1331-55, à l'heure où s'organisaient la Valachie (avec R. Negrou, les Bessarab et Mirtschea) et la Moldavie (avec Bogdan)... Grâce à Mohamed V de Grenade (1362-1391), l'Islam conserve Grenade en Europe, à l'heure où l'Évangile perd l'Arménie en Asie. Les fêtes de Grenade 1375 et les alliances traditionnelles de la Castille avec Marrakech témoignent du déclin de l'esprit de croisade même en Espagne. — Les Chevaliers Teutoniques, qui se réorganisent à Marienbourg 1309, visent à germaniser les pays baltiques (Esthonie 1346, Courlande 1405) autant qu'à les christianiser.

b) Recul de l'autorité politique de l'Église. Voir les excommunications lancées pour raisons politiques, — les rapports de la curie avec les États qui ne sont pas censiers, — avec les États censiers, — avec ses États italiens. Cf. HALLER, ROCQUAIN, LOSERTH, CAPES, THEINER, DE BOUARD, EITEL, SORANZO, CAPASSO, RODOCANACHI.

c) Recul de l'autorité religieuse de l'Évangile. Il y aurait lieu d'étudier les arbitrages pontificaux et épiscopaux (Cf. DÉPREZ), et l'évolution de la guerre privée (cf. édits aragonais de 1348, français de 1367), — et l'effort des princes pour supprimer les assemblées des états et les franchises coutumières, organiser impôt et armée. — La crise économique est moins inconnue que la crise politique : cf. LEVASSEUR, MARTIN S. LÉON, EBERSTADT, PIRENNE, PETIT-DUTAILLIS, DOREN, DAVIDSOHN, RENARD, YVER, MAUGIS dans la *R. H.*, mars 1924, 203.

d) Recul de l'idée chrétienne sociale : le mouvement des idées. Voir BAUDRILLART, SCHOLZ, GRAUERT, KNOTTE, JORDAN, VON GIERKE, RIEZLER, LIZERAND dans *Nouv. Rev. hist. droit fr. et étr.*, 1913 ; Noël VALOIS, SCHOLZ et EMERTON sur Marsile, né vers 1280, mort vers 1342, arrivé à Paris vers 1311 et recteur dès 1312 (cf. Bulle du 23 octobre 1327 qui condamne ses idées). Jean de Jandun né peut-être vers 1260 mourut en 1328. Le *Defensor Paris* fut terminé le 24 juin 1324. Muldes publie dans l'*Archivum* de Quaracchi (1923-24) la liste de 18 écrits polémiques d'Ockam, (1330-1347), et le texte intégral du *Tract. de imperatorum et pontificum potestate;* il montre

et sociale. Ils affirment implicitement, ou que l'Évangile n'a pas de portée sociale, ou que l'Église n'est pas tenue de défendre *toujours* l'Évangile. La crise actuelle ne tient donc pas toute à la formation des États nationaux et à leur effort pour *reconquérir les fonctions* dont l'Empire romain s'était déchargé sur l'Église lors de l'anarchie seigneuriale ; — elle ne tient pas seulement à leur volonté de *faire reconnaître* par Rome les droits auxquels ils prétendent justement sur les personnes et sur les biens ecclésiastiques ; — elle naît encore de la *révolte des princes contre l'Evangile*, de l'opposition de leur volonté à la volonté de Dieu. Que la *coutume* disparaisse qui des évêques a fait des juges ou des comtes : le Christianisme n'en pâtit point, encore que les prélats en gémissent. Que les évêques s'avouent sujets du roi : si cette sujétion politique ne vise point à supprimer leur subordination au pape, l'Église n'a point à s'en offusquer. Mais que le petit-fils de saint Louis couvre de calomnies infâmes un ordre innocent à seule fin de remplir les caisses vides de son trésor, que le despotisme et la guerre sévissent sans fin ni mesure : la Chrétienté en souffre, car elle voit bafouer par là le Dieu de justice et d'amour (1).

qu'à la veille de sa mort Ockam ne songeait nullement à se rapprocher de la curie.

Sur les *de tyranno* de Bartolo et de Col. Salutati, voir Janet-Picot et A. von Martin, 1913 ; sur Giov. da Lignagno, Ermini, et sur Jean Faure d'Angoulême, l'étude de Paul Fournier, *Hist. lit.*, 35.

La *fausse* bulle *Ne praetereat* reflète les théories angevines : l'Empire doit être refoulé en Allemagne, détruit en Italie.

(1) Sur cette distinction radicale que l'on croit apercevoir entre la *reconstitution légitime* de la notion d'autorité publique et des pouvoirs de l'État dont l'*Église* doit s'accommoder [à

II

L'ébranlement du Christianisme social décèle une crise de la foi.

En général, sans doute, la piété du quatorzième siècle présente la même physionomie que celle du treizième. Les chrétiens d'aujourd'hui n'ont pas perdu la connaissance ni l'amour de Dieu. Le jubilé de 1350 attire autant de pèlerins que le jubilé de 1300. La Bible, souvent traduite, est communément répandue. Les Vies des Pères, la *Cité de Dieu*, les écrits de saint Bernard, les livres de saint Grégoire le Grand, les *Méditations* surtout du pseudo-Bonaventure, souvent aussi traduites en langue vulgaire, réchauffent les cœurs ; parfois même, poussés par leur zèle — tel, Jean de Journi ; tels, surtout Guillaume Digulleville et Ludolphe le Chartreux — les croyants viennent au secours des saints d'autrefois. Les prédicateurs travaillent à expliquer la doctrine et promouvoir la piété : Jean de Vignay et Jean de Sy, Venturino de

Vincennes, ni Roger ni Bertrand ne protestaient au nom du droit *exclusif* de l'Église ; ils revendiquaient seulement pour les prélats l'*aptitude* à exercer l'autorité séculière] et les *abus criminels* que les états nationaux ont faits de leur puissance et que l'*Évangile* condamne, voir les t. V et VI, passim, notamment t. VI, p. 15 note, 214-230 et 409-420 et t. V, p. 31, 340.

C'est lors de cette crise, plus précisément à la *fin du règne de Charles V*, que se répand l'usage de donner à la royauté française, *par manière de privilège*, le titre de *monarchie très chrétienne*, à Charles IV le titre de *roi des prêtres* et que les légistes prouvent le caractère *divin* du roi par le pouvoir *miraculeux* qu'il a de guérir les écrouelles. Noël Valois, dans la *France chrétienne*, 1896, p. 323 ; Bloch, *Rois thaumaturges*, 1923.

Bergame et Jacques Passavanti, Tauler et Suso et leurs confrères Dominicains. Un peu partout, l'Église se sert des représentations dramatiques afin d'instruire les ignorants : sous ses auspices renaissent les *mystères* et se multiplient les *miracles de Notre-Dame*, dont les scènes, très souvent, ne sont que des centons d'Écriture Sainte. C'est le temps de l'instruction chrétienne, obligatoire et amusante.

L'œuvre catéchétique attire l'attention du clergé. La doctrine est exposée selon la méthode septenaire. En 1322, le cardinal-légat Guillaume de Sabine décrète, avec l'approbation du concile de Valladolid, que les recteurs des paroisses devront lire aux fidèles à Noël et à Pâques, à la Pentecôte et à l'Assomption, les douze articles de foi et les dix commandements de Dieu, une liste explicative des sacrements de l'Église et des vertus qu'il faut pratiquer. L'archevêque de Drontjheim Eilaf n'a pas d'autre souci : au concile provincial de Bergen, il invite ses prêtres à enseigner soigneusement la religion à ses ouailles ; il veut qu'ils insistent sur le *Credo*, le *Pater*, l'*Ave Maria* et la messe, les sept sacrements et les sept péchés capitaux (1327). Le concile de Lavaur compose un *Abrégé* que l'on suit en Languedoc et en Gascogne. Gui de Montrocher rédige un *Manuel* élémentaire en vue de faciliter aux curés leur tâche.

L'assistance à la messe, le jeûne, la confession, la communion, la prière apparaissent de plus en plus comme les armes dont l'Église munit les fidèles pour combattre l'indifférence et le vice. Les conciles en prêchent l'emploi avec insistance, en même temps qu'ils en règlent l'usage avec précision. Jean Milicz recommande en Bohême la communion fréquente. La

pénitence publique disparaît en beaucoup d'endroits, tandis que le recours aux indulgences se généralise, par où les pauvres pêcheurs participent aux trésors de sainteté de Jésus et voient s'atténuer les châtiments satisfactoires qu'ils doivent : Clément VI décrète que les pardons du jubilé seront octroyés désormais deux fois par siècle.

Cependant, le prestige de la Vierge et des Saints continue de croître. Ce qui caractérise le Bréviaire de la curie romaine que Benoît XII impose, c'est la décadence de l'office temporel et la solennisation croissante des fêtes des saints. Clément VI et Grégoire XI y agrandissent la place de Marie. La coutume de réciter l'*Ave Maria* au couvre-feu se répand vite, quand Jean XXII y astreint la chrétienté : la Vierge apparaît de plus en plus comme l'avocate qui plaide pour l'homme contre Satan au tribunal du Christ. Les conquêtes de la fête de l'Immaculée Conception symbolisent le rayonnement persistant de sa gloire. Et les quatre abrégés des *Vies des Saints* que compilent, en l'espace d'un demi-siècle, Bernard Gui et Gui de Châtres, Pierre Calo et Pierre des Noëls, attestent le crédit toujours vivant des confesseurs, des ascètes et des martyrs.

Mais c'est l'histoire de la piété envers le Christ qui trahit le plus clairement la persistante vitalité de la foi. Deux livres apparaissent, vers 1324 et vers 1350, œuvres d'un même auteur, dominicain puis chartreux — je veux dire Ludolph de Strasbourg († 1378) ; — et leur succès extraordinaire clame, avec la curiosité frémissante des fidèles, leur ingénieuse piété : dans le *Speculum Humanae Salvationis* et dans la *Vita Christi*, ils cherchent à voir ce que fut la vie

du Sauveur pour mieux réussir ensuite à la revivre. Ubertin de Casal aimait à se figurer qu'il était chaque jour l'hôte de Jésus et de Marie et qu'il passait la nuit avec eux. « Il mangeait le lundi à la table de Zacharie en compagnie de la Vierge-Mère... Le lendemain il était le convive du petit Enfant qui donnait audience aux rois mages... Le vendredi... il buvait l'eau coulant de la plaie faite au Cœur de Jésus en croix. »

Cette piété, d'ailleurs, revêt des formes presque entièrement nouvelles. Comme si les âmes voulaient réagir contre la pesée dialectique du siècle précédent qui semblait parfois ramener la religion à une métaphysique abstraite, on les voit se prendre aujourd'hui aux souvenirs historiques, aux aspects concrets, aux drames douloureux de la foi. La méditation de l'Infini les attire moins que la contemplation des souffrances de Jésus. Aux yeux de beaucoup, l'homme de douleurs voile en lui le Fils de Dieu ; « le mot mystérieux, le mot qui contient le secret du christianisme, paraît changer : ce n'est plus *aimer*, mais *souffrir*. » La dévotion au Sacré-Cœur se fige d'étrange manière ; le culte du Saint-Sacrement s'organise, mais c'est le culte de la Passion qu'embrassent de préférence les fidèles. La Passion de Jésus n'est plus un dogme abstrait qui s'adresse à l'esprit ; « c'est une image émouvante qui parle au cœur ». On sent partout l'ardent désir de la connaître, de la voir, de s'y associer. Sainte Brigitte la décrit avec une précision épouvantable ; et, dans son cloître, au milieu des tortures qu'il s'inflige, Suso la mime. La couronne d'épines s'enfonce dans la tête du Crucifié, désormais souillée de sang. Les Instruments de la Passion prennent place sur les vitraux des cha-

pelles ou les portes des églises... Cependant les confréries de la Passion, ou des Cinq Plaies, ou du Précieux Sang, se multiplient ; les pèlerinages de Terre Sainte sont plus vivaces que jamais (les Franciscains s'installant au Cénacle, au Saint-Sépulcre, à Bethléem, à Nazareth, 1333-42) ; et l'exercice du Chemin de la Croix prend naissance.

Nul doute que les malheurs des guerres — surtout en France, où sévissait la guerre de Cent Ans, — n'aient contribué à donner aux âmes une sensibilité plus frémissante que celle de leurs pères. Nul doute, non plus, que la piété franciscaine n'y ait concouru aussi. Saint François ressentait une dévotion singulière à l'endroit du mystère de la Croix : je n'en veux d'autre preuve que ses stigmates. Surtout il a donné aux chrétiens le sentiment très vivant de *l'humanité de Jésus :* si l'Église avait nettement affirmé celle-ci en condamnant le monophysisme, la piété de ses enfants n'aimait pas à s'y arrêter. Nous savons la date tardive des représentations de la crucifixion, et l'émoi qu'elles ont provoqué d'abord. Et comment oublier le peu de place que tient, dans les *Confessions* même de saint Augustin, l'homme Jésus? Le Noël de Greccio marque une date dans l'histoire de la sensibilité chrétienne. Voici qu'apparaissent au quatorzième siècle les premières madones allaitant l'Enfant Divin. Le Franciscanisme réagit contre une conception trop métaphysique de la piété envers le Verbe ; par là même, il rend cette piété plus accessible aux humbles — à qui le seul culte des Saints semblait jusque-là s'offrir. — Il n'est pas jusqu'à la théologie franciscaine, telle que la formulent Dun Scot et ses disciples, qui ne trahisse un admirable effort pour rectifier et

sauver l'esprit, sinon la lettre, du Nestorianisme... Au quatorzième siècle, la foi chrétienne semble découvrir, sous le Fils de Dieu, le Fils de l'Homme (1).

(1) A. Sources de la foi. *a* Sermons de Jordan † 1311, Domenico Cavalca di Vico Pisano † 1342 et Jac. Passavanti † 1357, deux dominicains [cf. *Specchio dei peccati*, *Specchio della vera Penitenza*], Simon DE CASCIA, VENTURINO, Richard ROLLE, SUSO et TAULER.

b. Théâtre : le jeu de la Passion, le jeu de Noël de Saint-Gall, les Vierges sages et les Vierges folles d'Eisenach 1322, les Miracles de saint Nicolas, le jeu de sainte Dorothée, les *Devozioni* du jeudi et du vendredi saints.

c. Livres : abrégés des vies des saints de B. Gui 1328 (?), Gui de Châtres, Calo 1345? P. des Noëls 1368 ; les écrits du cistercien Guil. DE DIGULLEVILLE † 1360, *Pèlerinage de la vie humaine*, 1332, *de l'Ame*, 1355, *de Jésus-Christ*, 1358 ; la traduction catalane de la Bible par Sa Bruguera 1307?, les Évangiles et les Épîtres du dimanche de Jean de Vignai, 1326...

d. Catéchisme : le *Manipulus Curatorum* de GUI DE MONTROCHER, l'*Abrégé de Lavaur*, 1368, Mansi 26.524.

e. Sacrements et culte : messe les dimanches et fêtes [le chômage obligatoire est attaqué, Florence 1346, Prague, 1356] ; confession, communion, bonnes œuvres, indulgences, jubilés : bulle *Unigenitus*, 1343, conciles Drontjheim 1334, Salamanque, 1335, Aquilée, 1339... Voir HEFELE-LECLERCQ, VILLIEN, HAUCK, MASSERON. PAULUS : *Gesch. des Ablasses im M. A.* 1922-23.

B. Formes de la piété. *a*. La Vierge et les Saints. Voir décrets de Clément VI et Grégoire XI établissant certaines prières, de Jean XXII prescrivant trois *Ave* au couvre-feu, octobre 1318, le *Processus Satanae contra Virginem coram Jesu*, 1320, le culte de la Vierge de Miséricorde, les progrès de l'Immaculée Conception que la curie boude toujours qu'attaque la légende des trois mariages de sainte Anne. — Prestige de sainte Anne, saint Christophe, sainte Barbe, saint Roch... Du quatorzième siècle datent peut-être les légendes carméliennes qui clament l'antiquité fabuleuse des Carmes et la valeur de leur scapulaire : cf. *Epître de Cyrille* et le *de institutione primorum monachorum*, de Riboti, 1370. Cf. KING, *The way of S. James*, 1920. — *b*. Jésus. La prière *Anima Xi* vient peut-être de Jean XXII. Le concile de Lavaur prescrit de réciter chaque matin 5 *Pater* en l'honneur des 5 Plaies du Sauveur : cf. les hymnes recueillies par Daniel, Mone, Dreves, les *Révélations* de sainte Brigitte, *l'Exercitatio super vit. et passion. Salv.* de Tauler et le *Speculum humanae*

La piété de deux femmes, de deux saintes, signifie avec magnificence cette évolution. Tout oppose Brigitte de Suède à Catherine de Sienne, la blonde fille du Nord poussée sur une vieille souche royale, qui garde jusqu'au bout l'orgueil de sa race, à l'humble et brune enfant du teinturier Benincasa. Brigitte noue son cilice avec des cordons à glands d'or ; et, lorsqu'elle choisit de nouvelles armes, à la mort de son mari, elle écartelle avec la croix, la couronne d'épines et les cinq plaies du Rédempteur, le lion d'or des Folkungs. Par son père, furieux de ses idées religieuses, Catherine se voit retirer sa chambrette : elle se réfugie à la cuisine, et c'est près du fourneau qu'elle a ses extases. Elle demande au Seigneur de la laisser dans sa retraite, à soigner ses lépreux, à respirer l'air pur de ses collines, à vivre de l'Eucharistie. La beauté de Rome et de l'Italie, la grandeur de leur histoire, restent, pour Brigitte, lettre close ; mais elle ne craint pas de faire le prophète. Un jour, elle reparaît à la cour du roi Magnus et de Blanche de Dampierre ; elle a laissé ses robes somptueuses et vètu la robe de bure ; elle maudit leur aveuglement et leur prédit que voici venir le jour de la colère de Dieu. Elle assiège Clément VI et Grégoire XI de lettres

Salvationis livre à images, visant les illettrés, qui a une diffusion extraordinaire. Cf. le culte du Saint-Suaire à Cadouin, du Saint-Sang à Bruges, Fécamp, Prémontré, Troyes ; du Saint-Sépulcre à Jérusalem [cf. écrits de Mandeville, Frescobaldi, Gucci...] ; du Sacré-Cœur [Ubertin] : du Corpus Dni [rétabli, 1316 ; processions du Saint-Sacrement attestées en 1338 ; ostensoirs avec hostie visible à la place du cœur, ménagés en des crucifix] ; du saint nom de Jésus, en Angleterre. La piété de Ludolf reflète celle du treizième siècle plus, peut-être, que celle du quatorzième ; il voit dans l'humanité de Jésus une simple figuration de sa divinité [Etchegoyen, 174].

menaçantes au nom du Fils du Dieu qui l'envoie.

Il est un point, pourtant, où s'accordent la fière féodale et l'exquise enfant d'Italie. Parlez-leur du Seigneur Jésus! Les plus vieux souvenirs de Brigitte lui rappellent un sermon sur la Passion, et lui font voir son père, le soir, martelant, à la lueur des torches, un crucifix d'argent. De bonne heure le drame du Calvaire l'obsède ; une médisance lui a-t-elle échappé, tandis qu'elle est encore grande maîtresse de la cour ; en souvenir du breuvage amer que but le Sauveur en croix, elle broie tout le jour, de ses jolies lèvres, des tiges de gentiane. « J'aime tellement ton âme, lui dit le Christ, que je préférerais être encore crucifié, si c'était possible, plutôt que de m'en priver. » — « Oh! mon Dieu très doux, répond-elle, quand tu daignes visiter mon cœur, je ne puis empêcher mes bras d'embrasser ma poitrine, tant la charité qui l'inonde a une divine douceur. » Elle voit la Vierge lui apparaître ; elle entend de sa bouche le récit de la Crucifixion ; quand elle revient à elle, elle aperçoit Jésus couronné d'épines, les yeux, les oreilles, la bouche ruisselant de sang. La méditation de ces horreurs, c'est l'aliment de son âme : pour que son corps participe au martyre, chaque vendredi, après avoir jeûné au pain et à l'eau, elle brûle sa chair à la cire chaude.

Et voici une lettre de l'humble Catherine à frère Raymond, son confesseur : « Au nom de Jésus-Christ crucifié et de la douce Marie! Mon bien-aimé Père, et très cher fils dans le Christ Jésus, moi, Catherine, la servante et l'esclave des serviteurs de Jésus-Christ, je vous écris dans le précieux sang du Fils de Dieu, pour me recommander à vous, avec le désir de vous voir embrasé, anéanti dans ce très doux sang, qui est en-

flammé du feu de la plus ardente charité. Oui, c'est le désir de mon âme de vous voir dans ce sang... (Le condamné) que je suis allée visiter en reçut tant de force... qu'il se confessa... Il me fit promettre, pour l'amour de Dieu, que, quand viendrait le jour de la justice, je serais avec lui. Ce que j'ai promis, je l'ai fait. Le matin, avant le premier coup de cloche, j'allai le trouver... Je le menai entendre la messe, et il reçut la sainte communion, dont il s'était toujours éloigné. Sa volonté était unie et soumise à la volonté de Dieu. Il lui restait seulement la crainte d'être faible au moment suprême : mais l'infinie bonté de Dieu le trompa. Il disait : Reste avec moi, ne m'abandonne pas et je serai toujours bien, je mourrai content ! Et il appuyait sa tête sur ma poitrine. Alors je sentis une joie et un parfum de son sang, qui était comme mêlé au mien, que je désire répandre pour le doux Époux Jésus. Ce désir augmentait dans mon âme, et, quand je sentis sa crainte, je disais : Courage, mon frère, car bientôt nous serons aux noces éternelles. Tu iras, baigné dans le doux sang du Fils de Dieu, avec le doux nom de Jésus... (Puis j'allai l'attendre) au lieu de la justice, et je l'attendis en priant... Il arriva enfin, comme un agneau paisible, et, me voyant, il se mit à sourire. Il voulut que je lui fisse le signe de la Croix ; quand il l'eût reçu, je lui dis tout bas : « Mon doux frère, allez aux noces éternelles jouir de la vie qui ne finit jamais. » Il s'étendit avec une grande douceur, et je lui découvris le cou. J'étais baissée vers lui et lui rappelais le sang de l'Agneau. Sa bouche ne disait autre chose que : « Jésus, Catherine »... Et je reçus sa tête dans mes mains. — Alors, je fixai mon regard sur la Bonté divine, et je dis : « Je veux ! » Aussitôt je vis, comme

on voit la clarté du soleil, celui qui est Dieu et Homme. Il était présent, et il recevait le sang : dans ce sang était un feu de saint désir que la grâce avait caché dans son âme... Dieu recevait ce sang, son désir, son âme, qu'il plaça dans l'ouverture de son côté, dans le trésor de sa miséricorde... Comme il la regardait miséricordieusement, lorsqu'elle entrait dans son côté, toute baignée de ce sang que rendait précieux le sang du Fils de Dieu !... C'est le sang qui donne et contient la vie. Doux Jésus. Jésus Amour (1). »

(1) Brigitte, 1304-1373, fille du sénéchal d'Upland, mariée (1320) à Ulf Gudmarsson † 1344 qui lui donne huit enfants, a été formée, semble-t-il, par les Cisterciens. Ses *Révélations*, attaquées par Gerson, défendues par Torquemada, sont en général postérieures à 1346. Quelle part ont prise à la rédaction ses confesseurs Alphonse de Vadatera, Pierre Olavson, l'autre Pierre, Mathias de Linköping? Voir de Flavigny, Bellessort.

Catherine 1347-1380, tertiaire dominicaine, voit, au premier plan de ses visions, le Crucifié ruisselant de sang ; elle clame et son infinie tendresse pour l'homme et la noblesse infinie de l'humaine nature et son intime faiblesse aussi, que Dieu lui dévoile lorsqu'elle se retire en sa *cella mentale*. Cf. ses *Lettres*, édit. Tommaseo, 1860, Florence, et le *Dialogue*, trad. Hurtaud, 1913.

R. Fawtier, *Sainte Catherine de Sienne. Essai de critique des sources. Sources hagiographiques*, Paris, 1921, passe au crible les textes qui font connaître la sainte. Des quelque 400 lettres d'elle reproduites dans l'édition de Gigli, 1707-1721, nous n'avons aucun original ; de ses secrétaires, nous n'avons en original que six lettres ; tous nos textes, à part ces six, sont des copies, certainement retouchées, parfois mutilées (Gardner et Motzo). Il est probable, d'autre part, que Raymond de Capoue, lorsqu'il écrivait la vie de Catherine (1385-95), songeait à fortifier du prestige de sa sainteté, et l'ordre des Prêcheurs et l'obédience urbaniste ; que Tommaso Caffarini (1350-1434), lorsqu'il intervenait au procès de Venise où la sainteté de Catherine était enquêtée, 1412-1416, songeait à parer de son auréole le Tiers ordre dominicain, qu'Innocent VII venait d'approuver, 24 juin 1405 et dont il était l'apôtre. Qu'il ait fait disparaître les originaux des lettres, qu'il en ait retouché

Autant que la piété, les œuvres décèlent la ferveur de la charité et l'intensité de la foi. Si l'on est souvent mal renseigné sur l'histoire des fondations anciennes, encore voit-on que les nouvelles ne manquent point : à cette période remontent l'hospice Saint-Antoine à

le texte, qu'il ait supprimé les Miracula de Tommaso della Fonte : ces faits sont possibles, mais non prouvés. Rien de mieux attesté, en revanche, que la rivalité des Mineurs et des Prêcheurs : à ce moment, ils s'opposaient dans la controverse du sang versé par le Christ en croix [tombé à terre, disaient les Franciscains, 1351, Barcelone, il est séparé de la divinité ; ce que niaient les dominicains, avec Roselli.] Comme les Mineurs aiment à mettre en parallèle saint François et le Seigneur [1399, *Liber de Conformitate...* de Barthélemy de Pise], Caffarini souligne les quinze conformités de la mort de Catherine et de celle de Jésus (lég. mineure ; Suppl.) ; et il prend plaisir à opposer à saint François l'unique stigmatisé franciscain, les trois stigmatisés dominicains : Catherine, Hélène de Hongrie, Gautier de Strasbourg. [Cf. la version *dominicaine* de la légende de Notre-Dame du Manteau : sainte Brigitte : *Revel.* III, 18 et 17].

Ces faits sont vrais. Ils exigent une révision de tout le dossier. Mais, si certains traits de la figure de Catherine peuvent se modifier, je ne crois pas que sa sainteté s'évapore. On n'a pas encore remis à sa place le bijou sans prix que nous ont transmis le Strozzianus XXXI et le Riccardianus 1267 : je vise le récit, écrit dans l'été 1374 par un Florentin inconnu, et qui dessine la physionomie de la sainte alors qu'elle n'est encore qu'une bonne petite religieuse ignorée. On peut espérer que les recherches éclaireront ses rapports avec William Flete, l'ermite de S. A. de Lecceto, qu'elle a choisi sur son lit de mort pour lui confier ses disciples, et qui, *dès octobre* 1376, paraît parler en leur nom. La chronologie de la vie ne doit pas être modifiée. Cf. Jordan, *Anal. Bol.* 1922, et Mandonnet, *Année dominicaine*, 1923. La censure exercée par Caffarini sur les témoignages, si j'en juge par des cas analogues que je connais, et par le fait même que F. discute, s'inspirait sans doute de préoccupations mesquines : F. constate lui-même, p. 37, que la déposition de Dominici confirme « entièrement le récit de Raymond de Capoue quant à l'admirable dévouement de la sainte pour sa calomniatrice (la tertiaire Andrea) et l'épouvantable mortification qu'elle s'inflige ; » Dominici omet une

Rome, l'hospice Saint-Boniface à Florence, l'hospice Saints-Julien et Genès à Paris, l'hospice du Saint-Esprit à Nuremberg. Dans la troupe des donateurs, les condottieri coudoient les cardinaux, et les portefaix, les seigneurs. Pèlerins et voyageurs ; malades de toutes sortes ; aveugles et fous ; misérables de toute espèce, lépreux ou prostituées, enfants trouvés et orphelins, bénéficient de leurs libéralités. Les Chevaliers de Saint-Lazare reçoivent de Jean XXII et d'Urbain VI confirmation de leurs privilèges ; Clément VI accorde pareille faveur à l'ordre du Saint-Esprit. Les épidémies et les guerres font sentir à tous le prix de leurs bienfaits ; et les Hospitalières des Tiers Ordres, les Sœurs de la Faille, les Sœurs Noires apparaissent ou se multiplient, qui rivalisent de zèle avec eux. Saint-Roch les éclipse tous... : il s'acharne à soigner les pestiférés jusqu'à ce que le fléau l'emporte ! — Le concile de Vienne et les évèques resserrent leur contrôle sur l'administration financière de ces maisons : que de fois des administrateurs malhonnètes n'en ont-ils pas dilapidé les biens !

Le mouvement des fraternités conserve sa puissance : des âmes s'offrent à Dieu qui travaillent à muer en chrétiens authentiques les chrétiens d'étiquette. Vienne la peste de 1348-1349 qui, partie de Chine et d'Inde, faucha peut-être quarante millions de chrétiens, et détruisit par endroits — en plusieurs comtés

apparition du Christ et une transfiguration de Catherine ; de quoi il s'est excusé plus tard, sans y contredire d'ailleurs, sur une défaillance de sa mémoire. Le récit de Raymond de Capoue doit être critiqué dans le détail, comme les lettres ; mais celui-là comme celles-ci fournissent, ce semble, une base solide.

d'Angleterre notamment — l'intégralité des confréries : trente ans n'ont point passé qu'elles sont reconstituées presque toutes. Les unes sont des groupements purement religieux qu'anime une foi vivace dans la valeur de la prière, et dans l'efficacité du sacrifice de la messe. Les autres ne sont que les formes religieuses des guildes professionnelles. Mais toutes sont également fières de leurs droits et de leurs devoirs : elles doivent entretenir le luminaire d'une chapelle, ou le cierge d'une image, fournir l'aumône des pauvres ou le salaire d'un maître d'école, — réparer parfois l'arche d'un pont ! — Nul, en revanche, à Bury par exemple avant 1349, ne peut enseigner le psautier sans l'assentiment de la fraternité locale, ni même apprendre à lire à son fils !... Si nombreuses sont les charges dont s'acquitte, les franchises dont se munit parfois une confrérie, qu'elle assume en quelque manière le rôle de la municipalité : celle de Wisbeck, fort riche d'ailleurs, ne se contente pas d'entretenir l'aumônerie et l'école ; elle sait aussi curer les fossés de la ville et en réparer les murailles. La Trinité et Notre-Dame, le Saint-Sacrement, saint Pierre, saint Jean-Baptiste, tous les saints : voilà les patrons dont les guildes religieuses anglaises recherchent la protection le plus volontiers ; elles aiment à célébrer leurs fêtes par des solennités pompeuses, des processions pittoresques, de magnifiques cortèges.

A la même heure, les « charités » normandes naissent à Rouen, et la confrérie de Saint-Nicolas à Toul. Les béguinages pullulent aux Pays-Bas : il advient parfois que leurs membres se muent en tertiaires franciscains. En Italie, Sienne donne le jour à Tolomei et à Colombini, aux Olivétains et aux Jésuates. Et combien

d'autres rivalisent avec eux : les frères de la Colombe de Venturino de Bergame ; les ermites de Saint-Jérôme qui essaiment dans les péninsules latines ; les Cellites et les Flagellants qui sillonnent les routes de la Chrétienté ! Le fondateur des *Jésuates* a été poussé hors du monde par la lecture de la vie des saints ; il décide de soigner les malades et les pauvres, et de transformer sa maison en hôpital. Son ami François-Vincent le rejoint, sa fille prend le voile, sa femme suit son exemple, une de ses parentes organise les *Jésuatines* : Urbain V confirme leur œuvre. On ne sait quelle raison invita le chancelier de Pierre le Cruel, Pedro Fernando Pecha, à vouer à saint Jérôme un culte spécial : toujours est-il que ce fut sous la protection de ce saint qu'il plaça ses compagnons et que ce fut son nom qu'il leur donna. Pierre Gambacorti de Pise fixe en Ombrie, sur le Monte Bello, le siège de la seconde congrégation d'ermites patronnée par le solitaire de Bethléem.

Les solitudes ensoleillées, harmonieuses ou sauvages, d'Espagne et d'Italie offrent aux âmes dégoûtées du monde le spectacle des splendeurs de Dieu. Les pays glacés de la Scandinavie ne se prêtent pas à cette vie quasi surhumaine : l'*ordre du Rédempteur* qu'organise Brigitte au couvent de Wadstena (1363), est donc voué par sa fondatrice au soulagement des besoins sociaux. En souvenir des douze Apôtres, de saint Paul et des 72 disciples, Brigitte a voulu que chacune des maisons de son ordre comprît treize prêtres, quatre diacres, huit frères lais et soixante religieuses. Pourra-t-elle allumer dans le cœur de chacun le même douloureux amour pour le Christ souffrant qui embrase son propre cœur ! En Alsace

et aux Pays-Bas s'éveillent à l'apostolat des âmes aussi généreuses : les Johannites de l'Ile-Verte sont suscités à Strasbourg par Rulman Merswin ; et voici, que. grâce à un cœur d'élite, « la Hollande présente le même élan de ferveur religieuse qui étonnait Jacques de Vitry au temps de Saint François. » Gérard de Groot, vaincu par deux de ses amis, renonce à ses richesses et se livre à la contemplation ; « mais le mysticisme s'allie chez lui à un ardent esprit de prosélytisme et à l'énergie exubérante d'un tempérament fait pour la lutte. A l'âge de quarante ans, il se met à parcourir la Gueldre, la Frise, la Hollande, prêchant en langue vulgaire, avec une éloquence entraînante, les délices de l'amour divin, tonnant contre la décadence de l'Église, la corruption des prêtres, la richesse des Mendiants, l'erreur des hérétiques. » Le jour où l'arrête son évêque qui l'a soutenu quatre années, il se retire avec quelques amis dans sa ville natale, et tâche de les mener toujours plus haut dans la charité, — en leur apprenant d'abord à copier très soigneusement les manuscrits. Les « Frères de la vie commune » s'organisent. — Cependant, en beaucoup de cloîtres, c'est par l'office liturgique traditionnel que les âmes tendent à l'union avec Dieu.

La vigueur de l'esprit chrétien apparaît encore dans la christianisation du droit. Bien que la puissance des rois s'accroisse, on l'a vu, d'effrayante manière, on s'aperçoit que la législation et la pratique sociales se laissent parfois pénétrer par les principes évangéliques. Quoi de plus saisissant que les prières entremêlées au *Coutumier de Bretagne!* L'indissolubilité du mariage subsiste, et, bien qu'en fait la condition des

bâtards se relève, la théorie se maintient qu'ils n'ont ni famille ni patrie. Le rôle de la femme grandit, en Angleterre au moins et en France : ces deux pays résistent mieux que l'Allemagne et l'Italie à l'influence du sénatus-consulte Velléien. Le souci d'empêcher les spoliations fait confirmer la distinction du pétitoire et du possessoire et préciser le système des actions possessoires. Faure d'Angoulême montre en l'idéal chrétien l'âme du droit : les répressions les plus dures ne lui font pas peur lorsque la famille est en cause ; d'un devoir moral il fait parfois une obligation juridique ; il formule la théorie de l'abus du droit. Bartolo di Sassoferato sait enfin construire une théorie du *dominium* qui détruit la conception anti-chrétienne élaborée par les Païens : le pouvoir *absolu* du propriétaire sur la chose est effectivement nié, et n'apparaît plus que comme un droit d'usage étendu. La bonne foi continue de conditionner, dans les terres d'Empire, et parfois en France, la validité des prescriptions. Malgré l'influence romaine, l'idée se répand, même en Italie, qu'une obligation peut naître d'un pur contrat consensuel. Enfin, lorsque le concile de Vienne proscrit l'usure, sa déclaration trouve écho dans les synodes nationaux et même, dès le milieu du quatorzième siècle, dans les lois civiles : sur ce point, Bartolo et Balde abandonnent l'opinion d'Accurse et la loi de Justinien.

Les artistes n'oublient pas de glorifier à leur tour le Créateur et le Rédempteur du monde : et les papes les protègent. Plus légères peut-être qu'au temps de leur premier essor, les cathédrales ogivales tendent vers le ciel leur chant de louange et de supplication : ceux

qui connaissent Strasbourg, le chevet de Saint-André et celui de Saint-Ouen à Bordeaux et à Rouen, ou le cloître de Pampelune, savent en goûter la délicate et forte harmonie. Le désir de faire toujours plus beau enrichit l'ornementation des églises : monuments funéraires et rétables d'autel se multiplient, rappelant aux fidèles les leçons de la mort ou les mystères de l'œuvre du Christ. Les portes de bronze du vieux Baptistère de Florence montrent avec quelle fraîcheur de sentiment Andrea Pisano sut revivre, et faire revivre, l'histoire de saint Jean Baptiste. Et quelle sincérité touchante dans les Vierges de Nino ! quelle puissance de conception, quelle solennelle grandeur se révèlent dans la façade du dôme d'Orvieto ! Si la technique d'Orcagna, d'Andrea da Firenze et de Francesco Traïni trahit souvent une réelle insuffisance, on doit rendre hommage à leurs hautes et chrétiennes qualités d'invention : les fresques de la chapelle des Espagnols symbolisent cet effort où l'art, tout compte fait, a moins de part que la piété. Les peintres de Cologne, guidés par une foi plus ardente et plus tendre, — je n'ose dire, toujours par un pinceau plus savant — nous émeuvent davantage. Voyez la Véronique de la Pinaçothèque de Munich. « La tête un peu penchée sous le manteau rouge et le voile blanc qui encadre son douloureux et fin visage à peine rosé, Véronique présente le linge sur lequel est imprimé la Sainte Face... Il y a là un accord du sentiment et du métier, un choix délicat des lignes et des tons expressifs où se révèle la maîtrise. » Les progrès de l'art du contre-point et de la méthode chromatique donnent enfin à la musique religieuse une richesse qu'elle ignorait encore : c'est

le temps de Philippe de Vitry et de Guillaume de Machault (1).

Rien n'est donc mieux établi que la vitalité de la foi au temps de la « captivité de Babylone » : les merveilles du treizième siècle se continuent dignement à la période suivante. Mais les religieuses splendeurs dont nous avons dénombré quelques-unes ne peuvent faire oublier les misères spirituelles de ce siècle tourmenté.

Ce n'est pas qu'Israël ou les Cathares exercent grande attraction. Le Dualisme achève de mourir : du moins en perd-on la trace, sauf en Italie, en Bosnie, et en Orient. — Israël se heurte à des haines sauvages ; les rois rançonnent et chassent ses enfants ; les foules se ruent sur eux lorsqu'un fléau les décime : avant la peste noire, Armleder et ses bandes d'égorgeurs écument la vallée du Rhin ; après la peste, c'est un amoncellement d'horreurs qu'on y aperçoit. Si Bâle se contente d'expulser les Juifs, Strasbourg les brûle, Spire les noie. Ils n'obtiennent quelque répit qu'auprès des

(1) Sur les œuvres charitables, voir Lallemand, *Histoire de la Charité*, III, 1906, Vignat, Pavie, Basedow, Boudet... ; — sur les groupements, fraternités, congrégations de toute robe, voir Helyot, Albanès, Matter, Perdrizet, Pirenne, Wastlake, *Parish gilds of med. England*, 1919 ; Grube, Auger, Denifle, Reider, Chiquot, *Jean Tauler et le Meisterbuch*, 1922 [les Mémoriaux de Grünenworth ont été écrits sans doute après 1382 par Nicolas de Louvain, l'ami de Rulman, 1307-82 qu'il proposait en modèle et voulait faire vénérer comme un saint accrédité par Dieu], Jundt, Greith, Preger, Schmidt ; Steele et Paolini ; — sur l'ascèse, le traité qu'écrivit Venturino de B. ; — sur le droit, Pollock et Maitland, Below, Ott, Meynial, Olivier Martin, *Histoire de la coutume de la prévôté... de Paris*, 1922 (les écrits de Bartolo † 1357, Balde † 1400, Boutillier † 1395), — sur les arts A. Michel, *Histoire de l'Art*, II, 2 et III, 1 et Combarieu, *Hist. de la musique*, I, 1913.

papes et de Charles V. Partout les *ghettos* se dressent, où les chrétiens voient une prison, où eux-mêmes trouvent un refuge. Beaucoup fuient en Pologne, en Hongrie, en Russie.

Mais la sorcellerie renaît : paysans, bourgeois, grands seigneurs, tous croient pouvoir, recourant aux procédés de l'humanité primitive, entrer en rapports avec les *esprits*, et, forts de leur aide, se débarrasser de leurs ennemis. C'est l'époque des envoûtements, et conjurations magiques, des évocations et apparitions de diables, sous forme de chats gris ou de moines noirs, « avec des cornes et battant des ailes » ; de louches ermites fabriquent des poisons avec de l'encens, de la farine, des queues de couleuvres et des yeux de crapauds. On lit avec passion, on lit avec terreur le livre de Richaume, *Liber revelationum de insidiis daemonum;* de bons esprits regrettent que le pape Alexandre IV ait défendu de sévir contre les sorciers, quand ils ne frôlent pas l'hérésie ; et Grégoire XI donne, en ces matières aussi, pleins pouvoirs aux Inquisiteurs. Il arrive que les adorateurs de Satan se groupent en une secte hideuse (1).

(1) Sur les Cathares, voir HEFELE-LECLERCQ, LEA-REINACH : le notaire d'Ax Pierre Autier est brûlé en 1310 ; Bart. de Cajarc et les de Lautarc rivalisaient de zèle apostolique avec lui. Bernard Gui, inquisiteur à Toulouse, puis évêque de Lodève [*Hist. lit.* 35] a sans doute grandement contribué à tuer le catharisme en France. Cf. MERX.

Sur Israël, cf. Th. REINACH, *Hist. des Israélites*, Jean RÉGNÉ, Max EPHRAIM.

Sur les sorciers et le Satanisme, cf. les conciles [Mayence, Trèves, 1310, Bergame 1311], les ordon. de Cologne et Utrecht 1357-75, les innombrables procès [H. GERAUD, 1317...], les Comm. aux Sentences, et HANSEN, *Zauberwahn...* 1900, *Quellen... zur Ges... des Hexerwahns*, 1901.

Le prestige de la sorcellerie menace moins dangereusement l'Église que l'esprit de révolte qui travaille ses enfants et les pousse à lui résister au nom de l'Évangile : un schisme néfaste disjoint ces deux expressions de la volonté du Christ, originairement solidaires, et qui auraient dû le demeurer. Les Vaudois font les plus grands progrès, sinon en France ou en Italie, du moins en Allemagne, en Autriche, en Bohême, en Moravie et en Pologne. Ils recrutent beaucoup de fidèles parmi les petites gens, parmi les tisserands surtout. A leurs yeux l'Église n'est plus que la synagogue de Satan ; ses sacrements ont perdu toute valeur. Ils admettent toujours la présence réelle de Jésus dans les espèces eucharistiques, ils célèbrent le dimanche, Pâques, l'Ascension et la Pentecôte ; mais ils tendent à rejeter le système sacramentaire-l'organisation hiérarchique, la dogmatique tradition. nelle : ils n'instituent aucun pouvoir central ; ils rompent avec l'évêque vaudois d'Italie ; leur prédication, nourrie de la Bible, de saint Augustin, de saint Ambroise et de saint Jérôme, s'attache uniquement à répandre les idées morales, à bien faire distinguer aux hommes les *deux voies* entre lesquelles force est de choisir.

A ce groupe de révoltés, qui remonte jusqu'au douzième siècle par ses origines premières, il en faut joindre un second, dont les griefs et les tendances paraissent assez semblables : mais c'est à saint François qu'il se rattache. Plus que jamais aujourd'hui, certains Mineurs protestent, et contre les mitigations apportées à la règle par les généraux ou par les papes et contre l'avidité, les richesses, la corruption de l'Église. L'ampleur de leurs espérances à l'avènement

de Célestin V explique quel découragement les étreint à son départ. Et c'est en vain que Pierre d'Olivi tâche à les contenir : le voici qui meurt, leur laissant, touchant la pauvreté et « l'usage pauvre » des choses nécessaires à la vie, une déclaration modérée, mais très ferme. Puis, Boniface VIII les provoque : il dépose le ministre général à qui va leur confiance ; il traque le groupe des Rigoristes auxquels Célestin V a donné l'autonomie. Clément V voudrait ramener à Rome ces âmes éprises d'idéal : il refuse de condamner Olivi ; il canonise avec empressement Célestin V ; il punit quelques-uns de ceux qui ont persécuté les Spirituels ; il lance une décrétale favorable à ces derniers. Le calme, pourtant, ne revient pas : pourquoi le pape n'a-t-il pas écouté Ange de Clareno, achevé l'entreprise qu'a rêvée Jean de Parme et commencée Célestin, donné aux Rigoristes une organisation autonome? La bataille reprend à sa mort. Les Conventuels captent d'abord la confiance de Jean XXII ; il sévit avec brutalité contre les groupements que forment les Spirituels ; puis, quand la ruine de ceux-ci lui paraît complète, il se brouille avec ses anciens alliés, bafoue leurs prétentions, leur lance à la face les reproches qu'ont formulés les Rigoristes, déclare que *le Christ*, s'il a vécu pauvrement, *a usé du droit de propriété!* Tous les enfants de saint François affirmaient le contraire ; le pape Nicolas III ne l'avait-il pas enseigné? Jean XXII est accusé d'hérésie par le général des Mineurs et leur plus fameux théologien, Michel de Césène et Guillaume d'Ockam. La Chrétienté retentit du bruit de leur discorde : quelle occasion pour ceux qui reprochent à la papauté d'être gangrenée par la richesse ! Interprété par le saint d'Assise, voici l'Évan-

gile qui se dresse contre l'Église, et qui l'accuse! Beaucoup relisent et répandent les écrits de Joachim de Flore et de ses disciples ; le deuxième âge du monde touche évidemment à sa fin, *le règne de l'Esprit va venir, en* 1330 *ou en* 1360 *:* la prophétesse Boneta proclame que l'Esprit doit s'incarner en son sein comme le Verbe s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie au temps d'Hérode ; saint François était le « Précurseur » de cette troisième et dernière époque!

Les Vaudois et les Fraticelles ne revendiquent pas seuls l'honneur de donner une interprétation de l'Évangile préférable à celle que prétend imposer l'Église : chez un troisième groupe de Chrétiens, le mécontentement dégénère en révolte. Il s'en faut du reste qu'il soit aussi homogène, et aussi nettement localisé que les deux autres. Ceux qu'on y peut ranger rejettent tous l'Église catholique, sa hiérarchie, ses sacrements, exaltent l'esprit de pauvreté et de pénitence ; mais la solution panthéiste les divise. Les uns la repoussent : ce sont les Apostoliques de l'indomptable Fra Dolcino, qui survivent, épars, à son épouvantable supplice, espérant toujours l'avènement du Saint-Esprit. De ces imitateurs des Franciscains, lamentables et touchants, se rapprochent les Flagellants et les Convulsionnaires, dont les pieuses folies éclatent soudain, troublent l'Italie, la Rhénanie, les Flandres. Ames sincères, que la corruption de l'Église effraye : elles espèrent désarmer la colère de Dieu par leurs pénitences ; elles en arrivent à rejeter, avec l'absolution sacerdotale, la liturgie traditionnelle. « C'étaient des bandes composées presque exclusivement d'hommes. Leur vêtement consistait en une sorte de blouse ou de surplis, orné sur le dos et sur la poitrine, d'une croix

rouge. Ils tenaient à la main la verge des pénitents. » Arrivés dans un village, ils se divisaient en deux chœurs : les uns chantaient, tandis que les autres suivaient la mesure en se flagellant, en se prosternant à terre les bras en croix, en se relevant et en recommençant de se battre jusqu'à ce que le sang coulât. Voici l'un de ces cantiques de douleur : on y voit revivre ces scènes étranges !

Or avant, en nous tuit frère,
batons nos charoingnes bien fort!...
Ou nom de ce, batons plus fort...
Loons Dieu et batons nos piz (poitrines)...
Alons, *a genoux*, par penance
Loons Dieu. *Vos braz estendez*
et à l'amour de sa souffrance
Chéons jus en croix à tous lez...
Or tous *à genoulx* sans respit
rechéons en croix sans balance...
Or rebatons nostre chair villaine
Or *nous relevons...*
Batons nos piz, batons nos face
tendons nos bras de grant vouloir...
Batons nos chairs pleines d'envie...
Tous mourrons ! C'est la remembrance
Qui nous fait *tierce fois* chéir,
Jhesu ! Ainsi comme devant
relevons nous la tierce fois
et loons Dieu *à nuz genoulx;*
jointes mains, tenons l'escourgie.
Cremons Dieu, ayons le cuers doulx
et chantons à la departie :
« Grâce Dieu », car elle est en nous.
Prions pour l'humaine lignée
Baisons la terre, levons-nous.

Tout autre apparaît la physionomie du mouvement beghard. Les Beghards hérétiques se recrutent, comme les Apostoliques, ou les Fraticelles, ou les Vaudois, parmi ces chrétiens que les abus désolent, parmi les membres pieux des orthodoxes béguignages. Mais ils accueillent aujourd'hui les théories panthéistes des Frères du Libre Esprit. Tout est divin parce que Dieu est tout, et en tout ; l'homme ne saurait péchèr, Satan n'a pu pécher, l'enfer est un mythe, les sacrements un simulacre. Peut-être les théories ascétiques qui prolongent ces croyances monistes abritent-elles parfois de secrètes débauches. Lorsque, par la prière, la méditation, la pénitence, le fidèle est parvenu à la liberté de l'Esprit, tout lui devient licite, à supposer que tout ne le lui ait pas toujours été. — Ce sont les sectateurs de Marguerite Porrette, de Jean de Mechlin, de Hadewijck Blomaert, et de beaucoup d'autres, dont on ignore les noms. Il y a sans doute entre leurs rêves de fortes différences ; ils professent tous la même hostilité à l'égard de l'Église, le même scepticisme à l'endroit des sacrements, le même enthousiasme suspect pour la liberté en Dieu (1).

(1) A. Vaudois. Le massacre des inquisiteurs franciscains Catelain Faure et Pierre Pascal à Montélier, 1331, atteste la haine qui sépare Catholiques et Vaudois. Dès 1335, au val l'Argentière, plus de ministre à demeure. Les Vaudois de France étaient revenus au système d'un évêque *en chef* conservé par les Italiens. — Sur les progrès des Vaudois en Allemagne et pays slaves, voir l'histoire de l'évêque vaudois Neumeister, brûlé en 1315 près Vienne. Cf. Boehmer, dans Herzog-Hauck, XX, 816 et Vidal, *Bull. Inq. fr. au XIV*, 1913.

B. La crise franciscaine. Quatre moments. *a.* Jacopone a signé le manifeste des Colonna contre Boniface, qui poursuit les Spirituels, remplace Gaufridi par J. de Murro 1296, traque les Pauvres Ermites de Liberato, pousse l'inq. Mat. de Chieti. — *b.* Clément V sauve les Spirituels aux conf. du prieuré de

Le courant de révolte qui pousse pêle-mêle Beghards et Apostoliques, Fraticelles et Vaudois, tous ceux qui reprochent à l'Église d'avoir trahi l'Évangile, paraît donc animé d'une force plus vigoureuse, infiniment, que celui qui ramène parfois les âmes à la sorcellerie primitive. Il s'en faut pourtant qu'il soit, pour le Christianisme traditionnel, le plus grave danger. Qu'on lise l'épitaphe du Prince Noir! Le monde et ses séductions, les voluptés, les richesses, les honneurs, tout ce que condamne le Christ; ce paganisme

Groseau 1309-1311 [Gaufridi et Ubertin contre Valboa et Fronsac] où l'orthodoxie d'Olivi † 1298 est attaquée, où se prépare la Const. *Exivi de paradiso*, 1312; Ange de Clareno est innocenté, Celestin canonisé. — *c.* Jean XXII, par esprit d'ordre, combat les Spirituels, brûle les restes et interdit les livres d'Olivi 1316-19-26, dissout les Pauvres Ermites, condamne les Rigoristes et leurs pratiques, 1317, fait brûler quatre d'entre eux à Marseille, 7 mai 1318... : beaucoup le tiennent dès lors pour hérétique, et donc pour faux pape [6 août 1325, Prous Boneta à Narbonne]. Puis Jean XXII rompt avec les Mitigés, niant que Jésus eût renoncé au *droit* de propriété : à leur tour, les Mitigés le tiennent pour hérétique, d'autant qu'il paraît contredire la bulle *Exiit qui seminat*, 1321-1322, et finit par la casser, 8 décembre 1322, bulle *ad conditorem canonum* : c'est la charité, non la pauvreté, qui définit la perfection. Comme il s'obstine en son « hérésie » 1323, les Mitigés adhèrent au parti de Louis de Bavière, 1323-1324, et fournissent à celui-ci son anti-pape. — *d.* Après Jean XXII, si beaucoup de Spirituels, appelés *Fraticelli* depuis 1317, persistent en leur révolte et organisent avec Thomas d'Aquin le jeune, la contre-Église, dite *Philadelphie* (1340-62)... la plupart se soumettent, avec Ange de Clareno † 1337, Giov. da Valle, surtout Paoluccio da Trinci l'ermite de Brulliano. Voir Noël VALOIS, René DE NANTES, CALLAEY, VIDAL, TOCCO, BALTHAZAR, BURDACH et PIUR, VAN HEUCKELUM, OLIGER, l'Archivum de Quaracchi, *la Revue d'hist. franciscaine* (de Paris), Michel DE DMITREWSKI, et le *Liber minoritarum* de Bartolo, édit. Jemolo, 1924.

C. Apostoliques, Beghards, Libre Esprit. Cf. RAINALDI, HEFELE-LECLERCQ, LEA-REINACH, WAUTIER D'AYGALLIERS, VAN MIERLO, H. MATROD.

moral, je veux dire cette immoralité païenne dont les germes dorment dans les convoitises du cœur, ou du corps ; toutes les puissances charnelles semblent se réveiller d'un long sommeil et dessiller les yeux et fouetter les désirs des hommes. Arrière, cette foi morose, et pédante, qui voudrait les empêcher de cueillir les joies de la vie ! Certains conciles s'acharnent à interdire toutes les formes possibles du vol : ce n'est pas une preuve que la probité fut très répandue au pays où ils se tenaient. Ailleurs, on donne à entendre que les réunions de famille, les plus tristes comme les plus joyeuses, s'accompagnent de fortes ripailles, où beaucoup perdent toute retenue. Qui se rappelle la popularité d'Ovide, les contes de Boccace, les *Fastnachtspiele*, les frasques de Niccolo di Nisi, les prouesses de ses amis siennois et quelles conséquences produisaient les guerres, les pestes, le prestige de luxe naissant, inclinera à penser que le quatorzième siècle ne vit pas un recul de l'avidité ni de la débauche. Le vêtement se transforme : les robes d'autrefois, souvent très amples, font place à des habits courts et collants ; les femmes arborent des corsages amplement décolletés, et parfois — les religieuses même — des jupes qui s'arrêtent au genou. La vieille famille se désorganise, ainsi que l'atteste l'organisation des tutelles et l'arrêt de l'émancipation de la femme. La fille de Philippe le Bel et deux de ses brus « gardèrent mal » leur mariage : la légende prouve quel opprobre en rejaillit sur les maisons de Bourgogne, d'Angleterre et de France. Quarante ans plus tard, c'est la noblesse entière dont les mœurs paraissent suspectes : si la bataille de Poitiers, en montrant sa couardise, a brisé son honneur, c'est, au dire du chroniqueur de Saint-

Denis, que Dieu l'a voulu punir pour « sa convoitise de richesse et sa déshonnèteté de vesture ».

Il semble, enfin, que certaines âmes se complaisent en elles un peu plus que ne le comporte la conscience qu'elles doivent avoir de leur néant et de leurs péchés. La *Vita Nuova* de Dante marque la naissance de cet *individualisme* peu chrétien ; il apparaît encore dans les *Sonnets* de Pétrarque et dans la *Fiammetta* de Boccace, et il trouve un aliment approprié dans cet amour déraisonné de la gloire que les premiers humanistes puisent, Pétrarque tout le premier, à la lecture de Cicéron. On veut, dès maintenant, être « soi-même » avant tout. « *Est sane cuique naturaliter, ut in vultu et in gestu sic in voce et sermone quiddam suum ac proprium, quod colere et castigare quam mutare quum facilius, tum melius atque felicius sit.* Ainsi s'exprime Pétrarque dans une lettre à Boccace ; et en effet on met désormais son point d'honneur à développer en soi ce *quiddam suum ac proprium*, c'est-à-dire à différer des autres pour les surpasser. Rien de plus conforme à l'esprit païen, rien de plus opposé à l'esprit chrétien. C'est ce que Dante appelle quelque part *lo gran disio d'eccellenza*, l'âpre désir d'exceller, et Boccace l'ambition de se survivre à soi-même, *perpetuandi nominis desiderium.* On se complaît en soi ; on se sent supérieur aux autres ; on se délecte à cette pensée. Mais cette satisfaction silencieuse ne suffit pas ; il faut encore que cette supériorité, intérieurement sentie, soit complaisamment racontée, publiquement reconnue, proclamée, couronnée ; et elle l'est, non pas métaphoriquement, mais de fait » le jour où Pétrarque monte au Capitole (1).

(1) Brunetière, *Manuel de l'Histoire de la littérature fran-*

Il est clair que ces néo-Païens, épris de gloire, de richesse et de plaisir, soucieux de se repaître de toutes les jouissances qu'ils rêvent, tournent le dos à la sagesse du Christ ; en même temps, ne tournent-ils pas le dos au bonheur? Il n'est pas facile à l'homme de faire la bête. « Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est toujours dans l'agitation et dans le trouble, jusqu'à ce qu'il soit au point de ne chercher son repos qu'en vous ». Un jour arrive où Pétrarque, désabusé, revient à saint Augustin ; mais combien n'a-t-il pas d'abord souffert de ce monde qu'il chérit, dont les éloges font sa vie, et qui à tout instant le blesse? A l'heure où certains acclament l'idéal païen, les suicides se multiplient ; une souffrance intime s'insinue au cœur de la Chrétienté, et torture sa conscience : il n'est, pour la voir, que de jeter les yeux sur les statues de ses églises. Leur nouvelle expression trahit l'émoi qui ébranle les âmes. L'idéale sérénité qui, jadis, les parait d'une auréole n'anime plus leurs visages : l'inquiétude et la douleur s'y lisent, profondément gravées. La foi, certitude des choses cachées, s'est affaiblie dans les cœurs, et l'espérance s'est attiédie avec elle. Le monde et ses soucis l'emportent sur Dieu, et sa paix (1).

çaise, Paris, 1898, p. 49-50. — C'est le jour de Pâques, 8 avril 1341, que Pétrarque reçoit au Capitole la couronne de poète des mains du sénateur Orso dell' Anguillara. Cf. sa lettre *ad posteros*, 1370. — La *Vita Nuova* date de 1283-1291, la *Fiammetta* est antérieure à 1343. Cf. H. Cochin, *le Frère de Pétrarque et le livre du repos des religieux*, Paris, 1903.

(1) L'histoire de Pétrarque est représentative de plusieurs autres. La crise commence vers 1332, entretenue, avivée par la lecture des *Confessions :* on en peut suivre les progrès dans le *Secretum* (ou de Contemptu mundi, 1342-1343), le *de vita solitaria* 1346, le *de ocio religiosorum*, 1347-56, le *de remediis*

III

Comme parmi les foules, la foi chrétienne s'alarme parmi l'élite : les intelligences paraissent aussi troublées que les cœurs (1).

Le monde et l'âme ; la science et la foi ; Aristote et saint Augustin : ces deux systèmes, ces deux idéals, ces deux mystères avaient suscité, au treizième siècle, deux courants doctrinaux et deux groupes de théolo-

utriusque fortunæ, 1330-66. — Sur la fréquence des suicides, voir notamment *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, XVI, 1877, p. 244 et Poullet, *Sire Louis Pinnock*. Louvain, 1864, p. 106. — Le nouveau caractère que présentent, au quatorzième siècle, la statuaire en particulier et les arts en général, a été récemment expliqué par E. Mâle [*L'Art religieux de la fin du moyen âge en France*, 1908, Paris] qui y montre l'influence du franciscanisme. — Sur la rareté des communions, voir les statuts des fraternités : à Saint-Sauveur de Rome, 1370, trois communions par an.

(1) Universités nouvelles : Rome vers 1300, Pérouse, 1308, Pise, 1338, Florence, 1349-64, Pavie, 1361 ; — Avignon, 1303, Grenoble 1339, Orléans et Montpellier au début du siècle ; Cambridge s'organise définitivement au quatorzième siècle. — Lérida, 1300, Valladolid, 1346, Huesca, 1354 ; — Coïmbre, 1290-1309. — Prague, vers 1350. — De 1330 date de la maison des Pauvres Italiens de la charité de Marie, à l'Université de Paris (= collège Lombard), fondée par Ghini, évêque d'Arras. De ce même temps, un grand nombre de collèges : celui de Navarre, fondé par la reine Jeanne, et qui possède une Société de docteurs, 1304 ; ceux de Cholet (fondé par le cardinal de ce nom pour les étudiants de Beauvais et d'Amiens, 1306), de Bayeux (pour le Mans, Angers, 1308), du cardinal Lemoine (pour 60 artiens et 40 théologiens, 1302), Laon et Presle, 1303-23, du Plessis, 1317, des Écossais, 1323... — Les universités fondées ou confirmées par le pape ou par l'empereur ont cet avantage que les grades par elles conférés sont reconnus par toutes les autres [Meyhöffer, dans l'*Archiv für Urkundenforschung*, IV, 1912, 291].

giens philosophes. Saint Thomas avait essayé de construire la synthèse où accueillir et concilier ces pensées divergentes. Et la curie avait béni son effort (1).

Mais le traité de paix signé par lui entre les deux grands docteurs avait mécontenté tout le monde : savants et croyants l'attaquèrent au nom des faits. L'histoire de ce double assaut, d'une façon générale *la critique d'Augustin et d'Aristote, c'est à quoi se ramène, pour la plus grande part, l'histoire intellectuelle du quatorzième siècle.*

La connaissance du monde accomplit de merveilleux progrès. Non que l'Averroïsme fasse beaucoup de besogne : Pierre d'Abano et ses amis, astrologues et médecins, l'implantent à l'université de Padoue, qui durant deux siècles en demeurera la place forte. Aux thèses panthéistes qui le constituent s'ajoute une philosophie des religions, empruntée à l'Arabe Albumazar : elles doivent toutes leur naissance à des conjonctions de planètes ; le Christianisme est le résultat de la conjonction de Jupiter avec Mercure ; quand il y aura conjonction de la Lune avec Jupiter, elles seront toutes abolies sur terre ; elles sont donc toutes également fausses : la science le prouve. L'Inquisition a beau sévir ; ces doctrines se répandent dans les milieux cultivés. Arnoul de Quinquempoix les fait connaître à la cour de Philippe le Bel. A Venise, qui entretient des rapports suivis avec Padoue, l'anti-christianisme averroïste jouit d'un grand prestige : Leonardo Dandolo, le fils du célèbre Andrea, Tommaso de Talenti, Zaccaria Contarini se pressent autour de Guido Bagnolo, leur oracle : c'est un médecin de Reggio attaché

(1) Voir t. VI[5], p. 341-358 ; cf. t. IV[5], p. 344.

à la cour de Pierre de Chypre. Ils n'ont pas, comme Roger Bacon, le sentiment de la nécessité des expériences ; ils ignorent la science qui se fait ; en revanche, ils traitent de fables absurdes les luttes intérieures soutenues par saint Augustin, ils ne voient dans saint Paul qu'un « fanatique », et leurs railleries et leur dogmatisme paraissent si insupportables à Pétrarque qu'un jour il met l'un d'eux à la porte.

En face de cette école, prétentieuse et vaine, combien glorieuse n'apparaît pas l'école de Paris ! Sur les ruines de la science aristotélicienne elle érige une science nouvelle, d'accord avec l'expérience, d'accord avec la foi.

Pour Aristote (1), l'univers est constitué par huit sphères concentriques, emboîtées l'une dans l'autre, autour de la terre leur commun centre. La terre est immobile, puisque les sphères tournent, et que le centre d'une sphère qui se meut est nécessairement immuable. Les corps terrestres, formés par la combinaison des quatre essences, soumis à la génération et à la corruption, ont une autre nature et sont soumis à d'autres lois que les corps célestes : une cinquième essence forme ceux-ci, les dieux véritables, les anime sans fin d'un mouvement circulaire, écarte d'eux à jamais la corruption et la mort. Le monde sublunaire, enfin, est entièrement régi par les mouvements des corps célestes : comme ces mouvements sont uniformes et circulaires, il suit que l'avenir est prévisible par l'astrologie et que l'histoire humaine se répète sans fin.

L'expérience s'accordait mal avec ces idées. Elle

(1) Voir t. I, 8[e] édition, p. 176 sq.

révéla que les astres errants ne demeuraient pas à égale distance de la terre : que devenaient donc ces sphères solides, par où Aristote tentait d'expliquer le mouvement des astres? Héraclide de Pont et Aristarque de Samos avaient essayé de s'en passer et d'imaginer que c'était la terre qui remuait, le soleil qui restait immobile ! On ne les avait pas suivis. Hipparque de Rhodes et Ptolémée de Péluse étaient revenus à la physique du Lycée, en la corrigeant : à les entendre, les inégalités du mouvement planétaire tenaient à ce que les planètes décrivaient un *épicycle*, c'est-à-dire une circonférence dont le centre traçait lui-même un cercle excentrique au monde ; le mouvement du soleil se pouvait représenter de deux manières, soit par un épicycle roulant sur un cercle concentrique au monde, soit par une circonférence dont le centre ne coïncidait pas avec le centre du monde. L'impuissance de la raison à discerner laquelle est vraie de ces deux hypothèses enseignait qu'il fallait renoncer au dogmatisme objectiviste, ne voir dans les épicycles, excentriques, etc... que des abstractions commodes pour les calculs, n'accorder à la science de la nature qu'une valeur relative.

C'est ce géocentrisme corrigé d'Hipparque et de Ptolémée que les Franciscains ont fait prévaloir sur l'Aristotélisme primitif. De leur critique procède l'École de Paris.

La science, disent les maîtres qui la fondent, ignore la métaphysique : elle vise uniquement, *pour sauver les apparences*, à supposer des hypothèses aux phénomènes, sans déduire de leur accord la valeur objective de celles-là. — Quoi que veuille Aristote, il ne semble pas y avoir de différence essentielle entre la substance

du ciel et celle de la terre : Platon, saint Augustin et saint Anselme l'ont deviné ; les disciples de Scot ont raison de poser ici et là une matière de même nature. Jean Buridan ose même déclarer que les mouvements célestes et les mouvements terrestres sont régis par les mêmes lois.

Le mouvement des astres, continue Buridan, ne s'explique pas par l'action des âmes qui leur sont unies ; c'est celui que Dieu leur a imprimé à la création du monde en les animant d'une force, *impetus* (1), qui continue à les mouvoir. — Voilà donc brisé le prestige divin des astres que la Science Aristotélicienne avait tout bonnement consacré ; et voilà posé du même coup, implicitement mais effectivement, ce *principe de l'inertie* qui supportera la Dynamique de l'avenir.

Buridan en aperçoit la fécondité : il en use pour expliquer, toujours à l'encontre d'Aristote, le mouvement des projectiles et l'accélération de la chute des graves. Albert de Saxe, son disciple, poursuivant son effort, crée d'un coup la cinématique. Les docteurs scotistes, ses émules, y ajoutent une théorie du mouvement : celui-ci apparaît à quelques-uns comme une continuité réelle, un écoulement effectif, *forma fluens*, *ens continuativum;* pareillement le temps objectif, véritable durée fluente. Et beaucoup déclarent que la pensée altère l'essence de l'un et de l'autre dès qu'elle tâche à les comprendre : elle leur substitue des séries d'états distincts, *esse discretum*, qui n'ont qu'une valeur conceptuelle et correspondent à l'*esse continuativum* sans lui être identique.

(1) On vient de montrer que Buridan dépend ici d'Olivi et de sa théorie de l'*impulsus* (Jansen, *Philos. Iahrb*, 1920).

Mais ce n'est pas à dire que Buridan, et Albert de Saxe, et les Parisiens tombent toujours d'accord. Albert, reprenant une idée péripatéticienne, voit dans la pesanteur une manière de *désir*, inhérent au corps, et qui le pousse au centre du monde. D'où il déduit même cette conséquence curieuse : *la terre se meut*, puisque son centre de gravité « désire » constamment se placer au centre du monde, et que, de par l'érosion creusant les vallées et comblant les mers, la position de ce centre de gravité varie sans cesse (1). — Quelques élèves de Buridan rejettent ces théories : ce géocentrisme radical, ces « désirs », leur paraissent mythologie creuse ; les points, les lignes, les surfaces, tout cela, pensent-ils, n'a rien de positif ni de réel ; il n'y faut voir que des concepts abstraits, dénués de propriétés physiques. La toute-puissance de Dieu fonde la possibilité de la pluralité des mondes. Aristote, ajoutent-ils, s'est trompé de même, en niant la possibilité de l'attraction : la théorie de l'*impetus* nous dispose à comprendre le phénomène ; et l'expérience de l'aimant aspirant le fer en démontre la réalité.

Ces idées anti-péripatéticiennes sont reprises et développées par un théologien de génie, l'évêque de Lisieux, Nicole Oresme : on sait de quel crédit il jouissait à la cour de Charles V. La pesanteur n'est pas un désir inhérent aux corps et provoqué par un lieu immobile tel que le centre du monde : la pesanteur tient uniquement à *la nature* des graves tendant à rejoindre leur élément. Rien n'empêche que la terre se meuve

(1) Il dépend, sinon de W. Burley, du moins de Jean de Jandun qui tire de la notion aristotélicienne de lieu naturel que la terre doit se mouvoir jusqu'à ce que son centre coïncide avec le centre de l'univers.

dans l'espace à la manière d'une planète, et que chaque planète soit formée par une terre grave qu'environnent une eau, un air, un feu analogues aux nôtres. De fait, *Oresme enseigne le mouvement de la terre à titre d'hypothèse* ; aucune expérience n'appuie l'affirmation d'Aristote ; si les corps *semblent* tomber selon la verticale, c'est que leur mouvement se compose d'une chute suivant la verticale et d'une rotation diurne toute semblable à celle de la terre. Et « que de belles persuasions, continue-t-il, à montrer que la terre est mue de mouvement journal, et le ciel non ! » Quant à la Sainte Écriture, c'est une grossière erreur de croire qu'elle oblige les chrétiens à recevoir la thèse du Lycée.

Le même Oresme invente la géométrie analytique et établit la loi des espaces qu'un mobile parcourt en un mouvement varié ! Il nie, à la suite de Scot, toute distinction tranchée entre la quantité et la qualité, et il en tire ce très grave corollaire : l'intensité d'une qualité est susceptible de mesure aussi bien que la grandeur d'une quantité. En même temps et dans le même livre il reconnaît la loi qui fait croître avec le temps, la longueur du chemin parcouru par un mobile doué d'un mouvement uniformément varié ; et la démonstration qu'il en donne est textuellement cette *démonstration du triangle*, si célèbre trois siècles plus tard !

Les maîtres de Paris, enfin, rejettent la thèse d'Aristote que la grandeur infinie est irréalisable parce que contradictoire. Pour Buridan et Albert de Saxe, Dieu peut parfaitement produire une grandeur qui croisse au delà de toute limite, comme il peut indéfiniment diviser un continu quelconque en parties dont la grandeur finisse par tomber en deçà de toute limite.

Quelques-uns même, tel Grégoire de Rimini, veulent que Dieu puisse créer un volume absolument et infiniment infini.

Les hommes qui ont lancé de telles idées, à la même époque (1300-1377), dans la même université (Paris), peuvent ne les avoir pas aperçues toutes ensemble ; ils peuvent avoir conservé dans leur système telle ou telle notion chère à Aristote ; ces révolutionnaires de la pensée peuvent nous apparaître tout d'un coup étrangement timides et péripatéticiennement conservateurs : le fait n'a rien qui doive surprendre, ni qui puisse tromper. Les plus puissants novateurs payent souvent un involontaire tribut aux puissances qu'ils attaquent. Et il reste clair pour tous que les maîtres glorieux de Paris n'ont pas d'autre devise que celle de Durand de Saint-Pourçain : *de intentione Aristotelis... non est tantum curandum* SICUT DE VERITATE. Il ne s'agit plus d'Aristote, il s'agit de la vérité ! Du formidable système autrefois forgé par le précepteur d'Alexandre, il ne subsiste plus que des morceaux. Comme une plage assiégée par le flot montant voit la mer la cerner, s'insinuer parmi les sables, sourdre çà et là en flaques grandissantes qui se rejoignent peu à peu et finissent par la submerger toute, — ainsi la Science aristotélicienne a vu contester bruyamment, puis rejeter tumultueusement ses principes essentiels et ses théories particulières : sa disparition complète n'est plus qu'une affaire de temps.

En attendant, et comme premier service, la science chrétienne naissante débarrasse la pensée humaine d'une erreur qui depuis des siècles l'entrave : *l'astrologie est logiquement tuée* le jour où Buridan affirme l'unité de la mécanique. Du principe posé par le

maître, Oresme déduit avec force l'ineptie de la croyance séculaire ; il détruit dans le germe toutes les superstitions astrales (1).

Le crédit d'Augustin décline comme s'effondre la doctrine d'Aristote : c'est encore de Paris que ce mouvement critique prend naissance. Guillaume d'Ockam sépare par un infranchissable abîme Dieu, inintelligible parce que volonté absolument libre et arbitrairement déterminée, de l'homme, dont les concepts ne sauraient reproduire les essences des choses et dont la nature ne reflète à aucun degré l'Etre insondable. Il faut distinguer, en Dieu, son pouvoir tel qu'il s'est manifesté en fait, dans la création et la rédemption, de la puissance absolue qu'il possède de réaliser tout

(1) Jean Buridan de Béthune, recteur en 1327 et 1348, mort après 1358, chapelain de Saint-André des Arcs, était un « artiste », ainsi que son principal disciple, Albert de Saxe, recteur en 1353 et 1358, curé de SS. Côme et Damien en 1361, recteur de l'université de Vienne en 1365, mort évêque d'Halberstadt, 1366-90. Leur histoire merveilleuse a été remise récemment en lumière par Pierre Duhem, *Études sur Léonard de Vinci*, 1906-1913, 3 vol., *Origines de la Statique*, 1905-06, 2 vol., et *le Système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic*, 1913-1917, 5 vol. parus. — La plupart des écrits de Buridan et d'Albertutius sont des commentaires d'Aristote : cf. l'éd. Lockert rééditée à Paris, 1516 et 1518, par Badius Ascensius et Conradus Resch et J. Bulliot : *Jean Buridan et le mouvement de la terre*. Revue de philos. juillet 1914.

Nicole Oresme était un théologien normand, grand maître de Navarre en 1356, doyen de Rouen 1364, évêque de Lisieux 1377, mort 1382. Cf. Duhem.

Sur la *Réformation de l'ancien calendrier* présentée à Clément VI par Jean de Murs et Firmin de Belleval 1345, cf. Kaltenbrunner dans les *Sitz. Ber. de Vienne*, ph-h. kl. 72, 1876, 289, et le *Novum kalend.* de P. Vidal, 1311.

ce qui n'implique pas contradiction : et c'est pourquoi les spéculations de saint Thomas touchant la *convenance* du dogme, sont aussi creuses que celles de saint Anselme, touchant *sa nécessité*. Dieu pouvait faire qu'on entrât dans l'Église par une autre porte que celle du baptême ; il pouvait, autrement que par la transsubstantiation, assurer la présence réelle du Christ dans l'hostie ; il pouvait, pour détruire le péché originel, ne recourir en rien à l'économie actuelle de la Rédemption ; il pouvait créer plusieurs mondes ; il pouvait, Trinité ineffable, s'incarner en un bœuf, ou se pétrifier en un caillou, ou habiter seulement la tête ou le pied d'un homme ; comme il pouvait nous prescrire le vol, le meurtre et l'adultère. Pouvait-il aussi se définir en un Polynome ou en une Personne unique, ou bien se dissoudre en le néant? Je ne crois pas que l'intraitable champion de la liberté divine ait poussé jusque-là ; mais il est sûr qu'il rejette les preuves de l'existence de Dieu par le premier moteur, par l'efficience, par l'éminence, aussi bien que celles qui prétendent établir l'unité et l'immatérialité de l'âme. — Sur les ruines de la raison, Guillaume d'Ockam dresse l'autorité souveraine de Rome : « Si les commandements de la conscience sont arbitraires, les commandements de l'Église sont absolus. » Il a plu à l'Être insondable d'envoyer son Verbe sur terre : Jésus-Christ a institué des sacrements efficaces, lesquels procurent son amitié ; grâce à eux, Dieu accepte l'homme, tel quel, pour son enfant. Il faut se soumettre aux enseignements et ordonnances établies par l'Église romaine, bien que la raison ne puisse les justifier : et c'est cette soumission qui constitue la foi, sans laquelle, donnée explicitement ou implicitement, point de salut. — (Le jour

où Guillaume croit que Jean XXII a versé dans l'hérésie, il substitue l'autorité souveraine de l'Écriture à l'autorité souveraine des Papes).

La philosophie de Guillaume paraît avoir été un peu plus nuancée que sa théologie. La nature humaine n'a pas été viciée par le péché originel, parce que celui-ci lui a seulement ôté les dons gratuits dont Dieu l'avait parée après la création : *la nature déchue équivaut à la nature pure.* Sans la grâce, l'homme est donc capable de faire un acte bon, et même d'atteindre à la charité parfaite : mais l'acte moralement bon ne devient méritoire pour le salut que lorsque Dieu le déclare tel. Le péché, du reste, ne souille pas l'âme : il n'est pas une substance, ni même un accident ; il est un acte différent de celui qu'a prescrit Dieu ; il présente ce seul côté de fâcheux qu'il transforme, en le perdant, l'avenir éternel. — La connaissance des phénomènes, c'est-à-dire de l'individuel, est exactement procurée à l'homme par l'*intuition* des sens et par l'*intuition* de la conscience : mais comme celle-ci ne lui révèle pas la substance de l'âme, celle-là ne lui permet pas d'atteindre l'essence des êtres. Toutes deux, cependant, le mettent à même de porter des jugements d'existence, *quia*. Quant à la connaissance des causes, *propter quid*, analytiquement déduite de la définition des quiddités, objets de chaque science, il y faut renoncer : *d'une chose donnée, impossible de déduire une autre. Seule, l'expérience permet de passer d'une réalité à une autre réalité.* La connaissance abstraite est postérieure à l'intuition, dont elle semble n'être qu'un souvenir confus. Guillaume ne voit en la théorie des « espèces » qu'un pur verbiage ; en l'unité de chaque science, qu'un mythe ; dans le problème de

l'individuation, qu'un rêve. Que la raison se montre modeste : qu'elle se rappelle que la toute-puissance de Dieu peut tromper l'homme, et lui donner l'intuition d'un objet en l'absence de cet objet ; surtout, qu'elle ne multiplie pas les êtres sans nécessité. L'universel n'existe ni dans les choses, ni en Dieu ; il est l'œuvre propre de l'esprit ; mais on ne doit pas voir en lui une fiction pure, telle une chimère : des objets réels il présente un *signe naturel.*

Cette théorie de la connaissance n'aboutit pas aussi nettement au scepticisme que l'esprit général du système semblait le présager. Mais de cette correction, ou de cette inconséquence, beaucoup se débarrassent assez vite. L'Ockamisme apparaît dans l'histoire, parce que le génie critique de son auteur se montre impuissant à construire, comme une réaction contre l'Augustinisme. Sans doute Guillaume retient en général l'ecclésiologie du docteur, d'Hippone. Il substitue pourtant, un jour, à l'autorité de l'Église, c'est-à-dire de la Tradition vivante, l'autorité de l'Écriture. Noter surtout l'esprit qui l'anime. Ce n'est plus par le péché, c'est par la pensée que l'homme est distant de Dieu. Le franciscain anglais anéantit la conception augustinienne de la chute, si pessimiste en sa précision « physique », et tout ensemble l'autre idée augustinienne, si consolante, de *l'âme — miroir de Dieu.* L'homme est une créature infime, mais harmonieuse et normale ; sa conscience ne saurait être pour lui la voix révélatrice du Père ; la loi morale n'a rien d'inaccessible ; en revanche, elle n'a qu'une valeur accidentelle. Et la Révélation dérive d'un caprice !

Voici donc reparaître, manœuvrée par des croyants, la théorie des deux vérités : la vérité ecclésiastique

qui est qualifiée d'absolue, la vérité rationnelle qui est présentée comme relative. Une métaphysique manque qui les relie l'une à l'autre. Qu'un conflit éclate entre elles : celle-là ne sera-t-elle pas dédaignée dont l'Ockamisme aura tranché les racines vivantes au fond des âmes?

D'où les condamnations qui le frappent. Il est proscrit par la Faculté des Arts de Paris en 1339 et 1340. Dès 1326, cinquante et une propositions extraites de ses œuvres sont censurées par une commission pontificale où siègent, à côté de trois Prêcheurs (dont Durand de Saint-Pourçain), deux Ermites de Saint-Augustin et le chancelier d'Oxford, John Lutrell. Ses juges lui reprochent de défigurer la charité, le tout du Christianisme ; de la nature de cette vertu surnaturelle, de son origine et de son action, il se forge, disent-ils, une idée inexacte ; il ne craint pas d'admettre la coexistence possible du péché et de la grâce ! Car il exagère, et donc déforme deux vérités : la liberté qu'il serait absurde de refuser à Dieu, l'acceptation miséricordieuse dont le juste même qui se présente au Père céleste ne saurait prétendre se passer.

Malgré tout, les âmes appuient l'essor de l'Ockamisme, et, d'une façon générale, de la critique franciscaine : un fait en témoigne, qui signifie en même temps, avec une symbolique clarté, le déclin de l'Augustinisme. L'unanimité des écoles des Mineurs se rallie à Dun Scot affirmant avec foi, démontrant avec force, l'immaculée conception de la Vierge. Malgré la réserve du Saint-Siège, la croyance et la doctrine progressent du même pas, au cours du quatorzième siècle. On a raison d'y montrer un progrès de la piété méditant avec amour, dans l'Esprit-Saint,

sur les grandeurs de Marie. Mais gardons-nous de n'y rien voir d'autre. *L'essor de « l'Immaculisme » — sit venia verbo — traduit, en le magnifiant, un mouvement de l'âme de l'Eglise;* il annonce qu'*elle incline à rejeter la croyance à l'infection de la nature humaine* depuis le péché d'Adam, croyance qui avait pris une valeur quasi matérialiste en l'âme de cet ancien Manichéen et de ce traducianiste qu'est parfois demeuré saint Augustin : il faut interpréter et nuancer son système. *La chute a spolié l'humanité des privilèges gratuits dont l'avait dotée Dieu après la création; elle ne l'a pas blessée en sa nature essentielle.* L'Église s'engage sur la route où elle rencontrera les Humanistes ; où elle lancera Bellarmin, saint François de Sales, et Suarez ; où elle sonnera le ralliement de l'humanité (1).

(1) Voir P. Auriol, *Tr. de Conceptione Virginis*, 20 décembre 1314. trad. Michel-Ange. Milhau, 1904. — Je ne puis dire en quelle mesure se propage, dans les cercles non franciscains, la théorie scotiste du motif de l'incarnation (cf. t. VI, p. 372).

Sur la critique d'Augustin et le mouvement ockamiste [Guillaume d'Ockam a pu naître vers 1280, enseigner à Oxford et à Paris vers 1312-1322, terminer en 1324 au plus tard son *Comment. aux Sentences;* dès lors, il lie partie avec Louis de Bavière et combat la papauté ; il meurt en 1349. Cf. Et. Gilson, *la Philosophie au moyen âge*, II, 1922, 85-110, de Wulf, *Histoire de la philosophie médiévale*, II, 1925. Louvain, Maréchal, *Point de départ de la métaphysique*, I, 1923, 126 ; Pelzer, *les cinquante et un art. d'Ock. censurés en* 1326. R H E, 1922, 240. Harnack, Grabmann. Ueberweg, 10e éd. 1915. — Adam Wodeham et Robert Holkot furent les disciples préférés d'Ockam. Parmi ses précurseurs, on range le franciscain Pierre Auriol † 1321 et le dominicain Durand de Saint-Pourçain † 1332 : cf. Gilson, Glorieux, *Littérature quodlibétique de* 1260 *à* 1320, 1925, — et les *Questions sur le 2e livre des sentences*, qu. 49-71 d'Olivi, édit. Jansen, 1924, Quaracchi.

Jean XXII avait nié que les âmes des justes vissent la divine

Mais l'École Parisienne ne se contente pas de critiquer l'Augustinisme et l'Aristotélisme : elle aperçoit la tâche qui lui incombe ; elle veut justifier et coordonner la science nouvelle et la nouvelle théologie qu'elle élabore par l'invention d'une philosophie appropriée.

Jean de Jandun se propose de concilier les Anciens et les « Modernes » ; et c'est pourquoi il corrige saint Thomas, qui avait même intention. S'il révère infiniment Aristote et Averroès, il puise très souvent à Avicébron et à Henri de Gand. L'expérience et la foi le guident, comme elles guidaient jadis Dun Scot. Elles lui enseignent qu'il est deux ordres de vérités, parce qu'il est deux ordres de réalités. Le monde sensible, qu'étudie le philosophe, peut être connu avec certitude grâce à la perception sensible, à elle seule : tantôt elle manifeste directement certaines vérités, tantôt elle vérifie les conséquences d'hypothèses qu'elle a suggérées. — Mais le principe qui fonde la certitude sensible en limite la portée : il est des réalités qui échappent aux sens ; il y a un monde spirituel, inconnaissable à la raison, où se joue l'omnipotence divine ; au-dessus de l'ordre naturel il y a un ordre surnaturel. La certitude est apportée ici au croyant par l'enseignement de l'Écriture et de l'Église. — Et qu'on ne dise pas que ces deux mondes, ces deux sciences se combattent et répugnent : la thèse averroïste est fausse aussi bien que la thèse contraire. Si la foi est méritoire, puisqu'elle ne s'appuie pas sur la connaissance sensible, il faut ajouter qu'elle est raisonnable,

essence avant le jugement général. Son opinion, combattue par la plupart, fut condamnée par Benoît XII, const. *Benedictus Deus*, 29 janvier 1336.

puisqu'*elle justifie l'autorité de l'Eglise* par des *miracles*, c'est-à-dire par des faits *directement accessibles aux sens*. A la physique sachons par là relier la théologie. Ainsi s'achève en une sorte de positivisme fort original, et très cohérent, ce système conçu selon une méthode éclectique.

Buridan de Béthune développe le système de Jean de Jandun : le savant génial qui ébaucha la Science actuelle est le même qui sut corriger, sinon détruire, la doctrine d'Ockam, combinant avec la plus ingénieuse finesse les idées du frère mineur et celles du Lycée. Contre Ockam, il restaure l'unité spécifique de chaque science ; mais il affirme, contre Aristote, la faillite de la méthode déductive et la valeur de l'induction expérimentale, unique source de connaissance. L'unité d'une science, dit-il, n'est pas l'unité d'un tas de cailloux ; mais elle ne tient pas davantage à ce que le sujet de cette science se trouve expressément contenu en toutes ses conclusions ; elle tient au genre le plus commun entre tout ce qu'elle considère : la physique tire son unité de son objet, savoir le mouvement commun à tous les êtres mobiles. Il y a, du reste, des sciences mixtes... De la connaissance d'une chose l'esprit passe légitimement à la connaissance d'une autre : à la vue du loup, la brebis fuit ; à côté du principe de contradiction, il faut placer un autre principe de certitude, l'*induction*. Ni la connaissance des causes, ni la connaissance des substances ne sont interdites à l'homme... Et Buridan ajoute, sous l'influence d'Augustin : comme la nature du feu fait qu'il chauffe, ainsi la nature de la raison l'incline au vrai.

Mais Buridan s'accorde tout de même avec Ockam et Jandun. Il supprime, comme Ockam, le problème

de l'individuation et des universaux, la distinction de l'essence et de l'existence, celle de l'être et de l'entité ; il affirme, comme lui, l'unique existence du singulier, et que l'intelligence le conçoit d'abord et directement ; il affirme, comme lui, la relativité de la science, montrant dans les principes de physique de pures inductions suggérées par une expérience constante. Et il s'accorde avec Jandun pour voir dans l'expérience la limite, autant que le principe, de la connaissance rationnelle, en un mot pour justifier la foi ; la création *ex nihilo* est possible, déclare-t-il expressément, puisque le principe contraire est indémontrable ; puisqu'on n'y trouve qu'une induction analogue à celle-ci : tout aimant attire le fer.

Le positivisme éclectique qu'a élaboré Buridan en combinant les idées d'Aristote, d'Ockam et de Jandun, fut accepté par Albert de Saxe, Oresme, Marsile d'Inghen et *devint la doctrine quasi officielle de l'Université de Paris*. Il apporta aux esprits inquiets quelque repos ; mais son influence n'apaisa pas complètement l'agitation intellectuelle.

Nicolas d'Autrecourt pousse l'Ockamisme à ses conséquences extrêmes pour aboutir au phénoménisme absolu : de la connaissance expérimentale d'une chose impossible de passer logiquement à la connaissance d'une autre ; substances et causes sont nécessairement inconnues, si seulement elles diffèrent des accidents et des effets ; car l'affirmation d'une identité est, avec l'expérience, la seule source de certitude. La vie de l'esprit se réduit à une juxtaposition d'intuitions isolées. A cette critique radicale, notre chanoine

ajoute, de manière assez cocasse, du reste purement hypothétique, un Atomisme intégral : comme les corps sont composés d'atomes matériels, les perceptions sont constituées par des atomes spirituels. — La papauté condamna ce négateur de la logique.

Certains maîtres d'Oxford, animés du même esprit, prennent leur parti de ne pouvoir accéder au réel : et ils s'attachent à formuler les règles qui permettent de bien enchaîner les mots. La logique formelle devient, entre leurs mains, une science autonome... D'aucuns, du reste, ne craignent pas de lui demander de fixer mathématiquement le poids des péchés en une âme ! (1)

Aux antipodes du monde de la pensée, les Lullistes combattaient toujours : ils rejetaient, avec autant de décision que maître Nicolas, les transactions de Buridan. Ils prétendaient démontrer *par des raisons nécessaires* la vérité de la foi, non seulement *per modum credendi*, mais encore *per modum intelligendi*. — La papauté les condamna aussi bien que leur adversaire.

Cependant Gautier Burley tente l'impossible restauration du réalisme. Les Scotistes défigurent la pensée du maître, substantifient les rapports, encombrent le réel d'une multitude de *petites choses* : ils laissent déchoir, malgré Gonzalve de Balboa, l'idée de la spontanéité de l'âme et de la souveraineté de

(1) Je vise Jean de Dumbleton, Swineshead l'auteur du *de primo motore*, l'auteur anonyme des *Calculationes*, William Heytesbury, fellow à Merton College en 1330, chancelier d'Oxford en 1371 : ses *Sophismata* ont un grand succès. Il semble que la théorie de la nature ayant horreur du vide ait pris naissance en ces milieux [Duhem, *notes ms*].

l'Amour. Les disciples de Mathieu d'Aquasparta, de Gautier de Bruges et d'Alexandre d'Alexandrie ne savent pas mieux faire prévaloir le système de saint Bonaventure.

Dira-t-on que l'obstination des Lullistes, Scotistes, Bonaventuristes, Réalistes, à secouer le joug des Parisiens trahit l'entêtement de petites chapelles fermées, non l'émoi persistant des esprits? Qu'on envisage l'attitude des Dominicains, champions d'Aristote et d'Augustin, ou celle des Ermites, défenseurs exclusifs du docteur d'Hippone. La canonisation de saint Thomas rehausse son prestige ; Gilles de Rome, Thomas de Pouilli, Henri de Gorkum, Pierre de la Palu accourent le défendre ; il faut pourtant que les chapitres généraux de Toulouse et de Sisteron, du Puy et de Brives traquent ceux qui s'enhardissent toujours à discuter sa doctrine ! Durand de Saint-Pourçain et Robert Holkot la rejettent. Sur de graves problèmes saint Thomas a varié ; quelques-unes de ses thèses aristotéliciennes sont littéralement insoutenables ; sa pensée manque parfois de netteté. Est-il facile de savoir, par exemple, comment il a tranché la question — capitale — des rapports de l'essence et de l'existence? Une littérature apparaît qui travaille à défendre sa doctrine, ou bien à la fixer : ce sont les *Correctoires* et les *Concordances* d'un Robert de Bologne ou d'un Bernard de Gannat. Au premier rang brille Hervé de Nédellec : le maître breton comprend que *le Thomisme est, autant qu'une doctrine, un esprit et une méthode*, je veux dire un perpétuel effort pour adapter aux plus récentes conquêtes de la science les données d'une foi intégrale et pour unir nature et surnature en un seul système. Mais combien suivent

son exemple? Les Prêcheurs ne craignent pas d'attaquer avec furie l'Immaculée Conception de la Vierge : ils traitent d'hérésie cette croyance!... Les Thomistes bravent la piété et négligent la science ; pourraient-ils pacifier les âmes?

Les Ermites s'efforcent d'être plus heureux. Sur les murs de leurs églises resplendissent des *Triomphes de Saint Augustin* qui s'opposent complaisamment aux *Triomphes de Saint Thomas* dont se parent les églises dominicaines. Mais il n'est pas sûr que leur doctrine ait plus de fermeté que celle de ce Gilles Colonna dont Gérard de Bologne et Fassitelli leur imposent l'étude. Grégoire de Rimini soutient les thèses infinitistes avec une incroyable rigueur ; et il dépense son génie à tenter de concilier Augustin et Ockam. Mais s'il puise davantage, peut-être, à celui-ci, c'est de celui-là au contraire que dépendent surtout Malabranca et Thomas de Strasbourg. Thomas de Strasbourg s'attache avec beaucoup de force aux deux intuitions fondamentales du maître d'Hippone : il affirme à la fois, et que l'homme présente une image de la Trinité — d'autant plus nette que la sainteté le transfigure, — et que le péché originel a blessé l'âme en ses puissances naturelles, et jusque dans l'intimité de son essence! Car, déclare-t-il, *la justice originelle*, dont le péché originel est toute la privation, *avait perfectionné parfaitement* l'homme *naturel* en même temps qu'elle le dotait de certains privilèges proprement surnaturels. Le docteur de Strasbourg va jusqu'à écrire que l'homme, parce que participant des deux natures contraires de l'ange et de la bête, avait donc un *vrai besoin* de cette justice originelle qui les pût accorder; *homo sine originali iustitia, quan-*

tumlibet pure creatus, sensisset immediate bellum virium inferiorum contra superiores..., ideo INDIGUIT *originali iustitia* (III, 28 et 29, 1, 3). Et pourtant, c'est le même Thomas de Strasbourg qui, examinant la question de savoir si la grâce est nécessaire à l'homme pour remplir tous les préceptes de Dieu, déclare en propres termes que ce n'est pas la raison qui le décide à rejeter le Pélagianisme, mais les seules *auctoritates sanctorum!* Barthélemi d'Urbin et Vargas de Séville, Simon de Cascia et Gérard de Sienne ont-ils mieux réussi à se satisfaire? Quelle fut, à cet égard, l'attitude de cette université de Vérone dont Thomas de Strasbourg avait prescrit la création (1351)? Je ne saurais le dire... Mais je comprends les inquiétudes de la curie ; et qu'elle fixe les trois universités où les Ermites devront conquérir la maîtrise en théologie (1355) ; et qu'elle oblige leurs maîtres à suivre l'enseignement donné par les Prêcheurs, les Mineurs ou les Carmes (1er mai 1372) (1).

A la même époque Bradwardine entre en lice pour défendre l'évêque d'Hippone. Mais, sous prétexte de confondre les Pélagiens qui l'entourent, il compromet

(1) Il faudrait étudier la théologie des Ermites de Saint-Augustin depuis l'origine jusqu'à Luther : comment ont-ils entendu saint Augustin, qu'ont-ils accepté d'Ockam? Thomas de Strasbourg, né à Haguenau, professeur à Paris, général de l'ordre, 1346-57, et son successeur Grégoire de Rimini, 1278-1358, ont commenté les *Sentences*. Grégoire, le plus original, semble avoir été le moins augustinien [Denifle ; contra Loofs] ; son *Commentaire des épîtres de saint Paul* est inédit, pareillement la seconde moitié du *Commentaire aux Sentences* (III-IV). — Qui connaît le *Commentaire aux Sentences* d'Alfonse de Vargas, mort archevêque de Séville, 1366, ou les écrits d'Ernauld de Toulouse, 1300-1320? ou le *Commentaire des Évangiles* de Fidèle de Cascia † 1348?

la liberté de l'homme. L'action divine et la causalité divine absorbent, pense-t-il, toutes autres causalités et actions ; elles déterminent ce qui se fait dans le monde, notamment les actes humains, qu'ils soient bons ou mauvais. Tous les êtres, le Christ lui-même, ont été, sont ou seront nécessités par les volontés divines antécédentes ; sans qu'on puisse dire que Dieu est l'auteur du mal, puisque le mal ne possède aucune réalité positive (1).

Ainsi le trouble est partout. Les esprits désemparés tâchent à reprendre équilibre ; mais nulle part ne se lève le docteur capable d'opérer le tri qui s'impose et

(1) Essais de synthèse, et leurs échecs. La doctrine parisienne a pu être poussée, soit dans le sens chrétien, soit dans le sens antichrétien. Cf. Duhem, Gilson, de Wulf, Mortier, Pelster, Ehrle... Il y a encore des Albertistes (Jean de Lichtenberg, Jean Rigaud...), surtout peut-être à Cologne. Quel est le rapport de la doctrine de Jean Baconthorp, le provincial carme averroïste, qui enseigne à Paris jusqu'en 1327, à celle de Hervé de Nedellec ; à celles de Gérard de Bologne, Gui de Terrena, Sibert de Beek, carmes qui prétendent corriger le Thomisme vers 1300-1330? Le thomisme est imposé aux lecteurs dominicains en 1313-16..., la canonisation de saint Thomas date de juillet 1323, l'annulation formelle des condamnations de 1277 par l'évêque de Paris Bouret remonte à 1325 ; dès 1314, elles ne comptaient plus guère. De quand date l'Apologie du Thomisme contenue dans le Vaticanus 4.287? — Dans quelle mesure la théorie de la nature humaine, si favorable à l'humanisme, que J.-B. Kors vient de discerner dans les écrits de saint Thomas. [*La justice primitive et le péché originel d'après saint Thomas.* Le Saulchoir. Kain, 1922] a-t-elle été aperçue, ou méconnue, au quatorzième siècle? Grabmann fait savoir, C. R. Acad. Munich 1er mars 1924, qu'*il vient de découvrir les neuf dixièmes* (?) *de l'œuvre de Siger!* Dans quelle mesure, à notre époque, cette œuvre était-elle encore connue?...

Sur Bradwardine, mort archevêque de Cantorbery en 1349 et son *de causa Dei*, cf. Werner, Herzog-Hauck, III^3, 350 et Vacant-Mangenot, I, 2536.

de souder à la tradition qu'a léguée le passé les idées du présent que fera fructifier l'avenir.

Après ce coup d'œil jeté sur les divers systèmes, veut-on voir ce que devient une doctrine particulière, celle de la déification par exemple? On tiendra une seconde preuve, infiniment suggestive, des insuffisances de l'École parisienne, et de l'émoi des âmes qui pensent.

Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne dieu : l'incarnation et la déification, c'est l'essence de la foi telle que la formulait un saint Irénée ou un saint Athanase ; c'est le tout du Christianisme. Et c'est ce tout que compromettent nos théologiens lorsqu'ils perdent la claire notion de la transformation de l'âme, *réellement* opérée par *l'Esprit-Saint* habitant et agissant en elle.

Sans doute quelques-uns restent fidèles à la tradition que Pierre Lombard a aperçue avec netteté et affirmée avec vigueur, que Richard de Saint-Victor et Alexandre de Halès, saint Bonaventure et Henri de Gand ont défendue tour à tour : l'Esprit du Fils a pour fonction propre de conduire l'âme à son Père et de la rendre *consortem naturæ divinæ.* Pierre Auriol, cardinal franciscain, enseigne que l'Esprit réchauffe l'âme par un influx d'amour, comme par ses rayons le soleil réchauffe l'air. Il y a bien en elle une forme créée — ce qu'avait tort de nier le Lombard. — Mais cet influx « spirituel », qu'accepte ou rejette le libre arbitre, est très différent des habitus, tout statiques, d'espérance ou de foi ; il conforme vraiment l'homme à Dieu, non qu'il lui octroie de nouvelles puissances,

mais parce qu'il ordonne et régit celles dont le munit sa nature en sorte qu'il le conduit à Dieu. Auriol n'hésite pas à rapprocher l'homme de Dieu : à l'entendre, toute créature raisonnable, douée d'intelligence et d'amour, s'épanouit *nécessairement* en trois suppôts. En partant de l'image de Dieu qu'est l'âme, il démontre, avec saint Augustin et saint Anselme, la réalité de la Trinité ; et, se rappelant l'argument ontologique, et qu'une perfection réalisée est supérieure à une pure possibilité de perfection, il attribue à sa démonstration une valeur quasi nécessaire. — Thomas de Strasbourg expose des idées analogues : il reprend aussi, en la rectifiant, la théorie du Maître des Sentences. La charité est une forme créée inhérente à l'âme ; mais c'est la propre personne du Saint-Esprit qui vient habiter l'homme pour le transformer. Thomas dépasse même Auriol, il revient à Henri de Gand lorsqu'il prétend que, à l'âme même que la charité décore, une motion spéciale de l'Esprit est nécessaire pour produire un acte méritoire : *car tous les habitus créés sont impuissants à associer l'homme à la vie infinie des Trois.*

Sans doute, encore, l'école du Vallon Vert demeure fidèle à la tradition primitive, et sait en vivre. Au fond de la forêt de Soignes, près Malines, dans une prairie marécageuse, se cachait l'ermitage de Jean des Bois et d'Arnold de Diest : le 13 mars 1344 vinrent s'y fixer Jean de Leuw, Franco de Coudenberg, Jean Hinckaert, chanoine de Sainte-Gudule, et Jean Ruusbrœck le maître du chœur. Ruusbrœck n'est pas un savant — bien qu'il sache le latin, connaisse saint Bonaventure et saint Thomas, les Victorins et saint Bernard — ; mais la netteté pénétrante de son esprit

réussit à débrouiller les sources de sa sainteté. Par delà la vie ascétique se dressent les hauteurs de la vie mystique (1). « Quand l'âme a travaillé à chercher la perfection, quand elle est parvenue à rapporter sa vie et ses actions à la gloire et à l'honneur de Dieu, il arrive souvent qu'elle sent en elle un aiguillon, un pressant désir de connaître et de voir quel est son époux,... un désir sans mesure de le connaître tel qu'il est en lui-même... Alors elle fait comme Zachée... Elle quitte la multitude des créatures... Elle monte à l'arbre de la foi, qui a sa racine en Dieu, et douze rameaux qui sont les articles du symbole. Les rameaux inférieurs parlent de l'humanité du Sauveur... ; les rameaux supérieurs représentent la divinité, la trinité des personnes, l'unité de la nature divine : c'est dans cette région supérieure de l'arbre que l'âme s'élève car c'est là que le Christ va passer avec tous ses dons... » *La connaissance, la vie mystiques se distinguent par deux caractères :* d'abord *l'âme sent intérieurement que Dieu est présent en elle* parce que le lui révèlent de vrais *sens spirituels* qui le saisissent, et le communiquent ; de ces sens spirituels, le plus important est le toucher. Ensuite, l'*âme est à proprement parler passive*, parce que seul l'Esprit-Saint agit en elle, et la meut : « *ce qui est impossible à nous est bien possible à lui* ». « L'on ne travaille pas, mais on est travaillé par l'Esprit du Seigneur ; et l'on est, à ne prendre que ce

(1) Quatre étapes : vie active (conversion, contrition, humilité, pureté, vertu) ; — vie intérieure (élan vers Dieu et aridités, dépouillement ; joie ; soif de Dieu ; abandon) ; — vie contemplative (union par immolation absolue) ; — vie « commune », l'homme agi par Dieu travaille pour procurer son règne. R... a personnellement combattu le Libre Esprit, notamment Blœmardine.

que l'on éprouve soi-même, la grâce et l'amour. On les appelle les fils de Dieu ceux qui sont morts à eux-mêmes en Dieu, et ont immolé toute volonté propre dans la très chère volonté de Dieu. Leur vie est cachée avec le Christ en Dieu, et ils sont entièrement et à nouveau nés de l'Esprit-Saint, fils choisis de l'amour divin : par de là la grâce et les œuvres de la grâce ils s'anéantissent et se fondent dans l'amour. Car *ils sont transformés et supraformés en l'Esprit du Seigneur, comme un fer incandescent est supraformé et unifié avec le feu.* Aussi loin que va le feu, il reste fer ; et pourtant le fer ne devient pas feu, et le feu ne devient point fer, mais chacun conserve sa nature et sa substance. Ainsi l'esprit de l'homme ne devient point Dieu, mais il est déiforme ; il se sent largeur, longueur, hauteur et profondeur, et aussi loin que Dieu est Dieu, aussi loin l'esprit amoureux est uni à lui par l'amour. Et par conséquent, (par delà) le dernier mode d'aimer est un état de vide, où l'on est uni à Dieu par un amour nu et dans une lumière divine..., par delà les œuvres et les exercices de piété : simple et pur amour qui consume et anéantit en lui-même l'âme humaine, de telle sorte que l'on ne songe plus ni à soi-même, ni à Dieu, ni à quelque chose de créé... Rien qu'aimer ! »

En revanche, parmi beaucoup de penseurs, dans trois écoles très distinctes, s'oblitère l'idée de la déification par l'Esprit-Saint. La plupart oublient que si, dans le plan naturel, Dieu agit toujours *ut unus*, dans le plan surnaturel il agit le plus souvent *ut trinus. A force de prétendre comparer la vie surnaturelle à la vie naturelle, ils en viennent, sans le vouloir, à méconnaître l'originalité de celle-là.* Pour Godefroi de Fontaine et

ses disciples, le don de la personne de l'Esprit ne répond plus absolument à rien.

Quelques autres vont au bout des négations implicites qui s'ébauchent obscurément chez beaucoup ; l'influence du Néo-Platonisme arabe les pousse à nier la réalité de l'ordre surnaturel et la valeur du Christianisme historique, à professer un panthéisme franc. Jésus-Christ, l'Esprit-Saint, les sacrements ne jouent pas grand rôle dans la pensée de Maître Eckart. Dieu est l'Être ; être hors de Dieu, c'est n'être pas ; au fond de tous les êtres, immanent en eux, se cache Dieu. Qu'est-ce donc qui leur donne une apparence individuelle et indépendante? La matière, l'espace, le temps, toutes formes du Néant qui voilent la figure de l'insondable et silencieuse Unité. Renoncer à la matière, au monde, à soi ; se retirer de soi, c'est-à-dire en Dieu ; chercher et trouver Dieu en tout, voilà le devoir de l'homme, tel que l'a révélé Jésus. Il suffit de le connaître pour goûter la quiétude totale et affronter la vie avec un libre courage. — Que de telles idées aient pu s'enseigner avec éclat sans attirer à leur auteur, pendant longtemps, autre chose que la confiance de ses confrères et les dignités de son ordre, voilà qui surprend ceux même qui se rappellent les ravages que faisait la doctrine des deux vérités, et l'influence que le Néo-Platonisme exerçait sur Ulrich d'Engelbert ou sur Thierry de Freiberg, les points de contact du Thomisme et de l'Averroïsme, de l'Aréopagite et de Proclus, de saint Augustin, de Plotin et d'Origène, — et la victoire que les Prêcheurs remportaient à Paris où ils contraignaient l'évêque Bouret à annuler les condamnations portées par Tempier... Malgré tous leurs efforts, après un long et minutieux procès de trois

années, le pape Jean XXII condamne le système de leur plus fameux docteur.

Un troisième groupe de penseurs, enfin, s'éloigne aussi de la tradition. Plus nombreux que ceux des deux premiers, ce n'est pas la suffisance du don créé qu'ils exagèrent, ou le panthéisme ancien qu'ils ressuscitent. Tout au contraire, ils élargissent l'abîme qui de l'homme sépare Dieu, parce qu'ils ne trouvent pas en celui-là cette Trinité qui est vivante en celui-ci ; ils ne comptent, pour combler cet abîme, ni sur les habitus surnaturels, si sur la présence efficace de l'Esprit ; ils nient effectivement, sinon formellement, la réalité des uns aussi bien que la mission temporelle de l'autre. Ils ne voient dans la *déification* qu'une métaphore, et c'est l'idée d'*acceptation* qu'ils lui substituent : *aucun changement de l'âme ne répond au décret du Tout-Puissant qui la sauve. Pour eux, du reste, la nature est saine.* Voilà, très nette, la théorie d'Ockam, et de tous ceux qui le suivent. — Et voilà ce que devient, au quatorzième siècle, l'une des deux bases de la foi (1).

(1) Sur Ruusbrœck, 1294-1381, prêtre en 1318, son *Royaume des Amants*, 1335 et son *Tabernacle spirituel*, vers 1350, voir Auger, de Wreese, Wautier d'Aygalliers, 1923. Sur Angèle de Foligno † 1309, voir les belles découvertes de J. Ferré, Rev. hist. francisc. 1924-25.

Sur Eckart, provincial de Saxe, 1303, mort en 1327, attaqué en 1326, malgré sa réputation prestigieuse, par l'archevêque de Cologne Henri de Virnebourg et condamné, 27 mars 1329, par Jean XXII, voir le texte que vient de publier Daniels, *Eine lateinische Rechtfertigungschrift des M. Eck.*, d'après le ms. 33 de Sœst (Westphalie), dans les Beiträge de Bæumker, XXIII, 5, 1923. Eckart a été accusé d'hérésie en raison de deux de ses livres, le *Benedictus Deus* et le *Comm. de la Genèse*, d'une *Apologie* qu'il a donnée de son *Bened. Deus*, de plusieurs de ses *Sermons*. Il comparaît le 25 septembre 1326 devant la

Si grande que fut la confusion des esprits, un fait inattendu vint l'accroître encore. L'Antiquité ressuscite, tirée du tombeau où elle dort par ces érudits et ces poètes que l'on appelle les Humanistes. — Et du même coup les bibliophiles apparaissent qui, dans les livres, aiment avec tendresse ce Passé qui les séduit ; l'excel-

commission archiépiscopale de Cologne bien qu'il puisse n'en rien faire : il nie être hérétique. Il rappelle que l'expression *in quantum* est limitative, que les actes des Trois en procèdent selon la propriété des attributs, que les attributs se disent univoce en Dieu et équivoce des créatures, que l'action d'un agent implique une dualité de termes et la dualité d'une action, une unité principielle et finale. La déification ne se définit pas par l'identification du juste au Fils, mais par la génération éternelle du Fils qui s'opère dans le juste comme en tout, par la conformité du juste au Fils qui s'accomplit lorsque son âme s'affilie au Père, par l'unité et l'identité du Fils Unique présent dans le juste comme en Dieu : le juste ne devient pas l'Image de Dieu et l'Unique du Père, il devient à l'image de Dieu, un membre de l'Unique auquel il est uni???? (d'après les deux Apologies en 49 et 59 articles qui nous sont parvenues). De Dieu Père aimant et de l'âme fille qui est aimée, naît l'amour mutuel qui est l'Esprit, le même qui unit le Père au Fils. — Selon Bréhier, Eckart s'inspire de Proclus et vise d'abord Dieu Ineffable, l'Etre Néant, l'Abîme à qui nul attribut ne convient, la Nature non naturée ; — puis la Nature naturée, Dieu qui se manifeste, et par la Trinité [Père intermédiaire entre la Nature non naturée et la Nature naturée, — le Verbe qui l'exprime, — et revient à Lui dans l'Esprit], et par la Création dont toute forme tend au néant en tant qu'elle veut sortir de Dieu ; — enfin la conversion : toute forme créée revenant à l'Unité primitive par assimilations progressives. La créature est un moment de l'Absolu. Voir Denifle, Strauch, Spamer, Delacroix, Bréhier, Gilson, Pourrat, Vernet, dans Vacant-Mangenot, Harnack, Loofs, Hornstein, *Grands mystiques allemands du quatorzième siècle*, 1922. Chiquot, *Tauler et le Meisterbuch*. Quel rapport y a-t-il entre les idées condamnées par Jean XXII chez Eckart et les idées combattues par saint Bonaventure et ses disciples chez saint Thomas? L'*Opus tripartitum*, ouvrage fondamental d'Eckart (1311-1314?), comprenait l'*Opus propositionum* (1 000 thèses réparties en 14 trai-

lent Richard Aungerville de Bury, chancelier d'Angleterre sous Édouard III, en offre le premier et touchant modèle... L'essor de l'Histoire est contemporain de l'essor de la Science ; toutes deux ne vivent-elles pas d'observations minutieuses encadrées d'hypothèses? Mais par là certaines idées rentrent en circulation qui contrarient les idées reçues et heurtent les doctrines même qu'elles fortifieront un jour.

En ce domaine comme en l'autre persiste l'influence de Roger Bacon. Nicolas Lyra et le cardinal Eston savent apprécier l'importance de la philologie : ils jugent que la détermination du sens littéral des textes sacrés est le nécessaire point de départ de l'exégèse et l'introduction naturelle de la théologie ; et c'est dans cet esprit qu'ils composent, l'un un commentaire littéral de l'Écriture, l'autre une traduction de l'Ancien Testament faite sur le texte hébraïque. Peu auparavant, Gérard de Huy appliquait avec rigueur les règles tracées par Bacon. Son intelligence et son érudition lui permettaient de perfectionner l'œuvre de

tés), l'*Op. quaestionum* qui suivait l'ordre de la S. T. de s. Thomas, l'*Op. expositionum* qui réunissait en deux sections les commentaires de l'Écriture. — Suso, 1290-1366, prieur de Constance, qui a écrit l'*Exemplaire*, a été béatifié par Grégoire XVI, avril 1831. Tauler de Strasbourg, 1300-1361, comme lui disciple d'Eckart, paraît avoir souligné l'importance du péché originel dans l'homme ; selon lui, l'essence de l'âme s'unit à l'essence de Dieu en un repos ineffable où pourtant Dieu opère, où il engendre son Fils et produit son Esprit [Sermon du 1er dimanche après Noël. Noël, I, 114].

Touchant la théorie d'Ockam sur la déification, voir son *Commentaire aux Sentences*, I, 14 et III, 8 : avec quel soin ne distingue-t-il pas les thèses que recommandent les *dicta scorum* des autres qui lui paraissent plus justes. Noter l'influence dévastatrice qu'exerce sur lui l'idée de la *potentia absoluta Dei*. Il est vraiment la contradiction vivante de Saint Anselme.

ses devanciers, et de composer des *correctoires* du texte biblique que l'on s'accorde à juger excellents. Porcheto de Silvatici, chartreux de Gênes, s'emploie, quelque temps après, à réfuter le Judaïsme : où a-t-il pris les éléments de son information?... Un fait bien assuré, en revanche, c'est que le concile de Vienne a prescrit aux universités de Paris et de Bologne, d'Oxford et de Salamanque d'enseigner les langues orientales.

La Grèce et Rome excitent plus de curiosité que la Judée et l'Orient. Certains livres de Sénèque sont traduits en français à la cour de Charles II comme à celle de Charles V. Boniface VIII et les papes d'Avignon constituent une bibliothèque latine ; Jean XXII fait copier les œuvres de Végèce, les Déclamations et les tragédies de Sénèque, l'Almageste de Ptolémée, l'histoire naturelle de Pline ; Clément VI ordonne de faire « une copie fidèle et exacte » du Cicéron que possède l'évêque de Valence, du traité d'Aristote sur les animaux et des œuvres de Sénèque ; et Grégoire XI recherche avec passion les manuscrits de Cicéron, de Tite-Live et de César. Le plus illustre enfin, le plus important du reste des promoteurs de l'*humanisme*, François Pétrarque est un familier et un protégé de la curie ; sa foi pénètre peu à peu et transfigure sa vie ; et c'est lui qui découvre Platon et les Grecs, lui qui propage le culte de Cicéron et de Virgile. Pourquoi faut-il qu'ignorant Buridan, il ait si sottement attaqué la science? Le cardinal Colonna et son frère l'évêque de Lombez le protègent pendant onze années ; plus tard, le savant évêque de Cavaillon, Philippe de Cabassole, et le non moins savant évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Jean Coti, se lient d'amitié avec

lui. Les papes ne lui marchandent pas leur faveur : il a trente ans à peine que Benoît XII le nomme chanoine de Lombez ; Clément VI lui confie une ambassade solennelle à Naples et le nomme, en 1346, protonotaire apostolique, puis chanoine de Parme, archidiacre dans la même église, et, trois ans après, chanoine de Padoue. La peste d'Avignon, la lecture des *Confessions*, l'influence de son frère vivifient sa foi : il fait le voyage de Rome en 1350 afin de gagner les indulgences du jubilé ; chaque nuit, il se lève pour prier Dieu ; tous les vendredis, il se soumet à un jeûne rigoureux ; il craint toujours de n'être pas assez chrétien. Lorsque, contredisant la doctrine de la grâce, Cicéron déclare que, « si tous les biens viennent des dieux, la vertu du moins appartient en propre à l'homme et que celui-ci peut s'en glorifier à bon droit, Pétrarque ne peut se tenir d'écrire en marge du manuscrit : « *Cave, male dicis.* » De même, il note avec bonheur les passages des auteurs anciens qui concordent avec les enseignements de l'Évangile. Mais il ne croit pas que son christianisme et son humanisme soient inconciliables. « En préférant certains auteurs (les saintes Écritures), écrit-il à son ami Nelli, je ne rejette pas les autres. Pour mon langage, si le sujet le demande, je garderai comme modèles Cicéron et Virgile ; pour la conduite de ma vie, bien que chez eux j'aie beaucoup à prendre, je leur préférerai le conseil de ces guides dont l'enseignement conduit au salut sans danger d'erreur. » C'est qu'il aime d'un même amour Cicéron et saint Augustin. Il découvre dans la bibliothèque capitulaire de Vérone les seize livres des lettres à Atticus ; il achète les œuvres de Tite-Live ; ses patients efforts lui permettent de remettre la main

sur un manuscrit de Virgile qu'on lui a volé un jour ; il n'est pas de sacrifice qui le fasse reculer lorsqu'il s'agit d'enrichir sa bibliothèque, ou d'apprendre le grec : Homère et Platon le transportent. Arrière les astrologues et les alchimistes, les médecins et les juristes ; arrière Aristote et Averroès. Pétrarque a retrouvé les vrais maîtres de l'art, les vrais maîtres de la pensée ; et, de cette découverte, la foi chrétienne n'a rien à craindre.

Pétrarque s'avançait un peu : son enthousiasme l'abuse ; l'œuvre ancienne est fort mêlée. Et voici pourtant que certains de ses compatriotes osent y montrer une « Révélation » analogue et parallèle à la Révélation d'Israël et de l'Église ! Les Sibylles symboliques qui en paraissent les organes viennent s'asseoir audacieusement au faîte des églises du Christ ! (1)

(1) L'*Humanisme* est l'étude amoureuse des trois littératures et des trois civilisations, Judée, Grèce et Rome, dont la connaissance achève de former, chez celui qui l'acquiert, l'âme humaine. C'est ce qu'ont compris, plus ou moins distinctement, les érudits et poètes que l'on appelle humanistes, et beaucoup parmi les écrivains, théologiens ou juristes de l'époque féodale, 1049-1300. Ce que Pétrarque semble avoir ajouté à l'humanisme antérieur, c'est *le sentiment de la valeur d'art et l'admiration émue de la beauté de Virgile ou d'Homère* [cf. déjà Dante ; les nombreux extraits de Tibulle...]

a) La Judée et l'Orient. La Bible et les langues orientales sont mieux étudiées : cf. canon 11 de Vienne. 1312, l'effort de Nicolas de Lyre (*Postillae perpetuae*, 1330), celui d'Ad. Eston de Norwich.

b) La Grèce et Rome. Fr. Pétrarque d'Arezzo, 1304-1374, devenu clerc minoré à Avignon 1326, découvre à Liége, 1333, deux *discours de Cicéron*, à Vérone les *lettres à Atticus*, 1335, essaye d'apprendre le grec avec Barlaam 1342, mais n'aperçoit Homère que dans la traduction latine de Léonce Pilate. Cf. de Nolhac. — Les papes s'éprennent d'amour pour la découverte de l'antiquité gréco-latine : de là la *bibliothèque apostolique* qui renaît [1300 ms. en 1311, 2 200 en 1369]. Rivalisent avec les

Faut-il ajouter, enfin, que l'essor de l'Histoire ne contribue pas seul à accroître le trouble des esprits? Les doctrines économiques traditionnelles commencent à leur tour d'être ébranlées ; et c'est encore sous la poussée de l'expérience que le mouvement se dessine. Si le concile de Vienne impose les anciennes théories relatives à l'usure, si l'Ordonnance anglaise des travailleurs semble tenir compte du droit canon, certains indices indiquent une curieuse réaction des faits sur les idées. Durand de Saint Pourçain discerne l'importance du crédit naissant, et demande que l'État l'organise ; François de Mayronnes aperçoit « les utilités multiples de l'argent » et justifie par là la licéité de l'intérêt ; Buridan établit la théorie des valeurs, de l'échange, des monnaies. Le commerce se relève du discrédit où il était tenu souvent... Ici encore, les hommes qui réfléchissent sont contraints de réviser les idées qu'ils ont reçues.

Qu'on se rappelle enfin quelles idées révolutionnaires lancent les Jean de Jandun et les Marsile de Padoue. On jugera si le malaise de l'élite occidentale, délaissant ses oracles traditionnels, est moins général et moins profond que celui qui trouble les foules.

papes et Pétrarque, les amis de Nic. Acciajuoli, Marsigli †1394, Salutato †1406, les augustins de San-Spirito, Ag. Trionfo et Bart. évêque d'Urbin, — sans oublier Boccace 1313-1375. Cf. Cochin, Voigt-Valbusa, Geiger... *Dès* 1380 *on sait en Occident que l'Acropole est le plus précieux joyau du monde* [Documents per l'Historia de la cultura catalana... I, 1908, 286-287].

IV

La crise du Christianisme social résultait du trouble des consciences ; si la foi de celles-ci eût été ardente et ferme, les rois fussent-ils venus à bout de les égarer, et de provoquer celle-là? Les papes d'Avignon — et c'est leur faute — ne tinrent pas suffisamment compte de ce fait et s'occupèrent plutôt de la crise sociale que de la crise des âmes. Faut-il s'étonner dès lors de leur échec partiel : ils ne s'attaquèrent pas à la cause du mal.

Le malaise intellectuel qui émeut l'élite tient à ce qu'elle ne sait plus que penser de ses maîtres traditionnels : au moment où saint Thomas vient de christianiser Aristote, l'Université de Paris dépasse Aristote !... Au moment où la pensée chrétienne, plus que jamais, suspecte cette Antiquité qu'Aristote incarne, voici l'Humanisme italien qui entre en scène, retrouve à son école le sens de la beauté, et lui clame sa reconnaissance avec une ferveur d'adoration. Comment l'Augustinisme pessimiste n'en pâtirait-il pas? Scot, déjà, refusait d'élucider à sa lumière le mystère de l'Incarnation. La science et la foi tendent à rejeter la Grèce et Rome : l'art se lève, pour les sauver. Cependant, libérées des lisières du péripatétisme, la science et la foi continuent leur effort vainqueur, sans trop se soucier l'une de l'autre, c'est-à-dire en se combattant sourdement... — Quel pape dira la parole bienfaisante? Ockam, Buridan, Pétrarque marchent l'un vers l'autre, puisqu'aucun ne veut plus suivre Aristote, puisqu'ils partagent une même foi, et font quelque

confiance à la nature. Les papes ont condamné l'agnosticisme ; pourquoi n'ont-ils pas partagé leur faveur entre l'Humanisme florentin et *la Science parisienne;* pourquoi n'ont-ils pas travaillé à *les rapprocher* l'un et l'autre? Et de quelle imprudence ne se sont-ils pas rendus coupables, lorsqu'ils distribuaient à leur fantaisie le titre de maître? Ils ont pris hardiment parti pour le Thomisme afin de conquérir contre les Franciscains l'appui des Prêcheurs ; mais était-il juste de faire payer à saint Bonaventure les erreurs d'Olivi et d'Ockam? « Saint Bonaventure pensait que l'Aristotélisme n'était pas christianisable » cent ans avant que Paris eût prouvé que la science ne pouvait pas s'accorder avec lui... Les papes d'Avignon ont-ils su tenir leur rôle de docteurs?

Ont-ils su, de même, pasteurs pleins de bonté, apaiser le malaise religieux des foules? On les voit plus soucieux de sévir que de guérir. Le concile de Trèves et le concile œcuménique de Vienne proscrivent absolument les Beghards, en essayant de ne pas atteindre les béguignages orthodoxes. Les évèques de Strasbourg et de Cologne, Jean de Durbheim et Walram épient avec attention leurs progrès souterrains. L'Inquisition est réorganisée et lancée sur leurs traces. Sa campagne contre les Cathares a soulevé tant de haine que le concile de Vienne précise les attributions de ses membres, limite leurs pouvoirs, édicte des peines contre ceux qui les dépassent ou en abusent. Bernard Gui la dirige en Languedoc et extirpe le catharisme. Gall de Neuhaus, Walter Kerlinger, Louis de Caliga organisent avec une telle ardeur la chasse à l'hérétique en Allemagne, que Grégoire XI doit modérer leur zèle. Ces efforts n'ont pourtant qu'un

faible succès ; il est très difficile de distinguer les associations religieuses hétérodoxes, très difficile de ruiner la magie, dernier vestige de l'antique idolâtrie. Mieux eût valu encourager le rayonnement de la piété dominicaine et multiplier les tiers ordres. Mieux eût valu, surtout, sévir contre les abus et lutter contre les princes avec l'énergie d'un Grégoire VII (1).

Le désarroi des âmes provenait, en effet, dans une très large mesure, et de la persistance de ceux-là, et du césaropapisme de ceux-ci.

Les défenseurs du Saint-Siège, A. Pelayo par exemple, sont unanimes à reconnaître que l'Église a besoin d'être réformée *dans son chef aussi bien que dans ses membres*. Procurer cette réforme, c'est l'un des objets du concile œcuménique de Vienne ; propager cette formule, c'est l'un des résultats qu'obtient Guillaume Durant le jeune : elle inspire le mémoire qu'il a rédigé, à la prière de Clément V, peu de mois avant le concile. Ce fameux *Tractatus de modo Celebrandi Concilii*, malgré son désordre, aide à voir clair, lorsqu'on le rapproche des canons des conciles, des lettres des évêques, des récits des chroniqueurs. Trois plaies — qui ne datent pas d'hier — rongent le corps ecclésiastique : la simonie, le nicolaïsme, l'anarchie.

(1) Sur l'effort de l'Église contre l'hérésie, et son échec, cf. canons 13-14 du concile de Vienne, les conciles postérieurs, l'histoire de Bernard Gui [de 1308 à 1323, il a prononcé 613 condamnations dont 45 ont entraîné la mort, 307 l'emprisonnement, 143 le portement de croix], le *Directorium Inquisitorum* de N. Eymeric, 1376, la bulle *ad audientiam nostram* de Grégoire XI, 1377, — Hefele-Leclercq, VI, Mortier et Holzapfel, Lea-Reinach, Vidal, *Bullaire de l'Inq. fr.* 1300-1447, 1913 et Marx : *Inquisition en Dauphiné*, 1914.

Aux pratiques simoniaques deux coutumes bien enracinées se rattachent : celle qui pousse des clercs souvent miséreux — vicaires perpétuels ou chapelains — à vendre le baptême, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, la bénédiction nuptiale, la sépulture ecclésiastique ; celle qui conduit les familles d'où sortent les évêques à voler l'église que gouvernait leur parent, usurpant les édifices, les terres, les droits, les legs. La tradition nicolaïte se reconnaît de même à deux faits bien attestés : les mœurs séculières de tant de clercs qui vagabondent, chassent, dansent, tiennent des cabarets ou des auberges, cultivent les savoureux banquets, se font remarquer par l'élégance de leur mise, leurs souliers rouges, leurs bonnets fourrés ; les liaisons qui les attachent à des concubines souvent notoires, et qui prétendent parfois à la dignité d'un mariage formel. L'anarchie disciplinaire, enfin, s'étale douloureusement partout. Elle dérive de trois causes antiques, — et toujours vivaces : le conflit des ordinaires et des corps exempts, le conflit des Réguliers et des Séculiers, le cumul des bénéfices qui, depuis Clément V, a pris une extension nouvelle... Clément V lui-même s'en effraye ! Il advient une fois que le cardinal Gilles Aycelin de Montaigu obtient vingt-trois bénéfices d'un seul coup... De l'action simultanée de ces causes concourantes veut-on, par deux faits, juger l'influence sur les moines et sur le clergé? On voit des moines renoncer à la vie commune et devenir propriétaires. Et combien de prêtres perdent l'habitude de célébrer la messe ! Il faut que les conciles interviennent, et leur prescrivent de *la dire au moins une fois l'an* [Ravenne, 1314, 13] !

L'œuvre de réforme fut, sans doute, entreprise.

Clément V met à la tête de la commission qui la prépare les cardinaux Napoléon Orsini et Nicolas de Fréauville. Le concile de Vienne enlève aux exempts quelques-uns de leurs privilèges et vote certaines mesures qui, deux fois révisées par la curie (1314-1317), se lisent au VIIe livre du Droit canonique. En France, en Italie et en Espagne, en Allemagne et en Bohême, en Angleterre et en Scandinavie, les conciles se réunissent parfois. On réédite et l'on adapte lés canons anciens. On s'efforce de ramener la paix entre les mendiants et les curés. On proscrit de nouveau nicolaïsme et simonie. De bons évêques — tels que Pierre Aichspalter ou Ernest Pardubic, Gallerati ou Amariz, Jean de Granson ou Alphonse Vargas, — des prédicateurs ardents tels que Gérard de Groot, des moines zélés, comme Raymond Albert, le général de la Merci ou l'abbé de Cluni, Henri de Fautrières, les papes enfin, Jean XXII et Benoît XII, Innocent VI et Urbain V surtout, travaillent à restaurer l'esprit de zèle, de foi et de charité parmi les clercs. Il arrive que les Réguliers luttent contre la commende — lors même qu'elle profite aux cardinaux — avec une opiniâtreté si efficace, que les commendataires transigent... au prix d'une pension : tel Bérenger Fredol ou Étienne Aubert. Il arrive même que Jean XXII et Benoît XII essayent de combattre le cumul des bénéfices dans les constitutions *Exsecrabilis* (1317) et *Super gregem dominicum* (1335) ; Innocent VI (1353) et Urbain V (1364) suivent parfois leur exemple... Benoît XII, comme jadis Grégoire VII, veut réformer l'Église par les moines : c'est donc par les moines qu'il commence sa réforme : les Cisterciens l'avaient d'abord accueilli à Boulbonne, avant de le nommer abbé de Fontfroide.

Moines blancs et moines noirs, Franciscains, Chanoines Réguliers de Saint-Augustin s'inclinent devant ses décisions : mais les Dominicains, très résolument, s'y opposent !... Innocent et Urbain suivent une autre méthode : Innocent tente de vivifier l'Église allemande, Urbain veut restaurer les conciles provinciaux...

Mais les clercs opposent aux décrets conciliaires et aux efforts des pontifes la force de l'inertie ; et, bien qu'elle semble poindre, parfois, dans l'esprit de Guillaume Durant le neveu (1311), l'idée de séminaire n'est alors formulée par personne. Le chancre des abus étend toujours plus loin, et plus profond, ses ravages (1)...

Grave danger ! Le corps ecclésiastique est alors en butte au plus rude assaut. César veut le maîtriser. Un peu partout, César entend jouer au pape, — comme, hier, le pape entendait jouer au César ! — La situation est retournée, parce que l'idéal de l'Occident s'est renversé... Et quel merveilleux prétexte offre à l'offensive des princes la débilité de l'Église ! C'est eux qui la réformeront, et la sauveront. Guillaume de Nogaret l'assure. Qui donc pourrait en douter?

L'offensive césaropapiste se déroule d'abord sur le terrain des faits. Prendre les places, — prendre les biens, — prendre les juridictions, — prendre enfin en chaque royaume la place du Saint-Siège et se substituer à lui comme suprême autorité ecclésiastique,

(1) Lutte de l'Église contre les abus et son échec. Cf. le *Tractatus* de G. Durant. édit Lyon 1531 (et Hist. L. 35. 79), Bœndale, Groote, les conciles. — Hefele-Leclercq, Thomassin, Rainaldi, Rocquain. Haller. Hauck, Mortier, Berlière, Richter. Dalton. Baluze-Mollat, Daumet, Denifle, Fournier, *Vicaire général au M. A* 1923. — Les prêtres de Faenza font approuver par leur évêque en 1337 les

c'est le quadruple objectif que très souvent vise le prince.

L'Allemagne se montre la plus avide à la curée. Louis de Bavière nomme les évêques de Crémone, Côme, Castello, Ferrare. Et Charles IV arrache au Saint-Siège, en des conjonctures inconnues, un concordat qui lui permet d'intervenir, par tout l'Empire et la Bohême, dans les nominations épiscopales. Comme il a voulu soustraire Prague à la juridiction de Mayence, il entend se servir de ses prélats pour favoriser ses conquêtes : d'Aquilée contre Florence, de Brixen contre l'Autriche, de Breslau contre la Pologne. Les familles nobles s'installent dans les chapitres : de là ces conventions capitulaires et ces traditions métropolitaines qu'on saisit à Cologne et à Mayence, à Wurzbourg et à Salzbourg et qui garantissent les places à la noblesse indigène : si les procureurs de Jean Guilabert, à qui Innocent VI a donné l'archidiaconé de Künselsau, sont jetés dans le Mein, Jean Atker et ses acolytes n'ont fait que s'inspirer alors des statuts diocésains édictés par Albert de Hohenlohe ! Sur cent chanoines nouveaux inscrits à Cologne de 1300 à 1350, 51 sont des barons et 45 des comtes, desquels 14 et 41 appartiennent à des familles de l'archidiocèse. Les « capitulations » dont les chanoines de Hildesheim et ceux de Halberstadt doivent jurer le respect ne sont pas moins suggestives ; non

statuts révisés du Collège formé par l'union de leurs quatre confréries. Cf. Guerra : *Costituz. del collegio... di Faenza dal* 1300... Faenza. 1924. Quelles villes présentent une situation analogue ? — L'évêché de Wurzbourg comprend 16 chapitres ruraux présidés chacun par un doyen, divisés en districts fiscaux ou definitiones, ayant chacun une assemblée générale annuelle. Cf. Krieg : *Die Landkapitel im Bist. W.* Stuttgart. 1923.

plus que l'histoire des élections épiscopales de Gurk (1351) ou de Chiemsee (1359), de Lavant (1364) ou de Seckau (1372)... : aux cadets de la noblesse germanique reviennent les évêchés du pays !

La noblesse anglaise ne pense pas autrement : témoin la lettre d'Édouard III aux Auditeurs de Rote (28 juillet 1342) et les édits votés par le parlement de Westminster de 1343. Si le caractère catholique, c'est-à-dire supra-national, des offices ecclésiastiques se maintient davantage dans les autres pays, que de conflits attestent la vigueur de la conquête césaropapiste ! Entre Avignon et Paris la bonne entente règne souvent : une sorte de « concordat tacite » accorde les deux pouvoirs. Voici pourtant qu'ils s'affrontent lorsque la curie entend donner à des étrangers des bénéfices français ou lorsque la cour du roi prétend généraliser le droit de régale (1334-44). Alphonse XI de Castille proteste quand Clément VI donne Coria à un augustin français : — à quoi le pape réplique en demandant au roi si saint Jacques était espagnol. — La royauté portugaise interdit au Saint-Siège de donner sans son consentement les évêchés, les prieurés des Hospitaliers, les maîtrises militaires (1376). Pour doter don Juan d'Aragon, son fils chéri, de quelle ténacité Jayme II ne sait-il pas faire preuve? Il parvient à la longue à lui faire donner Tolède (1319), Alexandrie, Tarragone (1328). Jacques Joren obtient du pape la paroisse de Conches-sur-Rhône : l'évêque de Sion le menace de le jeter dans le fleuve s'il tente d'y pénétrer. Il n'est pas un prélat nommé en Sicile (Trinacrie) par Jean XXII (1324, 1332...) qui ait réussi à s'y faire reconnaître. En Dalmatie et en Épire, ce sont les archevêques de Bari,

Antivari, Spalato, Raguse et Zara qui entendent souvent disposer souverainement des bénéfices : Jean XXII et Grégoire XI l'ont appris à leurs dépens. Et l'épiscopat de Hongrie se plaint à Benoît XII (1338) que, depuis vingt-trois ans, nul ne soit devenu évêque que du commandement du roi. Quant à la Pologne, telle est la force de la noblesse locale que la curie reconnaît « presque sans exception » les candidats qu'elle a fait élire.

Après les places, les biens. Princes et villes envahissent à qui mieux mieux le domaine des églises, confisquent les terres, les édifices, les dîmes, les espèces parfois conservées aux trésors des cathédrales (Vich, Girone,... 1325) : l'heure où défuncte le prélat est souvent l'instant choisi. Régale « temporelle » et régale « spirituelle » se régularisent et s'étendent du même pas, donnant aux princes, tant que le siège est sans titulaire, pouvoir de toucher les revenus du diocèse et de pourvoir aux bénéfices dont l'évêque était collateur qui viendraient à vaquer. Les dîmes se sécularisent : devenues taxes purement foncières, réglées par la coutume, elles enrichissent souvent des décimateurs laïques. La richesse ecclésiastique est encore mise à contribution d'autre manière. Le droit de mainmorte s'étend — dont Charles IV le Bel attribue (1326) l'institution à saint Louis. — Les décimes s'organisent quasi régulièrement. Durant ses vingt-neuf ans de règne, Philippe le Bel réussit à en obtenir vingt et une. Et ses successeurs savent invoquer (1316) des bulles *inexistantes*, lorsque le Saint-Siège fait la sourde oreille. Car le consentement du Saint-Siège, ou des évêques, est toujours théoriquement nécessaire pour que la levée soit licite.

Avec les biens, les juridictions. Au concile général de Vienne l'Église formule ses griefs ; et les conciles particuliers en renvoient, de tous pays, l'interminable écho. Elle continue, sans doute, de faire reconnaître en son principe le privilège du for qui réserve à ses cours les affaires concernant les clercs. Elle conserve sans doute ses officialités. Mais combien se réduit leur compétence ! Combien d'appels les juges séculiers reçoivent qui, jusque-là, revenaient aux juges ecclésiastiques ! Ceux-là usurpent la juridiction de ceux-ci à raison de la nature des causes ou de la qualité des personnes. En matière réelle, le Parlement de Paris proclame d'une manière absolue l'incompétence des cours cléricales ; en matières bénéficiales même, il se réserve les questions où le roi est intervenu comme collateur et celles où la possession (de fait) est seule en cause. Il recouvre la juridiction exclusive des veuves placées sous la garde spéciale du roi ; et, s'il laisse aux officialités les mineurs et les *miserabiles personae*, il commence d'étendre la main sur les clercs. Il se réserve l'examen des clercs « prétendus »... Au civil, il se soumet les clercs mariés, les clercs marchands, les clercs qui contractent sous sceau laïc ; et, si le privilège du *for* subsiste au criminel, l'extension des *cas privilégiés* (fausse monnaie, faux sceaux, port d'armes...) lui permet « d'intervenir dans toutes les poursuites graves et de renforcer, en la contrôlant, la répression trop indulgente des officialités. » L'idéal que définissait Pierre de Cugnières à l'assemblée de Vincennes (1329-30) se réalise peu à peu : le concile de Saint-Tibère d'Aix (1389) renonce à lancer l'anathème contre les violateurs des libertés ecclésiastiques.

L'autorité suprême, enfin, que l'Évangile assigne à Pierre, que la tradition de l'Église confie au successeur de Pierre, il n'est pas de prince qui n'entende l'arracher à celui-ci pour s'en investir soi-même. César veut d'abord être pape chez soi ; et il veut ensuite être pape... *chez le pape lui-même!* Ici et là, particulièrement en France, voici que se répand la théorie que les curés, parce que successeurs des soixante-dix disciples, tiennent leur pouvoir *immédiatement* du Christ ! Aux conséquences ruineuses qu'elle entraîne pour l'épiscopat et pour la papauté, on devine les liens très étroits qui unissent ses auteurs aux rois, — et Jean de Pouilli à Philippe le Bel... On travaille en chaque État à refouler l'action du Saint-Siège pour y substituer l'action du souverain. On use des serments de fidélité, qu'on impose aux prélats, et qu'on entendra, par la suite, de façon fort étroite : — le Saint-Siège, d'ailleurs, n'usait pas d'autre tactique vis-à-vis d'Henri VII — Guillaume Durant discerne fort bien à quoi cela tend. On proteste, au nom de l'honneur du roi, contre les appels que certains prévenus portent à la curie (Tarragone, 1333). On proteste encore lorsque le pape secourt un archevêque que molestent les officiers royaux (Tarragone, 1367-79). On interdit l'entrée « clandestine » des bulles qui léseraient les droits de la couronne anglaise (8 nov. 1307). On intrigue pour arracher à la papauté *catholique* la création d'ordres militaires formellement nationalisés (Montesa ; le Christ) : on aura moins de peine ensuite à les mettre dans la main du roi. Et quant aux vieux ordres, vraiment internationaux de nature, on travaille tenacement à les démembrer (Aragon : Fernandez de Heredia et l'Hôpital), quand on ne se résoud

pas d'abord à les étrangler (le Temple). On édicte que tout acte épiscopal peut être annulé par l'empereur ; et que c'est à la seule cour de l'empereur qu'on peut interjeter appel d'une sentence de la cour épiscopale (1er mai 1328). Avec orgueil, avec dévotion c'est l'honneur de la sainte mère Église que défend... contre le Saint-Siège le petit-fils de saint Louis... Pareillement l'empereur à la diète de Mayence de 1359 : après que le chancelier du Palatin a fait avec virulence le procès de la curie, Charles IV de Luxembourg somme l'archevêque Gerlach « par la foi qu'il lui doit » de réformer son clergé « selon les canons » ; et la circulaire que les évêques allemands reçoivent aussitôt leur montre l'empereur dans l'attitude d'un champion de la réforme que tout le monde requiert, que le Saint-Siège néglige ! Quelque douze ans plus tôt, Édouard III et Philippe VI prescrivaient déjà à leurs évêques d'observer la loi de résidence. Dès 1322, la république de Metz déclare prendre en mains la réforme des abbayes bénédictines.

Maîtriser mon église nationale, pense César, c'est bien ; maîtriser l'Église universelle, c'est mieux. César s'y achemine... Il a tôt fait de constater l'importance du sacré collège : le sacré collège crée le pape ; le sacré collège conseille le pape. César confisque donc le sacré collège. *Sur cent trente-quatre cardinaux créés par les papes d'Avignon* (1305-78), *on compte cent treize Français*, treize Italiens, cinq Espagnols, deux Anglais, un Genevois : nul Allemand, nul Scandinave, nul Polonais, nul Tchèque, nul Hongrois, nul Oriental. Naturellement, la France n'est pas contente ; elle n'a pas assez de chapeaux rouges ! Rien d'amusant comme de suivre la tenace politique de l'Aragonais depuis

Clément V jusqu'en 1357 : c'est en 1357 que, pour la première fois, il réussit à en obtenir un ! Alfonse IV use de toutes les ressources de sa diplomatie pour en arracher à Jean XXII : de quels excellents évêques ne dispose-t-il pas, qui feraient le bonheur de l'église romaine, Gaston l'évêque de Girone, Poncius l'évêque de Barcelone... et d'abord son propre frère, le patriarche Jean : *domui nostrae negari non debet quod aliis est concessum.* Que si les princes attachent un tel prix aux chapeaux rouges, c'est apparemment qu'ils comptent s'en servir. D'autant qu'ils n'oublient pas de les... pensionner. Lorsqu'il s'agit de briser Albornoz qui, par le fer, casse l'essor des Visconti, la chronique assure que l'or milanais vint arroser la vallée du Rhône. « Le besogneux empereur Charles IV gratifie Pietro Corsini d'une rente annuelle de mille florins. En 1354, moyennant un cens annuel de trois cents florins, les Florentins obtiennent que Pierre Bertrand, Rinaldo Orsini et Bertrand de Deux favorisent leurs intérêts au titre gracieux de « protecteurs ». Il est possible que Napoléon Orsini, Pierre de Colombiers et Guy de Boulogne se soient pareillement laissé acheter par l'Empire, par l'Angleterre et par la Navarre. Lorsque Alfonse IV d'Aragon se heurte à Jean XXII dans l'affaire du prévôt de Tarragone et que le pape fait la sourde oreille, le roi écrit à plusieurs cardinaux cette lettre significative : « *Tanta status vestri condicio letatur, tantaque Dominus Jesus Christus vos circa regimen universalis Ecclesiae ad impendendum consilia salubria domino summo pontifici sublimitate vos voluit promovere, quod principes catholici cum in eos aliquid per ipsum caput Ecclesie agitur quod eis fieri minus racionabiliter videatur, ad*

vos ut ad firmas bases Ecclesie recurrere non verentur, indubie confidentes ut vestri salubri consilio... ad libramen recti moderamini reducatur. Les princes entendent manœuvrer les cardinaux qu'ils payent contre les papes mauvaises têtes. Autant dire : les princes entendent maîtriser l'Église, en son centre même, par le moyen des cardinaux. Et la révolte des cardinaux Colonna contre Boniface VIII (1297) dit assez jusqu'où certains de ceux-ci poussent leur audace. Et l'autonomie financière qu'ils viennent de conquérir (1289) et qu'ils travaillent toujours à renforcer montre le soin qu'ils prennent de consolider leur pouvoir. La pompe parfois extravagante dont ils aiment à s'entourer, la volonté où ils sont d'avoir le pas sur les évêques, fussent-ils simples prêtres, sinon diacres (1312), le souci qu'ils ont d'empêcher leur collège de grossir — aux conclaves de ce temps leur nombre varie de 18 à 26 —, tout indique enfin l'ambition qui trop souvent les anime, et l'accueil que beaucoup réservent aux initiatives princières. Le jour vint où celles-ci, en des conjonctures mal connues, obtinrent de celle-là une démarche qui pouvait être décisive. Clément VI venait de disparaître (6 déc. 1352). Certains désiraient lui donner pour successeur le saint et énergique général des Chartreux, Jean Birel : la réforme dont chaque jour plus urgent le besoin se faisait sentir se réaliserait enfin ! Le clan des cardinaux mondains prit l'éveil : c'est à leurs dépens que se ferait, sans nul doute, cette réforme si vantée. Il était urgent de manœuvrer... Que se passa-t-il au juste? Quel fut le rôle des ambassadeurs? Les deux choses certaines, c'est que le cardinal Talleyrand de Périgord fit échouer la candidature chartreuse et *que les 25 cardinaux*

présents firent rédiger et jurèrent d'observer une capitulation d'où le Saint-Siège sortait prisonnier du sacré collège (6-18 décembre 1352). Si l'orgueil des cardinaux était contenté, je doute que l'ambition des princes ne se tînt pas pour satisfaite.

Du train dont allaient les choses, comme les évêques du Christ devenaient les officiers des rois, ainsi la papauté devenait à son tour un pantin entre leurs griffes. L'intérêt étatiste fouettait les passions anticléricales. Qu'est-ce que le clergé, demandaient au Parlement de février 1371 les amis du comte de Pembroke? — « Un vieux hibou, » répondaient-ils, qui se pare des plumes volées aux autres oiseaux.

Mais l'offensive césaropapiste se développe encore dans le domaine des idées : en même temps qu'à prendre les places et les biens, à conquérir les juridictions et la primauté de fait au sein de l'Église, elle vise à transformer l'idée traditionnelle que les chrétiens se font de celle-ci ; elle vise à forger une doctrine. Et le fait est qu'elle en forge deux.

Le quatorzième siècle a vu naître et se répandre une théorie, qui a pris différentes formes, mais dont la prépotence du concile général apparaît toujours comme le principe. Elle se présente d'abord en modeste équipage : le concile général est donné comme un remède extraordinaire à une situation exceptionnelle ; et l'on ne révoque pas en doute l'institution divine de la papauté. Les cardinaux Colonna prétendent que Boniface VIII n'est pas un pape véritable parce que l'abdication de Célestin V était invalide : situation extraordinaire, disent-ils ! Un seul moyen de sortir de là : le concile général. Et tel est, en effet, le sens de leurs trois manifestes en 1297. — L'hérésie

du pape : autre circonstance non moins rare. L'éventualité est familière, depuis le décret de Gratien, aux théologiens et aux canonistes ; mais s'est-elle jamais réalisée? Or, voici que deux papes du quatorzième siècle, presque coup sur coup, sont tour à tour accusés d'hérésie par deux princes très puissants, que leurs conseillers approuvent, et parfois des théologiens très graves : je vise Boniface VIII et Jean XXII. Ici encore le concile général s'offre comme le seul moyen d'arrêter l'Église sur la pente où elle roule. Le roi de France et l'empereur germanique en réclament donc la convocation par l'appel du Louvre (12 mars 1303) et par l'appel de Sachsenhausen (22 mai 1324). — Mais voici qu'à ce moment la théorie prend une autre forme, tout à fait révolutionnaire. Nous en connaissons déjà les auteurs, Jean de Jandun et Marsile de Padoue. Elle prolonge leur doctrine de l'empire, champion de la paix mondiale, contre la papauté, éternel fauteur de discorde parmi les hommes. Jean et Marsile ne se mettent pas en frais d'invention ni de recherches ; ils nient simplement l'institution par Jésus de la primauté de Pierre et ils appliquent à la société *religieuse* la théorie démocratique et contractuelle par laquelle les Chrétiens expliquent la société *politique*. « La puissance ecclésiastique est dans le corps des fidèles, comme la puissance politique dans le corps des sujets. Le peuple a le droit de choisir ses pasteurs — comme ses princes... — Et puisque la multitude ne peut pas gouverner, elle délègue son autorité suprême aux deux chefs naturels de la chrétienté : le prince « législateur », et le concile général. Ainsi pris entre ces deux pouvoirs, le pape n'est rien ; il n'exerce de juridiction que celle qu'ils lui reconnaissent. Le premier, le prince, contrôle,

surveille et punit : le second, le concile fixe le dogme et la discipline. Il peut suspendre et déposer le pape ; il peut être appelé à le nommer » (1324). Il est l'autorité normale et régulière au sein de l'Église. Déjà Guillaume Durant demandait (1311) qu'il se réunît tous les dix ans, pour adapter aux circonstances les traditions d'autrefois. Guillaume d'Ockam compte sur lui, pour briser cette plénitude de pouvoir dont les canonistes pontificaux arment le vicaire du Christ, et qui a défiguré le Christianisme : loi de liberté à l'origine, l'Évangile a été changé par elle en loi de servitude. Ockam demande en outre, à la suite de G. Durant, que les laïcs soient représentés au concile : ne font-ils point partie de la communauté des fidèles ; et le concile est-il autre chose que le mandataire de ceux-ci?

En même temps qu'avec fracas éclatait en Occident cette théorie révolutionnaire, une autre poussait silencieusement dans l'ombre des conseils princiers : elle n'était pas moins dangereuse que la première. Les mêmes légistes qui subordonnent *directement* à Dieu l'autorité du prince en arrivent à assujettir indirectement au prince l'Église locale. Le grand principe est lancé par eux — les Flote, les Plaisian, les Cugnières, les de Presle — que *la souveraineté territoriale*, comme elle conditionne la légitimité de toute juridiction, investit celui qui en est revêtu de pouvoirs précis sur sa terre, les droits qui en sortent, les hommes qui y vivent : les *vassaux*, peu à peu, vont devenir *sujets*. La terre ecclésiastique est terre du royaume : elle relève donc du prince, D'autant que la plus grande partie du domaine ecclésiastique a été donnée par lui, et que les droits temporels que détiennent les évêques

et abbés et qui s'appuient en quelque sorte sur la possession de la terre, sont une délégation de la puissance publique. « Que le pape confère une juridiction spirituelle, soit !... Mais si le prince a sur la terre, et donc sur le « temporel », un pouvoir souverain, un domaine « éminent » dont il se dépouille en faveur du dignitaire ecclésiastique, à chaque vacance le bénéfice retourne entre ses mains : évêchés et monastères seront donc soumis à la *régale*, et en vertu de la régale, le roi lèvera les fruits et conférera les fonctions. » Légistes anglais et légistes français sont également attachés à cette doctrine. Les premiers la rattachent aux statuts de Clarendon (1164), et ils en déduisent certaines formules dont ils imposent la reconnaissance publique et la signature à tous les évêques avant de les mettre en possession de leurs menses. Telle, celle qui est souscrite par Walter Jorz, archevêque d'Armagh (29 sept. 1307) : son temporel ne lui est délivré qu'après qu'il a renoncé devant témoins aux droits que les bulles apostoliques prétendaient lui conférer en violation des prérogatives de la couronne ; il a dû reconnaître en particulier qu'il tenait son temporel du roi seul, à l'exclusion de tout autre...

Le système entraînait à la longue, de façon détournée mais effective, la nationalisation des Églises et l'assujétissement au souverain territorial de ces Églises nationalisées. Qu'il consente à ne pas nommer les prélats, reste qu'il est seul capable de leur faire délivrer les terres et les droits dont ils ont besoin pour vivre ; il a le moyen de contraindre les élus au serment de fidélité et de taxer les terres selon ce qu'exige l'intérêt public ; il est maître.

A l'heure où le progrès des abus affaiblit dangereu-

sement et menace de ruiner le prestige de l'Église, voilà donc le Césaropapisme qui, fort des appétits qui le poussent et de la doctrine qu'il forge, se montre prêt à l'asservir, à la démembrer, et très souvent à la bafouer et à la déconsidérer d'abord (1).

Comment le Saint-Siège a-t-il essayé de résister et de riposter?

A la doctrine césaropapiste il oppose d'abord la doctrine catholique. Il oppose aux spéculations politico-religieuses de ses adversaires le fait — que l'Évangile atteste — de l'institution par le Christ de la primauté de Pierre : le traité d'Olivi sur l'abdication de Célestin V montre avec quelle netteté la tradition du quatorzième siècle fait ici écho à l'histoire. Il leur oppose encore une idée, dont il tirait grand parti déjà pour définir la nature de ses rapports avec les princes : la plénitude de pouvoir du siège apostolique ne saurait être contestée des Chrétiens, puisqu'ils confessent la divinité de Jésus dont il tient la place. De cette idée et de ce fait, les papes déduisent les condamnations qu'ils portent et les décrets qu'ils rendent. Comme Jean XXII a censuré les thèses de Jean et de Marsile, Innocent VI annule la capitulation révolutionnaire des cardinaux (6 juillet 1353) et Grégoire XI certaines théories des Parlementaires (1372).

(1) Lutte de l'Église contre le césaro-papisme et son échec. *a*) Cf. RAINALDI, HEFELE-LECLERCQ, MOLLAT, FINKE, SCHEFFLER, SCHILLER, GAGNOL, MIROT et DÉPREZ, Olivier MARTIN, DELANNOY, PISSARD, SCHRADER, LOSERTH, CAPES, STORER, GARCIA, CHÉNON, GIERKE, Noël VALOIS, SCHOLZ, ARQUILLIÈRE. Le *de renuntiatione papae Celestini* d'OLIVI, vient d'être publié par Oliger, Archivum de Quaracchi 1918. 309. Sur la convention révolutionnaire des cardinaux de 1352, cf. COQUELINES III, 2, 316 (const. *Sollicitudo pastoralis*) et Lulvès.

Enfin et surtout ils continuent de légiférer avec autant de liberté qu'Innocent IV et Grégoire IX. On remarque même que les constitutions conciliaires, assez nombreuses dans les collections canoniques contemporaines de ces papes, se font plus rares dans le *Sexte* de Boniface VIII pour disparaître dans les *Extravagantes* de Jean XXII. « Le pape se proclamant lui-même au-dessus des canons, libre de les modifier ou d'en dispenser à sa guise, la loi ecclésiastique ne semble plus être désormais, comme l'avouent les Augustin d'Ancône et les Pelayo de Silve, que « ce qui a plu » au pape. »

Fort de la doctrine dont il aiguise les angles, le Saint-Siège essaye de résister aux entreprises des princes. Il leur dispute les places, les biens, les juridictions, l'autorité suprême, jouant du mieux qu'il peut, et des conjonctures politiques et de l'habileté de ses diplomates. En France, par exemple, il refuse de donner à l'évêque de Paris la dignité métropolitaine : par crainte, sans doute, de favoriser l'action ecclésiastique du roi. Et partout il maintient les exemptions : Jacques de Thérines les a sauvées au concile de Vienne. Mais ce n'est pas lui qui le plus souvent l'emporte. En Allemagne, bien que Charles IV l'ait appuyé peut-être, il ne parvient pas à obtenir la décime qu'il a décrétée d'abord (15 mai 1355). En Angleterre, il est aussi malheureux : s'il réussit à Worcester sous Édouard II (1309), il éprouve une retentissante défaite au temps d'Édouard III. Les Parlements de 1343 et de 1347, défendant les « usages du royaume », lui adressent des remontrances très vives, interdisent à tous de recevoir ses ordres, appuient la royauté lorsqu'elle chasse certains bénéficiers nommés par Avi-

gnon : ils ont refusé, pourtant, de livrer à celle-ci l'archevêque de Cantorbéry Stratford (1341). Et les Parlements de 1351 et de 1353 poussent l'audace plus loin encore : ils votent les deux fameux statuts des « Provisors » et de « Praemunire » qui donnent au roi le droit de disposer de tout bénéfice dont le pape se serait attribué la nomination aux dépens du collateur ordinaire et qui prononcent la mise hors la loi de quiconque oserait recourir à la justice du Saint-Siège. Si celui-ci riposte et obtient que les deux statuts ne soient guère appliqués, il ne sait pas ressaisir ou seulement désarmer l'opinion. Le Parlement de 1365 renouvelle les actes de 1351-1353. Celui de 1376 accuse la papauté de tous les maux dont souffre l'Angleterre. Et, après les négociations d'Avignon et de Bruges, celle-là doit consentir à reconnaître la validité des nominations que lui a imposées le roi et à annuler les procès qui s'étaient engagés à ce propos (1376).

Les défaites de la curie étaient à demi palliées par la riposte qu'elle imaginait : je vise ici la centralisation systématique qu'elle appliquait à l'administration de l'Église. Boniface VIII a commencé à l'opérer ; mais ce sont les papes d'Avignon qui la constituent, et d'abord, en première ligne, Jean XXII. « Jean XXII avait bien le type de ces « Limousins » qui vont occuper pendant soixante ans la chaire de Pierre. En lui, ni élégance ni finesse : dans le domaine spéculatif il n'est qu'un théologien médiocre et suspect ; tout trahit, au contraire, l'entêtement, l'âpreté, l'esprit retors et net du basochien ou de l'argentier de génie qui feront de ce chef de l'Église un chef de bureaux, l'homme des règlements et des taxes, l'ordonnateur savant de la

machine qui va déverser sur le monde chrétien un nombre incalculable de lettres et aspirer une large part de ses ressources. On lui doit la réorganisation de la curie, la réglementation de la chancellerie, la création de tribunaux comme la Rote, l'Audience du sacré palais, l'Audience des lettres contradictoires, toute cette armée de notaires, abréviateurs, scribes, auditeurs qui font ressembler le palais apostolique à un ministère ou à un prétoire. On lui doit plus encore : la forme juridique donnée aux multiples interventions de la papauté dans le gouvernement des églises. S'il n'est pas l'auteur du système, il y a mis la dernière main, il en a tracé les traits comme les procédés définitifs. »

Le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire du Saint-Siège que, depuis la Révolution grégorienne, par l'usage des décrétales, des exemptions, des appels, ont si vigoureusement développés ses prédécesseurs, est soigneusement conservé par lui. Mais c'est lui-même qui met presque entièrement sur pied l'organisation administrative et fiscale garante de son indépendance. Il prend les bénéfices, et par là, d'un seul coup, réussit à disposer des places et de l'argent.

Le système des réserves, — générales ou spéciales, c'est-à-dire limitées à une province ou bien à un pays, — dérive tout, ainsi que Clément VI l'expliquait un jour à Édouard III (1344), de la primauté de juridiction de l'évêque de Rome ; il lui permet de se substituer aux collateurs ordinaires, chapitres ou patrons, et de conférer lui-même tout office ou bénéfice vacant ou qui viendrait à vaquer. « Déjà Clément IV a attribué au Saint-Siège la collation de tous les bénéfices vacants en cour de Rome » (1265). Formule ambiguë. Clément IV et Boniface VIII n'entendaient que les

bénéfices vacants par mort ou par résignation du titulaire. Jean XXII élargit et interprète. En 1317, par la décrétale *Ex debito pastoralis officii*, il déclare que sont censés vacants en cour de Rome tous les bénéfices dont le titulaire est transféré, déposé, dont l'élection est nulle... On ne s'arrête pas encore. En 1335, par la bulle célèbre *Ad regimen*, Benoît XII interprète et élargit toujours... Grégoire XI met la dernière main au système. Réserve, quand une élection est cassée, nulle ou impossible ; réserve, quand le titulaire se démet ou renonce ; réserve, quand il reçoit du Saint-Siège une dignité nouvelle ; réserve, quand il accepte avec dispense un bénéfice incompatible, etc... Avec ce système l'antique droit électif est lettre morte : il n'est guère d'église, évêché ou abbaye qui ne soit conférée directement par la curie. » Révolution manifestée par un fait : les évêques commencent de s'intituler : *Dei et sedis apostolicae gratia episcopus N.* (Ravenne, 1310?) — Ce n'est pas tout. Grâce au système des mandats et des grâces expectatives, le Saint-Siège arrive à disposer encore directement des petits bénéfices : cures, prébendes, dignités. Il n'est collateur, évêque ou chapître, qui ne reçoive l'ordre de donner dans le présent, ou de réserver pour l'avenir, tel bénéfice à un heureux privilégié. Après les électeurs, voilà les ordinaires dépouillés de leur droit. Evêques et clercs en sont réduits au rôle de simples agents ou mandataires de la papauté... Sous Grégoire XI, celle-ci commence même de donner aux ordres religieux, pour se les mieux rattacher, un cardinal-*protecteur*...

« Après l'œuvre administrative, l'œuvre fiscale... Puisque les décimes ont été confisquées par les États,

où donc trouver des recettes fixes sinon dans les provisions de bénéfices ou les taxes de chancellerie? Par les dispenses, les privilèges, les lettres de grâce ou de justice, rien de plus aisé que d'atteindre le contribuable. En 1317, Jean XXII établit donc le tarif des droits que sa chancellerie réclame : tant pour une dispense de mariage, de bénéfice, d'indignité, d'incapacité, etc... ; tant pour ne pas résider dans sa paroisse ou ne pas visiter son diocèse, pour avoir un autel portatif ou célébrer la messe « suivant le rite romain » ; tant pour la minute et pour la grosse, pour l'expédition et pour le sceau... Deux ou trois cents cas pour lesquels clercs et fidèles doivent s'adresser à la curie. Par là, on les tient : ils payeront toujours, bien et vite. Pareillement pour les bénéfices. Si le pape les donne, il n'est que trop juste que les impétrants payent pour les avoir. Le tarif sera uniforme, une année de revenus : « communs services » pour les évêchés et monastères conférés en consistoire, « annates » pour les bénéfices collatifs, cures, prébendes ou dignités. Déjà Clément V s'est approprié, pendant trois années, ces revenus en Angleterre. En 1317, Jean XXII perçoit les annates dans le pays de Galles et en Irlande. En 1320, la bulle *Quam nonnullae* étend le système à toute la chrétienté. Benoît XII règle à son tour les frais de provision. Voilà achevé le système fiscal qui, comme le système administratif, va mettre les représentants et les terres de l'Église dans une seule main. »

Contre l'absolutisme des princes, l'absolutisme des papes est debout ! (1)

(1) Lutte de l'Église contre le césaropapisme et son échec. *b*) La riposte pontificale par la centralisation. α. La doctrine. Mêmes ouvrages, mêmes auteurs indiqués, p. 129 ; le *de potes-*

Comme il s'en faut, pourtant, que le césaropapisme recule et que, dans une gloire nouvelle, le Christianisme réconforté resplendisse ! Ce que l'on voit en pleine lumière, de l'aurore du siècle à son déclin, c'est

tate papae de Hervé de Nédellec, cf. *Histoire littéraire*, 34, 1914, p. 336. En 1298, Boniface VIII fait faire une Collection de ses Décrétales par Guillaume Mandagout, archevêque d'Embrun † 1321, Bérenger Fredol, Richard de Sienne, vice-chancelier, et il l'adresse aux Universités de Paris et de Bologne, (c'est le *Sexte*, ou 3e partie du Corpus iuris canonici). Les *Clémentines*, également divisées en 5 parties, parurent en 1313-1317. Les décrétales de Jean XXII seront recueillies plus tard pour former, avec d'autres, les *Extravagantes :* c'est la cinquième et dernière partie du Corpus. Cf. *Histoire littéraire*, 34, 1914, p. 56, 165 et 174. — Les exemptions défendues par Jacques de Thérines, abbé de Chaalis, *Histoire littéraire*, 34, p. 193 avaient été attaquées par Gilles de Rome. — A la suite de Godefroi de Fontaines son maître, Jean de Pouilli prétend démontrer *l'institution divine des curés, et que l'autorité du pape est « tout à fait médiate »*, et que les fidèles doivent se confesser à leur propre curé au moins une fois l'an (1321). *Histoire littéraire*, 34, p. 233-255 ; il est violemment combattu par le dominicain Pierre de la Palu.

β. La centralisation administrative est opérée par trois sortes de ministères ecclésiastiques : 1. *la Chancellerie*, sous la dépendance directe du pape : son chef ne porte que le titre de vice-chancelier (évêque ou abbé ; parfois cardinal) ; elle comprend sept bureaux : suppliques, examens, minute, grosse, correcteur, registre, sceau ; — 2. la *Chambre*, voir t. VI[b], 88 et 244 note. C'est le ministère des Finances, dirigé par un camérier (nommé par le pape), qu'assistent quatre ou cinq « Clercs de la Chambre » ; il comporte un tribunal financier, constitué par un auditeur et un vice-auditeur, où le procureur fiscal représente le Saint-Siège (le camérier juge lui-même en appel) ; il comporte encore un hôtel des Monnaies (Sorgues jusqu'en 1354). Les « Collecteurs » (une quinzaine en France), recueillent les taxes ; ils sont assistés de sous-collecteurs (souvent, un par diocèse) ; leur tâche est lourde, leurs profits souvent scandaleux [Jean de Bernier, Jean de Palmis] ; ils tiennent leurs registres en double exemplaire, rendent leurs comptes à époque variable, après enquête d'un clerc rapporteur. Ils apportent l'argent ou le versent aux banques, florentines ou

que le prestige de la papauté s'effondre. Des traités de Marsile aux pamphlets de Wiclef — qui entre en scène, semble-t-il, vers 1376 — gronde contre elle une clameur ininterrompue. On accuse le vicaire du Christ

françaises [Acciajuoli, Bardi, Peruzzi; Colombier, Brunet] : les banqueroutes des Buonsignori (1300) et des Peruzzi (1345) ont fortement touché la curie. — Revenus de la papauté : impôts des États pontificaux perçus par les rectores ou les thesaurarii; cens des censiers [Naples, 8 000 onces d'or...]; denier de Saint-Pierre [Scandinavie...]; taxes versées à Avignon par les contribuables mêmes, savoir les droits de chancellerie, visite, pallium, les servitia communia dus pour les bénéfices conférés par le pape en plein consistoire, les servitia minuta touchés par les clercs inférieurs de la curie; taxes versées aux collecteurs, savoir les décimes, annates [Clément V les introduit en Angleterre 1306, Jean XXII les généralise 1316 et 1326, elles sont étendues en 1344, 57, 65], procurations [peu à peu confisquées par la curie 1319, 44, 55, 69], dépouilles [1371-73], subsides caritatifs [1326], vacants... Voir Lux, *Constitution. apost. de... beneficiorum reservatione ab anno* 1265 usque avan. 1378, 1904; Samaran et Mollat, *la Fiscalité pontificale en France au XIV*, 1905; Kirsch, *Die papstl. Kollektorien in Deutschland...* 1894, les études de Mollat, Gœller, Baumgarten, Clergeac, Gottlob, Schæfer : cf. la bibliographie détaillée donnée par Mollat, *Lettres communes de Jean XXII* Introduction : *la Collation des bénéfices eccl. à l'époque des papes d'Avignon*, Paris, 1921, et *Papes d'Avignon*, 3e édit. 362-385; — 3. *Le Consistoire apostolique*, cour de justice solennelle où le pape juge lui-même avec le concours de ses cardinaux. Elle est soulagée par trois autres tribunaux : l'audience cardinalice, cour où chaque cardinal juge une affaire, sur l'ordre du pape, en général par le moyen d'un auditeur; l'audience des causes du palais apostolique, attestée dès 1274 et qui prend le nom de tribunal de la Rote vers 1336 : cf. la constitution Ratio juris du 16 novembre 1331; les auditeurs connaissent de toutes les causes à eux transmises par le pape ou le vice-chancelier; l'audience des causes contredites connaît d'un procès commencé où le défendeur récuse le juge du premier tribunal. Voir Imbart de la Tour, *Correspondant* du 10 mars 1911.

A ces trois grands ministères, ajouter deux offices : 1. La Pénitencerie, qui retire les censures, lève les irrégularités, concède les dispenses, absout des cas réservés, et que dirige

de trahir sa mission. Dans les pamphlets franciscains, dans les prophéties qui pullulent, — je ne dis rien des lettres de Pétrarque — on sent monter d'année en année une vague de colère et de haine. La foi, la piété, la dévotion de Dante semblent hors conteste : il paraît pourtant en appeler parfois à une révolution religieuse ! On peut voir dans *la Divine Comédie* une sorte de prophétie inspirée, annonçant la venue d'un Libérateur et appelant l'humanité à rentrer dans la voie droite : empereurs et papes l'en ont fait sortir. Frédéric de Sicile écrit à Jayme d'Aragon son frère que les vices de l'Église romaine l'ont détourné d'entrer dans l'Église, et qu'il en arrive à se demander « si la religion chrétienne est vraiment d'institution divine. »

un cardinal prêtre ou évêque relevant directement du pape : il est assisté de 12 pénitenciers mineurs, de scribes, correcteurs ; 2. L'Hôtel, dirigé sous Jean XXII par un magister Sacri Hospicii Palatii Apostolici et un maréchal de la Cour, qui comprend la chambre domestique, la cuisine, l'écurie, la prison, la chapelle... En tout, quelque 400 officiers et 3 ou 4 000 personnes. Voir Girard et Pansier, *la Cour d'Avignon*, 1909.

Ne pas oublier l'Aumônerie pontificale (la Pignotte) qui se montrait très libérale, — ni que le sacré collège a une administration indépendante, dont le chef, dit Camérier du sacré collège, dirige la Chambre cardinalice : depuis 1289, celle-ci touche la moitié des services communs, des cens...

Sur 43 changeurs d'Avignon enquêtés en 1328 par Jacobi, 36 avaient des poids ou des balances frauduleux. — La valeur du florin d'or a varié alors de 12 à 20 francs environ, valant de 60 à 100 francs (or) d'avant-guerre. Sous Jean XXII, les recettes s'élevaient à environ 228 000 florins par an, les dépenses à 233 000 ; sous Benoît XII, celles-là montaient à 166 000, celles-ci avaient été réduites à 100 000. Sous Clément VI et Innocent VI, les recettes commencent à ne plus rentrer ; les dépenses montent à 346 000 florins (guerre d'Italie). On mange la réserve, on vit d'expédients. [Sous Benoît XI et Clément V, la faillite des Ammanati de Pistoïe avait entraîné des conséquences quasi catastrophiques pour la curie. Fliniaux, *Nouv. Rev. droit fr.*, juillet 1924].

Guillaume Durant, le légat de Clément V, a failli provoquer un schisme au concile de Vienne, Jean XXII le laisse entendre, par la vigueur et la justesse des griefs qu'il élevait contre la curie ; et c'est lui qui réclame que l'Église soit réformée « dans son chef » avant de l'être « dans ses membres » (1311) ; « saint Pierre n'a pas reçu licence de pécher ; » « qui a une poutre dans l'œil ne saurait enlever une paille de l'œil de son frère. » Alvaro Pelayo, le pénitencier de la curie, flétrit l'ignoble cupidité qui y abaisse les âmes... Tout le clergé sera humilié, prédit Guillaume Friesen ;... « l'église de Rome s'écroulera ; papes, cardinaux seront dépouillés de tout à cause de leur avarice, de leur orgueil, de tous leurs vices » (1360). Comme le bruit court que certains cardinaux réclament la suppression des mendiants, le continuateur de Guillaume de Nangis en prend prétexte pour attaquer leurs vices : « Si les frères gardaient le silence, que prêcheriez-vous donc au peuple? Parleriez-vous d'humilité, vous qui étalez la pompe de vos montures? Parleriez-vous de pauvreté? Tous les bénéfices du monde ne peuvent vous suffire. Je ne dirai rien de la chasteté. Dieu connaît sur ce point la conduite de chacun de vous !... » On raconte qu'en plein consistoire, Urbain V a ramassé un jour une lettre de... Satan à... Clément VI : Satan assurait le pape, « son vicaire », et les cardinaux, « ses chers conseillers », de sa cordiale estime, et il les exhortait à la mériter toujours davantage par leur croissant mépris de la vie sainte et pauvre des apôtres ; « votre mère, la superbe, vous salue, disait-il en terminant, ainsi que vos sœurs l'avarice et l'impudicité, et les autres vices, vos parents et amis... Donné au centre des Enfers, en présence de nos grands officiers. »

Les deux saintes illustres qui parent l'Église de leurs vertus ne sont pas ses moins rudes censeurs. On connaît les objurgations et les violences de sainte Brigitte. Voici une page de sainte Catherine. Elle prend soin, d'abord, de prêcher la soumission à la hiérarchie, même corrompue. « Alors que les pasteurs seraient des diables incarnés et que le pape lui-même serait avec eux au lieu d'être un père indulgent et bon, nous lui devrions quand même soumission et obéissance, non pas pour lui-même, comme homme, mais par obéissance envers Dieu, comme vicaire du Christ ! » Mais ensuite, elle adjure le pape et les cardinaux de faire enfin la volonté de Dieu : si Dieu a permis que l'Église fût dépouillée de ses États italiens, c'est pour marquer sa volonté « de la voir revenir à son premier état, à l'état des siècles saints, où elle pensait uniquement à l'honneur de Dieu et au salut des âmes, non à des biens temporels qui l'ont entraînée dans le mal et l'ont avilie... Répondez à l'appel de Dieu..., déployez l'étendard de la sainte croix ; car, de même que nous avons été délivrés par la croix suivant la parole de Paul, de même, par cet étendard qui m'apparaît comme la consolation de l'humanité, nous serons délivrés de beaucoup d'iniquités et le peuple infidèle sera délivré de son infidélité. Venez ainsi, et vous obtiendrez la réforme des pasteurs de la sainte Église. Faites rentrer en elle le cœur de la charité brûlante qu'elle a perdu ; des vampires insatiables lui ont sucé tant de sang qu'elle en est devenue toute pâle. Prenez courage et venez, ô Père ! ne laissez pas plus longtemps dans l'attente les serviteurs de Dieu qui languissent d'impatience. Pauvre misérable que je suis, je ne puis attendre davantage ; la vie me

paraît pire que la mort quand je vois et considère quels outrages sont faits à Dieu ! »

Le prestige de la papauté, élevé si haut jadis par les Grégoire VII et les Urbain II, les Alexandre III et les Innocent III, s'évanouit dans le tumulte des procès, des récriminations et des scandales, comme la rosée de l'aurore sous les ardeurs de midi. L'heure où s'exalte la tiare à la triple couronne est la même heure où la confiance de beaucoup de chrétiens se détourne avec douleur de la chaire de l'Apôtre.

La papauté, pourtant, lorsqu'elle luttait contre les princes pour préserver l'unité et la liberté de l'Église, faisait-elle autre chose que son devoir? Comment donc, et pourquoi son autorité morale s'effondre-t-elle au lieu de grandir? Lorsqu'elle sauva l'Évangile par la révolution grégorienne, l'Occident lui a-t-il marchandé sa reconnaissance? Pourquoi ne semble-t-on voir aujourd'hui que son avidité fiscale et son ambition accapareuse?

La papauté mérite le discrédit qui la frappe. Et ce n'est pas seulement la lâcheté de Clément V ou la débilité d'Innocent VI que je vise. Plus que l'insuffisance douloureuse de ces deux pontifes, plus que les erreurs — parfois très graves — dont n'ont pas su se garer Benoît XII et Urbain V, et Jean XXII lui-même, ce discrédit croissant tient à un fait très certain et très général : la scandaleuse mollesse avec laquelle, lorsqu'elle luttait contre les usurpations princières, elle tolérait les vices qui affaiblissaient le clergé et qui l'affaiblissaient elle-même. Au concile de Vienne pourtant, elle avait montré qu'elle avait pleine conscience de l'étendue de ses pouvoirs : pour complaire à un despote, elle avait *menacé* les évêques. Pourquoi

n'a-t-elle pas fait le même geste, lorsque l'honneur de l'Évangile commandait de déraciner les abus?

Si l'on veut voir comment fonctionne le système qu'elle a établi, « il n'est que de lire les registres de la curie, les récits, les témoignages des histoires et des chroniqueurs. Dons arbitraires de bénéfices, népotisme, commendes et cumul, suppression presque complète du régime électif, multiplicité des dispenses, des grâces, des taxes ; en même temps, accroissement du luxe, des dépenses, des habitudes mondaines..., la rapine et l'anarchie s'insinuant partout, voilà les désordres qui frappent tous les regards, et qui se perpétuent... Ainsi s'envenime, comme un chancre empoisonné, la grande plaie du régime : celle que dénoncent non seulement les adversaires suspects de la primauté romaine, mais tous les esprits libres, clairvoyants, religieux : l'arbitraire et l'argent. « Je ne puis, disait Alvaro Pelayo, entrer dans les chambres d'un ecclésiastique attaché à la curie, sans y trouver des usuriers et des clercs occupés à compter et à peser des piles d'écus. » La machine montée par Jean XXII fonctionnait trop bien ; ceux qu'elle arrosait d'or n'avaient d'yeux que pour elle. Ils oubliaient le crucifix.

Un homme incarne le régime : Clément VI. C'est un grand seigneur, ancien chancelier du royaume de France, juriste savant, diplomate consommé, orateur fameux. La mort ne lui fait pas peur : à l'heure où la grande peste affole le monde et couvre les routes de fugitifs, il reste à son poste, et il organise avec calme la lutte contre le fléau. Les légendes populaires ne réussissent pas à l'émouvoir : sur les Juifs qu'on accuse d'avoir empoisonné les sources, il étend la protection de l'Apôtre et prononce l'excommunication

contre quiconque les molestera (4 juillet, 26 septembre 1348). Mais sait-il ce que c'est que l'avènement sur terre du règne de Dieu? Bénédictin par ses origines, il brise, aussitôt élu, avec l'effort réformateur de Benoît XII : « tous les clercs en quête de bénéfices qu'a chassés celui-ci, il les rappelle à la curie pour qu'ils lui présentent leurs suppliques ; et telle est la pluie de grâces « expectatives » qu'il fait descendre sur le monde qu'on voit des évêques en peine de disposer d'un seul bénéfice en leur propre diocèse (Genève). « Un pontife doit faire le bonheur de ses sujets, » disait-il. Il aimait encore à rappeler cette maxime d'un empereur, que « personne ne doit se retirer mécontent de la présence du prince. » Lui reprochait-on ses libéralités, il répondait que ses prédécesseurs n'avaient pas su être papes. Le trésor du Saint-Siège était formidable ; il a réussi à le vider. L'esprit de charité et de foi était attiédi ; il a réussi à l'endormir. Les fêtes qu'il donne, et qu'on lui donne, sont les plus fastueuses de l'Europe. Qu'on lise le récit de celle que lui offrit Annibaldo de Ceccano (1343) ; nous en avons le tableau par un témoin oculaire. Ce que furent les cardinaux dont il s'entoura, on le devine sans peine : c'est eux qui imaginent d'imposer à son successeur éventuel la capitulation qui lui liera les mains et leur livrera la réalité du pouvoir ; eux qui choisissent le pauvre Étienne Aubert en raison même de son insignifiance (1352) ; eux qui se soucient, lorsque meurt ce dernier, de perpétuer le régime de cocagne auquel avait si agréablement présidé le grand seigneur limousin, et d'élire pape — par quinze voix sur vingt — son frère Hugues, la nullité même ! On sait d'ailleurs qu'ils avaient écarté avec un geste d'horreur, comme une vision du jugement

dernier, la candidature du général des Chartreux!...
Le régime dont Clément VI est le vivant symbole, n'était pas de nature à apaiser le trouble des âmes (1).

Si les papes d'Avignon, en face de la crise religieuse, se sont montrés incapables de la guérir, ils ont réussi en quelque mesure à limiter la crise politique et sociale provoquée par la naissance des nations. Ils n'ont pas sans doute, on l'a vu, su faire régner chez elles la paix et la justice de Dieu, non plus que maintenir et développer le droit censier ; ils sont parvenus du moins à secouer le joug et à écarter la menace que la plus puissante faisait peser sur eux.

La confiscation du sacré collège par le royaume des lys, — les deux coups de force dont il avait usé pour étrangler Boniface VIII et le Temple, — ceux qu'il faisait craindre à Clément V, notamment à Tours (1307-1308) et à Lyon (1312), — les prétentions qu'il affichait à la possession du saint empire romain et de maintes régions italiennes, et que favorisait la crise de l'idée impériale, — le concours, enfin, qu'il savait tirer de la curie, concours diplomatique et financier, au temps de Benoît XII par exemple et de Clément VI, — les susceptibilités des patriotismes naissants, que

(1) Ruine du prestige religieux de la papauté. Cf. Dante, Enfer, 19, Paradis, 11, Enfer 3, Purgatoire 16, Paradis 27 *(Procès de Boniface par saint Pierre)*; la révolte des clercs de Cologne... 1372 et de Mayence 1374. — Sur les taxes de la Pénitencerie, cf. l'effort de Benoît XII, son *Tarif*, ses fâcheux effets ; cf. Denifle, Gœller, Mollat, Berlière, Albe. Sur le cumul des bénéfices, comparer à la bulle *Exsecrabilis* de Jean XXII qui le proscrit, la liste de ceux que reçoit le cardinal Gaucelme de Jean, 1317.

l'on voyait très vives en Allemagne, en Aragon, surtout en Angleterre, tout faisait un devoir au Saint-Siège de réintégrer Rome. La haine que les Anglais lui portent s'aiguise au cours du quatorzième siècle ; n'est-ce point qu'il leur apparaît comme le vassal de leur plus dangereux ennemi?... Philippe le Bel avait adroitement joué de l'anarchie italienne, de la nécessité de préparer le concile de Vienne, des répugnances de Clément V et de son élan à quitter la chère Gascogne pour l'induire à se fixer en Avignon, à portée de ses griffes, sinon chez lui (mars 1309). Tout le temps de son pontificat, il est probable que Jean XXII a travaillé à contrebutter la poussée française dans les pays du Rhône et à préparer son retour en Italie. Mais il est mort vaincu. Et la France, continuant sa marche victorieuse vers l'est, s'établissait solidement dans les Alpes en acquérant le Dauphiné. Investie de toute part, sauf du côté de la Provence à laquelle confinait le Comtat, la papauté d'Avignon ne pouvait plus guère résister aux volontés de Paris. Et c'était l'heure où l'anarchie italienne, exaltée par les tyrans qui se taillaient des principautés et aspiraient à l'hégémonie, semblait fermer pour jamais la route de Rome au successeur de Pierre. Le même Benoît XII se laisse influencer dans la question de Louis de Bavière par le souci de l'intérêt français, prescrit de construire sur le rocher des Doms un palais somptueux pour la curie, oublie toute politique active en Italie. Les cardinaux se bâtissent en terre française, à Villeneuve, de fastueuses villas. Lorsqu'il achète Avignon à la comtesse de Provence reine de Naples (juin 1348), le prix même qu'il attache à être enfin chez lui semble attester que Clément VI oublie toute pensée de retour : quatre

ans plus tard, par l'abandon solennel qu'il fait de ses prétentions sur Bologne (sept. 1352), il paraît sanctionner les progrès extraordinaires de l'État milanais et de la maison des Visconti ; il leur abandonne, peut-on croire, la direction de l'Italie (1).

Par bonheur, la situation se transforme tout d'un coup. La défaite de Crécy, la catastrophe inouïe de Poitiers atteignent gravement le prestige de la France. Les brigandages des routiers qui, dès 1348, apparaissent dans le voisinage d'Avignon, troublent la quiétude de la curie et raniment les projets de retour à Rome au moment précis où ils deviennent plus praticables. Voici en effet que, sous l'influence de Dante et de l'humanisme naissant, la nation italienne se lasse d'être éternellement disputée comme une proie entre des étrangers barbares : c'est en 1347 qu'apparaît Rienzi, « tribun auguste, zélateur de l'Italie, ami de l'univers. » Quelle tentation, pour les successeurs d'Alexandre III, de faire de cette jeune nation le soldat de la papauté ! Les Limousins qui la tiennent aujourd'hui ne songent sans doute qu'à ne point perdre les droits et les revenus de l'Église dans le Patrimoine de Saint-Pierre. Mais le génie prestigieux d'un Castillan, brave soldat et grand capitaine, habile politique et saint évêque rayonne avec un tel éclat

(1) De par l'échec de Jean XXII, il faut bien que la curie réside à Avignon. Le *palais apostolique* a été commencé vers 1332-36 (chap. SS. Pierre et Paul), repris en 1337 (façade orient.) et 1339 (faç. occid.). Clément VI commence un *secondpalais*, terminé par Urbain V. Cf. A. Michel, II, 2. 530 et Robert André-Michel. [Les remparts datent de 48-68. Jean XXII, qui habitait l'évêché, avait embelli Notre-Dame des Doms, construit le palais de Sorgues et la turris cameraria privatarum].

sur cette étroite scène qu'il paraît vraiment inaugurer une nouvelle histoire. Hier Gil Alvarez Carillo y Albornoz transformait en un triomphe cette journée de Tarifa qui commençait en déroute. Aujourd'hui, réussissant où a échoué Astorge de Durfort, il neutralise les Visconti, il dompte les Malatesta et les Vico, il répare les sottises d'Androin de la Roche et les bévues d'Innocent VI : malgré la trahison qui le frappe dans le dos, il restaure en moins de dix ans l'État pontifical (1353-1364). Jamais il n'a prétendu à autre chose qu'à faire valoir les droits du Saint-Siège. « Il n'a pas envahi le bien d'autrui comme du Pouget, ni réprimé durement comme Durfort. Il a su se modérer dans la victoire. Des vaincus il n'exigeait que la reconnaissance sincère de la suzeraineté pontificale : il laissait aux contrées soumises leurs lois et leurs magistrats propres. Il s'attachait à gagner l'estime, à conquérir l'amitié de ses ennemis : » de Galeotto Malatesta, l'un de ses plus rudes adversaires, il sut faire le plus dévoué des lieutenants.

Rome soumise, l'Italie maîtrisée en son centre peuvent donc recevoir la papauté que la France, écrasée par l'Angleterre et dévastée par les Routiers, n'a plus la force de retenir. Albornoz encourage Urbain V à quitter la Provence : il voit dans le retour du pape la confirmation de son œuvre italienne, que les Visconti et des cardinaux misérables ne cessent jamais de combattre ! Urbain V finit par se décider, et il annonce dès septembre 1366 sa venue à Rome pour Pâques 1367. Charles V consterné fait pression pour l'arrêter. Le sacré collège menace à son tour. Urbain V tient bon ; aux cardinaux factieux il fait craindre une promotion de cardinaux nouveaux qui,

par leur nombre, submergeront les anciens. Le 9 juin 1367, il débarque à Corneto. Albornoz le reçoit en grande pompe...

Mais un coup soudain paraît devoir casser l'effort qui libère le Saint-Siège : Albornoz s'éteint mystérieusement (22 août 1367). Les ennemis qu'il a brisés relèvent la tête, poussés par Florence, excités par Milan : Urbain V prend peur. Le voici qui misérablement s'enfuit (5 sept. 1370) pour trouver aux bords du Rhône... non pas le repos, la mort ! (19 déc. 1370)

Son successeur s'incline devant la volonté de Dieu. C'est pourtant un neveu de Clément VI. Il comprend d'ailleurs qu'à rester en Avignon, c'est à brève échéance, Albornoz n'étant plus là, la dissolution définitive de l'État pontifical. L'impérialisme de Florence, surexcité par Bernabo Visconti qui espère bien profiter de ses erreurs, intrigue fiévreusement dans l'Italie du centre. Lorsque Grégoire XI commet la sottise d'écouter un jour les récriminations concertées du sacré collège et de la France (1375) et de remettre le départ qu'il a publiquement annoncé, Florence se risque aux mesures irréparables ! Elle attaque, elle révolutionne, elle prêche la révolte et la guerre dans les terres de l'Apôtre (1375). Grégoire XI retrouve une lueur d'énergie ; il prononce l'interdit sur la cité rebelle (31 mars 1376), il neutralise le Visconti, il négocie, il emprunte, il lance sur ses adversaires les bandes redoutables des lieutenants de Du Guesclin, les Bretons de Silvestre Bude et de Jean de Malestroit que commande en chef le cardinal Robert de Genève. S'ils échouent à reprendre Bologne, ils écrasent dans le sang la révolte de Césène (1er février 1377). L'Italie se courbe, épouvantée, devant le vainqueur. Et Gré-

goire XI, qui vient de rentrer à Rome (17 janvier 1377), impose à Florence humiliée, isolée, impuissante une paix dont il a tout le bénéfice (1).

Il faut donc reconnaître que la papauté d'Avignon n'a pas toujours abdiqué toute indépendance vis-à-vis des rois de France, et qu'elle a fini par échapper à leur étreinte. Mais ce succès n'est pas dû, comme la victoire de Grégoire VII, à l'appui des consciences chrétiennes ; *il résulte de l'opposition du nationalisme italien à l'étatisme français ; l'ambassade romaine d'août* 1376 *annonçait à Grégoire que, s'il ne se fixait à Rome, les Romains éliraient un autre pape.*

La crise sociale reste ouverte parce que les consciences malades ne sont pas guéries...

Loin d'affermir et de développer l'œuvre de la Chrétienté féodale, les chrétiens du quatorzième siècle l'ont laissé gravement déchoir.

(1) Sur l'évasion de la papauté 1346-56-78, voir Mollat, Wurm, Filippini, Werunsky, Erminini, Cipolla, Prou, Mirot, Kirsch, Sella, *Costituzioni Egidiane*, 1912.

CHAPITRE V

LA CRISE ECCLÉSIASTIQUE

•

LE SCHISME D'OCCIDENT

1378-1447

La crise dont souffrait le Christianisme au temps des papes d'Avignon s'aggrave pendant *le grand schisme.* Princes et bourgeois, États et banques ne se contentent plus de prétendre à faire librement leurs affaires, sans plus de souci de l'Évangile que de l'Église. Forts de la théorie du concile général, ils s'attaquent directement à la constitution de celle-ci : ils s'efforcent de la modifier pour plus aisément en exploiter les biens et en asservir les chefs. *Son unité est d'abord rompue.* Pendant près de quatre-vingts ans, la papauté est apparue *chose française;* les autres nations s'en éloignent donc, et leur mouvement déchire la catholicité. — Mais cette révolution extraordinaire ne se déroule pas sans ébranler les consciences déjà si fort désemparées ; *le fait commence de transformer le droit. Le concile de Constance érige à la tête de la Chrétienté une assemblée décennale.* — Et si l'habileté des papes, la persistance des traditions chrétiennes, un vrai renouveau de foi tuent dans le germe l'organisation nouvelle et sauvent l'œuvre du passé, cette victoire reste limitée et incer-

taine : les rois s'arrogent des droits de contrôle sur la vie religieuse de leurs sujets, la papauté ne regagne pas le prestige dont l'a entourée Grégoire VII, les abus persistent lamentablement...

I

En 1378, lorsque meurt Grégoire XI, le 27 mars, France et Italie s'occupent avec passion de l'élection du futur pontife. Le roi de France veut un Français, les Romains un Romain, ou, tout au moins, un Italien. Grégoire se rend si bien compte de la situation, qu'il attribue à la majorité des cardinaux présents à sa cour au moment de sa mort le droit de nommer immédiatement son successeur. Et c'est ainsi que l'archevêque de Bari, Barthélemy Prignano, est élu le 8 avril sous le nom d'Urbain VI. Chacun s'accorde à louer l'austérité de ses mœurs, la ferveur de sa piété, son expérience des affaires. On devine la joie des Romains : mais quel n'est pas le dépit des cardinaux français, et du roi de France ! L'un des conseillers intimes de Charles V, le cardinal-évêque d'Amiens Jean de la Grange, n'est pas arrivé à temps ; lorsqu'il entre dans Rome, le 25 avril 1378, il y a dix-sept jours qu'Urbain est élu !

Seulement, il lui semble que le mal peut se réparer : Urbain VI veut commencer par la curie la nécessaire réforme de l'Église, il entend que les cardinaux « fous » ou « ribauds » vivent d'une vie plus frugale, réparent les églises, renoncent aux pensions que leur servent les princes. Les cardinaux complotent pour se venger ; ils se retirent à Anagni, puis à Fondi, ils appellent les

routiers bretons qu'avait attirés Albornoz. Jean de la Grange s'abouche avec ceux-ci ; il leur apporte les encouragements de la France. Que peuvent-ils craindre du reste? Le 16 juillet, les Bretons de Bernardon de la Salle écrasent les milices romaines au Ponte Salaro. *Le 2 août, les treize cardinaux mécontents somment Urbain d'abdiquer;* le 20 septembre, ils élisent un nouveau pape, petit-cousin du roi de France et fameux chef de routiers : c'est Robert de Genève, l'homme de Césène, qui prend le nom de Clément VII. « Jeune,un peu boîteux, un peu louche, doué pourtant d'une stature et d'une figure avantageuses, Robert de Genève avait la voix sonore, la mine affable ; il écrivait et parlait bien ; il savait plusieurs langues. Successivement chanoine de Paris, évêque de Thérouane et de Cambrai, il n'avait laissé, en deçà des Alpes, que de bons souvenirs. Si les vertus qui caractérisent les grands papes lui faisaient défaut, il avait les talents, la patience, l'entregent qui font quelquefois les grands politiques », et cette absence de scrupules si fréquente chez les grands ambitieux (1).

(1) Le schisme naît de ce que, à une pesée du nationalisme italien sur l'Église s'est opposée une pesée du nationalisme français. *a*) La pesée italienne. Voir supra p. 148 : Grégoire XI, qui la prévoit comme beaucoup, a validé par avance l'élection de son successeur, si toutefois il a réuni la majorité des deux tiers. Transteverins et Romains accueillent les cardinaux en réclamant d'eux un pape romain ou au moins italien ; pareillement les paysans qui affluent. Les cardinaux chargent un capitaine d'assurer leur sécurité mais *ne croient pourtant pas utile de s'enfermer au château Saint-Ange ni de faire venir les Bretons.* Italiens et Français, unis contre les Limousins, font passer Prignano, qui a 13 *voix sur* 16 et qui est solennellement intronisé sans *protestation aucune.* Aussitôt il est assailli de suppliques.

b) La pesée française s'exerce par Jean de la Grange, cardinal

« Si Clément eût été membre du Christ, disait Catherine de Sienne, il eût mieux aimé mourir que de consentir à un si grand mal. » Mais qu'importait à Clément? Il pouvait compter sur la France. Charles V emploie le souffle de vie qui lui reste à soutenir son protégé ; il dompte à Paris l'opposition de l'Université par les séductions et les menaces ; il multiplie les ambassades en Écosse auprès du roi Robert, en Castille auprès de Henri de Transtamare, en Aragon auprès de Pierre le Cérémonieux, peut-être en Portugal. Les pays qui gravitent dans l'orbite française reconnaissent bientôt Clément VII. En revanche, les ennemis du roi de Paris refusent d'accepter le pape français : l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie restent fidèles à Urbain. Non qu'il soit le pape légitime ; il est combattu par leur rivale. Tant que vit Urbain, dont l'intraitable caractère lui aliène les bonnes volontés de tous, Clément VII réussit à peu près à voiler la tare de son origine. Dès lors pourtant, quelques-uns pro-

évêque d'Amiens, ancien abbé de Fécamp, conseiller et exécuteur testamentaire de Charles V. A quelle date quitta-t-il la cour? La nouvelle de la mort de Grégoire XI lui fait accélérer son voyage : il est *le* 25 *avril* à Rome. Il voit quel mécontentement sème Urbain VI et lie partie avec le préfet de la ville. En mai-juin, les cardinaux citra-montains se fixent à Anagni, appellent les Bretons, envoient à Paris Jean de Guignicourt. Paris a appris le 14 avril la mort du pape, a reçu en mai et juin des nouvelles de Rome par Pierre de Corbie et Pierre de Murles...

c) Les causes. Le fait certain, c'est la malhonnêteté des 13 cardinaux qui élisent Clément VII, le 21 septembre ; le fait très probable, c'est que le roi de France est leur complice : Charles V agit immédiatement sur les Bretons et sur Naples pour attaquer Urbain VI. Sur l'exaltation et la déformation du pouvoir des cardinaux, cf. supra p. 123. Cf. Noël Valois, *France et grand schisme d'occident*, 1896-1902, 4 vol. ; et Salembier, Bliemetzrieder, Rocquain.

posent de réunir un concile général afin de restaurer l'unité. Le duc d'Anjou, régent de France à la mort de Charles V, appuie Clément avec vigueur, car il a besoin de lui pour s'établir dans le royaume de Naples ; le duc de Bourgogne parvient, grâce à sa modération, à le faire reconnaître dans les Flandres ; la Castille, l'Aragon et la Navarre surmontent leurs hésitations premières et se rangent officiellement dans son obédience.

Mais Boniface IX raffermit la fidélité des tenants de Rome par sa bonté et son affabilité ; le jubilé qu'il organise en 1390 accroît son prestige. « Haut de taille, noble de race, très jeune, » il témoigne aux cardinaux une confiance à laquelle Urbain VI ne les avait guère accoutumés. Il rappelle ceux que ce dernier a dépouillés de la pourpre ; il se hâte surtout de raffermir son alliance avec la cour de Naples. Clément est harcelé à Avignon, où il s'est naturellement fixé, par un brigand féodal, Raymond de Turenne ; l'Université de Paris, que contient mal Charles VI, ne se gêne pas pour l'attaquer, et si, décimée par l'exil des urbanistes, elle n'acclame pas Boniface, elle déclare du moins que Clément doit abdiquer. La royauté française sent qu'elle s'est engagée dans une impasse, elle se lasse d'entretenir coûteusement le pseudo-pape d'Avignon ; et Clément, délaissé par elle, abandonne le grand espoir qu'il caressait : il renonce à descendre en Italie à la tête de l'armée royale pour accabler son rival, prendre et occuper Rome (1).

(1) Clément VII 1378-1394 : *a*) sa lutte contre Urbain VI. La cause de Clément VII progresse d'abord, soutenue vigoureusement par la royauté française : le 15 juillet 78, le sénéchal de Provence lance les galères marseillaises sur la flotte de

Le schisme aurait sans doute pris fin à la mort de Clément VII si l'ambition d'un cardinal, l'Aragonais Pierre de Luna, Benoît XIII, ne l'eût entretenu de longues années encore. Le conseil du roi de France, d'accord avec l'Université de Paris, veut s'entendre avec le pape de Rome ; Benoît XIII réussit pourtant

Renier Grimaldi qui tente de capturer les clémentistes ; en août, Charles V envoie en Italie son secrétaire Charles de Corbie, en octobre Colin de Dormans qui offre aux cardinaux de nouveaux subsides et ratifie par avance (!) l'élection de Robert de Genève ; Robert le remercie d'être « notre bras droit et celui de la sainte Église de Dieu ». En même temps, Robert autorise le roi à lever une subvention, durant trois ans, sur le clergé du royaume (10 novembre 1378), et il lui accorde le droit de conférer 100 bénéfices, 16 novembre. Enfin, à la demande d'Arnauld, évêque de Famagouste, que les cardinaux lui ont député en août, et conformément à l'avis d'une assemblée (peu nombreuse) réunie à Vincennes le 16 novembre, Charles V reconnaît Clément VII, prie Jean Le Fèvre de réfuter les canonistes qui prouvent le bon droit d'Urbain, fait pression sur l'Université (mai-juin 79) dont il veut falsifier les procès-verbaux, pousse son frère Louis d'Anjou à s'entendre avec Clément VII qui lui promet un *royaume d'Adria* [Bologne, Ancône, Pérouse, Spolète] et avec Jeanne de Naples qui lui léguera son royaume 1379-82. Charles V soutient encore Clément VII en Écosse, Castille, Portugal, Aragon.

Un jour, des professeurs de Toulouse et de Paris, Brescas, Gilles, Langenstein, Gelnhausen proposent de *réunir un concile général* pour rétablir l'unité : à quoi se rallie Charles V, conscient de son erreur, avant de mourir.

La mort subite de Louis d'Anjou, 24 septembre 1384, désarme les Clémentistes qui attaquaient ce projet, favorisé par Urbain. Clément veut s'appuyer dès lors sur Louis d'Orléans et les Visconti [mariage de 1387].

b) Sa lutte contre Boniface IX, Pierre Tomacelli, cardinal de Naples, élu en novembre 1389, aussi populaire qu'Urbain VI l'était peu. Il ramène l'Italie au pape de Rome et se rapproche de l'Université de Paris, déjà hostile à Clément VII [discours de Gerson, 6 janvier 1391 ; scrutin de janvier 1394 aux Mathurins]. Cependant pullulaient les pamphlets de toute sorte : *Determinatio* de Salvarvilla, le *Concilium pacis* de Langenstein, *l'Epistola Leviathan* de d'Ailly.

à se faire élire en promettant qu'il ne reculera devant nul sacrifice, même l'abdication — la cession, comme on disait alors — pour mettre fin au schisme scandaleux qui dure depuis seize ans déjà. Mais Benoît ne songe qu'à son ambition ; il refuse d'écouter la grande ambassade que lui adressent la France, la Castille et l'Angleterre ; sa mauvaise foi paraît si évidente que la France le rejette. Ses intrigues à la cour d'Aragon, la politique indécise des princes qui se jalousent et profitent de la crise pour se subordonner les églises locales le sauvent une première fois ; mais, à la longue, sa duplicité et son orgueil éloignent de lui ses partisans. Le concile de Paris atteste l'effondrement de son pouvoir (13 novembre 1406). Jean Petit prononce contre lui un réquisitoire enflammé. Il a raison de s'excuser : il est « rude par nature », il parle « hastivement et chaudement comme s'il était en colère ». Comment garder son sang-froid, après tout, lorsqu'on se rappelle, et les efforts tentés depuis douze années pour arriver à la *cession*, et les parjures de l'Aragonais? La restitution d'obédience à Benoît a été conditionnelle ; les conditions posées n'ont pas été remplies ; la France doit donc se séparer de nouveau du pseudopape : il a manqué à sa parole. Et lorsque Philastre veut prendre sa défense, on l'oblige, après son discours, à présenter d'humbles excuses ; Pierre d'Ailly n'est pas plus heureux, bien qu'il ait protesté ne « rien dire en injure d'aucun et principalement ma Mère l'Université, laquelle j'aime toujours singulièrement... » ; l'Université se prétend atteinte par lui dans sa réputation ; elle l'exclut du nombre de ses membres, elle charge l'impétueux Jean Petit de la justifier devant le roi. Au fond, l'Université pense comme Jean Petit :

quoi qu'il dise, promette ou jure, Benoît n'a qu'une idée, l'idée même de Clément VII : descendre en Italie à la tête d'une armée, et, dans Rome conquise, écraser le pape légitime. La France essaye vainement de s'entremettre ; elle rompt de nouveau avec Benoît et déclare qu'entre les deux papes ennemis, elle observera désormais une stricte neutralité, 25 mai 1408 (1).

(1) Benoît XIII, *a*) jusqu'à la soustraction d'obédience, septembre 1394-27 juillet 1398. A la nouvelle de la mort de Clément, le conseil du roi veut empêcher les cardinaux d'Avignon de lui donner un successeur ; Simon de Cramaud patriarche d'Alexandrie l'y a décidé ; l'Université de Paris insiste dans le même sens. Et, quand ils entrent en conclave, 26 septembre 1394, les cardinaux révoltés viennent de recevoir ces graves avis que Paris leur envoie ; ils sont au nombre de 21, dont 11 Français. Mais ils refusent de lire les lettres royales, d'ajourner l'élection, d'élire Boniface IX, et ils élisent Pierre de Luna, cardinal d'Aragon, qui a juré de tout faire pour restaurer l'unité et qui domine le conclave par son audace et sa science. Benoît XIII, après qu'il a été élu, refuse d'abdiquer, se rallie d'Ailly et Gerson et rejette la voie de cession que préconise le concile de Paris de 95. Lorsque l'ambassade franco-anglo-castillane le supplie de la suivre, il refuse de rien entendre [juin-juillet 1397]. L'Université réclame la soustraction d'obédience, que vote, après de nouveaux refus de Benoît, malgré le duc d'Orléans, le troisième concile de Paris.

b) De la soustraction d'obédience à la déclaration de neutralité de la France, 27 juillet 1398-25 mai 1408. Benoît est sauvé par le roi d'Aragon Martin, le duc d'Orléans, certains universitaires comme Gerson, Louis d'Anjou, les Chartreux ; il réussit à fuir d'Avignon chez Anjou, à recouvrer l'obédience de la Castille et de la France, 1398-1403.

Ses besoins financiers, ses exactions le perdent une seconde fois. Les universitaires se tournent de plus en plus vers Boniface IX et ses deux successeurs, Innocent VII Megliorato 1404-1406 et Grégoire XII, 1406-1415. Celui-ci trouve un protecteur en Ladilas de Hongrie à l'heure où l'assassinat de Louis d'Orléans, 23 novembre 1407, prive du sien Benoît XIII. Menacé par celui-ci, *Charles VI publie*, 14 *mai* 1408, *les ordonnances du* 18 *février* 1407, *secrètes jusque-là, qui organisent, avec*

II

Cependant, que devient la vie chrétienne? Que deviennent les âmes, durant cette crise déchaînée par les criminels cardinaux de 1378, dignes successeurs des cardinaux révolutionnaires de 1352? Les abus fleurissent avec plus de vigueur que jamais, et voici que la papauté, se déchirant elle-même, semble vouloir se suicider! Peut-on sans folie attendre quelque chose de l'Église traditionnelle? Son rôle n'est-il pas manifestement fini? A une organisation usée ne faut-il pas substituer une organisation nouvelle? Beaucoup sont d'accord pour le croire, — qui hésitent, du reste, entre deux systèmes, celui que formulait Marsile de Padoue, celui que pratiquaient Vaudois, Spirituels et Beghards.

Les uns tendent, sans le déclarer expressément, sans peut-être en avoir nettement conscience, à détruire la hiérarchie sacerdotale et à ramener la vie religieuse à un pur et libre tête-à-tête de l'âme avec Dieu : de là, le renouveau de la contre-Église Vaudoise, la vigueur avec laquelle elle résiste à la persécution qu'a déchaînée Grégoire XI et que dirigent Pierre Zwicker et Martin d'Amberg ; de là l'évolution qui l'entraîne, en Allemagne surtout, à laisser tomber le dogme, les sacrements, la Cène elle-même ; de là, enfin, l'écho que soulèvent parfois certaines paroles de Wiclif. — John Wiclif, principal du collège de

« *les libertés de l'Eglise de France* », *son autonomie.* Voir Dubruel et Arquillière, *Gallicanisme* (Dict. apolog.).

Balliol à l'université d'Oxford, a soigneusement étudié la Bible et saint Augustin, saint Thomas, Grossetète, Bradwardina ; il a, comme les Spirituels, gémi sur les abus qui affaiblissent l'Église, et, comme beaucoup, soutenu la royauté anglaise lorsqu'elle s'est émancipée de la juridiction papale : on le voit montrer en 1376 (?) que le refus du cens apostolique ne peut pas entraîner la déchéance du roi. Le schisme exerce sur lui une action décisive. Détruire la papauté et les moines qui la soutiennent, appuyer le Christianisme sur la connaissance et la méditation de l'Écriture, voilà la double idée qu'il propage avec ardeur sitôt qu'il connaît l'élection de Clément VII. Inquiété en 1381, condamné solennellement en 1382, il se retire à Lutter-vorth et résume dans ses derniers ouvrages la doctrine qu'il n'a pu faire prévaloir dans les faits. Ce sont en général les idées augustino-thomistes : le novateur conserve l'objectivité de l'Église et les sept sacrements ; il admet que l'homme peut mériter *de congruo;* il affirme que la prédestination ne détruit pas la liberté. Mais, sur ce fond traditionnel, il greffe certaines idées des Spirituels et de Guillaume d'Ockam : l'Église doit être ramenée à la pauvreté, à la pureté de l'époque primitive, et la loi du Christ débarrassée des traditions humaines qui la défigurent. Seule, l'Écriture est infaillible ; seule, la prédication de l'Écriture absolument bienfaisante : arrière les « modernes docteurs » qui l'interprètent. La papauté peut errer ; elle est coupable, en fait, de la ruine présente. On réduira donc son pouvoir, on supprimera les canonisations, les indulgences, les excommunications ; on abolira le célibat, la confession auriculaire, la théorie superstitieuse de la transsubstantiation. La réforme que

prêche et qu'espère Wiclif ressemble de mieux en mieux à une révolution radicale : quoi qu'il écrive encore, il en arrive, ce semble, à penser que l'Église hiérarchique est inutile, nuisible ; que Dieu seul fait tout en nous, en découvrant sa doctrine dans la Bible, sans l'intermédiaire de la tradition ecclésiastique, — en opérant le bien par sa grâce, sans l'intermédiaire des sacrements dispensés par les prêtres (1).

Vers cette doctrine s'acheminent, sans le vouloir, parfois sans le savoir, les Thomas de Stitny, les Mathias de Janow et les Jean Hus. Les abus ecclésias-

(1) *a.*) Pierre Zwicker est prieur des Célestins d'Oybin ; Pierre de Kirn, Conrad Falken, Nicolas de Bingen sont brûlés à Bingen, 1393. L'Église vaudoise allemande croit que la corruption du catholicisme a été attestée par la voix céleste qui s'est fait entendre au soir de la donation de Constantin ; elle s'en tient à l'Écriture, rejette en général la cène, la présence réelle, l'ordination. L'Église vaudoise italienne conserve un évêque en chef, la cène, la vie religieuse : 169 de ses fidèles sont brûlés par Borelli, 1er juillet 1380. Vincent Ferrier, 1403, paraît avoir échoué à l'Argentière.

b) John Wiclif, 1320-1384, « master », à Balliol College 1355, justifie l'attitude antipontificale de l'Angleterre 1374 (?) et prend part aux négociations de Bruges 1377. Curé de Lutterworth, il lance les « Pauvres prêtres » prêcher l'Écriture et raviver la foi ; il combat le pape français. Il est aussi populaire dans le peuple que parmi les universitaires et les grands seigneurs. Mais les livres qu'il publie : *Speculum eccles...*, *Tr. de Eucharistia*, *de Christo...*, *Trialogus* font scandale : le duc de Lancastre l'abandonne, l'évêque de Londres le condamne. Ses idées, dérivées d'Augustin, Bradwardine, Ockam, Gilles de Rome, sont beaucoup moins originales en leurs principes que l'accent avec lequel il les prêche, et en exagère systématiquement certaines conséquences [la vertu conditionne le droit]. Cf. ses œuvres, édition de la Wiclif Society, London, depuis 1882. Voir Loserth, Gebhard, Gairdner. — J. Gower n'en veut qu'aux abus et combat les Lollards. Langland, au contraire, lorsqu'il chante les luttes d'une âme qui cherche la vérité, attaque les indulgences, le culte des saints, la prédestination.

tiques s'étalent plus scandaleusement peut-être en Bohême que nulle part ailleurs : et c'est contre ces abus invétérés que les âmes ardentes s'enflamment et protestent. L'archevêché de Prague soutient leurs efforts : Ernest de Pardubic multiplie ses visites diocésaines et sévit contre les prêtres mariés ; son successeur, Zbyneck, donne sa confiance à Jean Hus, le nomme orateur du synode, le charge de lui signaler les abus, l'envoie vérifier les prétendus miracles de l'église de Wilsnack. — Mais la question disciplinaire se complique ici d'une question nationale : depuis le début du quatorzième siècles, les Tchèques se révoltent contre leur lente absorption par l'Allemagne. La lutte entre les deux nations s'exaspère, surtout au sein de la jeune université de Prague ; et, comme la plupart des gros bénéficiers ecclésiastiques sont des Allemands, comme les riches abbayes cisterciennes et norbertines sont devenues des foyers de germanisme, le parti réformateur tend à se confondre avec le parti tchèque. Stitny prêche en tchèque, et la chapelle de Bethléem, réservée aux seuls Tchèques, a pour curé Jean Hus.

Jean Hus, le professeur le plus en vue de l'université de Prague, nommé tout jeune doyen, puis recteur, exerce sur ses collègues, sur les étudiants, sur le peuple, une influence très vive. C'est un homme de grande taille, pâle, aux traits amaigris et ascétiques, à la dialectique subtile, à l'éloquence âpre, ardente, enflammée. Il hait les abus qui souillent l'Église. « Le Sauveur, dit-il, a interdit toute domination terrestre à ses apôtres ; mais sa parole divine est devenue raillerie depuis que Constantin a donné au pape un royaume. On a entendu ce jour-là une voix d'en haut qui criait :

« Le poison a été versé à l'Église de Dieu... De même, par la richesse, toute l'Église chrétienne a été empoisonnée et corrompue... D'où vient la simonie, l'insolence des prêtres, leurs adultères? Tout vient de ce poison. » La pureté de sa vie, la sincérité de ses convictions entraînent ceux que ses discours ont ébranlés. « Infatigable, sans cesse il écoutait les confessions, convertissait les pêcheurs, consolait les affligés, prêchait, écrivait. » — Et c'est aussi un patriote. Le village où il est né est tout entier tchèque, mais il est voisin de la limite ethnographique ; le contact fréquent de l'Allemand y surexcite le sentiment national ; dès ses premières années, Hus apprend à aimer d'un amour passionné sa patrie et sa langue. « Les Bohêmes, dit-il, doivent être les premiers dans le royaume de Bohême, comme les Français dans le royaume de France, ou les Allemands en Allemagne. Les lois, la volonté divine, l'instinct naturel ordonnent qu'ils occupent les premiers emplois. » Hus apparaît ainsi comme l'incarnation du mouvement tchèque.

Bientôt, on le devine, les Allemands imaginent d'attaquer l'orthodoxie de leurs adversaires. Le fameux prédicateur Milic de Kromerize est par eux dénoncé à Rome, où il se justifie sans peine. Les ouvrages de Janow sont passés au crible, et on y découvre des doctrines analogues à celles de Wiclif. La réclame que fait à celui-ci leur zèle intéressé redouble l'attention qu'on lui prête, depuis que le mariage de la sœur de Wenceslas avec Richard II (1382) a attiré en Angleterre beaucoup de Tchèques ; vingt-et-une propositions tirées de ses œuvres sont condamnées en 1403 Jean Hus le lit comme tout le monde, ou le relit, et il l'annote ; il y trouve l'affirmation et la formule des

doutes qui le travaillent. Ce schisme scandaleux qui couronne la longue décadence ecclésiastique, à n'en pas douter, c'est un jugement de Dieu. Dieu montre par là qu'il condamne le système sacerdotal et sacramentaire ; Jésus-Christ est le seul intermédiaire entre le pécheur et Dieu, c'est sa grâce seule qui sauve, c'est son Évangile seul qui éclaire ; à quoi bon les cérémonies, les pèlerinages, les œuvres? Lorsque l'archevêque Zbynek condamne les écrits et les partisans tchèques de Wiclif, Jean Hus se sépare de lui (1).

En d'autres consciences s'élabore un autre système, aussi destructeur de l'Église traditionnelle ; seule-

(1) Les Tchèques, Slaves de l'ouest, évangilisés par saint Méthode et saint Adalbert [cf. V[1], 296-97, 229-31], toujours menacés par les Allemands, viennent de voir mourir leur vieille dynastie nationale avec Vacslav V le Premislide, 1306, et de se donner à la maison de Luxembourg. L'essor de Prague, archevêché et université depuis 1344-47, symbolise le leur. La richesse de l'Église croît ; pareillement les abus ; pareillement, les Vaudois, dont 14 fidèles sont brûlés en 1318, dont Ulrich de Neuhaus tâche vainement à enrayer les progrès. Les archevêques instituent un corps de « Correcteurs », réunissent des conciles. Mathias de Janov † 1394 veut appuyer la réforme sur la méditation de l'Écriture et la communion quotidienne : cf. *Regulæ Vet. et Novi Test.* ; mais certaines de ses idées attaquent la tradition. Voilà le milieu où s'éveille et se forme l'âme de Hus : bachelier ès arts 1393, en théologie 1394, ordonné prêtre 1400, doyen de la Faculté de théologie 1401, recteur 1402-03, il prêche avec succès à l'église de Bethléem, 1402 ; Zbynek le nomme orateur synodal, 1403, et c'est au nom de son archevêque qu'il mène la guerre contre les abus. Il semble avoir lu Wiclif de 98 à 1402. En 1403 est interdit l'enseignement de 45 articles tirés de l'anglais ; en 1406 le concile de Prague affirme la transsubstantiation ; en 1408 la lecture du *Trialogus* est prohibée, Hus destitué par l'archevêque. Aucune édition critique de Hus. Cf. Palacky et Ernest Denis.

ment, ce n'est pas à l'individualisme religieux qu'il tend, c'est la nationalisation des églises qu'il prépare. Il est remarquable, du reste, qu'il soit surtout accueilli par les nations fortement étatisées, comme la France.

Conrad de Gelnhausen s'inspire des idées qu'ont défendues Guillaume d'Ockam et Marsile de Padoue ; il admet que toute loi humaine est révocable lorsque l'intérêt général l'exige, et il ne voit dans l'organisation de l'Église qu'un ensemble de lois humaines. Ou du moins, il distingue de l'église pontificale romaine l'Église universelle, et il enseigne que celle-ci peut se passer de celle-là dans quatre cas très graves : l'hérésie du pape, la non-existence des cardinaux, le schisme produit par le désaccord des cardinaux, le refus du pape de convoquer un concile œcuménique lorsque le besoin s'en fait sentir ; dans ces quatre circonstances, l'Église est représentée par le concile général. Henri de Langestein vulgarise ces idées en les simplifiant : l'infaillibilité de l'Église réside dans l'universalité des fidèles ; le concile général, expression de cette Église, est supérieur au pape ; il se constitue sur l'invitation des rois ; il doit faire cesser le schisme et détruire les abus (1).

Pierre d'Ailly et Jean Charlier de Gerson, les deux

(1) Sur les origines de la théorie conciliaire et ses deux formes essentielles, voir *supra* p. 125. Sous Charles V, qui imposait Clément VII, l'Université de Paris a utilisé la théorie pour pouvoir résister et permettre au roi de reculer : du reste, les professeurs ramènent le Christianisme à un système abstrait, tendent à minimiser l'histoire, ou même à la rejeter... Le premier écrit, postérieur au schisme, qui traite de la réunion du concile général, s'intitule *Allegationes Avinione facte*, et paraît antérieur au 13 août 1379 [B. N. lat. 14 642]. A partir de 1380, cette littérature devient très abondante. Cf. Valois Wenck, Scheuffgen, Kneer...

maîtres les plus fameux de l'Université de Paris, voient aussi dans le schisme, non seulement la punition providentielle de la papauté, mais encore l'occasion de la réformer elle-même et de réformer après elle les « membres » de l'Église ; et ils montrent dans le concile général le moyen d'opérer la réforme et de fermer le schisme. Mais s'ils connaissent les théories de leurs prédécesseurs, ils ne les adoptent pourtant pas servilement ; ils les combinent sous l'influence de Guillaume Durant le jeune. Et voici les principes qu'ils formulent, Gerson inclinant parfois à prêcher une sorte de démocratisme, d'Ailly demeurant toujours beaucoup plus « épiscopalien. »

Le concile général doit se réunir périodiquement, ainsi que Durant le demandait. Il doit devenir un organe régulier du gouvernement de l'Église ; car c'est à l'Église, « non à un seul, mais à l'unité » qu'a été confié « le pouvoir ecclésiastique dans sa plénitude » ; et c'est le concile général seul qui représente l'Église.

La hiérarchie traditionnelle conserve néanmoins son autorité. La distinction des pasteurs et des brebis remonte à Jésus. « Aux premiers seuls il a donné surnaturellement le droit de « paître le troupeau ». Qu'importe donc que les fidèles soient appelés à élire leurs chefs ! L'élection désigne la personne, sans conférer l'autorité. Celle-ci vient d'une investiture spéciale, d'un « signe ». Le sacerdoce, voilà le gouvernement divin de l'Église. Et, dans ce sacerdoce, Dieu même a établi des degrés. Par une délégation spéciale, il a institué un chef. Fondée de droit divin, la papauté a, comme l'épiscopat, son existence, ses attributs propres. Si le Christ a donné à Pierre les clefs du

royaume, ce n'est pas pour laisser à l'Église le droit d'en dépouiller ses successeurs. »

Ces pouvoirs ainsi constitués, reste à régler leurs rapports. — « Le tout est supérieur à la partie, et la partie moindre que le tout, » répondent nos théoriciens : expression générale de l'Église entière, le concile général l'emporte donc sur le sacerdoce, sur les évêques comme sur le pape. « Image parfaite et adéquate du catholicisme, par le pape qui convoque et préside, les évêques ou les docteurs qui délibèrent et votent, les délégués des États et les princes chrétiens qui lui portent leurs doléances et veilleront à l'exécution de ses décrets, le concile général est bien le mandataire infaillible et immédiat du Christ. Il appartient au pape de le réunir ; mais, une fois réuni, il a tous les pouvoirs. Il fixe le dogme et les canons. Il légifère et il juge. Il administre et il réforme. Nul, même le pape, ne peut le dissoudre : tous, même le pape, doivent lui obéir. » Seul, il a droit de déposer le pape, pour hérésie notoire, injustice continue, incapacité reconnue. « La vie et la souveraineté de l'Église sont entièrement concentrées dans son sein. »

« Ainsi le gouvernement religieux sera une monarchie, non un absolutisme, une « fonction », non une « tyrannie ». D'autant que « le pouvoir papal sera encore limité par le droit, par les canons, par ces libertés de l'Église que, depuis deux siècles, Rome ne cesse de fouler aux pieds. Le pape ne peut, ni par ses décrétales violer les canons, ni par ses taxes attenter aux franchises ; en un mot, il lui est défendu, « et cela est bien dit, » de changer l'état de l'Église. Il n'est donc que de restaurer les droits anciens et traditionnels : les élections, la hiérarchie des appels, la gratuité des

fonctions ecclésiastiques, pour délivrer l'Église des deux plaies qui la rongent, l'ambition et l'argent. Voilà tout le sens et tout le programme de la réforme, le vrai remède à cette langueur spirituelle dont le christianisme meurt.

« Une société religieuse, fondée sur la science, sur la justice et sur l'amour, la liberté chrétienne garantie par les libertés ecclésiastiques, tel est le rève que caresse le parti réformiste, avec l'adhésion presque unanime de l'Europe. Un siècle et demi plus tôt, saint Thomas avait dit, en parlant des princes : « Le peuple n'est pas fait pour le roi, mais le roi pour le peuple ». Dans la chrétienté, désolée par le schisme et l'anarchie, gouvernements, évèques, docteurs répètent à l'envi : « Le pape pour l'Église, non l'Église pour le pape (1). »

Le parti réformiste, séduit par la grandeur de son

(1) Imbart de la Tour, *Correspondant*, 10 mars 1911. Pierre, né à Ailli (Somme) 1350, mort en 1420, élève du collège de Navarre (dont il est régent en 1384), est un ockamiste qui soutient la voie de cession, puis réclame la réunion du concile général : il en vient à voir la base de l'Église, non chez le pape, mais dans le Christ. Confesseur du roi 1389, grand aumônier, chancelier de l'Université, c'est un grand personnage officiel. Il accepte de lier étroitement partie avec Clément VII et surtout Benoît XIII, et le duc d'Orléans : évolution qui lui vaut l'évêché de Cambrai. 1397. et l'hostilité des universitaires. Cf. Tschakert, Salembier, Finke, Valois.

Jean le Charlier, 1363-1429, né à Gerson (Ardennes), est d'abord un prêtre soucieux du salut des âmes : disciple de d'Ailli, il devient chancelier, lui aussi, 1395. Mais, s'il refuse d'attaquer Benoît XIII avec violence, il refuse plus fortement encore de se compromettre avec lui. Prêtre, il montre Dieu aux âmes, prêche la vie intérieure, se donne aux confessions d'un tel cœur qu'on lui reproche de négliger ses devoirs professionnels : cf. le *de parvulis ad Xm trahendis*, l'*Opusculum tripartitum*, le *discours au concile de Reims* 1408, et ses autres œuvres, édit. du Pin, 1706. Cf. Schwab, N. Valois et *infra*, p. 204.

idéal, ne voyait pas l'écueil auquel il courait. Il oubliait les princes. Il voulait soustraire l'Église à l'absolutisme de la curie ; il risquait de la livrer au despotisme des rois. Entre la papauté et l'intervention *hypothétique* des conciles œcuméniques, le rôle de la royauté dans l'Église grandit outre mesure : son pouvoir ne sera pas intermittent comme celui du futur concile, il ne sera pas contesté comme celui du pape ; le roi n'a sur terre d'autre supérieur que Dieu ; dans le désordre universel, autour de qui se serrer, sinon autour de lui? Gerson insiste sur le devoir qu'a tout chrétien de se rallier à son prince dans ces heures troublées. Le prince, du reste, tient à peu près les bénéfices du royaume ; il est déjà associé au pouvoir papal ; il est naturel qu'il tende à l'attirer tout entier. On l'y pousse ; pourrait-il résister? A plusieurs reprises, l'Université sollicite le châtiment de ceux qui n'accueillent pas les décisions royales dans l'affaire du schisme. Simon de Cramaud et Gerson demandent et obtiennent que la royauté organise une Église nationale. Courtecuisse et Ursin de Talevende déclarent que toute attaque d'un pape contre le roi entraîne la déchéance du pape. Ainsi se constituent, dans cette crise, les *libertés de l'Église gallicane.* Au lendemain du concile de 1406, lorsque Benoît perd un à un ses derniers partisans, et que, par *la soustraction d'obédience*, on lui retire la collation des bénéfices et dignités, c'est naturellement le roi qui se substitue à lui : *les ordonnances du* 18 *février* 1407 *organisent le nouveau régime.* Si on hésite à les publier, espérant contre toute espérance, elles sont promulguées officiellement le 15 mai 1408 : Benoît a poussé les princes à bout en lançant éventuellement contre eux l'excommuni-

cation majeure. Une assemblée réunie à Paris du 11 août au 6 novembre règle les détails du gouvernement de l'Église de France dans le nouvel état de choses... Les partisans du système conciliaire corrigent, on le voit, l'insuffisance de leurs théories par *l'attribution au roi de la juridiction ecclésiastique du pape;* ils font du roi l'arbitre de la hiérarchie et même le juge de la foi. *Le césaropapisme de fait a engendré le césaropapisme de droit* (1).

III

Des deux systèmes qui se disputent la succession de l'ancienne Église, lequel l'emportera, le césaropapisme qui s'abrite sous la théorie conciliaire, ou l'individualisme auquel tend la théorie anti-sacerdotale? L'un et

(1) L'hostilité qui s'attache à Benoît XIII pousse les Universitaires à presser la royauté d'imposer ses décisions ecclésiastiques (cf. la décision du 15 août 1395). Jean de Jouvenel accuse de *lèse-majesté* l'université de Toulouse qui ose avoir un autre avis que l'avis du roi. Le pouvoir disciplinaire du roi croît plus vite encore, on le devine, que son autorité doctrinale : les lettres royaux du 3 juillet 1406 confirment les élections et menacent de prison qui les conteste (cf. requête de l'Université au Parlement du 24 avril 1405) ; le roi installe Arnoul de la Fons comme provincial des Mineurs de Bourgogne, février-mai 1406, écarte de l'évêché de Nantes Henri le Barbu qu'a nommé Benoît, et y affermit B. du Peyron 1406-1407, déclare abolies les annates... et taxes apostoliques, 11 septembre 1406... Le 21 mai 1408 Courtecuisse déclarait que Benoît XIII avait perdu sa légitimité pour avoir, le 19 mai 1407, éventuellement menacé le roi d'excommunication... Le 20 octobre 1408 le concile de Paris déclare *hérétiques* onze partisans de Benoît. Les décrets des 1er, 9, 15, 16, 17, 19, les articles des 22 et 25 octobre et les 26 articles complémentaires règlent l'organisation de l'Église gallicane en fonction de l'éclipse pontificale et de la permanence de l'autorité royale [cf. les décrets de 1398].

l'autre sont parfaitement hétérodoxes lorsqu'ils s'achèvent ; l'un et l'autre, tempérés de restrictions peu logiques mais très explicables, peuvent se croire en règle avec l'orthodoxie.

Les cardinaux des papautés rivales n'ont pas, naturellement, de plus justes idées touchant la nature et l'origine de l'Église que leurs prédécesseurs de 1378 ou de 1352. Un beau jour, en 1408, sous la pression de l'opinion chrétienne affolée, sous l'empire des rancunes qu'ils nourrissent contre leurs papes respectifs, ils décident de se réunir, et de juger les papes qui les ont faits ce qu'ils sont ! Ils convoquent à Pise ce fameux concile général dont voilà trente ans que tout le monde parle ; ils refusent de reconnaître les droits de Grégoire XII aussi bien que les prétentions de Benoît XIII. En vain l'ambassade allemande conduite par Jean, archevêque de Riga, discute l'initiative du sacré collège, et dénie aux cardinaux le droit de convoquer un concile, et proclame la légitimité de Grégoire XII ; en vain elle demande comment, si aucun des papes rivaux n'est légitime, les cardinaux qu'ils ont nommés chacun peuvent se croire sûrs de la validité de leurs titres. Les Allemands n'ont aucun succès ; eux-mêmes s'en rendent si bien compte qu'ils décampent à la dérobée (21 avril). Grégoire XII trouve un défenseur plus habile en la personne de Charles Malatesta, seigneur de Rimini. Malatesta montre aux cardinaux le danger de leur conduite : s'ils y persévèrent, ils auront trois papes au lieu d'un ; parmi les meneurs du concile, n'en est-il pas qui désire monter sur le trône de saint Pierre, Simon de Cramaud ou Pierre Philargès, par exemple? « Je n'aspire point à la tiare, » assure celui-ci. « Peut-être pourtant n'auriez-

vous pas beaucoup de répugnance à la coiffer un jour, » répond Malatesta ; et l'avenir lui donna raison. Malatesta échoue aussi bien que Jean de Riga. Et Benoît XIII n'est pas plus heureux que Grégoire XII. La défense qu'il fait au concile « d'élire un autre pape à (sa) place » est accueillie par des sourires. Lorsqu'arrive l'ambassade qu'il envoie exposer ses revendications, les cardinaux viennent de faire le pas décisif. Le 5 juin 1409, Simon de Cramaud déclare en leur nom que Grégoire et Benoît sont « schismatiques..., hérétiques notoires..., indignes du souverain pontificat » ; et il ajoute : « Ils sont (en conséquence) *ipso facto* déposés de leurs fonctions et dignités, et même chassés de l'Église... : le Saint-Siège est déclaré vacant. » Ils se réunissent, enfin, en conclave et nomment — de quel droit? — un nouveau pontife, Philargès, Alexandre V, à qui succède bientôt Jean XXIII. — Cependant Grégoire XII a toujours pour lui la majeure partie de l'Italie et de l'Allemagne, Benoît XIII peut toujours compter sur les Aragonais ses compatriotes. Le premier bienfait de la théorie conciliaire est d'élargir le schisme en y introduisant un troisième pape (1).

(1) Le concile de Pise a été rendu possible parce que les cardinaux de Grégoire XII l'ont abandonné : en 1407-1408, il n'avait pas voulu, crainte d'un coup de main, aller à Gênes s'aboucher avec Benoît XIII ; le 9 mai 1408, il avait violé un de ses serments et créé 4 cardinaux. Le 11 mai, 8 anciens cardinaux l'ont donc quitté pour se réunir à Pise, en appeler au concile général, négocier avec Benoît qui leur députe 4 des siens et pense les gagner, 21 mai. Voilà formé le sacré-collège bigarré qui bientôt grossit et convoque un concile général pour le 2 février 1409, puis pour le 25 mars.

Ouvert le 25 mars, clos le 7 août 1409, le concile de Pise compte 250 prélats ou religieux et plus de 400 mandataires : le tiers

Les universitaires découragés laissent la place aux politiques. La France et l'Angleterre, sans doute, déchirées par les discordes civiles, s'apprêtent à se précipiter de nouveau l'une sur l'autre ; la France, d'ailleurs, se sent lasse de ses vains efforts. Mais Ladislas de Naples et Sigismond de Hongrie sont ambitieux et actifs ; ils travaillent à asseoir leur domination en Italie et en Allemagne ; ils se préparent à lutter l'un contre l'autre ; la crise du schisme peut favoriser leurs intrigues... Jean XXIII chassé de Rome par Ladislas recourt à Sigismond, et lui promet de réunir un concile qui restaure enfin l'unité. Ladislas meurt tout à coup : débarrassé de son rival, Sigismond passe au premier plan, et Jean XXIII, qui ne réussit pas à éluder sa promesse, convoque un concile œcuménique à Constance.

A la fin de l'année 1414, la vieille cité impériale voit affluer dans ses murs une foule immense : 100 000 étrangers, 18 000 ecclésiastiques, 300 docteurs, 100 abbés, 150 évêques, 33 archevêques, 29 cardinaux et 5 patriarches. N'oublions pas les banquiers ! Giovanni de Bicci était là, le père de Côme de Medici. La chronique assure qu'il y sut ramasser quelques florins... Combien rares ceux chez lesquels l'éclipse que subit la papauté depuis trente-sept ans n'a pas oblitéré

des présents est composé de Français. On ignore tout du travail qui s'est fait dans les coulisses. Le 23 avril, Benoît XIII et Grégoire XII étaient déclarés hérétiques, et comme tels, dignes d'être expulsés de l'Église, conformément à l'avis de l'Université de Paris [et de Gerson même, *de auferibilitate papae*] : c'est elle sans doute qui menait tout. Après procès, les deux papes sont déposés, 10 juin. Le 26 juin, Pierre Philargès, cardinal de Milan, est élu à l'unanimité : c'est un franciscain crétois, ancien professeur de Paris.

l'idée de papauté ! Quelle vogue n'a pas, au contraire, la théorie du concile général ! Chacun l'adopte, chacun la prône ; elle triomphe dans les faits et elle s'inscrit dans le droit (1).

Comme Philastre démontre que l'abdication de Jean XXIII est une condition nécessaire de l'union désirée, la guerre éclate entre le concile et Jean ; et, malgré l'appui des Italiens, malgré le dévouement de Frédéric d'Autriche, Jean est bientôt traqué, menacé. Le 20 mars 1415, tandis qu'un tournoi magnifique réunit un concours immense de peuple — le duc d'Autriche et le comte de Cilly, beau-frère du roi des Romains, doivent y lutter de force et d'adresse, — « un vieillard revêtu d'un mauvais habit gris et monté sur un vieux cheval dont la selle porte une arbalète », passe, en dissimulant sa figure, la porte de Kreuzlingen. C'est Jean XXIII qui s'enfuit à Ermattingen,

(1) De Pise à Constance, 26 juin 1409-31 décembre 1414. *a*) Alexandre V case ses amis, tache à recueillir de l'argent, mais n'accueille pas les projets réformateurs que les nations lui présentent : cf. le *mémoire* de R. DE CHAUDESOLLES pour la France. Il s'appuie sur la France, sur Louis d'Anjou et sur les villes [Florence, Sienne...] qui disputent à Ladislas, l'ami de Grégoire XII, la possession de Naples et de l'Italie.

b) Jean XXIII Cossa, son successeur, mai 1410, réunit un concile de Rome, avril 1412-mars 1413, qui n'est qu'une comédie. Il distribue les gros bénéfices pour garder un parti. Il abandonne Louis d'Anjou, sitôt que Ladislas est vainqueur, et Ladislas aussitôt que ses troupes ont occupé Rome, juin 1413. Il se jette alors dans les bras de Sigismond.

c) Sigismond de Luxembourg, fils de Charles IV, entend restaurer l'empire en lui donnant la gloire de terminer le schisme. D'accord avec Jean XXIII (conférence de Côme, octobre 1413), il convoque, 20 octobre 1413, pour le 1er novembre 1414, un concile général à Constance. Il a contre lui la France, dont l'impuissance éclate, et Jean XXIII que la mort de Ladislas a débarrassé d'un maître, 6 août 1414, et qui craint de s'en être donné un autre.

puis à Schaffouse, où il ordonne à tout le sacré collège de le rejoindre dans les six jours, sous peine d'excommunication...

Cet expédient ne peut conjurer sa ruine ; si les cardinaux hésitent, la plupart des membres du concile ne reculent pas devant une rupture avec l'homme de Pise ; et la politique de Sigismond, pour qui l'avortement du concile serait une défaite personnelle, raffermit les hésitants. Le 29 mai 1415, Jean XXIII est solennellement déposé. Chose plus grave, plus heureuse encore pour Sigismond, Grégoire XII abandonne ses droits, se sacrifie au bien général, et par ses procureurs Charles de Malatesta et le cardinal Dominici de Raguse, il habilite le concile et abdique le pontificat suprême. Benoît XIII, enfin, est déposé à son tour. L'unité de l'Église peut refleurir (1).

(1) Le concile de Constance. A. Le schisme. *a*) Jean XXIII espère que Constance confirmera Pise, donc lui. Mais Filastre préconise l'abdication des trois papes rivaux, *de causa unionis*, janvier 1415 ; un anonyme accuse Jean de mille crimes. Affolé, le pauvre homme offre une confession générale. Puis, il tâche à fuir, s'évade en effet, 20 mars, convoque le concile à Schaffouse... Le concile décide de rester à Constance et vote *les quatre articles du* 29 *mars*-6 *avril* qui proclament la supériorité du concile général sur le pape : se sont abstenus les cardinaux, les Italiens, plusieurs évêques... Le 29 mai, le concile général dépose Jean XXIII qui finit par se soumettre.

b) Trahi par ses cardinaux, Grégoire XII a voulu relever sa cause en réunissant un concile général urbaniste à Cividale, puis à Rome, 1409 : nul n'est venu. Il se décide donc à abdiquer devant l'empereur, car il ne reconnaît pas le concile, tout en autorisant et confirmant ce que le concile pourrait faire pour restaurer l'union, extirper les abus, extirper l'hérésie, 4 juillet 1415. Il est nommé cardinal-évêque de Porto et doyen du sacré-collège.

c) Benoît XIII continue d'ergoter. Il est déposé le 26 juillet 1417. Cf. Von der Hardt, *Magnum Œcu. Constantiense Conc.* 1697-1700, les *Acta Concilii...* depuis 1896, Finke, N. Valois, Rest.

Mais le concile ne doit pas seulement terminer le schisme : quelle gloire s'il réussissait encore à faire la réforme! Par malheur, les rivalités nationales le paralysent. Afin de décourager Grégoire XII et d'annihiler les Italiens qui le soutiennent, on a décrété que, comme cela s'était déjà fait à Pise, le concile serait divisé en quatre *nations*, Italie, France, Allemagne, Angleterre. On en ajoutera plus tard une cinquième, l'Espagne. Le sacré collège n'obtient pas d'être reconnu comme un corps spécial ; chaque cardinal doit voter avec sa « nation ». Chacune nommera un certain nombre de délégués, ecclésiastiques ou laïques ; chacune délibérera séparément et communiquera ses décisions aux autres. Procédure étrangement significative, qui reflète l'aspect national de la doctrine conciliaire! Des conflits surgissent. Comme ils se multiplient beaucoup trop, au gré de Sigismond qui entend se servir du concile pour restaurer le prestige de l'Empire, il crée une *Commission Générale des délégués des nations* qui prend toujours son mot d'ordre et cherche à décider souverainement des affaires. Survienne Azincourt : l'empereur essaye de faire admettre que trois nations seront en droit d'imposer leur volonté à la quatrième, en même temps qu'il tâche d'éliminer — ou de se subordonner — les Castillans. Les Français se fâchent à la fin : ils demandent que la nation anglaise soit dissoute, ou bien *que l'on divise l'assemblée, non par royaumes, mais par provinces ecclésiastiques*...

Cependant la réforme n'avance pas plus qu'au temps des papes : on se borne à en tracer le programme, à proclamer la supériorité des conciles œcuméniques sur le Saint-Siège, à établir la périodicité

de ces conciles. On se borne à voter, à parler. Nul ne paraît comprendre que « ce ne sont pas les canons qui manquent », mais la volonté de les exécuter! *Non deficiunt canones*, écrira bientôt Nicolas de Cues, *sed exequutiones*... Nul n'ose seulement poser le problème financier qui s'impose à l'Église... Les princes sont là. Tous en ont peur... Était-ce la peine de révolutionner le droit antérieur pour laisser vivre tous les abus? *Par sa volonté de ne rien faire durant quelque quarante mois, le parti conciliaire a compromis son avenir* (1).

Les membres du concile aperçoivent confusément les vices de leur œuvre ; ils ont peur de leur audace révolutionnaire ; ils sentent le besoin de se prouver à

(1) B. La réforme. *a*) Les faits. *Les cinq décrets du* 9 *octobre* 1417 établissent la périodicité des conciles généraux et qu'en cas de schisme le concile se réunit de plein droit... ; le *décret du* 30 *octobre* 1417 déclare les dix-huit points sur lesquels devra porter la réforme [sacré collège ; taxes ; appels ; exemptions ; bénéfices] ; le 20 février 1418, le concile écoute un *projet pontifical; le* 20 *mars sept décrets de réformation générale* sont votés. Au total, rien de sérieux.

b) Les causes. Parce que Sigismond craint les Français et les Italiens qui comptent quelque 200 prélats, il fait écarter le vote par tête et instituer quatre nations, février 1415, auxquelles s'ajoute l'espagnole, octobre 1416. Il entend que le vote des réformes précède l'élection du nouveau pape : à quoi Français et Italiens veulent qu'on procède d'abord, juin octobre 1417. Il s'allie à l'Angleterre contre la France, 15 août 1416, et demande que le vote de trois nations puisse lier la quatrième : bataille ouverte ; un cardinal gifle un archevêque, 24 août ; les Français, guidés par d'Ailli, puis par Gerson, proposent de fondre Anglais et Allemands en une seule nation, puis réclament le vote par provinces ; Sigismond les accuse de prolonger le schisme, 22 mars 1417, et s'excuse auprès de l'Anglais, 4 août 1417, de ne pas lui avoir encore envoyé le renfort de son armée... Sur l'affaire Mauroux, voir le pamphlet de Jean de Montreuil. Les haines nationales divisent les peuples.

eux-mêmes et de prouver à la chrétienté confondue l'orthodoxie de leurs doctrines. La haine des Allemands contre les Tchèques leur donne l'occasion cherchée ; et c'est en frappant les « individualistes » que les « césaropapistes » croient se blanchir.

Depuis que Jean Hus a reconnu le concile de Pise, tandis que Zbynek en récuse l'autorité, le ressentiment de celui-ci contre celui-là semble se tourner en haine. Hus est soutenu par Wenceslas, mais Zbynek s'appuie sur les haines allemandes ; et les Allemands régentent le concile. Leur fureur a redoublé depuis 1409. Les Tchèques ont demandé la revision des statuts de l'université de Prague, ils ont oublié les dissentiments qui les séparaient et fait bloc contre l'étranger. Jean Élie et André de Brod ont tendu la main à Jean Hus, gagné le favori du roi, Nicolas, reconquis la bienveillance de Wenceslas. Et celui-ci, par le décret du 18 janvier 1409, a donné trois voix aux Tchèques dans le conseil, une seule aux Allemands. Les Allemands ont aussitôt interrompu leurs cours, quitté la ville, et fondé l'université de Leipzig. — Depuis 1409, d'autre part, les idées de Hus se sont précisées, il a pris insensiblement l'attitude d'un révolté. Il refuse de se soumettre à la commission qu'Alexandre V (le pape de Pise, pourtant) a fait instituer afin de surveiller la diffusion des idées de Wiclif : malgré le pape, il en appelle au pape ; bien plus, il en appelle au peuple, il le fait juge de l'orthodoxie de sa doctrine ; il déclare, contre le pape, que « mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes ; » il en arrive à rejeter, plus ou moins formellement, le pouvoir de la papauté et l'objectivité de l'Église. Les Allemands ont donc la partie belle, et aussi les régalistes. Depuis le temps,

du reste, que dure l'agitation bohême, Wiclif est maintenant connu ; on ne peut plus se méprendre sur l'étendue du danger. Sigismond invite Hus à comparaître devant le concile, et Hus commet l'imprudence de s'y rendre : il a reçu un sauf-conduit. Emprisonné pourtant le 6 décembre 1414, il essaye de se justifier et refuse de se rétracter le 7 juin et le 6 juillet 1415 ; le soir de ce même jour, il est déposé, dégradé et brûlé sur la place publique. Il s'est confessé avant de mourir, et par trois fois il a imploré la pitié du Christ, « Fils du Dieu vivant ». — Son disciple Jérôme de Prague, que les Allemands poursuivent aussi de leur haine, aura le même sort quelques mois après. Mais Jacques de Mies sera plus heureux. C'est dès 1415 le chef incontesté des « Hussites » : le droit des laïques à communier sous les deux espèces devient, grâce à lui, le symbole de leur programme.

Les juges qui ont frappé Jean Hus n'ont pas tous — il s'en faut — la noblesse et l'ardeur de son âme d'apôtre ; et leurs écrits ne contiennent pas moins d'erreurs que les siens (1).

(1) C. L'hérésie. *a*) Frappé par l'archevêque qui tient pour Grégoire XII, Hus se rallie au pape de Pise, résiste aux Allemands qui, contre Prague, fondent l'université de Leipzig et voit l'archevêque reconnaître Alexandre V. Il triomphe, 1409. Un moment déconcertés, ses adversaires cherchent à l'atteindre en faisant frapper les livres de Wiclif, juin-juillet 1410 ; Hus proteste, il est excommunié par Zbynek, juillet 1410-février 1411. Mais celui-ci est à demi désavoué par Jean XXIII : Hus triomphe pour la seconde fois, quand meurt l'archevêque septembre 1411. — Alors, il attaque les indulgences ; les passions s'enflamment ; *trois Hussites sont décapités*, 11 juillet 1412, les articles wiclifites sont de nouveau condamnés, Hus excommunié... Il combat ouvertement l'objectivité de l'Église 1412-1413 : cf. son *de ecclesia.*

b) Il arrive à Constance, où l'a invité l'empereur, le 3 no-

IV

« Un royaume temporel eût succombé dans cette crise ; mais l'organisation du royaume spirituel était si merveilleuse, l'idée de la papauté si indestructible, que le schisme ne fit qu'en démontrer l'indestructibilité » : la papauté survécut. Le 11 novembre 1417, le concile avait élu Martin V ; cette mesure racheta ses erreurs et permit à l'Église traditionnelle de revivre. Martin V et Eugène IV parvinrent, à force de prudence, de souplesse et de ténacité, à sauver l'œuvre du passé, à sauvegarder, avec la primauté pontificale, une volonté essentielle de Jésus. Ni le césaropapisme, ni l'individualisme n'ont tué la vieille Église.

L'institution du concile œcuménique décennal mourut aussitôt née. Le concile de Pavie-Sienne n'aboutit à rien : il y vint peu de monde, et les rivalités nationales divisèrent ceux qui vinrent.

Le concile de Bâle, que le légat Julien Cesarini constitue avec peine au milieu de l'universel scepti-

vembre 1414. Emprisonné le 6 décembre, il est enquêté par d'Ailli, Philastre, l'abbé de Citeaux, refuse de condamner 42 propositions tirées de Wiclif, conteste l'exactitude de 39 autres... Le 5 juin, lecture est donnée de l'acte d'accusation ; le 7, il rejette l'impanation, avoue son admiration pour Wiclif, se dit prêt à rejeter les propositions dont on lui aura montré l'inexactitude ; le 8, nouvelle discussion... Un long mois se passe ; après quoi, des 39 articles qu'on lui oppose, s'il désavoue les uns, il affirme que les autres sont vrais et conformes à l'Écriture... [Jérôme de Prague, son disciple, fut brûlé comme lui, 26 mai 1416. Simple maître ès arts laïc il avait été sauvé lors d'un premier procès par le cardinal de Florence et d'Ailli, 1415].

cisme (1431), saura-t-il domestiquer le pape Eugène? A côté des partisans sincères de la réforme, qui jamais ne se fait, il compte en son sein un groupe de révolutionnaires, qui jugent insuffisante et désirent achever l'œuvre de Constance : la papauté doit être réduite à rien. Beaucoup de membres du petit clergé sont venus, hostiles à la hiérarchie, hostiles aux princes. Ce sont eux qui imposent, contre celle-là et contre ceux-ci, les *quatre députations* où les Pères se répartissent : Foi, Paix, Réforme, Affaires communes. Ne sont-ce pas eux, encore, qui écartent le programme de réforme pacifique présenté par un jeune humaniste : le *de concordantia catholica* de Nicolas de Cues (1433)?... Le concile veut mettre fin à la guerre atroce déchaînée par la mort de Hus entre les Allemands et les Tchèques : il sera plus fort pour lutter contre les abus. Le pape entend faire l'union entre les Latins et les Grecs, chaque jour plus dangereusement menacés par les Turcs : il sera plus fort pour sauver son indépendance. C'est le propre neveu de Grégoire XII. Menant la vie austère des ascètes, il sait poursuivre son but avec une obstination toute vénitienne ; mais il ne possède à aucun degré le fin doigté de son prédécesseur.

En 1434, le concile semble vainqueur : il termine la guerre hussite ; il reste à Bâle malgré le pape qui a voulu le dissoudre ; il proclame « qu'il tient son pouvoir immédiatement de Jésus-Christ. » Enhardis par ce succès, les révolutionnaires veulent l'achever : ils le compromettent. En détruisant un à un les droits pontificaux, en travaillant sous main à Constantinople pour attirer à eux l'affaire de l'union et en recueillir le bénéfice, le parti révolutionnaire mécontente le parti réformateur ; et il l'exaspère en déposant

Eugène. — De ce moment, le pape est sauvé : les Grecs déclarent ne connaître que lui ; leur empereur Paléologue se rend à Ferrare, puis à Florence où le pape transporte successivement le concile ; le 6 juillet 1439, l'acte d'union des deux Églises d'Orient et d'Occident est lu solennellement sous le dôme de Florence : les privilèges de l'Église romaine y sont expressément reconnus. L'Orient schismatique étouffe le schisme en Occident (1).

(1) A. Lutte des papes contre le conciliarisme. *a*) Martin V Colonna, cardinal urbaniste (1405), avait abandonné Grégoire XII, pris part au concile de Pise, soutenu Alexandre V et Jean XXIII : il est élu à l'unanimité, par les cardinaux et par 30 délégués des « nations », le 11 novembre 1417. Sa prudence et son habileté lui permettent de restaurer la papauté traditionnelle, sans rompre avec ceux qui l'ont élu : cf. le projet de bulle lu le 10 mai 1418, le formulaire imposé aux Hussites, la réponse aux erreurs de Falkenberg. Cf. Valois, *la Crise religieuse du quinzième siècle*, 1909.

b) Le concile œcuménique de Pavie, ouvert le 23 avril 1423, transféré à Sienne pour cause d'épidémie, est dissous par les légats pontificaux, 7 mars 1424, parce que, poussé par les Français, il entendait domestiquer le Saint-Siège. Contre ceux là, celui-ci s'est appuyé sur l'Angleterre, l'archevêque de Rouen Jean de Rochetaillée, Beaupère...

c) Eugène IV Condolmario, 1431-1447, chanoine séculier de Saint-Georges in Alga près Venise, est un urbaniste qui, au contraire de Colonna, est resté fidèle à Grégoire XII ; sa piété, la sainteté de sa vie, son zèle pour la réforme ont fait son succès au conclave.

d) Le concile de Bâle (23 juillet 1431-18 septembre 1437) entre en conflit avec Eugène qui veut le transférer à Bologne pour surveiller ses négociations avec les Hussites. Après une furieuse bataille, il faut que le pape capitule, 14 février 1433, et s'avoue impuissant, 15 décembre 33, contre les mesures par où son pouvoir est ligoté. Le concile réussit, du reste, à apaiser l'agitation hussite, après que les *Calixtins* (modérés) l'ont emporté sur les *Taborites* (radicaux) : c'est l'œuvre de Philibert de Coutances et des deux *Compactata* d'Iglau, 1433-36. — Le concile a voulu vraiment, ensuite, étrangler la papauté, constituer

Martin et Eugène ne devaient pas seulement sauvegarder l'autonomie de l'Église universelle en son centre, la papauté romaine ; il leur fallait encore préserver du despotisme des princes les droits des Églises locales ; après avoir chassé du sein de l'Église les offensives nationales, ils devaient les poursuivre dans les divers pays d'où elles s'étaient élancées.

Ce n'était pas une petite affaire ! Cinq *concordats* avaient été approuvés par le concile de Constance, qui réglaient la situation des Églises d'Italie et d'Espagne, de France, d'Allemagne et d'Angleterre, de manière à diminuer l'action de la papauté sur elles. La tendance absolutiste des princes l'emportait partout sur leur foi. Non que celle-ci fût morte : on les voit protester contre les agissements révolutionnaires du concile ; Sigismond le prévient qu'il lui retirera son appui s'il persiste à citer le pape, et il lutte contre les Hussites. Henri V d'Angleterre, docile aux leçons de l'archevèque Arundel, tue dans le germe l'Église Lollarde qu'organisait Purvey, l'intime ami de Wiclif, et qu'animait lord Cobbam. — Mais il n'hésite pas à confisquer les cent quarante prieurés étrangers de son royaume. Et il conserve soigneusement en ses archives le statut *de praemunire* de 1393 : c'est une arme redoutable contre Rome... Les princes décident par eux-mêmes, et par eux seuls, de la situation de leurs églises. Pour être

à Bâle une curie catholique avec Chancellerie, Chambre, Rote..., en arrachant à la curie de Rome ses ressources financières. Eugène IV pouvait dès lors, sans danger, transférer l'assemblée de Bâle à Ferrare, 18 septembre 37, puis à Florence. Les Bâlois révoltés ont la sottise d'élire un antipape : Amédée VIII duc de Savoie, 5 novembre 1439 : quand Louis son fils veut conquérir le Milanais, Charles VII exige l'abdication du père, 1447-48. La tragédie s'achevait en farce. Cf. Valois.

plus libre, Sigismond rompt avec la tradition et fait d'un laïc le chancelier de l'Allemagne. Un de ses conseillers, Frédéric Landskron, conseille de faire de tous les ecclésiastiques de simples fonctionnaires! On peut croire un moment que les rois vont s'unir pour faire la loi au Saint-Siège. Si ces tentatives échouent, il reste que le roi de France est intervenu comme arbitre entre le concile et le pape, et qu'il s'est posé en chef de l'Église de France : c'est en son nom qu'il a protesté contre les « usurpations très graves » et les « intolérables entreprises » dont elle aurait été victime depuis la ruine de l'ancienne discipline ; c'est de sa propre autorité qu'il a accepté, *en les modifiant pour les adapter aux usages du royaume*, les décrets réformateurs rendus par le pseudo-concile de Bâle ; il supprime les annates, les expectatives et les réserves, il limite les appels en cour de Rome, il achève de faire définir par ses légistes la théorie de *l'appel comme d'abus*, et de refouler, grâce à ses parlementaires, les juridictions ecclésiastiques, tandis qu'il reconnaît la périodicité des conciles généraux et rétablit la liberté des élections. Ainsi le roi se prépare les moyens d'intervenir et dans les affaires de son Église nationale et dans les affaires de l'Église universelle, tandis qu'il retire à l'Église romaine ceux dont elle a coutume et dont elle a droit d'user ; il est assez marri de n'avoir pu reconduire celle-ci en Avignon! De même, les princes allemands acceptent avec « respect les décrets du saint concile de Bâle, *sous la réserve des modifications qui conviendront* à la nation allemande en général et à chacun de nos États en particulier ». Ils s'érigent de fait, comme le roi de France, en papes de leurs sujets. Quelle peine, pourtant,

Albergati, Nicolas de Cues, Parentucelli et Carvajal ne se sont-ils pas donnée pour réveiller en leurs âmes le sens catholique !

L'effort de Rome tend donc à endiguer ce courant césaropapiste ; et, comme l'esprit politique paralyse le plus souvent l'esprit chrétien chez les princes, comme les peuples, de plus en plus asservis, ne peuvent faire entendre leur voix, *la diplomatie devient l'arme par excellence du Saint-Siège!* Ses ambassadeurs, guidés par *la Secrétairerie*, utilisent les rivalités nationales. L'accord se fait par des concessions mutuelles. La Pragmatique de Mayence est abrogée par le concordat de Vienne ; de même la Pragmatique de Bourges. L'entente des papes et des princes varie suivant les contingences politiques et les nécessités financières (1).

(1) B. Lutte des papes contre les césaropapisme. *a*) France. La convention de Constance, 2 mai 1418, avait rendu à Martin V quelques droits et quelques taxes en France ; celle de Genazzano, août-septembre 1426, lui rendit sa juridiction et de nouvelles taxes : il vise alors à partager avec Charles VII l'administration des églises françaises. — La crise bâloise permet à celui-ci de refouler l'offensive de Rome : Paris veut un vicaire pontifical à Avignon, etc. D'où rupture. La commission élue par l'assemblée du clergé de Bourges, juin-juillet 1438, accepte et modifie les décrets disciplinaires de Bâle et proclame le droit du roi à intervenir dans les élections. Cette fameuse *Pragmatique sanction* est plus souvent violée qu'appliquée, avant d'être abolie, novembre 1461. — Les Collateurs ordinaires, dépossédés par la curie, avaient obtenu, en 1398-99, « l'alternative » c'est-à-dire le droit de pourvoir une fois sur deux aux bénéfices : cet usage était souvent pratiqué, quant aux paroisses, par les évêques et les patrons. Jean XXIII et Martin V ont vainement essayé d'en empêcher la généralisation. Cf. Sznuro : *Origines du droit d'alternative...* Le Puy. 1924.

b) Allemagne. La convention de Constance qui rend au pape quelques droits et taxes n'est guère appliquée. A la diète de Mayence, 1439, Landskron demande *que les princes prennent*

Cette restauration de l'autorité pontificale s'appuie sur la reconstruction de l'État romain, et sur un commencement de réforme, hélas! trop vite arrêté. Les papes reconquièrent l'État pontifical que deux condottieri se disputent, depuis la mort de Ladislas ; Martin les oppose l'un à l'autre, il les dirige, finalement il leur succède. Vitelleschi et Scarampi, nouveaux Albornoz, affermissent son œuvre en domptant les Colonna et les tyranneaux locaux ; ils maintiennent leurs conquêtes, grâce à la rivalité de François Sforza et de Piccinino ; l'établissement de Sforza dans le Milanais les consolide définitivement. A la mort d'Eugène IV, le pape est roi d'un petit État, bien placé au centre de l'Italie ; il n'a plus à redouter, semble-t-il, un second attentat d'Anagni (1). Il faut ajouter que certains,

la place des évêques (une pension de 6 000 florins les dédommagera.) Quand le pape se heurte aux archevêques de Cologne et de Trêves (1445), *les princes contraignent celui-là à capituler* (conc. Francfort, 1447).

c) Angleterre. Les Lancastre, que l'archevêque de Cantorbery a poussés au trône 1399, traquent les ennemis de la papauté, Wiclifites et *Lollards* (le mot apparaît vers 1300, désignant des émules flamands des Beghards) : ceux-ci ont pour chefs Purvey, Harford, Aston, Oldcastle dont le château de Cowley (Kent) devient le refuge des *Precheres of Goddis lawe. Le Parlement refuse de détruire leurs traductions de la Bible*, 1395, et accueille leur requête lorsqu'*ils demandent la confiscation de tous les biens d'Eglise*, 1404-10. Mais Henri V réduit l'opposition d'Oxford et brûle Oldcastle, décembre 1417.

d) La *camera secreta*, qui groupe les *secretarii papae* chargés des affaires délicates, à Avignon, voit croître son rôle : Martin V et Eugène IV y introduisent les humanistes, Poggio, Biondo, Aurispa, A. E. Sylvius. Vers 1445, apparaît un *Secrétaire en premier*, Bart. Roverella, l'ancêtre des secrétaires d'État. Cf. Richard, *R. H.* E. 1910, 56.

(1) Martin V a poussé Jeanne II, sœur de Ladislas et reine de Naples, qui n'a pas d'enfant, à reconnaître comme héritier Louis III d'Anjou son compétiteur, décembre 1419. Mais,

tel le mystérieux Therunda (1435), le somment de renoncer à son terrestre royaume pour se consacrer tout à sa mission apostolique. D'autant que Nicolas de Cues vient d'établir l'inauthenticité de la donation de Constantin (1433).

Par bonheur, si la papauté redevient puissance politique, elle n'oublie pas que son devoir l'oblige d'abord à redevenir puissance religieuse, source de foi et de vie. Elle met la main au grand œuvre et travaille à cette réforme que la conscience chrétienne réclame, que les conciles ou les rois ont fait mine d'entreprendre, mais n'ont pas accomplie. Sagement, trop sagement peut-être, elle se conforme aux idées méthodiques de Nider, qui préconise une réforme partielle. Les services de la curie sont réorganisés : de l'antique Chancellerie se séparent, outre la Secrétairerie du pape qui attire à elle le travail diplomatique, la Pénitencerie qui s'occupe des absolutions réservées, et, sinon la Daterie, du moins le Dataire, chargé d'étudier toutes les demandes de faveurs adressées au souverain pontife. Cependant la Chambre Apostolique s'efforce d'arracher à la cupidité des princes quelques-uns des

comme celui-ci l'attaque, elle appelle contre lui Alphonse V d'Aragon 1421, qui s'enracine, s'impose, fait reconnaître du Saint-Siège son bâtard Ferdinand (Ferrante), 1443.

Boniface IX, un moment rappelé par les Romains a dû s'établir au Vatican, tant était ruiné le Latran, 1400 ! Martin V reprend Bologne et Rome sur les tyrans locaux qui pullulent, 1420 : les Colonna l'appuient, et J. Sforza (un capitaine de Jeanne II). — Mais ceux-là se retournent contre Eugène IV, et ils ont l'appui de Ph. M. Visconti qui aspire à dominer l'Italie et redoute un État romain puissant. Colonna et Sforza sont brisés par Vitelleschi et Scarampi soutenus par Alphonse de Naples-Aragon 1434-1446. Voir Jean Guiraud, *Etat pontifical après le grand schisme*, 1896, Pastor, Rodocanachi...

revenus d'autrefois. Surtout, le collège des protonotaires et celui des cardinaux sont réduits ; Martin V et Eugène IV en relèvent le prestige en n'y introduisant que des hommes de haut mérite ; ils s'occupent aussi à en diminuer les stupéfiantes prétentions. Dominique Capranica, Julien Cesarini, Nicolas d'Albergati, Antoine Correr rendent au sacré collège tout son lustre. Lorsqu'Eugène IV se fait agréger à la confrérie du Saint-Esprit, onze cardinaux suivent son exemple.

C'est ensuite la restauration du clergé régulier que visent les papes et une pléiade de saints. L'Église retrouve d'instinct, à l'heure du péril, la méthode des Grégoriens et de Cluni : elle l'adapte aux circonstances, visant à isoler, pour les fortifier, les âmes ardentes qui entraîneront les tièdes et les reconquerront au Christ, mais visant aussi à sauvegarder dans la mesure du possible l'unité des familles religieuses. Un peu partout se groupent des *congrégations réformées* qui restaurent l'idéal primitif : elles jouissent le plus souvent d'une autonomie de fait ; on la leur reconnaît parfois en droit.

Voici d'abord la vénérable famille bénédictine : Martiniens et Leriniens ayant disparu sans laisser de trace, c'est la plus ancienne de l'Occident. Othon de Castels réforme plusieurs monastères de Souabe et de Bavière, tandis que Nicolas de Mazen organise la congrégation de Melk : elle attire dix-sept monastères d'Autriche. Mais aucune n'obtient autant de succès que celles de Bursfeld près Göttingen et de Sainte-Justine de Padoue : elles doivent leur existence et leur rayonnement au zèle apostolique de Jean Hagen et de Louis Barbo, qui mourra évêque de Trévise. Même mouvement chez les Cisterciens d'Espagne, que ranime

Martin de Vargas par la congrégation de Saint-Bernard. Même mouvement, surtout, chez les Chanoines Réguliers de saint Augustin : leur couvent de Windesheim, près Zwolle, prend la tête d'une congrégation puissante, dont Jean Bush dirige l'action ; c'est le maître et l'ami de Hagen. Le concile de Bâle et Eugène IV, un moment unis, le chargent de réformer les monastères augustins de Saxe.

Les Franciscains, on le devine, ne restent pas en arrière. Barthélemy de Pise chante l'épopée de leur fondateur. Tout le monde rend hommage à la hauteur de leur idéal ; tout le monde, au temps du schisme, tâche de bénéficier de leur prestige et craint de les rejeter dans l'obédience du rival. Lors même qu'a reparu l'unité, les papes ont le courage de rompre avec tant de leurs prédécesseurs et de protèger ceux qui, ressuscitant les Clareno et les Pierre d'Olivi, font revivre l'esprit rigide du Poverello d'Assise. A peine saint Bernardin de Sienne a-t-il rendu le dernier soupir, la curie introduit son procès de canonisation. C'était le chef du parti de l'*Observance;* son exemple, ses miracles, son zèle infatigable avaient fait sortir de terre une foule de couvents austères ; il en avait réformé beaucoup d'autres. S'il ne réussit pas, comme l'espéra quelque temps Martin V, à absorber parmi les Observants les *Conventuels*, du moins donna-t-il à ses amis la prépondérance sur leurs rivaux. Et Eugène IV prenait soin de leur assurer une large autonomie : il protégeait, par exemple, un de leurs chefs, Alphonse de Guadalajara. Au même moment, une pauvre recluse de Corbie était appelée par le Christ à réformer les Clarisses de France, à ranimer l'esprit séraphique même en de nombreux couvents de frères : sainte

Colette partage la gloire de Bernardin. Il faut, enfin, rattacher encore à celui-ci ses disciples directs, Albert de Sartiano, Jacques de la Marche et, le plus illustre de tous, Jean de Capistran.

Autant ou plus que la réforme franciscaine, la réforme dominicaine fut l'œuvre d'une femme. Les amis de Catherine de Sienne en prennent de bonne heure l'initiative : Raymond de Capoue, son confesseur, petit moine souffreteux, « qui a peur de son ombre », et auquel elle insuffle sa hardiesse ; les deux Dominici, Barthélemy et Jean, celui qui fut son ami et celui dont elle guérit miraculeusement la difficulté de parole ; Caffarini et Ajutamicristo ; Marie Mancini et Claire Gambacorta, qui mettent la main à l'œuvre en Italie et rencontrent en Allemagne l'appui décidé et tenace de Conrad de Prusse. Le culte de la jeune tertiaire, dont Raymond raconte la vie et prépare la canonisation, groupe ces ouvriers de la première heure. Barthélemy Texier mène à la bataille ceux qui, un peu plus tard, marchent sur leurs traces. Geremia en Sicile ; Capocci, Laurent de Ripafratta et Antonin de Florence en Italie : Abellon en Provence, Alvarez en Espagne, Jean Nider en Allemagne restaurent en beaucoup de couvents d'hommes la vie commune et la pauvreté, en beaucoup de couvents de femmes la clôture et la piété. L'ordre des Prêcheurs renaît à la vie.

La réforme du clergé séculier, enfin, est mise en train par les papes. Le souci de l'arracher à l'étreinte des États et de resserrer l'autorité de la hiérarchie perce, il faut s'y attendre, assez souvent. La curie élimine d'abord la théorie — si grave de conséquences — de Gerson et de ses amis : les curés ne sont pas les

successeurs des soixante-dix disciples ; ou du moins on ne peut prétendre que leur juridiction émane *immédiatement* du Christ ; les curés ne sont que les délégués locaux des évêques. De même, le concile de Salzbourg soutient les vicaires contre les curés trop avides : il menace de déposition ceux qui ne donneraient pas à ceux-là une portion suffisante des fruits de l'Église. — Contre les évêques, le Saint-Siège maintient, et tâche à préciser, la liste des « cas » à lui réservés, des indulgences à lui réservées... Surtout il soutient contre les rois une dure bataille ; il s'agit de leur soustraire la nomination aux évêchés et aux bénéfices, de sauver le système avignonnais des réserves, qui se transforme, à vrai dire, en un système d'élection directe des évêques par le pape. — Contre les primats ou métropolitains, la curie maintient son droit de les confirmer et de les instituer. Eugène IV se proclame métropolitain direct des évêques d'Écosse, si Boniface IX consent à faire de l'évêque de Lisbonne le métropolitain du Portugal. Martin V confirme, malgré Braga, la primatie de Tolède. Par dessus les métropolitains et les primats, surtout, Eugène IV affermit l'autorité supérieure des cardinaux : leur dignité est plus grande dit-il, parce qu'ils sont associés au pape, et que leur juridiction est donc universelle.

Mais la curie comprend aussi qu'il faut déraciner les abus. Martin V appuie Alvarez de Cordoue, l'apôtre de la Castille et de l'Andalousie ; il députe en Allemagne le cardinal Branda, qui réunit les conciles provinciaux de Mayence, Trèves et Cologne (1423). Eugène IV travaille à réformer le clergé de Rome ; et il envoie pour semblable tâche, en Portugal et en Écosse, son ami Altan, l'évêque d'Urbin. Aleman à

Arles, Albergati à Bologne, Giustiniani à Venise, Pierre de Schaumberg à Augsbourg, Thierry de Mœrs à Cologne, Beichlinger à Magdebourg et Jean d'Eich à Eichstätt se donnent de tout cœur, avec des fortunes inégales, à leur mission épiscopale. Mais le vivant symbole de ces prélats réformateurs, c'est le petit dominicain qui occupe le siège de Florence.

De tous les disciples qu'attiraient à l'université et à Santa-Maria Novella la science, l'éloquence, le zèle de Dominici — celui-là même qui défendit avec tant de vigueur Grégoire XII et qu'avait formé sainte Catherine, — bien peu montraient autant d'enthousiasme qu'Antonino Pierozzi. Ame forte logée en un corps débile, il fait d'abord la gloire des deux couvents que les Prêcheurs fondent à Fiesole (1406) et à Saint-Marc (1436) : ici et là, ses confrères l'élisent prieur ; son austérité, son bon sens, son zèle pour le salut des âmes, attirent sur lui l'attention du général Thomas di Fermo, d'Albergati et de Capranica, du pape lui-même. Visiteur de l'ordre (1426), puis vicaire général de l'Observance dominicaine (1437), c'est par la décision du pape qu'il devient archevêque de Florence (1446). En peu de temps, il a conquis tous les cœurs. Non qu'il ait l'éloquence de Dominici ; sa faible stature, la débilité de son organe, la nature même de son esprit semblaient devoir lui refuser les grands succès dans les églises paroissiales où il prêchait tour à tour chaque semaine avant que, sur la fin de sa vie, il se renfermât en sa cathédrale. Mais il a la sainteté, la ténacité, la science théologique et canonique, l'amour de Dieu et de ses frères. Chaque nuit il se lève pour aller dire l'office à Saint-Marc : moine mortifié il était hier, moine mortifié il reste aujour-

d'hui. Ses pénitences et ses jeûnes doublent ses forces. Le voici qui se lance sur les routes, visitant les paroisses de ses soixante doyennés et les diocèses de son ressort métropolitain. La tâche est grande : moins grande que son énergie. L'évêque de Pistoïa est sommé par lui de citer dans les soixante jours les prêtres suspects dont il lui remet la liste. Lorsque Bartolommeo di Matteo, prévôt de la collégiale de Sammontana, nie le crime de nicolaïsme qui lui est reproché, saint Antonin n'hésite pas à le faire étendre sur le chevalet. Et les patrons n'ont qu'à se bien tenir : l'affaire de Montaghi le prouve (1451). Fils et petit-fils de notaire, notre archevêque connaît le droit : le duper n'est point commode. Quant à ses ouailles, il dépense son cœur à leur montrer leurs devoirs, à les encourager à les remplir, à leur prêcher la « conversion » : il les exhorte à un perpétuel examen de conscience, en même temps qu'il retourne en tout sens, sous leurs yeux, l'idée de saint Augustin et de saint Thomas : *puisqu'il est fait pour Dieu, l'homme ne trouve le bonheur qu'en Dieu.* Le confesseur aimait à prolonger et affermir dans l'intimité du tête-à-tête l'œuvre du prédicateur...

Or voici naître, parmi ses amis, *l'idée de séminaire.* Que de fois n'a-t-il pas gémi avec eux de l'insuffisance du clergé ! Il a pris soin de rédiger lui-même pour les prêtres novices un guide de la vie chrétienne et un manuel de confession. En 1436, à Florence, avant de consacrer la cathédrale, Eugène IV institue une école où seront formés, dans la science de la liturgie, de l'office, de la grammaire, dans les bonnes mœurs aussi, les aspirants au sacerdoce : ils seront reçus de dix à quinze ans ; ils seront gardés jusqu'à leur ordination. Une idée assez semblable conduit à une création assez

analogue, quelque six ans plus tard, l'archevêque de Bordeaux Pey-Berland...

Evêques et conciles secondent donc la curie : qu'il s'agisse de rappeler les prêtres au sentiment de leurs devoirs, devoirs pastoraux, devoirs moraux, devoirs de bonne tenue ; qu'il s'agisse de les ramener à l'obligation de porter l'habit ecclésiastique, de se faire tonsurer et raser régulièrement. L'anarchie conciliaire n'a que trop favorisé leur indépendance et leurs dérèglements (1).

(1) C. Lutte des papes contre les abus. *a*) La curie est réorganisée : Martin V choisit très soigneusement ses cardinaux, publie la const. du 13 avril 1424 sur le sacré collège, charge Correr, Carillo, Pierre de Foix de préparer la réforme générale et Bernardin de Sienne la réforme locale romaine. Sont réorganisées la Chancellerie et la Chambre (bulles 1419, 1435), et la Rote, 1424-28. On voit croître le rôle du *Dataire* (attesté sous Jean XXIII), qui examine et date les suppliques du jour où la faveur demandée est accordée, et de la Pénitencerie (grand pénitencier, *pœnitentiarii minores*, *regens pœnitentiariæ*) : les indulgences *a pœna et culpa* sont concédées lors des jubilés de 1400, 1423, 1450. Cf. Paulus, Gœller, Boudinhon, Celier, Tangl, Lea, Ottenthal...

b) Les Réguliers. α L. Barbo, 1382-1443, crée Sainte-Justine, 1412, Jean Hagen Bursfeld, 1439-69 dont saint Pierre d'Erfurt est le cœur, et qui tient des chap. généraux annuels depuis 40-45. Noter encore l'apostolat de Martin de Senging, la réforme de S. Quirin, 1426, et l'effort de Martin V pour relever Cluni. β. Windesheim est une paroisse de Zwolle, où se fonde, 1386, un monastère de chanoines Reg. S. A. avec l'appui de l'évêque, Floris. Le prieur Jean Gosvini Vos, 1391-1424, en fait le centre d'une congrégation que Martin V soutient et d'où sort Jean Bush (1399-1480) 1419 : son apostolat débute en 1429. γ Les observants défendent le pur idéal franciscain avec l'appui de Martin V, 1428 : cf. les *Constitutions martiniennes*, 1430. Si les Conventuels relèvent la tête, Eugène IV confirme du moins l'autonomie de l'observance, 1443 et 1446, protège Sartiano et Capistran. — Colette Boylet, 1381-1447, a été jetée dans l'apostolat par ses visions répétées, de l'aveu de Benoît XIII, 1406 : la Bourgogne surtout a bénéficié de son zèle. δ Raymond

Ce mouvement réformateur, enfin, s'appuie sur le renouveau de vie dont témoigne l'idée de la primauté romaine. On en saisit l'essor dans les écrits de Sprewer (1433), de Roselli, d'Albergati et dans la lettre que les états du Languedoc adressent en 1439 à Charles VII. Mais c'est à partir de cette date qu'il se déploie avec force : la théorie des Bâlois qui rattache *immédiatement* au Christ l'autorité suprême dont elle investit les conciles œcuméniques (16 mai 1439) est réfutée par la constitution « Moyses » (4 septembre 1439) et par la bulle « Etsi non dubitemus » (20 avril 1441), par des canonistes tels que Jean de Palomar et Pierre de Versailles : tantôt on admet les décrets de Constance en assurant qu'ils se peuvent bien entendre, tantôt on les rejette comme l'œuvre de l'une seulement des trois obédiences. Il y a beau temps que les esprits avisés, tel Nicolas de Cues, ont tourné le dos au concile, et rallié Rome (1435). Cependant le cardinal Jean de Torquemada est au travail ; il compose sa *Summa contra Ecclesiae et primatus apostoli Petri adversarios;* il démontre par l'Évangile et par les Pères que, hors le cas d'hérésie, tout pape incontesté ne peut pas

de Capoue, 1330-1399, prieur de la Minerve, groupe en des couvents séparés les religieux fervents : cf. décret du 1er novembre 1390 ; Jean Dominici continue son effort. Barth. Texier, général des Prêcheurs, rétablit la vie commune au couvent de Bologne, 1426, et lance la Const. de Cologne contre les Relâchés, 1428 : cf. le *de reformatione religiosorum* de Nider.

c) Les Séculiers. De l'œuvre de Branda et des conciles de 1423, rapprocher l'apostolat de Bush prévôt de Neuwerk (il surveille 120 paroisses, tient un synode en chaque doyenné chaque année), d'Albergati, d'Altan de Cusanza l'évêque de Léon... Sur S. Antonin, voir la thèse de Morçay, 1914... Le vicaire général apparaît d'abord comme le remplaçant et le fondé de pouvoir de l'évêque.

être mis en jugement — le Christ seul lui est supérieur, — et que, s'il est lié par le droit naturel et par le droit divin, ni les décrets conciliaires ni aucun droit positif ne peuvent limiter son pouvoir (1).

V

L'effort de la papauté s'appuie — cela explique son partiel triomphe — sur un effort parallèle du peuple chrétien : la crise du schisme a souvent ravivé sa foi ; ne sachant plus où est le pape, il se recueille, il se tourne avec plus d'amour vers Dieu, et son Christ.

Nulle innovation dans cette discipline sacramentaire par où l'Esprit-Saint fait participer l'homme à la divine nature et surnaturellement *réalise* sa filiation divine ; à peine croit-on saisir chez les Jésuates, chez les Tertiaires dominicains, à Windesheim, dans certaines âmes — tel, Innocent VII, Adam de Wicham, ou saint Antonin, — un mouvement timide vers la communion relativement fréquente. Il se tente, au contraire, un grand effort pour réorganiser l'éducation religieuse : c'est le souci d'un chartreux comme Gérard de Scheedam ou Jean de Brederode, d'un dominicain comme Herold ou Nider, d'un clunicien comme celui qui révisa le *Doctrinal de Sapience*, d'un évêque comme Gui de Roye ou Jean de Montagu ; c'est le souci, surtout, du pieux Gerson : il ne croit pas pouvoir mieux terminer sa noble vie qu'en catéchisant les enfants de

(1) Schweizer, *Nik. de' Tudeschi*... 1924, Strasbourg. — Le *de auctoritate Ecclesiae.* (Vaticanus 4039) de Jean de Ségovie, 1433, présente le droit canonique conciliaire en sa forme la plus parfaite.

Saint-Paul de Lyon! Et la poésie, la chaire, le théâtre collaborent avec le catéchisme pour ressusciter les âmes : poètes, prédicateurs, dramaturges puisent au spectacle des ruines qui les entourent, au souvenir des angoisses qui les ont abreuvés, les accents pathétiques qui ébranlent les cœurs et préparent les enfantements de la grâce ; toujours c'est à la sensibilité qu'ils s'adressent, si bien qu'ils ont vite fait de transformer le tempérament chrétien et le caractère de la piété. Écrivains, orateurs, artistes d'aujourd'hui ont une autre âme que leurs ancètres, « moins haute, moins sereine, plus prompte à s'émouvoir ; l'enseignement de Jésus-Christ les touche et les inspire moins que ses souffrances ; ils font pleurer les foules sur les plaies de son corps sacré ; ils commencent de les épouvanter en leur parlant de la mort. » Sans doute, on ne trouve pas toujours cet accent aux cantiques de Laufenberg ni aux *laude* du Bianco da Siena, ni au chef-d'œuvre de Dominici :

Di, Maria dolce, con quanto disio
Miravi' l tuo figluol, Cristo, mio Dio!

Mais la *Danza de la Muerte* dit par son titre seul l'écho macabre que soulèvent en Espagne les gémissements des Chrétiens ; avec quelle mélancolie la pensée de la mort transparaît dans la *Ballade des dames du temps jadis*, avec quelle implacable et sombre puissance dans la *Ballade des pendus* ou le *Grand Testament* de Villon! Les mystères, dont la popularité redouble, prètent à la mort une nouvelle voix puisque c'est la mort du Christ qu'ils représentent, ou parfois celle de ses saints : il arrive même, à Woodkirk par exemple, qu'elle vienne en personne prècher sur la scène. La

mort inévitable, la mort toute prochaine anime de son horreur les sermons du carme Conette et du cordelier Richard : seuls, les maîtres de la chaire, un Vincent Ferrer, un Bernardin de Sienne, un Jean de Capistran, savent satisfaire au goût du jour sans s'y asservir, et livrent toute leur âme dans leurs discours.

Arrêtons-nous un instant, et prêtons l'oreille aux discours de Bernardin et de Vincent Ferrer : dans cette survie miraculeuse de l'Église quelle ne fut pas leur action ! La vue du mal échauffe la bile du franciscain : témoin les apostrophes qu'il lance aux coquettes ses contemporaines. « Faut-il vous parler des blasphèmes des pauvres, lorsque, souffrant cruellement du froid de l'hiver, ils voient la boue recouverte de ces vêtements achetés à si haut prix ; lorsqu'ils voient leur propre chair, leurs fils et leurs filles, torturés par le froid, la faim, la soif, et cela par la cruelle impiété, par la dureté sauvage des porteuses de traîne? Ouvre tes oreilles, princesse à traîne ! Écoute, ô esprit fermé, sois attentive et considère, ô âme sourde, et tu entendras les voix de ceux qui se lamentent et crient vengeance à leur Dieu... On trouve de quoi charmer les yeux curieux, et l'on ne trouve pas de quoi subvenir aux besoins des pauvres ! La boue trouve pour la couvrir des vêtements qu'elle ne cherche pas ; et le malheureux ne trouve pas la nourriture et le vêtement qu'il implore à grands cris ». Ailleurs l'orateur flagelle le luxe de certaines coiffures. « Il paraîtrait étrange qu'une femme vînt à l'église, le jour de la mort de son époux ou de son père, la tête ornée de fleurs. Eh bien, il est beaucoup plus étrange de voir une femme, rachetée par le sang du Christ, fille et

épouse du Père Suprême, se rendre à la messe, la tête ornée non seulement de fleurs, mais d'or, de pierres précieuses, de fard et de faux cheveux, et cela quand la messe est célébrée en mémoire de la passion du Christ, quand le prêtre, en élevant le corps et le sang du Seigneur, rappelle perpétuellement l'élévation du Christ sur la croix. Quelle est ta vanité, ô femme qui ornes ta tête d'une multitude de vanités ! Souviens-toi de cette tête divine qui est un objet de tremblement pour les anges. Pour expier ta vanité, elle est percée jusqu'aux parties tendres du cerveau, et ensanglantée par une couronne serrée d'épines... Cette tête est couronnée d'épines ; la tienne est ornée de pierreries. Ses cheveux sont souillés de sang ; tes cheveux, ou plutôt les cheveux étrangers que tu portes, sont enduits avec art. Ses joues sont souillées de crachats, de sang, de meurtrissures ; les tiennes sont colorées par le fard et par des peintures variées. Ses yeux si beaux, que contemplent les anges de Dieu, sont obscurcis par la mort la plus cruelle ; et tes yeux semblent scintiller des ardeurs de la volupté et des flammes de la luxure. Cette tête redoutable, que les anges mêmes doivent vénérer, s'abaisse pour toi dans une si grande confusion... ; et contre elle la tienne s'élève avec un tel orgueil ! Elle s'abaisse pour offrir le baiser de paix, et la tienne s'arme pour livrer combat. Il invite aux pleurs du pardon, et tu l'insultes par le rire de la faute. »

Si vivante, si efficace qu'ait été la parole de Bernardin, elle ne doit pas faire méconnaître l'éloquence de Vincent Ferrer, son illustre aîné. C'est un dominicain espagnol. « Il a déjà près de cinquante ans, quand, en 1399, après une vision de Jésus (3 oct. 1398),

il commence son apostolat à travers les pays de l'obédience avignonnaise. Bientôt célèbre par ses vertus, par les miracles extraordinaires qu'il accomplit, pour ainsi dire, à chaque pas, on le demande de tous côtés. Chaque ville qui le possède un moment voudrait le retenir. Il ne s'arrête nulle part, toujours en marche, « pèlerin de la parole divine », comme l'appelle un de ses contemporains. Aussi évangélise-t-il l'Espagne, la Provence, la Ligurie, le Piémont, la Savoie, la Suisse, les Flandres, et surtout la France entière qu'il parcourt à plusieurs reprises dans tous les sens, jusqu'à ce qu'en 1419, il meure épuisé, en Bretagne... D'une extrême austérité, il voyage à pied, sauf dans ses dernières années, où une plaie à la jambe l'oblige à monter sur un âne. Des pénitents des deux sexes l'accompagnent, vêtus d'habits blancs et noirs, soumis à une discipline sévère. Il mène aussi des prêtres pour les confessions, des chantres pour les offices, jusqu'à un notaire pour sceller les réconciliations ; c'était, en effet, une de ses préoccupations principales, au milieu des discordes qui avaient envahi même le sanctuaire, de prêcher partout la paix... Il prêchait d'ordinaire le matin, après avoir chanté la messe ; son sermon ne durait pas moins de trois heures, et quelquefois six quand il parlait sur la Passion ; à certains jours, il reprenait la parole dans l'après-midi et dans la soirée. A défaut des églises trop étroites, on lui élevait une chaire sur la place publique... En général, il vise à jeter la terreur dans les âmes ; nouveau Jonas, il montre aux hommes la colère de Dieu sur le point d'éclater et les presse de la conjurer par la pénitence ; les désordres, les scandales du temps lui paraissent révéler la venue de l'Antéchrist, et il se dresse comme l'ange

du dernier jugement. Un jour, à Toulouse, prêchant sur ce texte : « Morts, levez-vous et venez », il jette une telle épouvante chez ses auditeurs que ceux-ci, comme s'ils étaient réellement appelés au tribunal suprême, tombent, à plusieurs reprises, la face contre terre, en criant miséricorde ; la place en devait garder, pendant quelque temps, le nom de vallée de Josaphat. A la suite des sermons, c'étaient de longues processions de flagellants auxquelles prenaient part les habitants, où le bruit des cordes tombant sur les épaules nues accompagnait des complaintes sur la Passion. Telle, pendant vingt-deux ans, se continua cette prédication, de ville en ville, de village en village, laissant partout derrière elle, comme marque de son passage, un réveil de foi, une réforme des mœurs, un effort de pénitence — et la pacification des cœurs.

L'amour que les Chrétiens portent à Dieu et au Christ, à la Vierge et aux saints, se colore donc parfois, surtout en France, de nuances nouvelles, amour trempé de larmes quand il n'est pas secoué de sanglots ! La passion de Jésus fait presque oublier sa résurrection et sa naissance divines ; on lui ôte son nimbe ; comme c'est la passion qu'on représente dans les mystères et qu'on prêche dans les sermons, c'est la passion qu'on figure aussi sur les fresques, sur les tympans, sur les rétables, c'est la passion qu'on médite, que l'on contemple, que l'on revit. Gerson sait que la couronne d'épines a été posée trois fois sur la tête du Sauveur, et l'*Orologe de dévotion* que les nœuds des cordes restaient fichés dans sa chair : bientôt Olivier Maillart affirmera qu'il a reçu 5475 coups de verge. Les hymnes pullulent qui chantent ses Plaies et son Sang, les épines, les clous, la lance ; les confréries des cinq Plaies se

multiplient, le culte du précieux sang s'exalte. Et de l'âme palpitante d'artistes croyants jaillissent de nouveaux thèmes : la Fontaine de vie, le Pressoir mystique, deux autres enfin, dont l'un est resté très populaire, dont l'autre méritait de le devenir, la Mise en croix où « la croix, cessant tout d'un coup d'être un symbole, apparaît pour la première fois comme un gibet », l'Attente de la croix, où Jésus nu, épuisé, ligoté, la tête couronnée d'épines, ce qui lui reste de sang s'écoulant lentement, les yeux ouverts à peine, attend, assis sur un tertre, que les bourreaux le clouent sur le bois.

En même temps que de nouvelles formes d'art, des formes nouvelles de piété jaillissent des cœurs. On les appelle, d'un nom générique, *la dévotion moderne*. Mais il s'en faut qu'on en discerne avec précision les traits caractéristiques, l'évolution et la genèse...

Il semble qu'il y ait eu, aux alentours de l'an 1400, sept ou huit écoles où du culte du Sauveur soit sortie une doctrine de vie spirituelle.

Voici d'abord les Dominicains. Ils n'ont pas tous le même accent. Chez les disciples de Tauler et de Suso les préoccupations de spéculation pure s'allient au souci de promouvoir l'ascension de l'âme ; le thomisme les guide — et la volonté d'éviter le panthéisme. — Les disciples de sainte Catherine se groupent derrière Raymond de Capoue, Étienne Maconi, Cafferini. En même temps qu'ils préparent la canonisation de la vierge siennoise, ils veillent à répandre sa doctrine : de là les histoires de sa vie, et les éditions qu'ils donnent de ses lettres à ses disciples et du *Livre de la miséricorde de Dieu*. La souveraine maîtrise de Dieu sur tous, son infinie bonté et les

incessantes inventions de sa miséricorde multiforme, le « pont » qu'il a ménagé entre ciel et terre lorsqu'il a décidé l'Incarnation de son Fils et les trois « gradins » qui le constituent, symbole des trois étapes que l'âme doit franchir : renoncement à soi, amour de Dieu (servile, puis filial), union ; la « cellule » intérieure où il faut qu'elle s'enferme pour trouver et la connaissance de soi et la connaissance de Dieu, principe de toute l'ascèse, — voilà les grandes images, les grandes idées que proposent à la méditation des chrétiens, à la suite de celle qui fut leur maître, les Prêcheurs d'Italie. Saint Vincent Ferrer rappelle parfois sainte Catherine : le souvenir du Crucifié sanglant du Calvaire, la nécessité du recueillement intérieur, le peu de prix des simples mortifications corporelles, apparaissent chez tous deux au premier plan. Mais l'importance que prennent chez le Prêcheur de Valence l'idée de la pureté de cœur, la pratique de la pauvreté, l'amour du silence, l'attente prochaine de l'Antéchrist, la méfiance des voies extraordinaires, la nécessité de l'obéissance, tout cela donne à son bref *Traité de la Vie spirituelle* une vigueur singulière.

Plus encore qu'ils ne font s'éloigne de Suso et d'Eckart la tradition franciscaine. La nature de l'Être insondable, le mystère de ses émanations, le problème du « retour » la sollicitent moins fortement que les plaies de Jésus, le mystère du divin Cœur, la passion qu'en sa chair a soufferte l'Homme-Dieu. L'année 1399 voit s'achever un livre extraordinaire : le *de conformitate vitae Beati Francisci ad vitam Dni Jesu.* Frère Barthélemy de Pise, son auteur, a employé quinze ans à lire « toute la littérature franciscaine connue à son époque, à la compléter par la tradition orale »,

à organiser toutes ses notes autour d'une idée directrice : *dans tous les actes de sa vie saint François a imité le Christ;* la *stigmatisation de celui-là* — Barthélemy y consacre près de cinquante pages (in-quarto) — *a apporté, du ciel même, la preuve éblouissante qu'il avait parfaitement imité celui-ci.* Le livre des *Conformités* incarne toute la tradition franciscaine. Aussi bien a-t-il été solennellement approuvé par les chefs de l'ordre. Mais il est clair aussi qu'il est gros de toute une ascèse : *comme saint François a imité, ainsi tous les amis de saint François doivent imiter l'homme Jésus.* Barthélemy de Pise ravive la piété propre au monde bariolé, mais si frémissant et si rayonnant, de l'ample famille séraphique. Dans quelle mesure les Bernardin et les Capistran, les Colette de Corbie et les Catherine de Bologne, ont-ils suivi, dans quelle mesure ont-ils modifié les directives laissées par Ubertin de Casal, saint Bonaventure, les pseudo-Bonaventure, par Barthélemy lui-même?...

Non loin de l'école franciscaine j'aperçois l'école des Augustins, Chanoines Réguliers et Ermites (?). Windesheim est leur forteresse. Mais, bien qu'on y révère Ruusbrœk, bien que la congrégation accueille en 1413 son monastère de Grœnendael, malgré Scoonhoven et malgré Pomerius on ne voit pas qu'elle suive beaucoup ses leçons. Science et spéculation n'y sont pas très goûtées. On aime s'y attacher, au contraire, selon l'usage des Mineurs, à la méditation de la vie du Christ : *vita tua, via nostra!* Et plus d'influence encore y exerce la méthode des Frères de la vie commune et de Gérard de Groot. C'est le propre disciple de celui-ci, Florent Radewinn, qui, à Deventer, organise ceux-là en une confrérie industrieuse : copistes

infatigables et impeccables ils travaillent à multiplier les manuscrits des œuvres chrétiennes; fidèles très dévots ils travaillent à transformer leurs cœurs. Plus encore que Radewinn, il semble que l'âme du mouvement ait été Jean Gosvini Vos de Huesden. Il dirige la congrégation — approuvée par Boniface IX (1395) — durant trente-trois ans, de 1391 à 1424. Il institue des conférences spirituelles d'où dérivent et des recueils de maximes pieuses (*rapiaria*) et des traités d'ascétisme. Il groupe une troupe de disciples : tels, Gérard de Zutphen et Gerlach Petersen, Henri de Mande et Thomas de Kempen. De là toute une littérature de « Bréviloques », « Soliloques », « Colloques », d' « Échelles » et d' « Ascensions », de « Vergers » et de « Prairies » spirituelles, d' « Exercices » et de « Septenaires », dont l'*Imitation de Jésus-Christ* n'est que le plus fameux modèle. Le plus ancien manuscrit du premier livre date de 1421, et de 1424 le plus vieux de ceux qui réunissent les quatre. Mais certains ouvrages qui paraissent remonter à 1400, citent déjà certains passages du livre Ier. Il s'en faut que tous ces écrits aient été comparés et classés! D'autant que plusieurs sont apparentés encore, soit à des textes authentiques de saint Bernard ou de saint Anselme, soit à des apocryphes, qui se réclament indûment de ces deux docteurs, d'Hugues de Saint-Victor ou de Saint-Augustin.

L'Angleterre, la France et l'Allemagne voient chacune s'épanouir à la même heure une école qui se rapproche et se distingue de la précédente. Voici les deux « Échelles » que Walter Hilton, prieur de Thurgarton, et Adam le Chartreux, prieur de Witham, offrent aux âmes ferventes pour les conduire au ciel.

Dans quelle mesure ripostent-ils à Wiclif et aux Lollards, procèdent-ils de Rolle et de son groupe, correspondent-ils avec Windesheim? Hilton est aussi un chanoine régulier de Saint-Augustin. *L'Imitation* s'est répandue de bonne heure en Angleterre (sous le nom de « Musica Ecclesiastica »). Il est même advenu que, des trois premiers livres, on lui fit quelque temps honneur.

De la doctrine spirituelle de Pierre d'Ailly un trait survit encore : la dévotion à saint Joseph dont il paraît avoir été le patron. Gerson l'a propagée à son tour. La spéculation pure, telle qu'elle se déploie en l'Ockamisme, avait pour lui peu de charme ; la mystique de sainte Brigitte et autres « mulierculae » — comme il ne craignait pas de dire — moins encore ; celle même de Ruusbrœk l'effrayait — elle ne rassurait pas toujours Gérard de Groot ! — Faut-il donc abandonner les âmes à l'angoisse qui les étreint? Gerson ne le pense pas. Contre les faux prophètes qui continuent de pulluler, et de décevoir, il s'applique à fixer les règles du discernement des esprits. Il s'applique surtout à arracher les cœurs au souverain désespoir et à les conduire à la souveraine espérance ; et c'est dire qu'il veut les faire sortir d'eux-mêmes, de leur néant et de leur péché, pour les acheminer à Dieu, Toute-puissante Bonté. Dieu *a prescrit* l'espérance, parce que c'est Lui qui donne et de vouloir et d'opérer le Bien...

Respecter l'orthodoxie traditionnelle, c'était l'un des plus chers soucis de Gerson. Faut-il en dire autant de l'auteur inconnu de la *Théologie allemande*? Pas un mot du Saint-Esprit ni des sacrements, de la Vierge ni des Saints ! L'imitation du Christ qui est prêchée

ici et là est rattachée à des doctrines qu'on aperçoit en suffisante lumière : elles rappellent Eckart ou Nicolas de Cues : elles font, parfois même, curieusement songer aux « Deux Voies » vaudoises. Jean de Marienwerder écrit d'un autre style : il ne craint pas, du reste, d'autoriser Dorothée de Montau à *communier chaque jour!*

Si l'influence de ses livres paraît avoir été extrêmement restreinte, il en va tout autrement des écrits de l'école italienne. Deux amis d'Eugène IV, Louis Barbo et Laurent Giustiniani, le réformateur de Padoue et le patriarche de Venise, ont subi en quelque mesure l'action de Windesheim. La méthode que Barbo donne à ses moines — et qui leur impose une *méditation quotidienne* — est transportée en Espagne sur l'ordre du Saint-Siège : Montserrat l'adopte, ainsi que la congrégation réformée de Valladolid. Giustiniani a analysé la triple ignorance où s'aveuglent ceux qui ne se tournent pas vers Dieu ; et son analyse a fait fortune...

On entrevoit bien tous ces faits. Et l'on sait d'ailleurs que tous ces hommes et tous ces livres, parce qu'ils prèchent l'*attachement* à Dieu, prèchent aussi le *détachement* du monde. Le moyen qu'il en soit autrement? L'impuissance de l'homme, la nécessité de l'humilité, le rôle décisif de la grâce, tout cela semble se retrouver partout, comme aussi la méfiance de la spéculation orgueilleuse et vaine. Mais que de problèmes où l'on aimerait à voir clair! La doctrine de chacun de ces maîtres a-t-elle varié au cours de leur apostolat? Si oui, dans quelle mesure, et pour quelles causes? A quelles sources puisaient-ils? De quelle théologie dépendent-ils? Dans quelle mesure visent-ils, avec les moines, les pères et les mères de famille?

Quelle est leur attitude vis-à-vis de la nature humaine, et jusqu'à quel point veulent-ils s'en méfier? Quelle valeur attribuent-ils aux œuvres, entendues d'ailleurs comme nécessaires? Comment règlent-ils l'usage de la communion eucharistique; et quel rapport croient-ils pouvoir poser entre celle-ci, la mission temporelle de l'Esprit, son habitation dans les âmes, l'octroi de ses dons, leur opération efficace? Comment définissent-ils la mystique et l'ascèse? *Permutare te potes, non meliorare*, dit *l'Imitation*. J'envie ceux qui pourront dire un jour comment ils commentaient chacun cette pensée.

La recluse de Norwich ne partage pas la gloire de Thomas de Kempen. Mais il semble qu'elle complète ses enseignements. Julienne a été favorisée d'une longue et extraordinaire extase (1373) où elle a reçu de Jésus, couronné d'épines et ruisselant de sang, la « leçon d'amour et de joie! » « La Bonté de Dieu est bien au-dessus de toute prière : elle s'abaisse jusqu'au dernier de nos besoins! C'est elle qui tire l'âme du néant, qui lui donne la vie et la crée pour qu'elle croisse en grâce et en vertu; c'est elle qui est l'attribut divin le plus proche de notre nature, elle qui est cette grâce que l'âme cherche et cherchera toujours... De même que le corps est enfermé dans le vêtement, la chair dans la peau, les os dans la chair, le cœur dans la poitrine, ainsi sommes-nous, âme et corps, enveloppés et enfermés dans la Bonté de Dieu. Oui, et plus intimement encore!... Car la Bonté de Dieu demeure toujours entière... Notre âme est si spécialement aimée du Très-Haut que cela dépasse la connaissance de toute créature; pas une n'est capable de comprendre avec quelle suavité et quelle tendresse notre Créateur

nous aime... Nous pouvons lui demander respectueusement tout ce que nous voulons. Il est dans notre nature de vouloir Le posséder ; et Lui, de son côté, veut nous avoir en Lui ». Il faut donc que la chrétienté arrête ses pleurs et reprenne espoir. — Julienne saitelle que, de l'autre côté du détroit, la vierge de Schiedam, après s'être « ébrouée » devant la douleur, est entrée peu à peu dans « la voie de la substitution mystique » et s'est offerte pour être « la brebis émissaire des péchés de l'Occident »? Durant trente-huit effroyables années, de 1395 à 1433, Lydvine expie en d'innommables tortures les péchés de l'Église. Que l'Église ose donc renaître à la joie, comme elle renaît à la paix !

Le culte de la Vierge se modifie à son tour. Si l'Homme de douleurs semble éclipser le Dieu de vie, la Mère de douleur paraît aussi éclipser la Vierge de grâce. Les « Pitiés » apparaissent, qui montrent Marie, « perdue dans un grand manteau sombre, assise au pied de la croix, le cadavre de Jésus posé sur ses genoux, les jambes rigides, le bras droit pendant à terre : d'une main elle soutient la tête de son fils et, de l'autre, le serre contre sa poitrine (1). »

(1) La foi. *a*) L'enseignement religieux. α. Sacrements. La discipline antérieure et confirmée par Martin V et Eugène IV : ils nient le caractère sacramentel de la confession faite à un laïc. La liste des commandements de l'Église apparaît. Le jeûne recule. β. Catéchisme : cf. le *Doctrinal de Sapience* de Gui de Roye, l'*A B C des simples gens* et autres écrits de Gerson, l'effort de Montagu, Broderode, Nider, Herolt... γ. Littérature édifiante. La Bible reçoit une diffusion extraordinaire grâce aux *Mystères* dont la popularité est incroyable : cf. concile de Londres 1391, théâtre de Paris 1402, les écrits d'A. Greban. Les *Cantiques* prennent aussi une grande importance. Cf. Wackernagel, d'Ancona, Petit de Julleville, Creizenach,

Mais la piété de cet âge, pour douloureuse qu'elle soit, n'en demeure pas moins féconde. Elle suscite une phalange de saints et de saintes, que l'épopée de sa plus déconcertante héroïne pare d'une auréole de

Rotschild... ; les tombeaux de G. de Harcigny et du cardinal de la Grange, la *Danse macabre* du Cim. des Innoc. δ. Prédication. De Bernardin de Sienne 1380-1444, qui prêche dès 1405. mais dont la gloire date seulement de 1419, et de Vincent Ferrer de Valence, 1350-1419. dont l'épopée s'ouvre vers 1397, rapprocher les Jean de Capistran † 1456 et les Jean Dominici... Cf. Thureau-Dangin, Jacob, Monnier, Fages, Gorce, Brettle...

b) L'adoration de Jésus. α. Vers 1400 apparaissent en France les christs couronnés d'épines sur la croix, les mises en croix, la Fontaine de vie, le Pressoir mystique ; se développent les cultes du Précieux Sang, des cinq Plaies, du nom de Jésus [saint Bernardin et ses tablettes IHS, 1427-32], du Saint-Sacrement [les « bénédictions du S.-S. » datent-elles de ce temps?] plutôt que celui du Sacré-Cœur : cf. Richstatter, *Die Herz-Jesu Verehrung des M. A.* 1919, les recueils de Dreves, Mone, Daniel, le livre de Mâle.

β. L'histoire de la vie intérieure n'est encore que grossièrement ébauchée. Lire Barthélemy de Pise en l'édition de Quaracchi, 1907-12. Rien de sérieux sur Thomas de Kempen, dont la fécondité est d'ailleurs effrayante : cf. l'édition de ses œuvres par Pohl : le tome VI date de 1905 ; né en 1380, mort en 1471, il est formé par son frère Jean, disciple de Gérard de Groot, ordonné en 1414. Rapprocher de lui Walter Hilton, Gérard Zerbolt, Adam le Chartreux, les pseudo-Tauler..., Lydwine, Julienne, les disciples de Catherine. Cf. Pourrat, Puyol, Dumas, Coumoul, Nœtinger et Bouvet, Hurtaud, Roussel, Denifle, Windstosser, Meunier, Mâle, Hauck, Pasquier, Marg. Goates, *The Pepysian gospels Harmony.* Oxford, 1922. [Vie de Jésus divisée en 113 sections *pour servir à des méditations*, cf. 81, 95. Le texte anglais date de 1400 environ et traduit peut-être un original français], A. Hyma, *The christian renaissance. A history of the « devotio moderna »* Grand Rapids. 1924 et *Tractatatus de quatuor generibus meditationum...* de Groote, Arch. néerl. K. G. 1924, 239. — Le *Trilogium animae* de Louis de Prusse vise la formation des clercs franciscains. Jean de Marienwerder dépend de la tradition tchèque.

c) Culte de la Vierge et des Saints. α. Le concile de Cologne, 1423, crée la fête des douleurs de Notre-Dame ; vers 1390

jeunesse et de martyre : une petite Lorraine de dix-neuf ans quitte ses moutons à l'appel de Dieu pour arracher à l'envahisseur anglais le sol et l'âme de la France !

Et Jeanne Darc, et ses émules, ne peuvent pas faire oublier les saints anonymes que leur foi pousse en ces groupements où elle s'affermit et s'exalte : tiers-ordres, béguignages, fraternités, Johannites d'Alsace, Frères de la vie commune des Pays Bas, Flagellants Blancs d'Italie. Les tertiaires franciscains et franciscaines s'unissent en *Congrégations régulières.* Les confréries de l'âge féodal exercent une influence parallèle, et leur nombre et leur importance sont loin de décroître : outre les services d'ordre matériel et spirituel qu'elles rendent à leurs membres, elles organisent les fêtes, elles embellissent les églises, elles s'occupent des représentations théâtrales. Les règlements des corporations attestent l'esprit chrétien qui les anime. Leurs membres doivent « pratiquer les uns envers les autres l'amour et la fidélité fraternels », et, « comme les membres d'une même famille », se témoigner affection et dévouement, vivre ensemble paisiblement et amicalement, d'après la loi chrétienne de la charité fraternelle. « Ce que se proposent surtout les unions et les corporations, lit-on dans l'*Exhortation chrétienne*, c'est d'organiser toute la vie laborieuse d'après la discipline et la charité chrétiennes, et de sanctifier le

apparaissent le culte des Sept douleurs et les Vierges « de Pitié ». Grâce aux Franciscains, la croyance à l'Immaculée Conception progresse toujours : cf. Henri DE LANGENSTEIN.

3. Le prestige des saints : Jacques de Compostelle [en 1409, à Bordeaux, une confrérie se fonde en son honneur], Roch, Antoine [Vegio],... les 14 « auxiliateurs » [1445-48]. — Saint Michel devient le patron de la France.

travail. Travaillons pour obéir au commandement de Dieu, et non uniquement pour le gain ; sans cela, notre labeur ne serait pas béni... : l'homme doit travailler pour glorifier Dieu... ; il travaille encore pour se procurer ce qui est nécessaire à sa vie, à celle des siens et à ce qui peut contribuer à le réjouir chrétiennement ; mais il doit travailler aussi afin de pouvoir partager les fruits de son labeur avec les pauvres et les malades. » « Celui qui ne songe pas dans sa prière au salut de son compagnon est infidèle à la parole qu'il a donnée en entrant dans l'association. » Chaque corporation a son patron protecteur, la Vierge qui tisse ou file, saint Joseph qui manie la scie ou la hache, un des saints que vénère l'Église ; chacune a son église ou sa chapelle, où la fête du patron est solennellement célébrée. Les compagnons forment des associations animées du même esprit, doublées de la même manière par des confréries ; à partir de 1435 environ, elles se multiplient en Allemagne.

Fortifiées par leur rapprochement, soulevées par la grâce, les âmes travaillent avec plus de succès à vaincre l'orgueil, la sensualité, l'égoïsme. Lisez les lettres de saint Antonin à Diodata degli Adimari, la correspondance d'Alessandra Macinghi-Strozzi, le journal de Giovanni Morelli, le livre « de raisons » d'Étienne Benoît : tous attestent la vivacité de l'effort moral en même temps que la profondeur des croyances : l'esprit de famille fait bloc avec celles-ci, et contribue à les entretenir comme elles contribuent à le vivifier. C'est la gloire des Franciscains d'Italie que, toujours et d'abord, ils s'efforçaient de le raffermir. L'attention particulière que certains accordent, en Italie et en Allemagne, à l'éducation de la jeunesse prépare une

génération de pères de famille énergiques et pieux. L'influence des Frères de la vie commune déborde de beaucoup les écoles qu'ils dirigent ; pareillement rayonne autour de Mantoue l'action de Victorin de Feltre. Et le succès de cet *Ars Moriendi* anonyme, qui fait oublier celui de Gerson et qu'on traduit dans toutes les langues, ne signifie-t-il pas avec éclat l'étendu et le sérieux du renouveau moral qui transfigure la Chrétienté? Sainte Françoise Romaine, la plus sainte des mères de famille, en apparaît comme le vivant symbole.

L'effort chrétien se trahit encore par les progrès de la justice sociale dans le domaine économique. Un capital mobilier s'est formé depuis deux siècles : comment en régler l'emploi conformément à la volonté du Père Céleste? L'Église répond de deux manières : aux pauvres elle tâche de procurer à bas prix l'argent dont ils ont besoin et organise à cet effet, par l'intermédiaire des fils de saint François, les premiers monts de piété ; aux riches elle indique avec précision, par la voix de Henri de Langenstein et de Martin V, de saint Bernardin, de Nicolas Tedeschi et de Paul de Castro, les conditions auxquelles les rentes assignées sur les terres et « l'intérêt » payé par les emprunteurs devront être considérés comme licites.

Mais les âmes ne visent pas seulement à transformer la réalité individuelle et sociale : que de fruits de bonté et de beauté ne produisent-elles pas encore? L'élan de générosité n'est pas tari qui a couvert l'Occident d'hospices : leur nombre, leurs privilèges s'accroissent tous les jours pour le plus grand bien des pèlerins et des malades, des femmes en couches et des enfants trouvés, des vieillards, des fous, des lépreux !

Pourtant une crise ébranle le monde hospitalier : les guerres, les usurpations, l'abaissement de la valeur de l'argent qui s'est produit au quatorzième siècle, ont appauvri beaucoup de maisons, en ont ruiné un grand nombre. Les progrès des royautés et des villes, coïncidant avec le schisme, en transforment l'organisation séculaire : en France, c'est l'aumônerie du roi, ailleurs ce sont les municipalités qui mettent la main sur les hospices ; si Eugène IV réussit à sauver l'Ordre du Saint-Esprit, les Chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem achèvent de sombrer dans l'anarchie ! Et la mendicité prend une extension soudaine ; les Tsiganes commencent de mêler leurs hordes au flot des malheureux, des déclassés, des criminels. La crise hospitalière tient à des causes sociales et politiques plutôt qu'à une chute de l'esprit de charité.

Rien de semblable dans le domaine des arts. De grands artistes continuent de puiser à leur foi et d'en tirer des chefs-d'œuvre. Brunelleschi trouve une formule d'église inédite, tout ensemble ancienne et nouvelle ; il renonce à la voûte, ressuscite la basilique à plafond de bois que les premiers chrétiens allongeaient sur le sol ; au-dessus de l'autel, il dresse dans les airs, à la même hauteur que les clochers de Chartres ou de Strasbourg, une coupole légère, image du paradis, trône de la Croix. Après avoir suivi les lignes régulières de la longue nef médiane, tout d'un coup, au point où chaque jour s'accomplit la descente de Dieu sur terre, le regard du chrétien est attiré vers le ciel ; ainsi, après avoir suivi le droit chemin de la vie, l'âme fidèle montera vers le Père. Et Ghiberti raconte la vie de Jésus et les grandes scènes de l'histoire d'Israël, sur les portes du baptistère de Florence

avec plus de vérité et de grâce que Pisano ; sur la porte majeure de san Petronio, Jacopo della Quercia fait revivre les scènes grandioses de la Genèse. Qu'il crée le Saint-Georges ou le Jérémie, Donatello rivalise avec eux et les égale, sans les éclipser, cependant que le très pieux Luca della Robbia sculpte avec amour, dans le marbre et l'argile, un long chant de gloire en l'honneur des Anges, de la Vierge et de l'Enfant Jésus, et que le mystérieux Claus Sluter rêve le Calvaire de Champmol et le tombeau des ducs de Bourgogne ! Et c'est l'heure, encore, où le bienheureux Giovanni da Fiesole épanche en ses fresques angéliques la sainte ardeur qui le brûle ; où Borassa peint ses pieux rétables et l'anonyme de Barcelone son impétueux saint Georges ; où Lochner anime de sa naïve et cordiale bonté son adoration des Mages ; où Hubert van Eyck sait adapter la puissance de son génie à la puissance d'un théologien inconnu pour produire l'*Agneau Mystique;* où l'habileté technique de Dunstaple le conduit, enfin, à écrire *les premières Messes en Musique* qu'anime, en leurs différentes parties, un même sentiment (1).

(1) La charité. *a*) La vie religieuse. La congrégation de Windesheim est le cœur d'un grand corps qu'anime l'âme de Radewyn, 1350-1400. Le mouvement tertiaire s'étend et évolue : le tiers ordre des Ermites S. A. est approuvé par Boniface IX, 1400 ; Caffarini développe celui des Dominicaines... ; le plus souvent ces tertiaires s'organisent en congrégations *régulières* autonomes : cf. les Franciscains, les *Bizocchae* d'Ang. da Corbara † 1435. Saint François de Paola crée les Minimes vers 1435-1450. Les confréries pullulent.

b) La vie familiale. Cf. les *Vite di uomini illustri...* de VESPASIANO DA BISTICCI, le fameux libraire de Florence, et ce qu'il conte de Donato Acciajuoli, P. Toscanelli, Agnolo Acciaj. Alessandra de Bardi... Son histoire « semble un traité d'édifi-

Mais cet effort de résurrection reste incomplet et inégal. Il suffit de jeter un regard sur le mouvement de la pensée chrétienne pour en saisir le flottement et en soupçonner l'arrêt. L'Université de Paris agonise : si elle groupe toujours des étudiants nombreux, la

cation » [Mai : *Spic. Rom.* I, 1839]. Cf. les lettres de Belcari, de saint Antonin, — le traité de l'éducation de M. Vegio † 1458, l'effort de Vergerio et de Vit. da Feltre (la Giocosa), — *l'Ars Moriendi* vers 1410, — sainte Françoise Romaine, 1384-1450, qui organise les Oblates de Tor de Specchi. 1425-33.

c) La vie économique. Cf. Doren, Espinas, Heynen, d'Avenel... Vers 1400 le prix de la vie baisse ; on connaît les jeux de bourse (Venise, 1426). Sur les *monts de piété*, banques populaires prêtant à bas prix, voir le projet de Michel de Northbury et l'œuvre de Ludovico da Camerino (1428. Acervia). — La *doctrine de l'intérêt évolue : on rapproche le lucrum cessans du damnum emergens* [Paul de Castro † 1441, Nic. Tedeschi] ; cf. les const. de Martin V, 1425, et Calixte III, 1458. Voir **Ashley, Brants.**

d) Le mouvement hospitalier. De 1390 date l'hôpital fondé à Bordeaux par Vital Carle, chanoine de Saint-André, de 1433, l'Hôtel-Dieu de Beaune fondé par Rolin, chancelier de Bourgogne... Mais beaucoup de maisons tombent en ruines, à la fin du quatorzième surtout. Et la direction de celles qui survivent est disputée ou soustraite à l'Église par les laïcs et municipalités. — Eugène IV essaye de réorganiser l'ordre du Saint-Esprit. Cf. **Lallemand.**

e) L'art chrétien. α. Les Anglais accentuent le rythme vertical des églises [style perpendiculaire : chap. Oxford, 1386]. Brunelleschi, 1377-1446, construit ses chefs-d'œuvre de la *Coupole de Sainte-Marie des Fleurs* et de la *Nef de Saint-Laurent* à Florence. — β. Sur Ghiberti 1378-1455 (Sec. et trois. *portes du Baptistère*, 1401-25), della Quercia † 1438 (porte Saint-Petronio), Donatello 1386-1466, les della Robbia, Sluter (la Chartreuse est fondée en 1385), les rétables espagnols (Tarragone), les albâtres anglais, les reliquaires, ostensoirs, sur l'Angelico † 1455 et les Van Eyck (Hubert † 1426...), voir André Michel ; et Combarieu pour la musique. Noter que *la gravure sur bois est inventée par les cisterciens de Bourgogne* : procédé d'imagerie religieuse (1350-1400?]. Cf. Bracaloni : *l'arte francescana...* 1924.

glorieuse héritière des écoles de Chartres oublie d'éclairer l'Occident ; après trois siècles d'une vie prodigieuse, on peut croire que le cerveau de la Chrétienté, usé, cesse de vivre. L'Ockamisme continue d'y régner, ainsi que les traditions de Buridan ; même, l'acrobatie logique des Anglais y recrute des adeptes qui inventent d'étranges sophismes pour avoir le plaisir de les percer à jour. Ces raffinés de la pensée, parce qu'ils ne voient plus en elle qu'un instrument de jeu, inclinent soit à un probabilisme agnostique, soit à un scepticisme profond. D'Ailly s'étonne que N. d'Autrecourt ait été condamné.

L'Augustinisme strict reprend une vigueur nouvelle. Jean de Monçon, Franz von Retz, Jean de Montenegro attaquent l'Immaculée-Conception à Paris, à Vienne, à Bâle. L'*Imitation* reflète avec une netteté poignante l'idée que se fait Thomas de Kempen de l'empire du péché dans l'âme. Heimeric de Campo, à Cologne, exalte Albert le Grand, tandis que Capreolus défend à Rodez les théories de saint Thomas. Ramon de Sibiude, disciple des Lullistes de Barcelone, enseigne à Toulouse : l'âme, qui reflète Dieu, suffit à éclairer l'Écriture, à découvrir la Trinité, à enseigner l'art de la vie ; la vérité nous est décelée par les aspirations de notre nature, par l'expérience, par la raison. Chez les Franciscains, par contre, Vaurouillon et Mambres, chez les Ermites Favaroni montrent l'impuissance du libre arbitre à produire, de ses seules forces, un acte méritoire. Favaroni aime à rappeler que le saint lui-même, s'il peut ne pas *consentir* à la concupiscence, ne peut point ne pas la *sentir;* et qu'il y a donc, en l'homme, à ce point de vue, une tache ineffaçable, une certaine invincibilité du péché — l'*Imi-*

tation dit une « fragilité » — dont jamais nul ne se débarrasse ; en cette terre, l'homme pourra donc atteindre à une certaine « ébauche » de perfection, il ne réalisera jamais la perfection « parfaite ». Et Favaroni relève encore d'autres théories augustiniennes des siècles passés : il nie avec Pierre Lombard que la grâce soit une qualité créée ; il établit que l'action méritoire procède de l'Esprit-Saint uni à l'âme fidèle, capable *dès lors* de mériter *davantage;* mais il veut que l'âme soit *d'abord* justifiée par l'application *gratuite* que lui fait le sacrement de pénitence de la justice infinie de Jésus mourant sur la croix.

Seulement cette renaissance ne produit pas son fruit. Ramon exagère le pouvoir de la pensée et rend la révélation inutile. D'autre part, certains Ermites de Saint-Augustin rabaissent à l'excès les forces de la nature. Et quelle tristesse, parfois, dans l'*Imitation!* Contre Gerson, Jean de Scœnhove et Henri de Herp doivent défendre Ruusbroek. Bessarion sait rappeler aux Grecs l'inhabitation personnelle de l'Esprit dans l'âme ; mais la croyance reste toujours coupée du dogme eucharistique ! Le don créé voile au regard de la piété le Paraclet qui le procure. Et l'oubli de la tradition entraîne d'autres conséquences aussi graves : on se libère tout à fait de ces *dicta Sanctorum* qui pesaient si fort aux Ockamistes ; c'est sur l'Écriture *seule* qu'on fait reposer *tout* l'édifice de l'Église... Loin de se limiter la crise doctrinale s'exaspère.

Seuls, les Humanistes florentins travaillent avec ferveur : ils font progresser l'histoire de l'antiquité. On doit reconnaître la foi sincère de la plupart et admirer le libéralisme de la curie qui les accueille. Mais pourquoi ne pas déplorer l'erreur de ces enthou-

siastes lorsqu'ils négligent de concentrer leurs efforts sur la tradition judéo-chrétienne : les théologiens avaient si grand besoin d'apprendre à la mieux connaître. Et pourquoi, ramenant aux *quisquiliae suiceticae* d'Oxford le labeur des siècles derniers, ont-ils fermé les yeux à la grandeur de l'œuvre parisienne?

A l'écart de la foule s'isole dans ses méditations et ses recherches un penseur d'une originale puissance : c'est le « Cardinal Allemand », Nicolas l'Écrevisse, né à Cues sur Moselle. Humaniste fervent, érudit et critique, s'il lit surtout l'Aréopagite et saint Augustin, il s'inspire souvent encore d'Aristote, de la théologie qui circule sous son nom, d'Ériugène, de Thierry de Chartres, de saint Bonaventure, de saint Thomas et des deux Buridan : il combine ces éléments divers avec une dextérité incroyable pour aboutir à un système dont les formules mathématiques soulignent le caractère abstrait, mais qui toujours vise à dépasser l'agnosticisme des Ockamistes, et leur fameuse théorie du principe de contradiction. Il y a, enseigne-t-il, *trois ordres de vérité croissante :* la plus humble dérive de l'évidence sensible ; le principe de contradiction procure à la raison une certitude plus sûre ; mais lorsque, dans une intuition synthétique, l'intellect ne craint pas de poser solidairement des contraires, l'homme monte plus haut encore vers le vrai, sans que jamais il le saisisse d'ailleurs pleinement. Inscrivez, disait Nicolas de Cues, un polygone dans un cercle ; multipliez-en les côtés à l'infini ; toujours davantage, il se rapprochera de ce cercle sans jamais coïncider avec lui. Ainsi en va-t-il de l'humaine pensée !

Mais, comme la vérité n'est pas susceptible de plus ou de moins, il faut donc conclure que nous ne savons

d'elle, avec certitude, qu'une chose, c'est que nous ne pouvons la tenir. La science n'est qu'une « docte ignorance » (1440), c'est-à-dire une approximation progressive.

Usant aussitôt de cette méthode inédite, Nicolas de Cues choisit une antinomie pour appuyer sur elle sa doctrine : le maximum absolu et le minimum absolu coïncident, dit-il, puisque c'est la même notion d'infini qu'ils expriment, et qu'ils ne diffèrent que par la modalité quantitative de son application. Et il vérifie son principe dans le domaine des nombres : l'unité est un minimum absolu, puisqu'il n'y a pas de nombre plus petit qu'elle ; elle est donc aussi le maximum absolu ; elle est donc nécessairement unique. En tous les domaines il en sera de même. Mais ces maxima-minima ne sont pas distincts : « dans son incompréhensible et parfaite unité, le même être est maximum absolu en tout ordre de choses, en nombre, en substance, en quantité, en qualité ; il est aussi, en tout ordre de choses, le principe et la fin de tout. Le nom de cet être est Dieu ». — L'Être suprême construit, et tel qu'il embrasse le Non-Etre puisqu'il est tout, le cardinal allemand en esquisse la nature : de son unité il déduit son éternité, de son éternité sa Trinité. Il assimile la génération du Verbe par le Père à la production par l'unité de sa propre égalité, tandis qu'il montre en l'Esprit le lien qui s'étend de l'unité à l'égalité.

L'Univers, c'est-à-dire le monde et l'homme, le macrocosme et le microcosme, sont également créatures de Dieu, puisque seul le maximum absolu, absolument nécessaire, existe par soi. Qu'est au juste cette création, intermédiaire entre l'être et le non-être :

impossible de le préciser. Comme le nombre développe l'unité, la docte ignorance sait seulement que le monde développe Dieu, synthèse de toutes choses : telle l'unité synthèse de tout nombre. Toutes choses sont en Dieu, Dieu en toutes choses. Mais si l'Univers est une image contractée de Dieu, il faut donc que l'Univers soit trinité et unité. Dans le monde on trouve, en effet, et une matière contractable image du Père, et un agent contracteur image du Verbe, et une contraction des deux par un amour image de l'Esprit : esprit d'amour en qui chaque créature participe de toutes les autres, en sorte que leur assemblage constitue « un » univers. Pareillement l'homme est formé d'un corps et d'une âme unis par un amour ; il présente trois facultés, intellect et sens reliés par la raison. Il tend vers Dieu d'une tendance qui est déjà la venue de Dieu en lui et qui le lui fait posséder déjà. Il tend à l'intelligence du monde ; mais le mystérieux développement de Dieu qui constitue la nature n'est que continuité fluente, en son mouvement, en sa durée, en son étendue ; or l'intellect humain est incapable de saisir tous ces « flux » tels quels ; il a l'intuition, non du continu géométrique, mais du point, — non de la durée indivisible, mais de l'instant présent, — non du mouvement, mais du repos ; il comprend les minima absolus qui sont en Dieu, non les continus réels qui sont la nature.

Et le Christ, demandera-t-on? Entre ces continus et ces minima, que devient-il? — C'est le triomphe du système. Dieu-Homme, Créateur-créature, maximum-minimum, il est, autant que le Dieu Triple et Un, la preuve vivante de ce que recèle de vérité profonde la doctrine de la coïncidence des contraires. « Le maximum

à la fois contracte et absolu n'est possible que dans la nature humaine. C'est Jésus, conçu par l'Esprit-Saint et né de la Vierge Marie, mort pour notre justification, ressuscité, monté au ciel, juge des vivants et des morts, dont nous pouvons revêtir l'esprit afin de nous élever à l'état divin, par la foi et dans l'Église. » Par lui se clôt le cycle de l'être ; par lui la créature retourne à Dieu ; par lui s'opère l'union des deux infinis. Et cette union, l'idée vaut qu'on la souligne, n'est pas l'œuvre de l'intelligence ; « elle est l'œuvre de la foi unie à la charité, de la « foi formée », c'est-à-dire de la vertu. « Si quis sciret omnia Evangelia mente, non esset propterea perfectus ; *sed requiritur quod per imitationem induat formam filii Dei* » (20 mars 1457. Sermon *Ut filii lucis*).

Nicolas de Cues ne laisse pas de disciple. Presque partout un sentiment de lassitude paralyse les esprits : il semble en vérité que la pensée chrétienne avoue sa fatigue après la prodigieuse carrière qu'elle a remplie depuis les jours de saint Anselme ; elle a tendu jusqu'à leur extrême limite les ressorts de la raison, la voici qui bute aux antinomies, qui se perd dans les infinis ; le souffle lui manque, et la confiance. Une sagesse pratique qui condensera les plus solides enseignements des grands ancêtres, c'est tout son rêve ! Situation admirablement propice à la conquête humaniste : les Humanistes ont la ferveur et la foi, ils « croient » en ces « Anciens » que les « Parisiens » ont étudiés de si près, *distancés de si loin!* L'Histoire fait obstacle à la Science. *Le prestige d'Aristote et de Platon abritera une vraie régression intellectuelle.* Les plus belles découvertes d'un Buridan et d'un Oresme vont être oubliées ; avec la diffusion des livres païens s'ac-

croîtra la diffusion de l'erreur païenne : Dominici le devine... Laurent Valla personnifie cet Humanisme rétrograde, mécréant et paillard.

L'affaissement moral marche de pair avec l'affaissement intellectuel. Les cadres sociaux qui si souvent maintiennent les hommes, quand la foi ne meut plus les âmes, se disloquent, ou du moins s'ébranlent : la féodalité terrienne sombre dans la misère, laissant la place à une aristocratie très riche et très brutale, comme en Angleterre, à une riche bourgeoisie, comme en Italie. La France souffre des effroyables ravages que la guerre anglaise lui a valus : et c'est une vraie barbarie morale que l'on y constate. Le sentiment chrétien de la mort s'atténue parfois : les tombeaux se transforment en piédestaux orgueilleux. La cruauté et la débauche prennent des proportions inconnues : Gilles de Rais massacre tous les enfants qu'il peut atteindre : des femmes nues ornent les fontaines et les fêtes de la cour de Bourgogne ; l'esclavage se ranime sur les côtes de la Méditerranée.

Après l'affaissement intellectuel et moral, l'affaissement religieux. Sans doute le Dualisme cathare est mort. Sans doute Israël risque chaque jour davantage d'être submergé par les haines populaires : les bourgeoisies chassent les Juifs, les foules les massacrent, les rois les spolient. En Espagne seulement ils rayonnent : et Vincent Ferrer s'inquiète ; et deux convertis, Jérôme de Sainte-Foi et Paul de Burgos, réfutent les rabbins Benvenista et Nathan (1412-1415)... Mais les pratiques magiques refleurissent brusquement, comme aux temps lointains de la préhistoire. L'astrologie recouvre son prestige en Italie et Pierre d'Ailly le ravive en France !... Autour d'Alonso de

Mella se groupent les Beghards d'Espagne (1442). Surtout, l'Individualisme persiste. Des Fraticelli s'agitent encore. Les Lollards répandent en Angleterre les idées de Wiclif, malgré la persécution qui les opprime. L'Église Vaudoise ressuscite en Allemagne, à partir de 1420, en même temps que s'organise en Bohême l'Église Hussite ; et des groupements intermédiaires apparaissent, tels que celui des Frères Bohêmes. La Bible Vaudoise de Grenoble reproduit un lectionnaire de Prague. Gilles Mersault et Nicolas Serrurier prêchent en Bourgogne des théories qui reflètent celles de Wiclif et de Hus. Des apôtres se donnent pour tâche, — tâche contradictoire à leurs principes, mais séduisante pour leur zèle — de réunir tous ces fugitifs qui s'exilent hors de la Grande Église : Jean de Hiellin et Frédéric Reiser ne poursuivent pas d'autre rêve (1).

(1) La crise de la pensée et de la vie chrétiennes. *a*). La pensée α. Les Scolastiques suivent la doctrine éclectique de Paris, ou les théories ockamistes ; quelques-uns se rapprochent de saint Augustin. D'Ailly soupçonne que l'Atlantique est moins large qu'on ne croit, restaure l'astrologie, annonce deux révolutions pour 1518 et 1789. Gerson s'inspire des Victorins, de saint Bernard, de saint Bonaventure. Vaurouillon et Capreolus exercent certaine influence chez le Franciscains et les Dominicains. Ramon de Sibiude qui enseigne à Toulouse vers 1435 se rattache à Lull. L'averroïsme survit en Italie, mais tend à évoluer vers Paris [Blaise de Parme † 1416 et Paul de Venise † 1429, dont la *Summa totius philosophiæ* a grand succès]. Cf. Ritter : *Studien zur Spätscholastik*, 1923. Est-ce à ce moment que l'enseignement des universités se concentre tout dans les collèges?

β. Les Humanistes formés par Malpaghini † 1417, Gasparino vers 1400-1420, Chrysoloras qui prêche l'amour du Grec (1396-1416), G. de Trébizonde et Th. de Gaza rayonnent largement avec Poggio, 1380-1459, A. Traversari, 1386-1439, Bruni, Biondo, Vegio, Manetti. Eugène IV crée la *Bibliothèque Vaticane* et les protège.

γ. Nicolas de Cues, 1401-1464, se fait d'abord connaître

Malgré les efforts des saints, malgré l'habileté et la sainteté de deux grands papes, malgré le renouveau de la foi, comme il s'en faut que soit apaisé le malaise qui depuis si longtemps trouble les âmes !

comme un humaniste et un heureux chasseur de mss. Il se rallie à Rome vers 1433-35 ; cardinal en 48, il devient évêque de Brixen, 1450. Cf. VANSTEENBERGHE, *Le cardinal N. de Cues*, 1920 et MARÉCHAL, *Point de départ*, II, 1923. — δ. Laurent Valla, 1405-1457, aime à répéter qu'une courtisane est plus utile qu'une religieuse ; cf. le *de voluptate*, le *de professione religiosorum*, les *dialecticæ disputationes*, le tr. de la *donation de Constantin*. — On connaît mal Pléthon † 1450, Reg. Pecock (the Repressor), Bury (Gladius Salomonis) ; cf. la *Lucula Noctis* de Dominici, 1405, (il a peur de l'Antiquité païenne pour la foi) et le *Rationarium Vitæ* de Jean de Ravenne † 1408 : cf. Sabbadimi. 1924.

b) La vie. α. Progrès de la misère (extension des prairies), de l'orgueil (la « livrée et maintenance » ; le style nouveau des tombeaux : celui de Bruni † 1444 par Rosellino), de la débauche (Charles VII et Philippe le Bon ; les *de re uxoria;* les *Quinze joies du mariage; el Corbaccho*), de la cruauté [Gilles de Rais, Br. di Montone]...

β. Se multiplient les massacres des Juifs [l'arch. F. Martinez à Séville, 1391...], les efforts des Vaudois et Hussites que Reiser travaille à unir, 1430-58, les bulles contre les sorciers [Alexandre V, Martin V... ; conciles Langres, 1404, Prague, 1407...,] les fausses indulgences [Recueil de Marc de Trévise, 1428], les superstitions [prière de Charlemagne]. Cf. de Poorter et Alliaume : *Catalog. des mss. Mathém. et Astr. de Bruges*. 1922.

CHAPITRE VI

LA CRISE DE LA RÉFORME

LA PAPAUTÉ PRINCIÈRE
1447-1527

Au milieu du quinzième siècle, le grand Schisme est mort, la théorie conciliaire, discréditée, la crise de l'Église, dénouée. Martin V et Eugène IV ont refoulé l'offensive des princes et commencé d'assouplir, par les concordats, leurs prétentions à l'autonomie ; ils ont bénéficié de la défaite du fidéisme anti-sacerdotaliste et sauvé la hiérarchie traditionnelle. Aussi leurs successeurs croient-ils le péril passé : ils sentent leur autorité raffermie. Ils continuent de disputer aux États la direction des églises locales ; ils réussissent à faire de leur cour le centre de cette « renaissance » de l'antiquité après laquelle soupirent les humanistes.

Pourquoi faut-il qu'une lamentable erreur compromette leurs premiers succès ! Ils se méprennent sur la situation des âmes. L'école parisienne meurt de lassitude, et de modestie. L'essor de la richesse et l'influence des rois favorisent les progrès d'un individualisme anti-chrétien. La persistance des abus ruine le prestige de l'Église dans les pays germaniques, et elle autorise la mainmise de l'État sur les églises natio-

nales dans les pays latins. Ici, la papauté est surveillée ; les princes l'expulsent de là ; un peu partout, elle se heurte à des consciences qui prétendent à l'autonomie. En vain se dépense l'effort des Saints ; ils attendent, en vain, l'entrée en scène d'un nouveau Grégoire VII ou d'un autre saint Bernard ; c'est Alexandre Borgia et c'est Luther qui paraissent.... Et la réforme commencée fait banqueroute.

I

Comme la fondation du royaume de Jérusalem en terre d'Islam symbolise la résurrection du Christianisme au début du douzième siècle, ainsi la fondation en terre chrétienne du sultanat de Constantinople symbolise l'affaissement du Christianisme au cours du quinzième. L'Europe apprend à connaître ce qu'il en coûte d'avoir méconnu le devoir : pour n'avoir pas eu la pudeur de se défendre à Jérusalem, elle est envahie par le Danube. Mourad étrangle Serbes et Bulgares, Bajazet culbute à Nicopoli la chevalerie d'Occident. La Hongrie, tout d'un coup découverte, se défend avec peine. Malgré l'union proclamée à Florence, les Grecs sont abandonnés à eux-mêmes, leur dernier empereur tué, Constantinople enlevée d'assaut. Les légats du pape se sentent impuissants à émouvoir les princes ; l'âpre énergie de Calixte III ne peut secouer l'universelle indifférence ; la sainte folie de Pie II qui se met lui-même, malgré les ans, à la tête de la flotte pontificale, après l'insuccès des congrès de Mantoue et de Rome, apparaît à ses contemporains comme un invraisemblable anachronisme. Venise affaiblit le

plus valeureux ennemi des Turcs, Scanderbeg. Le pape Alexandre VI débarrasse Bajazet II du prince Djem, son frère et rival. Louis XII négocie avec le sultan d'Égypte, Quanson Ghoury. Cependant, la Hongrie succombe à Mohacz, épuisée par une lutte de géants poursuivie durant cent années (1).

C'est que, partout, la vie nationale est en pleine

(1) Invasion des Turcs ottomans et fondation du sultanat de Constantinople. A. L'Invasion. De Nicopoli à Mohacz, distinguer deux moments. *a*) Les Mongols [cf. VI[e], 413 et *supra*, p. 33] rentrent en scène avec Ala-ed-din 1322 et Timour-Lengk, mais c'est l'Islam qu'ils soutiennent, lors même qu'ils écrasent les Ottomans à Ancyre, 1402. Ceux-ci sont arrêtés un moment par Jean Hunyade en Valachie, par Georges Castriota (Scanderberg) en Épire, 1438-1448 (Belgrade, Croïa), par les Serbes de G. Brankovich et les Hongrois de Jagellon. Mais l'Occident ne bouge pas, Gênes trahit...

b) Mohamed II, 1451-81, Bajazet II † 1512, Selim † 1520, Soliman le Magnifique, son successeur, enfoncent cette résistance qui n'est pas épaulée, prennent Constantinople, 29 mai 1453, domptent Epirotes et Valaques, battent les Moldaves à Racowitz, 1475, les Hospitaliers à Rhodes, 1480, les Hongrois de Mathias Corvin, Et. Bathory et Louis II à Kenyer-Mezœ, 1479, Belgrade, 1521, Mohacz, 1526.

B. Rôle de la papauté défendant la Chrétienté. A la nouvelle que C. P. a succombé, Nicolas V envoie ses légats pacifier l'Italie, réunit le congrès de Rome, suscite la ligue de Lodi, 1453-54. Le plus souvent, les princes d'Italie se moquent de lui. Calixte III, 1455-58, trahi par Alphonse de Naples, Philippe de Bourgogne, recourt à l'Ethiopie, à la Perse... Ce sont les cardinaux qui trahissent Pie II, les Borgia, Colonna, Scarampo, 1458-59 ! Il finit par entraîner Venise, Mantoue... Milan même ! Puis la trahison rentre en scène à Naples, Venise, Milan, Gênes, Florence : le pape a la joie de mourir enfin, 15 août 1464... Podiébrad et Marini voulaient exploiter cette heure tragique pour étrangler la papauté elle-même (1461-1463). Cf. Hammer, Hellert, Hertzberg, Cahun, Vast, Pastor, trad. Furcy-Raynaud, *Histoire des papes depuis la fin du moyen âge*, 10 volumes parus en 1924 [le t. I s'arrête en 1447, le II en 58, le III en 64, le IV en 84, le V en 97, le VI en 1513, le VII en 1521].

montée de sève : chaque nation ne pense qu'à soi. La France s'organise avec ces grands administrateurs qui s'appellent Charles VII, Louis XI, Louis XII ; son unité se resserre, sa physionomie s'accuse. L'Espagne apparaît, définitivement formée par l'union de la Castille et de l'Aragon et par sa dernière victoire sur l'Infidèle qu'elle rejette en Afrique : c'est l'heure de Ferdinand le Catholique. Les Tudors concentrent entre leurs mains l'énergie de l'Angleterre épuisée par une guerre civile : Henri VII règne en despote. En Allemagne, les groupes princiers s'affermissent, et Maximilien réussit à accroître l'autorité impériale. Le Danemark s'épuise à façonner à son profit la nation scandinave ; Naples, Milan, Rome même, à dominer et unifier la nation italienne. La fin du quinzième et le début du seizième siècle sont marqués par le développement des États, la parfaite constitution des nations : partout les rivalités, les haines, les guerres (1).

(1) A. Évolutions nationales. Louis XI, 1461-83, Louis XII, 1498-1515 ; états de Tours 1484 en France ; — en Angleterre, guerre des deux Roses, 1454-1485, Henri VI Tudor, 1485-1509 ; — en Espagne, mariage de Ferdinand et d'Isabelle, 1469-1472 ; — en Suisse, aux anciens cantons s'adjoignent Fribourg, 1481, Grisons. 1498, Bâle, 1501, Appenzell, 1513 ; — en Allemagne, Maximilien, 1493-1519 ; — en Scandinavie, hégémonie danoise restaurée en 1457, mais combattue par la Suède, 1464-1522.

B. Le droit absolutiste. Commynes, 1447-1511, Machiavel, 1469-1527 ; T. Morus, 1478-1535. Crédit croissant du *Somme rural*. Cf. Imbart, Janssen, Jusserand. — Sur l'effort du Tyrol, sous Frédéric IV et Sigismond, pour s'annexer la principauté épiscopale et s'assujétir l'évêque de Brixen, voir Vansteenberghe, p. 170.

C. Nationalisation des églises. Voir les traités de Montserrat, Alman, Torquemada ; Dubruel, Imbart, Combet, Thomas, Pastor. Le concordat de Bologne date de 1516 ; la tentative de André de Carniole de 1482.

D. La papauté, puissance princière italienne : *a*) *le temps de*

La mort de l'idée sociale chrétienne que clame l'invasion triomphante des Ottomans, que procure l'évolution absolutiste des États, s'étale en des livres étranges. Feuilletez la littérature politique de ce temps : est-ce la vigueur de la pensée, est-ce la rectitude de la conscience, qui s'atténue chez les auteurs? Leurs écrits sont-ils plus incohérents que scandaleux, ou plus scandaleux qu'incohérents? Sans qu'on puisse affirmer, le plus souvent, qu'ils ne croient ni au Christ, ni à Dieu, ils poussent leur spéculation de telle sorte qu'ils semblent rejeter à la fois Dieu et le Christ. Une cloison étanche sépare leur cerveau de leur âme, tandis qu'ils scrutent les procédés des princes leurs contemporains : ils les décrivent avec une exactitude où l'admiration perce souvent, presque jamais la révolte. Jamais ils ne se soucient de subordonner la politique à la morale. Au jugement de Philippe de Commynes, « où est le profit, là est l'honneur » ; il ne faut, quelquefois, pratiquer l'honnêteté, que pour

Sixte IV voit s'exalter la force de l'état pontifical, surtout de 1464 et 1471 à 1484 (traité de Bagnolo) : son ascension est arrêtée par Florence et Laurent [Nicolas V avait sagement rendu à Gênes, — ou plutôt peut-être à l' « Office de S. Georges — la propriété de la Corse, 1450, qui s'était donnée à l'Apôtre en 1444] ; — *b*) *le temps de Jules II.* Après la prépotence de Florence, 1484-1492, et l'œuvre de César Borgia, Jules II, 1503-1513, reprend l'effort de son oncle : César est battu, 1504 ; Agnadel, 1509 ; Ravenne, 1512, le Milanais arraché aux Français, 1513 ; l'imprudence de François Ier, le souci de combattre Luther rapprochent pour un temps Léon X, 1513-1521, de Charles-Quint, dont il redoute la puissance ; — *c*) *la diplomatie papale.* Les nonces succèdent aux collecteurs vers 1500 ; la Secrétairerie apostolique (ancienne camera secreta) organisée, 31 décembre 1487, dirigée par Bembo, Sadolet ; combattue par les Florentins qu'amène Léon X (Ardinghelli...). Cf. Richard R. H. E. 1906-1910. [Vers 1510-1520, Rome a 60 000 habitants ; Florence et Milan 100 000 ; Venise, plus de 100 000].

faire croire qu'on la respecte toujours ; on réussit plus aisément ainsi à duper l'adversaire, et l'on ne donne pas prise à l'opinion. Que l'homme soit un animal très analogue au loup, ou au singe, et qu'il ne soit *que cela*, c'est ce que Machiavel était beaucoup trop fin pour déclarer jamais ; et il n'est pas absolument sûr qu'il l'ait pensé. Mais lequel de ses lecteurs pourrait se montrer surpris que tel eût été son sentiment intime? La fin suprême de l'ordre social, c'est la toute-puissance de l'État, incarné en un prince : que tout prince se soucie d'abord de réunir et d'entraîner une armée redoutable ; qu'il sache opportunément user du mensonge, de l'assassinat, même des supplices. On ne gouverne pas avec des patenôtres : Come l'a bien vu. Arrière tous les livres désuets sur l'éducation chrétienne des princes. — Plus théoriciens, les légistes français et allemands ne se montrent pas plus fidèles à l'Évangile : des doctrines romaines, où souvent ils puisent, ils rejettent même la souveraineté du peuple pour fonder directement en Dieu le pouvoir du roi. « Il est téméraire, dit l'un d'eux, de seulement parler de l'auctorité du roy, et c'est sacrilège d'en disputer... : car l'autorité du roy est... plus grande que les advocats ne pourroient exprimer et n'est subgecte aux oppinions des docteurs ». Héritiers des légistes de Rome, les légistes de France « en ont l'esprit et les formules, la sécheresse et la clarté. Elevés dans les souvenirs classiques, ils sont étrangers à l'histoire féodale qu'ils ignorent ou qu'ils méprisent. Pénétrés des maximes du droit, ils sont ennemis de la coutume. Ils n'y voient qu'un souvenir de la barbarie qu'il faut détruire au nom de la raison... C'est en arrière qu'ils regardent, au-delà des douze siècles du christianisme,

dans le Code où ils trouvent le modèle des lois, dans Plutarque, où ils cherchent les exemples de la grandeur. Sous le roi qu'ils veulent, c'est César qu'ils retrouvent. Leur prince n'est plus saint Louis, mais Auguste, » ou Néron.

Même lorsque la conscience chrétienne proteste contre « les détestables maximes des nouveaux docteurs », ses interprètes ne savent pas ressaisir le principe de la doctrine et affirmer cette théorie contractuelle de l'État que formulait jadis Manegold de Marbach, que sauvegardait saint Thomas. Elle n'est pas tout à fait morte, puisqu'un Commynes même veut que le peuple consente l'impôt ; puisque les États de Tours s'en inspirent, que les paysans de la Bavière et du Palatinat s'insurgent contre les « docteurs romains ». Mais Wimpheling se borne en général à reprocher à ceux-ci leur servilité, leur ambition, leurs paperasses, leurs intrigues. Thomas Morus mourra martyr ; il connaît à merveille la situation de l'Angleterre et le système du roi ; il a, de l'égalité et de la fraternité chrétiennes, un sentiment d'une rare profondeur ; il révoque tout souverain qui vise à la tyrannie. Mais, s'il semble apercevoir la portée sociale de l'idée du Dieu-Père, il ne remet pas en sa place la doctrine *chrétienne* du « contrat » social.

L'affermissement des États renforce la nationalisation des Églises : le Saint-Siège doit veiller à ce que ceux-là ne disposent pas de celles-ci par des actes unilatéraux. Il travaille, en effet, à la suite d'Eugène IV, à substituer des concordats aux pragmatiques : mais comment se dissimuler la médiocrité de son succès? En France, l'Église est de plus en plus étroitement assujétie : de l'absolue souveraineté qu'ils recon-

naissent au roi, les légistes déduisent sa suprématie sur les clercs, et leurs biens. Au même titre que les laïques, les clercs sont déclarés ses sujets, les évêques ses officiers : ils jurent de le défendre avant de prendre possession de leur siège ; ceux de Montauban et du Puy sont arrêtés en 1487, comme complices des princes. Puisque les biens d'Église sont un morceau du sol national, le roi a pouvoir sur eux : d'ailleurs, n'en a-t-il pas la protection et « la garde » ; et qui pourrait dire ceux qu'il a dotés? Comme, d'autre part, le domaine est inaliénable, tout évêque qui meurt a donc le roi pour héritier ; le roi confère les bénéfices et perçoit les revenus à la place de l'évêque mort. Supérieur aux personnes et aux biens, le roi l'est encore au corps ecclésiastique : il en est le chef temporel, il est le représentant de Dieu. Aucune censure ne pourra l'atteindre, aucun canon, aucune bulle contredire à ses ordonnances ; et c'est lui qui rendra exécutoire la loi ecclésiastique, lui qui souvent la rédigera, lui qui autorisera les conciles. Malheur aux récalcitrants : la saisie du temporel aura tôt fait de les briser. Le 8 novembre 1487, l'avocat du roi Le Maistre déclare que le roi a sur l'Église plus d'autorité que le pape. — Quelle politique traduit cette doctrine, on le devine. La fiscalité royale dépouille l'Église par le menu : aux décimes s'ajoutent les « emprunts », les taxes d'amortissement ; la régale est étendue aux provinces de Bordeaux et de Toulouse, de Narbonne, d'Arles, et d'Aix, et d'Auch, qui en étaient exemptes ; les saisies se multiplient. Et la conquête politique, administrative, judiciaire, suit la conquête fiscale. Directement ou non le roi nomme seul les évêques : où échoue le système de la candidature officielle, le

coup de force réussit. Passé 1467, on ne voit plus, malgré les canons de Bâle, un seul concile provincial ; le Conseil légifère ; de 1501 à 1510, le cardinal d'Amboise gouverne, au nom du roi. Le parlement arrache à l'Église le pouvoir pratique d'excommunier ; il tue les officialités par l'usage qu'il fait de la prévention : toute partie citée devant le juge d'église peut saisir à son caprice la justice du roi ; toute intervention de celle-ci dessaisit immédiatement celui-là. Le Parlement connaît des causes bénéficiales, examine les statuts synodaux, visite les couvents, casse les monitoires, ordonne les absolutions *ad cautelam*, s'occupe des jubilés, indulgences, reliques, bréviaires, missels ; il étudie, en 1487, la question de savoir si les évêques, hors de leur diocèse, ont le droit d'avoir une queue à leur habit.

Devant cette conquête de l'Église de France par la royauté absolue qui s'organise, quelle attitude garde la papauté? Plutôt qu'à la limiter, elle ne songe qu'à en profiter. Jamais elle ne soutient le clergé lorsqu'il tâche à sauver son droit de consentir les décimes. Mais cette politique lui réussit mal. « Du régime qu'elle avait patiemment institué, des réserves, expectatives, mandats, évocations ou citations directes, destinés à lui assurer la disposition des bénéfices comme la dépendance du bénéficiaire, que reste-t-il après le *concordat de Bologne*? Sur les élections, un droit supérieur d'investiture et de contrôle, que nul ne songeait à discuter ; sur tous les bénéfices, seulement trois cas limités et précis de nomination ; le jugement des causes majeures spécifiées par le droit, ou des appels en dernier ressort, mais par des juges délégués et dans le royaume ; les annates : telle est

la part du pape. Mettez en regard celle du roi : cent dix évêchés, près de quatre mille monastères à pourvoir, par là même, tout le gouvernement ecclésiastique du royaume recruté par lui, confié à ses partisans ou à ses courtisans, les bénéfices comme les offices remis entre ses mains, plus de fonction religieuse qui, à l'exemple des fonctions civiles, ne dépende de son vouloir !... Voilà ce que gagne la puissance civile. »

Quittons-nous la France, nous constatons ailleurs à peu près la même situation. Peut-être la papauté conserve-t-elle plus de pouvoir que ne lui en laisse ici le concordat de 1516 ; où trouver un État aussi étroitement subordonné au prince que la France? Florence impose les biens ecclésiastiques. Bologne décrète la mise à mort d'un prêtre, au mépris du droit canon. L'audace de Venise intimide la curie : la question des décimes est réglée par Paul II à l'entière satisfaction de la Seigneurie ; Sixte IV autorise ses tribunaux à juger les clercs criminels, pourvu qu'un vicaire du patriarche assiste à leurs procès ; Jules II doit se résigner à voir se restreindre extrêmement sa juridiction ; l'attribution des sièges épiscopaux donne lieu à des conflits aussi âpres que fréquents, à Padoue et à Aquilée, à Crémone et à Vicence. — Naples rivalise d'audace avec Venise : les notaires apostoliques n'y peuvent publier les lettres pontificales sans le visa du roi ; le pape perd le droit de distribuer les bénéfices et d'y lever les *spolia;* on interdit aux évêques d'aller à Rome sans l'autorisation royale ; les taxes de la croisade sont interceptées par le gouvernement. — Le roi de Portugal renonce un jour, devant les réclamations d'Innocent VIII, au droit de placet ; mais il

visite et réforme les couvents ; Léon X lui concède le dixième des biens ecclésiastiques, une part de la *Cruciata*, le patronat des ordres de Saint-Jacques, d'Avis et du Christ ; et de quels honneurs n'a-t-il pas consenti à combler l'infant Alphonse? — Aux cortès de Madrigal, en 1476, les rois espagnols ont fait décréter de graves mesures : désormais, les bénéfices ne peuvent être conférés qu'à des Espagnols, et la juridiction ecclésiastique est subordonnée au conseil royal ; les bulles papales peuvent être refusées par les rois, auxquels la *Cruzada* accorde d'énormes faveurs spirituelles et financières. Et les rois catholiques ne se tiennent pas satisfaits : ils prétendent conférer les bénéfices à leur guise ; ils organisent l'Inquisition à leur convenance, et obtiennent qu'elle soit toute soumise au « grand Inquisiteur » qu'ils auront eux-mêmes nommé. — Si le cardinal Ximenès résiste mal à ces tendances nationalistes, le cardinal Wolsey favorise celles qui entraînent l'Église anglaise. Ambitieux, avide, il réussit à joindre à ses nombreux évêchés la dignité de cardinal et celle de chancelier ; la confiance du roi lui est acquise ; il arrache à Léon X le titre de légat, et le pouvoir de visiter les monastères ; il réforme les Chanoines de saint Augustin ; pour mieux dépouiller les couvents, il travaille à les supprimer. — En Pologne même, et en Suisse, il faut que la curie voie diminuer son pouvoir. Les bulles de 1513-1519 limitent les réserves et expectatives jusque-là concédées par elle et modifient, au bénéfice des évêques polonais, les règles de la chancellerie. Pareillement, les neuf cantons disputent au pape les nominations épiscopales avec une âpreté vénitienne : le 8 juillet 1479, Sixte IV doit reconnaître au gouvernement de Zurich

le droit de collation pour tous les bénéfices de la cathédrale, ceux de Notre-Dame, ceux du chapître d'Embrach. — Mathias Corvin déploie, en ces matières, un autoritarisme plus brutal encore : comme il a décrété que, sans résider en Hongrie, nul n'y pourra toucher les revenus d'un bénéfice, il confisque les 2 500 ducats que le cardinal d'Erlan se fait porter à Rome. — Moins puissants, les princes allemands se montrent moins violents, non pas moins obstinés. C'est d'abord Thierry d'Erbach qui mène le chœur des opposants, reproche au Saint-Siège de mentir et de voler chaque fois qu'il prêche la croisade, se pose en champion de la nation allemande et des conciles de Constance-Bâle. Si le dévouement d'Æneas Silvius et l'habileté de Roverella apaisent cette agitation, Diether d'Isenbourg la ranime, avec l'appui de l'électeur palatin Frédéric et du duc de Tyrol Sigismond ; un hardi pamphlétaire, Grégoire Heimburg, multiplie les manifestes et les libelles. François de Tolède et Rodolphe de Rudesheim viennent à bout, cette fois encore, de cette levée de boucliers. Mais comment se dissimuler le péril? La noblesse a mis la main sur l'Église d'Allemagne ; elle n'admet pas que la papauté l'y gêne. Contre le cardinal de Cues le clergé tyrolien — et d'abord Verena de Stuben, la curieuse abbesse de Sonnenburg — s'est liguée avec le duc Sigismond, fameux par ses quarante et quelques bâtards. Le duc de Sleswig légifère sur l'Eucharistie. Le stathouder de Hollande soutient contre le légat pontifical les bénédictines de Reynsburg. Même attitude chez le duc de Bourgogne. Hans von Hermannsgruen propose ouvertement de rejeter l'obédience du pape et d'élire un patriarche national allemand. L'empereur

Maximilien, plus expéditif, veut se coiffer soi-même de la tiare.

Et devant cette invasion de l'Église, devant cette expropriation qui menace, la curie s'endort, ou bien elle fait pis. Elle bataille sur des cas d'espèce ; elle oublie de défendre les principes de l'organisation traditionnelle, — quand elle ne les renie pas.

On aperçoit dans la lumière la plus crue la double nature et la double origine du mouvement qui, depuis deux ou trois siècles, ébranle la constitution ecclésiastique : à côté des *âmes* que les abus scandalisent et qui défendent la théorie conciliaire, il y a les *princes* uniquement soucieux d'accroître leur pouvoir, qui voient dans les abus une occasion à exploiter, non un mal à guérir, dans la théorie conciliaire, une arme contre le pape et un instrument de règne, non un remède aux abus. Épouvantail tout juste bon à faire quelquefois céder le pape, la théorie conciliaire tient encore quelque place dans les manifestes ; le ridicule concile de Pise, qui fuit lamentablement à Milan, à Asti, à Lyon, pour s'évanouir on ne sait où, témoigne avec précision qu'elle n'en tient plus dans les faits. Encore quelques années, et le Saint-Siège béatifiera... Aleman.

L'épanouissement des mouvements nationaux entraîne d'autres conséquences encore. Le Saint-Siège doit lui-même se constituer en un État, afin de pouvoir négocier avec les princes, et leur résister, s'il le faut. L'Italie, d'autre part, tend comme les autres pays, à resserrer son unité ; le Saint-Siège est donc amené à en prendre la direction. Il trouve un point d'appui, sinon dans le souvenir des luttes qu'il a soutenues contre l'Allemagne avec l'aide des communes

lombardes, du moins dans l'État romain réorganisé, dans le prestige moral qui l'entoure, dans l'ambition, surtout, des neveux des papes, Rovere, Riario, Borgia. En 1464 et en 1466 meurent justement les deux hommes qui tiennent la première place dans la péninsule, Come de Médicis et François Sforza ; Florence et Milan deviennent la proie des troubles, tandis que Venise est absorbée par les soucis que lui causent les Turcs vainqueurs, et que le roi de Naples cherche à consolider son trône par des supplices. Paul II profite des circonstances avec habileté : il s'allie à Venise, il raffermit à Florence le crédit chancelant des Médicis ; il s'étend en Romagne, réorganise l'administration de Rome, châtie les seigneurs turbulents et, fidèle à la tradition fondée par Pie II, élimine du sacré collège l'élément étranger. La papauté se transforme ainsi en puissance princière italienne. Sixte IV travaille énergiquement dans le même sens et il trouve dans ses neveux, les Riario et les della Rovere, des collaborateurs décidés, à l'allure peu évangélique du reste. Il remplace l'alliance de Venise par l'alliance avec Naples, et s'appuie contre Florence inquiète sur un habile condottière, Frédéric d'Urbin. Comme les Médicis accentuent leur hostilité et forment une ligue contre le pape, celui-ci tente de les renverser, et il tient la victoire, lorsque la trahison de Naples l'oblige à la paix. Une nouvelle tentative de Sixte IV est paralysée par la mort mystérieuse de son général et la déloyauté de certains nobles. Le traité de Bagnolo brise l'élan de la papauté et détruit son hégémonie italienne.

Elle prend sa revanche avec Jules II et Léon X, sinon avec Innocent VIII, qui ne résiste pas à l'absorption pacifique et au protectorat envahissant de Flo-

rence et de Naples. Alexandre VI et son fils César Borgia ont mieux su se faire respecter : César comptait même reprendre, à son compte personnel, la politique de Sixte IV. Mais c'est le neveu et le collaborateur de celui-ci qui, devenu pape, la défend avec le plus d'âpreté. Espagnols et Français profitent de l'anarchie et se disputent la péninsule ; Jules II veut chasser ces « barbares ». « Les yeux profondément enfoncés, les lèvres serrées, le nez très fort, la tête large et robuste, tout dénotait en lui une personnalité puissante. La chevelure clairsemée était déjà presque blanche, mais sous les neiges de l'âge courait une ardeur juvénile ; à voir son visage fortement coloré, la fermeté de sa démarche, la vivacité de son allure, nul n'eût pu supposer qu'il touchât au seuil de la vieillesse... Comme sa stature corporelle, sa nature morale donnait une impression extraordinaire à ceux qui l'approchaient. Tout en lui dépassait la mesure commune, son ardeur passionnée aussi bien que ses amples conceptions... Par sa fougue, par ses emportements, s'il blessait son entourage, et inspirait la crainte, il ne soulevait point la haine ; car il ne laissait apercevoir ni petitesse, ni vil égoïsme ». Esprit dominateur, le vicaire du Christ se dressait en Italie comme une incarnation, étrange et terrible, du génie de la guerre.

Il se débarrasse d'abord de César Borgia qui tient les places les plus importantes de la Romagne : il le force à lui livrer Césène, Forli, Bertinoro ; il affermit son autorité à Rome en alliant à sa famille, par d'habiles mariages, quelques-unes des plus puissantes familles de la ville, et il fait rentrer dans le devoir les deux grandes villes de son État Pérouse et Bologne,

où les Baglioni et les Bentivogli s'étaient presque rendus indépendants. Puis il se tourne contre Venise. Venise travaille à soumettre à sa domination les deux rives de l'Adriatique, elle a occupé subrepticement Faenza, Rimini et d'autres territoires pontificaux. Il se ligue donc contre elle avec le roi de France et l'empereur et finit par l'engager dans une guerre où elle succombe. L'État romain reconstitué, Jules II vise enfin à « libérer l'Italie de la main des Français » ; il organise contre eux une coalition formidable, et, malgré Ravenne et Marignan, son successeur, Léon X, voit la réalisation, au moins partielle, de son rêve. Dans cette Rome qu'il a conquise, le fils du Magnifique pratique avec art la politique paternelle d'équilibre. Le roi de France est contenu dans la Lombardie, et Rome, appuyée sur Florence, semble diriger la Péninsule. « Naguère, disait Machiavel, aucun baron n'était assez petit pour ne pas mépriser la puissance papale ; aujourd'hui, un roi de France a du respect pour elle. » Rome garantit la liberté de l'Italie ; la liberté de l'Italie assure la liberté du Saint-Siège et l'indépendance de l'Église.

Faut-il ajouter que le chef de l'État romain a besoin d'une diplomatie pour éclairer sa politique, nouer ses intrigues, parer et porter les coups? *Les nonces permanents* apparaissent au temps de Sixte IV et d'Alexandre VI ; ils correspondent avec la *Secrétairerie Apostolique* dont Innocent VIII affermit les rouages, puis avec la *Secrétairerie d'État* dont Clément VII consolide l'existence. Le diplomate de race qu'est Léon X favorise ces innovations.

II

La révolution politique et sociale d'où procèdent les absolutismes royaux, les patriotismes nationaux, la dislocation de la Chrétienté féodale, dérive elle-même d'un ébranlement des âmes et d'un affaiblissement de la foi.

Malgré de nombreuses exceptions, il faut dire du clergé pris dans l'ensemble, — et surtout, hélas! envisagé dans son chef, — qu'il trahit son devoir : il a souvent d'autres soucis que le souci des âmes, d'autres volontés que la volonté du Père Céleste, d'autres passions que la passion de Lui conduire les hommes, dans l'Esprit, par le Christ! Les abus achèvent de ronger le corps ecclésiastique. Scandale plus douloureux encore, lorsqu'éclosent les initiatives de réforme, elles ne rencontrent pas auprès du Saint-Siège l'appui sur lequel elles étaient en droit de compter.

Les Réguliers oublient leurs vœux, assure Robert de Lecce : les fraudes sataniques de Madeleine de la Croix, abbesse de Cordoue, les amours scandaleuses du carme Filippo Lippi ne l'ont que trop prouvé. L'abbé de Coustel vit avec femmes et enfants. Les religieuses du Paraclet vont au bal. L'abbesse de Faremoutiers entretient une meute de cent chiens. Les couvents autonomes font figure de propriétaires avides, non de maîtres de pénitence, ou d'économes du Christ! L'auguste congrégation clunicienne semble se dissoudre : Moissac et Figeac se révoltent; d'autres refusent de se faire représenter aux chapitres généraux. Les Cisterciens n'ont pas plus de pudeur : Clair-

vaux s'insurge contre Cîteaux ; et l'Epau, Hautes-Fontaines suivent son exemple. Pareillement à Prémontré ou à Tiron. « Chacun ne veut être enseigné, gouverné, que par lui-même, écrit en 1486 le prieur de Sainte-Euverte ». La vie commune meurt, entraînant avec elle l'idéal égalitaire et l'âme fraternelle du Monachisme. Les menses séparées se multiplient, tandis que les bâtiments claustraux tombent en ruine. La commende assujétit les couvents à des séculiers, souvent indignes ; et par là se préparent les sécularisations : les nobles ne se contenteront pas toujours de la demi-possession précaire que la commende leur assure. Les Mendiants fomentent la guerre ou l'anarchie et font la chasse aux testaments : *ils arrachent à Sixte IV le droit de devenir propriétaires!* Fidèles à leur lamentable coutume, ils ne cessent d'assaillir les Séculiers que pour se déchirer entre eux ! C'est partout le désordre, c'est souvent le scandale qui s'offrent d'abord au regard.

Mais pas n'est besoin d'une longue enquête pour trouver le remède auprès du mal, les réformateurs et les saints auprès des nicolaïtes et des simoniaques : partout prennent leur essor les *congrégations réformées*. Parmi les anciens Bénédictins, celle de sainte Justine de Padoue continue de croître en Italie, celle de Melk en Autriche, celle de Castel en Bavière, celle de Bursfeld dans l'Allemagne du Nord, tandis que celle de Chezal-Benoît s'organise en France. — Les Clunisiens se ressouviennent de leur prestigieux passé : leurs chapîtres généraux limitent l'autonomie des prieurs et des abbés, restaurent dans la maison-mère la vie commune, la pratique du silence et du jeûne, raffermissent les pouvoirs des visiteurs, affectent aux réparations

le tiers des revenus de chaque couvent, deman[d]
au pape la permission de nommer un vicaire rég[u]
en toutes les maisons affligées d'un commendata[ire]
même, le chapitre de 1494 formule un statut de r[é]
vation générale. Durant les vingt premières an[nées]
du seizième siècle, en France, « malgré des résista[nces]
acharnées et des succès divers, l'activité réformat[rice]
de Cluni ne se ralentit pas ». — Les Cisterciens finiss[ent]
par obtenir de Rome que la commende soit ab[olie]
dans l'ordre. Le chapitre général de 1494 vote [les]
seize articles de Paris qui imposent à tous les mon[as]tères une réforme radicale et immédiate, « dans [les]
quinze jours ». Les deux congrégations cistercien[nes]
de saint Bernard de Castille et de saint Bernard [de]
Toscane rayonnent en Espagne et en Italie. — Grâ[ce]
au pieux Standonck, l'influence de Windesh[eim]
pénètre en France et réforme les Chanoines de sai[nt]
Augustin de Château-Landon et de Cysoing, de Liv[ry]
et de saint Sauveur, sinon de saint Victor. Les c[on]grégations de l'Observance régulière relèvent la [vie]
monastique parmi les Ermites de saint Augusti[n] ;
celle de Lombardie continue de croître, bien que [s'é]lèvent, pour rivaliser avec elle, celles de Notre-Da[me]
de la Consolation, de Pouille, de Calabre, de D[al]matie, de Castille et de Saxe. — L'abbé de Saint-Mic[hel]
de Muriano, Maffei Gherardi, groupe trente-cinq co[u]vents d'hommes, huit de femmes ; Paul Giustinia[ni]
et V. Quirini organisent au saint Hermitage une au[tre]
congrégation aussi zélée, qu'ils tâchent, vaineme[nt]
du reste, de réunir à la première. Ainsi s'opère [la]
réforme des Camaldules. — Entraînés par le mê[me]
mouvement, les Chartreux se relèvent : ils fonde[nt]
quatre établissements de 1503 à 1507, recouvrent

province de Calabre, épurent ou suppriment les maisons de leurs moniales ; Nicolas de Cortone et Fr. Maresme, Antoine Suriano et Dorland guident cet effort. — Si les Célestins ne retrouvent pas l'unité que le grand Schisme a détruite en eux, Jean Bertauld et Rapine d'Auxerre propagent la réforme parmi la famille italienne, Artaud de Paris, Louvel de Beauvais et Pierre Bard de Tournai parmi la famille française. — Le bienheureux Jean Soreth prêche aux Carmes une discipline rigoureuse : ses disciples suscitent la naissance des trois congrégations réformées de Mantoue, d'Albi, du Mont des Oliviers (près Gènes). L'affiliation à leur ordre des Béguines de Gueldre témoigne de leur puissance de rayonnement : ce sont les Carmélites qui se lèvent, pour prendre la place des Chartreuses déclinantes. Agnès Correyts et Françoise d'Amboise commencent de les guider vers les hauts sommets de la pénitence et de l'amour... Elles y rencontrent les trois congrégations de Clarisses réformées : les Observantines d'Italie, les Colétines de France et d'Angleterre, les Conceptionistes qu'organisent en Espagne Béatrice de Silva et Ximenez. — De saints religieux poursuivent, au sein des Frères Prêcheurs, l'œuvre de Texier et de Raymond de Capoue. Si la lutte est chaude entre les Observants, les Modérés, les Relâchés, ainsi qu'en témoigne l'histoire de Thomas de Leuca et d'Auribelli, du moins les Dominicains réussissent-ils où ont échoué les Franciscains : l'unité de leur ordre reste sauve. Et la réforme fait des progrès saccadés, mais ininterrompus : l'austère congrégation lombarde finit par régenter l'ordre entier, avec Bandelli et Cajétan ; tandis que d'autres rivalisent d'ardeur avec elle, celle de Hollande par exemple, ou

celle de Raguse. — Les Minimes de saint François de Paola bénéficient de l'extraordinaire prestige de leur fondateur, dont ils n'ont pas le temps d'oublier les exemples. — Les Mineurs, enfin, parviennent à triompher du schisme qui, depuis si longtemps, les affaiblit ; les Conventuels sont exclus de l'ordre, ramené à l'Observance régulière après d'étranges vicissitudes, souvent, d'ailleurs, fort obscures ; les Observants l'emportent grâce à la modération de Nanni et de Delfini, au bon sens de Léon X, au zèle infatigable de Lichetio de Brescia ; grâce aussi aux progrès des « Coletins » ; grâce encore, surtout peut-être, à l'obstination d'un tiers parti français et à la fougueuse entrée en scène des rudes Franciscains d'Espagne, les Ximenès et les Quiñones.

Certes, le corps monastique est malade. Mais que de médecins se lèvent pour le guérir, entreprenants et énergiques ! (1)

(1) Les Réguliers. *a*) Abus. Cf. les plaintes des chapitres clunisiens, 1479, 1481, 1484, 86, 94, le scandale de S. Pierre de Lyon où les sœurs renversent la clôture et les murs 1513, la révolte de Clairvaux, 1473, de l'Epau, 1494 ; — les conflits des Mendiants et des Séculiers [S. Quentin, 1468...], l'influence de Sixte IV sur les Franciscains [bulles *dum fructus uberes*, 1472, *regimini universalis*, 1474...], la révolte du prieur de Prouille Adrien de Nullay, la concession aux Prêcheurs du droit de propriété en commun, 1475, — le schisme des Célestins (bulle de 1523), les Chartreuses de Poleteins, 1495, — les élections fictives, les progrès de la commende [Corbie, 1484], J. DE IUTERBROCK, *de causis deviationis religiosorum...* et le *Tr. de malo*, les écrits de Trithème, Bouchet...

b) Effort de réforme. Wischler, Hagen, Busch, Jean de Marre, J. Alvaro guident le mouvement bénédictin ; la congr. de Chezal Benoît naît en 1491-1500. J. de Bourbon et J. d'Amboise déclenchent la réforme clunicienne, le chap. gén. de Paris, 1494, la réforme cistercienne, Standonck et Mauburn la tentative des chanoines rég. S. A. 1496, S. Jean de S. Fa-

Les Séculiers présentent un spectacle assez analogue. L'esprit du monde les gangrène souvent. Raulin et Charles de Bourbon ont maîtresses et enfants. Tristan de Salazar n'est qu'un reître. Beaucoup mènent train princier : le légat d'Amboise construit le château de Gaillon. Pour alimenter leur luxe, ces grands seigneurs mitrés troquent leurs évêchés : Geoffroy de Pompadour traverse Périgueux et Angoulème avant d'obtenir le Puy ; l'évêque de Grenoble se fait transférer à Orange, 1479 : expérience faite, il demande et il obtient son retour à Grenoble, 1483. Surtout, ils font la chasse aux riches abbayes : l'archevèque d'Auch en gagne huit, car ses 40 000 livres de rente ne sauraient lui suffire. Quand ils sont nantis, ils n'aspirent qu'à laisser dans la famille leurs opulents revenus : l'abolition du célibat s'impose à leurs yeux ; Rodericus de S. Ella juge opportun d'en prendre

cundo † 1479, Lindmer, Proles... celle des Ermites de S. A. 1493-1503 ; Rapine, Artauld et P. Bard celle des Célestins ; Gherardi et Giustiniani celle des Camaldules ; Soreth, 1451-1471, celle des Carmes : les « Carmélites » apparaissent en Gueldre et Flandre vers 1451-1497. — La *Congrégation lombarde* groupe les chefs de la réforme dominicaine : Maggi et Naldi ; le général Auribelli ne réussit pas à la détruire sous Paul II ; les congrégations de Hollande, Teutonie... Bandelli et Caiétan la soutiennent. Les Minimes, ainsi dénommés depuis 1502, ont reçu leur statut en 1474. Chez les Mineurs, l'esprit de l'observance gagne lentement du terrain grâce à Boniface de Ceva, à Jean Menesio, Pierre de Trani, Salazar y Salinas, Quiñones, Nanni, 1475-99, et Delfini, Ximenes et Jules II (cf. *statuta generalia*), Léon X [bulle *Ite*, 29 mai 1517] et Lichetto. Cf. Helyot, Imbart de la Tour, Renaudet, Jannsen, Pastor, Gasquet : *Monastic life*... 1922 ; Porver : *Medieval english Nunneries*... Cambridge. 1923 ; R. Graham : *The engl. province of... Cluny*... Trans. roy. hist. Soc. 1924 ; l'histoire de Pietro Caprioli à Brescia, 1480, de Jean de Fano, 1469-1539, de Catherine de Campenouille à Aywières, 1500, des Const. de Terni, 1500-1501, Arch. Quaracchi, 1924.

la défense. En attendant, ils se résignent au népotisme : le 27 février 1494, Miles d'Illiers renonce à son évêché de Chartres en faveur de son neveu, à condition de le reprendre si celui-ci meurt le premier. — Si la vie des chanoines paraît plus régulière, on voit bien qu'ils ont cessé d'être des apôtres. Ceux de Passau refusent d'obéir à Nicolas V : c'est un roturier qui n'aurait pas droit à entrer en leur chapitre ! Sur 121 chanoines nommés à Cologne de 1450 à 1550, on relève 17 barons et 104 comtes. De plus en plus les chapitres deviennent des maisons de refuge pour cadets de grande famille... Beaucoup de curés titulaires ne résident plus : sur 83 paroisses que visite l'archidiacre de Josas, au diocèse de Paris, vers 1470, 36 sont désertées par leur curé parmi lesquels 12 n'ont même pas un prétexte. Comment s'étonner de la tenue déplorable du clergé inférieur, qui a souvent été privé de toute formation sacerdotale, et qui, pour ne pas mourir de faim, doit recruter le monde des aubergistes, marchands, intendants, bouffons ?! Ici encore, le mariage des prêtres renaît.

Le désordre des mœurs décèle et favorise l'anarchie des institutions : l'Église d'Espagne mise à part, que ses rois et Ximenès surveillent de près, les autres Églises nationales sont déchirées par d'éternels conflits. Partout l'évêque est combattu par le patron, héritier du fondateur, quand il n'est pas brisé par lui. Au diocèse de Paris, les patrons disposent de 254 cures, l'évêque de 215 ; à Paris même, sur 30 cures, l'évêque ne nomme qu'à 6 ; et, depuis la Pragmatique, les gradués de l'Université ont droit au tiers. En outre, l'évêque se heurte à cent corps organisés, jaloux de leurs privilèges ecclésiastiques et seigneuriaux, et qui

sont très souvent titulaires des droits du patron : chapitres, collégiales, monastères, prieurés, fraternités. Très souvent, ils sont munis de l'exemption ; et les bénéfices que les exempts confèrent, prétendent à la même faveur ! ! L'archevêque de Sens Tristan de Salazar est en conflit avec le chapitre de Paris : le 2 février 1492, à Notre-Dame, deux chanoines l'empoignent et le jettent dehors... L'évêque doit donc, pour sauver quelque chose de son pouvoir, mettre la main sur le recrutement de ces corps hostiles : par tous les moyens il voudra nommer la majorité des chanoines ; aux archidiacres il opposera les vicaires généraux ; aux moines il s'imposera en se faisant donner en commende leur abbaye. — C'est à propos des bénéfices et des droits fiscaux que la bataille se poursuit avec le plus de fureur. L'élection, où elle a encore lieu, n'est qu'un simulacre : le clan le plus fort capte les voix par l'argent, quand il n'impose pas les votes par la violence. De 1462 à 1483, le Parlement de Paris enquête plus de soixante causes bénéficiales électives. Le 18 août 1507, à Poitiers, les d'Allemagne introduisent dans la cathédrale, à la tombée de nuit, une foule d'hommes d'armes « estrangiers, gascons, bretons, munis de javelines, de dagues, d'armes à feu » ; les de Tonnerre se lancent à l'assaut, enfoncent les portes, occupent l'église ; les chanoines ne savent pas discerner le vainqueur ; Claude de Tonnerre et Florent d'Allemagne sont élus, ou postulés, en même temps !... Or, les bénéfices collatifs ne sont pas moins âprement débattus, les gradués se partagent en clans rivaux ; finalement les savants honnêtes doivent abandonner les places, comme Duprat l'atteste, aux « solliciteurs, brigueurs et remueurs de bénéfices ». Pour

mettre le comble au désordre, on ne sait même plus quelle est la lettre du droit. La Pragmatique meurt et ressuscite suivant les caprices de la politique ; quelle valeur lui reconnaître? A Lyon, de 1488 à 1497, l'élu Talaru s'oppose à André d'Epinay qu'ont nommé d'accord le pape et le roi. Parfois, l'un des deux rivaux n'est pas plus tôt mort que ses « droits » sont relevés par *deux* candidats : tel évêché est ainsi disputé par trois compétiteurs, Aleth, par exemple, en 1508 ; ou Pamiers en 1514. — A-t-il remporté la victoire, l'évêque n'est pas au bout de ses peines : il lui faut rembourser l'argent qui a alimenté la bataille. La nécessité s'impose à lui de restaurer ou d'accroître « son spirituel : » comme les exempts demeurent intraitables, comme beaucoup de vieux droits sont périmés, il tâchera donc à conserver ses justices, à les multiplier, s'il se peut. L'archevêque de Tours entretient 1 200 appariteurs, à l'affût des délits dans les villages. Les excommunications, les dispenses pleuvent ; les droits d'enregistrement testamentaire s'élèvent. Et le curé n'est pas plus heureux que l'évêque : si le budget de la fabrique, qu'administrent le conseil des marguilliers et l'assemblée des paroissiens, fonctionne généralement avec aisance, son budget, à lui, est mangé par le patron, ou le titulaire ; le prêtre qui réside tient si rarement le titre curial ! La crise a d'autant plus de gravité que beaucoup de paroisses sont très petites, leurs revenus normaux fort exigus. Alors, les pauvres diables de desservants pressurent leurs ouailles de leur mieux, vendent les messes, les confessions, les funérailles, les indulgences ! Ici même des fripons, parfois vêtus de l'habit monastique, leur disputent ces douteux profits, et vendent de fausse

indulgences, de fausses bulles, de fausses reliques!

Situation lamentable pour les âmes!... Mais peut-être auraient-elles tort de désespérer. Les médecins ne manquent pas plus aux Séculiers qu'aux Réguliers, capables de guérir le corps malade. Trithème fixe les règles qui doivent présider à la formation des clercs. Les saints évêques attaquent le fléau : c'est Nicolas de Cues à Brixen; Zacchi à Osimo; Lombardi à Bovino; Gaëtani à Squillace; Pinelli à Cosenza; Passarella à Rimini; Barozzi à Padoue; Dominique de Domenichi à Torcello; les deux Caraffa à Naples et à Chieti; Pandolfini à Pistoïe! Il arrive que les Princes appuient leurs efforts : Isabelle de Castille, Maximilien d'Autriche ont donné des gages assurés de foi et de zèle. Et l'on va voir l'ardeur du peuple croyant...

En France s'opère très vite une opulente restauration de la fortune de l'Église. La presque totalité des églises rurales, encore en ruines vers 1470, est reconstruite au début du seizième siècle : beaucoup s'agrandissent vers 1480-1530. Les revenus de l'archevêché de Rouen, évalués à 3 000 livres en 1450, passent à 11 000 en 1476, à 15 000 en 1497, à 26 346 en 1520. De 1489 à 1520, les revenus de la mense abbatiale de Saint-Denys passent de 4 500 à 10 000 livres. On peut estimer à 5 millions de livres, en 1516, le revenu ecclésiastique total : c'est dire qu'il est à peine inférieur à celui de l'État! — L'énorme progrès de la fortune générale, la profondeur de la foi populaire expliquent le phénomène constaté.

A la puissance de l'argent, instantanément reconquise, l'Église de France joint un prestige social énorme. Si la noblesse y a pris une trop grande place, le clergé ouvre toujours ses rangs à la bourgeoisie,

et même au peuple : le cardinal Jean Péraud est un enfant trouvé de la Rochelle ; les d'Amboise, les Briçonnet, les Samblançay, qui occupent une quinzaine de sièges, sortent de la bourgeoisie riche. La royauté, surtout, associe les prélats à son gouvernement : on compte au Parlement de Paris 39 conseillers clercs contre 38 conseillers laïcs ; lorsque les premiers sont promus évêques, ils reçoivent ordinairement des lettres d'entrée qui leur donnent voix délibérative. C'est un évêque qui préside les États généraux de Tours en 1484 ; c'est parmi les évêques que les lieutenants généraux sont souvent choisis par le roi ; c'est à un évêque que Louis XII, comme Henri VIII et Ferdinand d'Aragon, confie la charge de premier ministre.

Et cette Église veut se réformer. Ses chefs se réunissent en novembre 1483. L'orateur du clergé à Tours, Jean Rély, esquisse un programme, que le concile de Sens réalise. Les réformateurs se groupent derrière le savant et mystique ascète de Flandre qui a fondé à Paris le collège de Montaigu, Jean Standonck : élu archevêque de Reims, il ne craint pas de s'opposer au candidat du roi, comme il ne craint pas de condamner le divorce de Louis XII. Il correspond avec le pénitencier de Sens, Hodoard, avec le président Hacqueville, P. du Mas, abbé de Chezal-Benoît, Simon, évêque de Paris, avec des Universitaires comme Boussart et Bricot, des Mendiants comme Cléret et Maillart. Rély, devenu évêque d'Angers et confesseur de Charles VIII, pousse celui-ci à agir : de là, l'assemblée de Tours de novembre 1493. Les réformateurs hésitent : faut-il procéder à une réforme d'ensemble ; ou convient-il de laisser à chaque corps le

soin de restaurer chez soi la discipline? Tous sont d'accord pour attaquer la corruption des mœurs, demander la restauration des conciles et du droit électif. Ils s'associent aux efforts des Réguliers. Ils applaudissent à l'œuvre du cardinal d'Amboise qui prend en mains (1501), avec une vigueur dictatoriale, l'œuvre sainte, mais par malheur borne son travail épurateur au corps monastique. Ils applaudissent à la multiplication des prêtres : à Séez, de 1445 à 1486, puis à 1514, le nombre des clercs ordonnés passe de 270 à 902, puis à 1194. — L'Église séculière peut légitimement escompter une renaissance (1).

(1) Les Séculiers. *a*) Abus. Sur l'inconduite des clercs, cf. les registres des officialités, le scandale donné par Alfonse d'Aragon archevêque de Saragosse et par le cardinal P. de Mendoza, les œuvres de l'évêque Montesinos, les plaintes de l'assemblée de Séville, 1478, et l'édit de Tolède, 1480 ; l'ordonnance du vice-roi de Palerme du 26 octobre 1500 ; le *de continentia sacerdotum* de Broussard, 1500. — Certains évêchés italiens sont de vrais fiefs familiaux [les Campeggi à Bologne] ; l'Église d'Espagne est étroitement subordonnée aux rois. Se perpétuent les conflits des évêques avec leurs chapitres [Paris 1497-1503] ou leurs archidiacres [Chartres 1462-1512], les élections entachées de violences. Sur l'Église de France, cf. la *Consultation de Tours*, novembre 1493, sur l'Église d'Allemagne l'*Onus Ecclesiae* du chartreux Juste de Lansberg...

b) Effort de réforme. α. La restauration de la fortune ecclésiastique s'opère de trois manières : par donations [33 à Angers 1450-1522], par recupération de biens et droits volés [procès de l'abbé de Cherbourg touchant Valognes 1480-1520], essor général de la richesse. L'archevêque de Tolède a un revenu de 80 000 ducats, l'Église séculière espagnole de 4 millions de ducats. — β. L'influence sociale de l'Église ressuscite de même : la plupart des évêques et des chapitres sont encore seigneurs ; les grandes principautés ecclésiastiques sont ardemment convoitées par les nobles, surtout en Allemagne... γ. Les conciles raniment la vie religieuse et morale : cf. les conciles d'Aranda, 1473, Madrid, Séville... 1487, l'effort de Mendoza à Tolède et de son successeur Ximenès de Cisneros, cardinal en 1507 :

Que faut-il pour que prenne son plein essor le mouvement réformateur qui naît chez les Séculiers et se développe chez les Réguliers? Donner aux bonnes volontés, isolées trop souvent, la confiance qui redoublera leur élan, leur permettra d'entraîner les indécis, d'imposer silence aux adversaires, de remporter la victoire. Une fois déjà, l'Église a traversé une crise d'une gravité aussi effrayante, plus effrayante même : au dixième et au onzième siècle, la pesée sociale s'opposait, d'un poids plus lourd, aux tentatives de relèvement. Elles ont pourtant réussi. Au prix d'une révolution les Grégoriens ont sauvé, du même coup, la civilisation occidentale et le Christianisme catholique. C'est que l'appel des saints, groupés autour de Cluni ou dispersés dans les pays divers, a été entendu de Rome et du pape : le successeur de Pierre s'est rappelé qu'il avait mission, de par la volonté de Jésus, de « confirmer » les âmes.

A la fin du quinzième et au début du seizième le successeur de Pierre s'est-il également souvenu des devoirs de sa charge? et comment s'en est-il acquitté?

Pendant une vingtaine d'années, après la mort d'Eugène IV, on peut croire que les papes comprennent leur rôle et se soucient de le remplir : c'est l'heure, — heure brève, — de Nicolas V et de Pie II, 1447-1464! Nicolas V s'est formé par l'étude, dans la pauvreté, sous la discipline du chartreux Albergati;

réformateur et humaniste, c'est une des plus grandes figures de ce temps; — le concile de Sens, 1485, le *tract. novus* de Michel Bureau; le *de officio episcopi* de Contarini 1516; Bannister, *The register of Myllyny, bish. of Hereford*, 1474-92, et celui de *Booth*, 1516-35. Hereford, 1919-1921; Imbart, Renaudet, Amiet : *Organisation du chapitre cath. de Chartres*. 1922.

croyant convaincu, esprit droit et souple, il saisit l'urgence de la réforme, et il connaît l'étendue de son pouvoir. Il charge de l'opérer en Allemagne son émule Nicolas de Cues, auquel il a ouvert le sacré collège. Malgré les hostilités auxquelles il se heurte, le cardinal allemand accomplit, en moins de deux ans, 1451-1452, une œuvre magnifique, indice de la moisson religieuse que Rome aurait pu recueillir : il rencontre, et il ne craint pas de favoriser, ces réformateurs locaux, qui travaillent obscurément, dans l'attente. Il prêche par l'exemple de sa vie rigide : on ne le voit guère se lever après deux heures du matin ; son compagnon de voyage et de prière est le rude Denis van Lewis, encore un chartreux. Il prêche par la parole à Salzbourg, Bamberg, Magdebourg, Hildesheim, Coblence, Trèves, Maestricht, Minden, Aix-la-chapelle, Nimègue, Louvain, Cologne, Harlem, Deventer ; il réunit des conciles à Salzbourg, à Mayence et à Cologne ; il préside le XIVe chapitre provincial des Bénédictins à Saint-Étienne de Wurzbourg où il fait jurer à 70 abbés qu'ils réformeront leurs abbayes (mai 1451) ; il recommande la congrégation de Bursfeld, fait le voyage de Halle pour voir Jean Busch, nomme l'abbé Hagen visiteur apostolique, le lance, ainsi que le prieur de Melk ou l'abbé de Maria Zell, et quelques autres abbés habiles, énergiques et fervents — les Hermann de Luna, les Martin Leubic... — à la chasse des moines indisciplinés et concubinaires ; il dépose l'abbé de saint Michel de Hildesheim convaincu de simonie et de mauvaise volonté ; il traque les prêtres mariés, à Minden notamment, où la ville entière est menacée d'interdit si l'un d'entre eux y est seulement toléré ; il combat avec fureur

formalisme et superstitions ; il cherche à réorganiser, sur la base du Thomisme, l'enseignement de la religion.

Lorsque Pie II monte sur le trône, il fait aussi bon accueil que Nicolas V aux projets de Nicolas de Cues : humaniste aussi fervent que Parentucelli, Æneas Sylvius n'a pas toujours mené la même vie exemplaire, mais c'est avec ferveur qu'il pratique maintenant sa foi. Le « cardinal allemand » propose au pape de suivre la méthode dont il usait au cours de sa légation : que trois visiteurs enquêtent partout et se conforment au 14 règles qu'il énonce ; que la curie soit radicalement purifiée, le personnel de la pénitencerie réduit, et remis dans la situation où il se trouvait en 1418. Ainsi pourchassés au cœur et dans le corps de l'Église disparaîtront les abus, la simonie, le cumul des bénéfices, les incorporations de prébendes aux chapîtres, le mariage des prêtres, les vols commis dans les hôpitaux et les fabriques, les fausses indulgences, les fausses reliques, les hosties sanglantes. — A la demande du pape, un autre ami de Nicolas V et d'Eugène IV rédige un autre plan de réforme en 22 chapitres : Dominique, évêque de Torcello, veut aussi que la curie soit épurée d'abord, qu'on y restaure le service divin, qu'on y restreigne la distribution des indulgences, qu'on y supprime le népotisme, qu'on en bannisse les gens suspects ; il veut que le sacré-collège renonce aux banquets et au luxe, que tous les évêques et bénéficiers soient astreints à la résidence, qu'une commission cardinalice pourchasse partout la simonie. — Ces projets sont soumis à un comité de réforme, nommé par le pape, et dans lequel celui-ci prend soin d'introduire saint Antonin de Florence... Tous les espoirs semblaient permis.

Tous les espoirs furent déçus, lamentablement. Le cœur manqua à Pie II, qui s'en tint à des mesures de détail. Que ne lisait-il Grégoire VII au lieu de Cicéron? Ses successeurs, loin de rien faire pour enrayer le fléau, l'envenimèrent comme à plaisir... A partir de Paul II et surtout de Sixte IV, le fiscalisme et la vénalité de la curie se développent encore : il faut de l'argent, beaucoup d'argent, pour alimenter le faste des papes, soutenir la politique du Saint-Siège, entretenir le gouvernement de l'Église. Les anciennes taxes, domaniales, féodales, ecclésiastiques : annates, réserves, expectatives, services, se maintiennent ; on en voit fleurir de nouvelles, le *quindennium* par exemple. Des offices sont perpétuellement créés, aussitôt vendus : Sixte IV crée les stipulateurs et les janissaires, les stradiots et les mamelucks ; Innocent VIII élève de 6 à 24 le nombre des secrétaires, il organise le collège des plombeurs, où chaque place se vend 500 ducats d'or. La vénalité des offices devient une loi : on l'applique à la charge même de bibliothécaire. Naturellement les officiers du pape veulent rentrer dans leurs débours ; d'où d'incroyables abus : des employés de la chancellerie fabriquent de fausses bulles, autorisant le mariage des prêtres. Un fait symbolise l'extension de ce fiscalisme véreux. C'était une vieille coutume d'offrir une aumône au pape lorsqu'il accordait une faveur, indulgence ou dispense : on l'appelait *composition*. Voici que maintenant on l'exige ; on en fixe le taux ; on en élève la quotité. Au lieu d'en confier l'administration à un hospice fameux, celui du Saint-Esprit par exemple, afin d'en sauvegarder le caractère gratuit, on la donne au dataire apostolique, c'est-à-dire à celui qui joue un rôle si

délicat, aux côtés du pape dont il est le confident, dans la distribution des bénéfices et des grâces! Au lieu de l'affecter toute à une œuvre pie, on s'en sert à tout propos, qu'il s'agisse de payer des tailleurs, ou des soldats! Faudra-t-il s'étonner, après cela, qu'on accuse la papauté de vendre les absolutions ou les indulgences?

Les mœurs de la curie sont aussi scandaleuses que son fiscalisme. Que de cardinaux déshonorés par le concubinage! Sixte IV et Léon X n'ont pas renié leur honneur sacerdotal; : mais quels contacts malpropres n'ont-ils pas tolérés! Innocent VIII et Jules II se sont comportés avec décence durant leur pontificat : mais quel passé leur rappelaient leurs enfants! Quelle honte que le crédit d'Imperia à la cour du Jules II! Et quelle horreur que l'histoire de cet Alexandre VI, que les réprimandes de Pie II n'ont pas retenu sur la route de l'infamie et qui, sous la pourpre, d'une de ses maîtresses trois fois mariée, a eu quatre enfants! Voilà rouverte l'ère ignominieuse des Benoît IX et des Jean XII.

Pour mettre le comble à ses crimes, la curie ne tend à rien moins qu'à renier une essentielle volonté de Jésus, à modifier la constitution traditionnelle de l'Église : le pouvoir suprême, arraché au pape, sera conféré aux cardinaux. Les *capitulations électorales* fleurissent qui, rédigées à l'ouverture des conclaves et signées par tous les présents, donc par le futur pape, le ligotent à l'avance dans une série d'étroites promesses et le dépouillent de son autorité! La capitulation du mois d'août 1464 stipule que le pape ne pourra nommer plus de 24 cardinaux, dont un seul de sa parenté; qu'aucun d'eux ne pourra être élu,

non plus qu'aucun des gros bénéficiers, sans l'assentiment du sacré collège ; que cet assentiment sera également nécessaire au vicaire du Christ pour transférer la curie hors de Rome, pour aliéner le domaine, déclarer la guerre, etc... ; deux fois par an les cardinaux auront à se réunir et à examiner si le pape a tenu ses promesses.

C'était une vraie révolution. Elle s'explique par le déclin de l'esprit chrétien dans ces âmes avides qui ne voient en l'office du successeur de Pierre qu'un bénéfice d'un plus gros rapport que les autres, et qui tâchent à se le partager. Ainsi s'achève l'évolution qui a débuté au treizième siècle... Mais l'ambition des princes concourt avec l'ambition des sénateurs de l'Église : battus sur le terrain conciliaire, ils tentent de prendre ailleurs leur revanche. A la place du concile général, qui n'est pas accepté, est-ce que le sacré collège ne pourrait pas leur servir à mettre une main sur l'Église universelle, afin d'appuyer sur elle leur politique, et d'affermir leur pouvoir sur leur Église nationale? Ils tentent d'y introduire leurs créatures ; ils leur feront passer leurs ordres.

La conspiration tenace des cardinaux et des princes échoua. Des papes de ce temps un manquement de parole saurait-il étonner? A peine élu, le cardinal ne songe qu'à éluder sa promesse. Et la tradition l'y pousse autant que son intérêt. Pour résister aux rois, d'autre part, un moyen s'offre à lui, qu'il saisit de bonne heure : il recrute le sacré collège parmi les Italiens, l'Italie n'ayant pas l'unité et la force d'une grande puissance. Reste qu'il s'expose à être entraîné par là dans les complications de la politique italienne : mais son État romain l'y a déjà introduit. Il tâche, du

reste, de trouver contre les factions un point d'appui parmi ses neveux, ou ses enfants : ainsi s'explique, avec le népotisme, le rôle des della Rovere et des Borgia. — La papauté réussit à déjouer la révolution préparée par la curie. Pourquoi faut-il qu'elle ait échoué à corriger ses mœurs, à détruire sa vénalité, à y restaurer l'esprit chrétien.

Les âmes éparses dans l'Occident, et qui s'efforcent à faire refleurir la sainteté, la charité, l'espérance et la foi, peuvent donc espérer de Rome le signal si ardemment attendu : Rome ne lancera pas — pas encore — les anathèmes vengeurs et les paroles salutaires ; ce n'est pas un autre saint Léon IX qui occupe le trône pontifical, c'est Borgia. Et voici qui ajoute au mépris que le malheureux soulève : inquiet de ces réformateurs qu'il sent s'agiter partout, craignant que les cardinaux ne le trahissent, ne lui opposent le neveu de Sixte IV, ne convoquent un concile général, ne rallient les princes et les peuples écœurés, il s'aventure parfois à parler de réforme, lui aussi ! Comme Nicolas V et Pie II, il nomme un « Comité de Réforme », — tout en s'arrangeant de telle sorte que ce comité ne puisse rien faire. — Pareillement, quand lui a succédé son rival, le neveu de Sixte IV, quand au démon de la luxure a succédé sur le siège de Pierre le démon de la politique, la curie encore parle de ces « réformes » qu'elle est décidée à ne pas accomplir ; dans ce palais du Latran, d'où les Grégoriens sans peur ont lancé la Révolution Chrétienne pour la réorganisation de l'Église et le salut de l'Évangile, Jules II réunit un concile œcuménique. Majestueuse, mais vaine comédie ! Ce qui manque, ainsi que le disait Quiñones, ce n'étaient pas les lois ; c'était *le respect de la loi.*

Pourtant, à la curie même, un petit groupe très ardent ne rêvait que réforme, charité, sainteté! Il se forme en une congrégation qui vise d'abord la restauration du clergé (1524) : ce sont les Téatins de l'impétueux évêque de Chieti, Jean-Pierre Carafa. A ses côtés j'aperçois Sadolet et Gaëtan de Tiène, Giberti, Contarini, Lipomano, Crispoldo..., et, non loin derrière, l'ombre d'une grande sainte (1).

(1) La curie. A. l'espérance est permise au temps de Nicolas V Parentucelli, pauvre clerc dont les vertus et le travail ont fait la fortune [protégé de Palla Strozzi et d'Albergati, élu à l'unanimité, mars 1447] et de Pie II Piccolomini, l'humaniste illustre qui, protégé par Capranica, Albergati, Parentucelli, a fini par se convertir, 1445-46, et qui est élu pape le 19 août 1458. Nicolas V a fait partir pour réformer l'Église d'Allemagne, 31 décembre 1450, Nicolas de Cues (cf. Vansteeberghe) ; Eugène IV et Pie II ont beaucoup employé Domenichi, le professeur de Padoue, 1437, devenu évêque de Torcello, 1448 : cf. son *Tractatus de reformatione curiæ romanæ*... 1495. Brescia.

B. L'effondrement de la réforme. *a*) Calixte III Borgia, 1455-1458, et Paul II Barbo, 1464-1471, ont une grave responsabilité en cette faillite : ils ont transformé le sacré collège. Mais Sixte IV Rovere, 1471-84, Innocent VIII, 1484-92, Alexandre VIII Borgia, 1492-1503, Jules II, 1503-1513, Léon X, 1513-21 ont une responsabilité plus lourde encore : ils ont souvent choisi pour cardinaux des indignes ou des sots. — *b*) Trouver de l'argent, c'est souvent leur plus gros souci : que ne vendent-ils pas? Et quel pouvoir n'accordent-ils pas aux banquiers : Medici, Chigi, Doria... *c*) L'inconduite de beaucoup de cardinaux est notoire. Alexandre VI Borgia, qui achète la tiare en 1492, né en 1430, a eu de Vanozza de Catanei quatre enfants, 1474-80 [Juan, César, Luc èce, Joffre], deux autres au moins, on ne sait de qui... Cf. *le Diarium* de Burchard, édit. Thuasne, 1883-85.

d) Ces cardinaux indignes complotent pour se rendre maîtres de la papauté : cf. *supra* p. 122, la convention de 1464 et celle de 1484. — Contre les princes qui exigent des chapeaux rouges, les papes recourent à l'*italianisation du sacré collège : en* 1455, on compte 13 non italiens sur 20 cardinaux, *en* 1471, 3 non-

III

Terrible apparaît la responsabilité de Sixte IV et d'Alexandre VI, de Jules II même et de Léon X, quand on songe à la situation de l'Église, au mouvement réformateur qui s'y dessinait, aux résistances hypocrites qu'ils lui ont opposées, quand on relit, surtout, non *le Diarium* de Burchard, la correspondance de Grégoire VII. Plus grave encore semble leur trahison à qui tente de scruter les âmes : si plusieurs veulent opposer l'Évangile à l'Église, si quelques-uns même, plus nombreux qu'autrefois, rejettent à la fois l'un et l'autre, combien n'en aperçoit-on pas qu'habite l'Esprit du Christ et de son Père?

Jamais peut-être ne sonna une heure plus propice aux progrès de l'Anti-sacerdotalisme. A quel moment voit-on l'Église aussi déconsidérée? Savonarole clame l'affolement de beaucoup. « Je voudrais vivre dans la retraite, dit-il au peuple de Florence ; mais je ne le puis pas ; car la parole de Dieu brûle en moi comme une flamme dévorante, elle consumera mes os si je ne lui donne une issue. Eh bien! Seigneur, puisque vous voulez que j'affronte les dangers de cette mer orageuse, que votre volonté soit faite! » L'ardent dominicain sait qu'il ne peut plus lutter contre la corruption qui gangrène la ville des Fleurs, s'il semble

italiens sur 18 ; contre les clans rivaux, ils s'appuient sur leurs neveux.

e) Naturellement Alexandre VI et Podocataro parlent réforme. Sur le concile du Latran de 1512-1517, cf. Hefele-Leclercq, VIII, 1, 1917, p. 339.

tolérer les hontes romaines : voici donc qu'il évoque l'église coupable. « Arrive ici, église infâme ; écoute ce que te dit le Seigneur : « Je t'ai donné ces beaux vêtements et tu t'en es fait des idoles. Avec tes vases de prix tu as nourri ton orgueil. Tu as profané les sacrements par la simonie. Ta luxure a fait de toi une fille de joie défigurée. Tu es pire qu'une bête ; tu es un monstre abominable. Autrefois, du moins, tu rougissais de tes péchés ; maintenant tu n'as plus même cette pudeur. Autrefois, si les prêtres avaient des fils, ils les appelaient leurs neveux. Maintenant, on n'a plus de neveux, on a des fils, tout court !... Église prostituée, tu as dévoilé ta honte aux yeux de l'univers entier, et ton haleine empoisonnée s'est élevée jusqu'au ciel ! »

Si la conscience chrétienne crie par la bouche du moine de Saint-Marc son horreur et sa douleur, il est très remarquable qu'elle n'abandonne pas la traditionnelle doctrine de l'objectivité de l'Église. Et rien n'est plus sûr que le déclin, *à la même heure*, des Fraticelles, des Vaudois, des Hussites !

Le mouvement des Fraticelles meurt. Passé 1471, leur nom ne paraît plus dans les textes. Les inquisiteurs de Nicolas V et de Paul II sont venus à bout des derniers Italiens ; et les recrues qu'avaient faites ceux-ci en Angleterre ou en Allemagne n'ont pas connu le succès. Mieux que les autodafés de Rome ou des Marches, les Franciscains de l'Observance ont réussi à étouffer le schisme séculaire, en attirant à eux les âmes saintes qui lui ont si longtemps prêté leurs forces.

A la même heure meurent les Vaudois. Louis XI les protège, parce que Dauphinois ; et il contraint sa

sœur Yolande de Savoie à suivre son exemple, et à désobéir à Sixte IV. Louis XII pratique la même tolérance ; Charles I[er] s'y résigne dans les Alpes ; le roi de Naples ne manque pas de s'y conformer ; en Moravie, enfin, le voisinage de la Bohême assure aux « frères » un appui éventuel, un refuge assuré. Malgré ces circonstances favorables, la Contre-Église se dissout : son rayonnement est à peu près nul ; son organisation intérieure se desserre. Ni les Alphonse de Portugal, ni les Hans de Niklaushausen ne se réclament d'elle. Son nom glorieux passe aux sorciers ; et c'est « Turlupins » qu'on appelle aujourd'hui ses enfants !

A la même heure sombre le mouvement hussite. L'anti-sacerdotalisme des Taborites et de Wiclif n'est plus professé que par la petite *Unitas Fratrum;* si elle réussit à se rapprocher des Vaudois de Moravie ou du Dauphiné, son modeste essor est contrarié par un schisme. La très grande majorité des Tchèques reste attachée au Christianisme catholique ou à la discipline utraquiste ; et les Utraquistes demeurent aussi fidèles que les Catholiques à la foi traditionnelle. Sans les maladresses de Capistran, la politique tortueuse de ces deux ambitieux qui se nomment Podiébrad et Rokyzana, les haines héréditaires qui opposent en Bohême Allemands et Slaves, qui sait même si Rome ne fût pas parvenue à restaurer l'union disciplinaire?

Il est clair que, parmi les enfants de l'Évangile, le nombre décroît de ceux qui refusent à l'Église le droit d'en donner l'interprétation authentique. Si surprenant qu'il puisse sembler aujourd'hui, le fait paraît tel. — Mais un plus grave danger menace ailleurs. Beaucoup refusent, effectivement, sinon explicite-

ment, de soumettre leur vie à l'Évangile. L'Évangile même est en jeu.

Non qu'Israël ou le Dualisme relève la tête. Les Cathares ne sortent pas du tombeau. Les Juifs ne voient pas se rouvrir les pays qui les ont chassés ; si l'Italie les tolère, souvent elle les parque ; émue par l'odieuse légende du meurtre rituel ou par la parole ardente d'un Capistran, soucieuse surtout d'éliminer des concurrents redoutables, l'Allemagne accentue son hostilité à leur endroit, les refoule à Ratisbonne, Worms, Francfort. Une épouvantable tragédie se déroule, enfin, en Espagne : Ferdinand et Isabelle organisent des tribunaux pour surveiller et punir les Juifs convertis, pour surveiller et proscrire les Juifs de naissance ; Torquemada finit par obtenir l'édit du 31 mars 1492 qui les bannit tous, 200 000, croit-on. Qui dira le nombre de ceux qu'il fit périr dans ses sinistres autodafé? Après avoir un moment lutté, Rome laisse, sans mot dire, se dérouler ces horreurs !

La magie des âges primitifs est en butte à une dure persécution. Une fièvre démoniaque s'insinue parmi les foules, les affole ou les déprave, les éloigne de toutes manières de Jésus et de sa loi. Les théologiens s'émeuvent ; la papauté sévit. La bulle *Summis desiderantes* d'Innocent VIII est bientôt suivie du formidable *Malleus Maleficarum* d'Institoris et de Sprenger. Surgit une littérature extraordinaire, farcie d'inepties, charpentée de syllogismes, et qui suggère, hélas ! toutes sortes d'abominations ! Les inquisiteurs lancés contre les sorcières ont concouru peut-être à les faire pulluler ; et combien d'innocents n'ont-ils pas fait périr dans les tortures ! On est tenté d'applaudir quand on

les voit tenus en arrêt, ici par le Parlement de Paris, là par le Conseil des Dix (1).

(1) Les âmes moribondes. *a*) *Au nom de l'Evangile*, beaucoup s'élèvent contre l'Église. α. Jérôme Savonarole de Ferrare, 1452-1498, novice dominicain à Bologne en 1475, prêche dès 85-86 que l'Église sera châtiée, puis renouvelée ; sa grande influence date de Florence, 1490, sa dictature de la chute des Médicis chassés par les Français. Cité par Alexandre VI, juillet 1495, il est excommunié, mai 1497, condamné à mort, mai 1498. Cf. Schnitzer. Rapprocher de lui les Fraticelli qui survivent, les « Alumbrados » qui apparaissent [Ocaña, 1509].

β. De 1488 à 98, les Vaudois des Alpes sont en butte à la persécution : cf. la croisade de Veyleti et Hugues de la Palu. — Jean Rucherat, professeur à Erfurt, 1441-57, attaque les indulgences et le formalisme des œuvres ; Jean Pupper † 1475 voulait revenir au *pur Evangile* et aboutissait à une sorte de quiétisme ; Wessel Gœsefort de Groningue, rentré de Paris en 1474, mort en 1489, attaquait la transsubstantiation et prêchait une présence réelle de Dieu dans l'âme que chacun peut, sans Eucharistie, se procurer par amour. Cf. Lea-Reinach, Humbert...

γ. Les Thaborites se reforment dans l'*unitas fratrum* [les frères Bohèmes] avec P. Chelcicky le cordonnier (1457), Grégoire † 1474, Mathias de Kunvald † 1500, surtout Luc de Prague † 1528. Leur unité fond avec leur dogmatique. Les Utraquistes guidés par Rokytsana † 1471 sont des catholiques honteux : l'ambition de celui-ci, celle qui anime Podiebrad [1452-58-71], les haines allemandes persistantes compliquent leur histoire. Cf. Denis, Gindeby, Goll, Palmov, Bidlo.

b) *Contre l'Evangile et contre l'Eglise* α. Israël rayonne peu. L'affaire d'Endingen, 1470, ranime la légende du meurtre rituel ; beaucoup de Franciscains n'imitent pas en cette affaire la réserve de la papauté. — Dans la tragédie espagnole distinguer deux phases : les victimes sont d'abord les Maranes, nouveaux convertis, 1480-1498, [Mig. Morillo et S. Martino ; Thomas de Torquemada dirige une Commission centrale et 11 tribunaux, rédige des Constitutions terribles, fait faire 80 000 procès, tuer 6 000 personnes] ; puis, les victimes sont des Juifs [cf. édits de 1480, 1485, 1492] que ne réussit pas à défendre Abravanel, ministre juif de Ferdinand d'Aragon, chassé en 1484. Il est lamentable que la papauté n'ait pas protesté contre ces horreurs avec énergie et efficacité. Cf. Lea.

B. Sur la sorcellerie de ce temps, cf. Hansen.

Mais c'est surtout l'individualisme qui fait reculer la foi. L'Évangile et l'Église déduisent de la paternité divine la fraternité humaine ; ils limitent les droits, ils construisent les devoirs de la créature en dressant à côté d'elle les droits des âmes ses sœurs, en élevant au-dessus d'elle la majesté de Dieu leur Père. Double barrière insupportable à l'égoïsme : les âmes qu'il anime oublient leur nature et leur fin ; l'inconscience et l'orgueil les envahissent, la soif de jouir les enivre. Les voici esclaves de la volupté, et de l'argent.

Suivons en Italie et en France les progrès de ce double esclavage.

Le libertinage des mœurs est la plaie de l'Italie. Il suffit d'ouvrir les chroniques et les diaires, de parcourir les poésies ou les comédies de ce temps pour en acquérir la preuve. La plupart des princes sont nés hors mariage, Æneas Silvius l'assure. Gianpaolo Baglione vit en inceste avec sa sœur. A Ferrare, les drames de famille se succèdent, tragédies d'adultères, complots de bâtards. Le doge de Venise Pierre Mocenigo entretient deux femmes turques, à soixante-quinze ans. Un peu partout, les esclaves orientales s'insinuent, les courtisanes trônent, les jeunes filles s'effacent. Les nouvelles de Boccace, les écrits de Poggio et de Valla sont dépassés par des livres plus hardis, parfois orduriers. Ser Cambi, Masuccio, Gentile Sermini, Francesco Vittori, Bandello rivalisent d'obscénité. Aux yeux de Pontano, la femme doit fermer les yeux sur les amours de son mari avec ses servantes. Baldassaro Castiglione ne craint pas de risquer une demi-apologie de l'adultère. Et c'est le vice grec que célèbre l'*Hermaphrodite!* Le mariage est

attaqué ; le célibat, le divorce, l'amour libre prônés ; la fille publique réhabilitée par le titre de « courtisane », qu'on lui décerne. Naples et Venise, Sienne et Florence, et Rome, sont dévorées de cette fièvre de dépravation (1). Y ont-elles trouvé la joie? Botticelli tâche à fixer le rêve de ces chrétiens qui veulent redevenir païens, et qui s'enchantent du *Songe de Polyphile;* il échoue, comme ils échouent, à effacer la marque baptismale et l'empreinte de la main divine sur son âme. Dans la mélancolique Vénus de son *Printemps,* les Hellènes eussent-ils reconnu leur Aphrodite aux cheveux d'or? *Surgit amari aliquid...*

La passion de s'enrichir enfièvre la France. Les forêts se défrichent, les champs s'accensent, les fabriques s'installent. La bourgeoisie industrielle se transforme en oligarchie héréditaire : accroître et monopoliser les bénéfices du travail, elle ne connaît pas d'autre souci. Il n'y a que 3 pour 100 des statuts professionnels qui semblent se souvenir des droits des ouvriers : on ne voit en eux, le plus souvent, que des outils. L'établissement du chef-d'œuvre, l'élévation des droits d'entrée les empêchent de sortir de leur place ; pour plus de sûreté, on réserve la maîtrise aux fils des maîtres, ou à leurs gendres. L'histoire de la bourgeoisie marchande n'est pas moins significative : les formes diverses du contrat de société ne lui promettant pas d'assez gros bénéfices, elle s'entraîne à la spéculation et à l'agiotage. Les du Peyrat accaparent le commerce des épices à Lyon, 1485 ; les Roquette, de Toulouse, celui des draps de Catalogne ; — cinq ou

(1) Cf. les *Schwänke* et l'essor du « culte de S. Grobian » en Allemagne (Gœdeke).

six autres, celui des vins, à Paris. Les procédés de la compagnie Lyonnaise du « tirage de sel » provoquent les protestations de 1492 et de 1509. En 1517, l'échevinage d'Orléans demande au roi d'interdire les marchés fictifs. Les Poncher et les Briçonnet, les Pincé et les Bonald, les Vigouroux et les Assézat mettent la main sur le numéraire, éludent les taxes, tournent les lois, s'emparent des offices : le Chable, receveur de la composition d'Artois, a « tellement fait et besogné qu'il est mort riche de plus de cent mil escuz ». Semblançay symbolise cette race de financiers avides : il n'a trouvé dans la succession paternelle que 3 112 livres ; mais, en 1495, le voici déjà général du Languedoc, et riche de 100 000 livres. En 1510, Louis XII lui confie le généralat envié de la Languedoïl ; en 1515, « François Ier lui donne 30 000 livres ; Louise de Savoie, l'intendance de sa maison et la baronnie de Samblançay. Entre temps il s'est fait construire un hôtel à Tours ; il s'est constitué un immense domaine autour de sa seigneurie de Montrichard ; il est « quasi roy » ; il prête, au souverain, à la reine mère, aux grands. En 1520, il fait seul presque tous les frais de l'expédition de Naples ! »

On ne peut pas servir à la fois Dieu et Mammon, Dieu et Vénus. Si l'avarice et la débauche entraînent les hommes, c'est qu'ils oublient les droits de leurs frères, la volonté de leur Père, l'exemple et l'enseignement de Jésus, la présence de l'Esprit en leurs âmes. Meurtres et violences de toute sorte, luxe extravagant, folie du jeu, hypocrisie raffinée, voilà les principales tares de ces générations vacillantes, et qui font cortège aux deux fléaux qu'on a dits d'abord. Peut-on s'étonner de trouver, à la racine, l'orgueil et l'incré-

dulité? « La préface de l'*histoire de Florence* de Machiavel décèle avec une effrayante vérité d'expression une furieuse passion de la gloire, un orgueil colossal, une soif inextinguible de grandeurs : il y blâme ses prédécesseurs de la réserve qui leur a fermé la bouche... ; « en quoi ils ont commis une grave erreur et prouvé qu'ils connaissaient mal la vanité naturelle à l'homme et son désir de faire passer son nom à la postérité. Combien en a-t-on vus qui, incapables de se signaler par des actes louables, s'efforçaient d'arriver au même résultat par le scandale? On sait, d'ailleurs, que les actions extraordinaires qui regardent le gouvernement des États ont toujours quelque chose de grand ; et, *de quelque manière qu'on s'y conduise*, elles font toujours plus d'honneur que de honte ». Tombées à ce degré d'inconscience, les âmes ne peuvent plus apercevoir leur insuffisance radicale ; elles ne sentent plus le tourment de l'au-delà : elles oublient la révélation chrétienne, leur destinée immortelle, la réalité de Dieu. Les fresques dont Ghirlandajo a paré le chœur de santa Maria Novella, qu'ont-elles retenu de l'esprit chrétien? Quelles impressions religieuses recueillir devant le monument du cardinal de Portugal ; la mort y est cachée sous les fleurs ! Quel est ce monde de pensées qui s'éveille sous le front inquiet du *David* de Verocchio? Pierre-Paul Boscoli voudrait mourir réconcilié avec le Christ, mais il souffre de ne pas le connaître ; car le fait est qu'il ne le connaît pas. Au fond de beaucoup d'âmes, la foi est morte.

Mais beaucoup d'âmes, aussi, sont embrasées par la charité, unies par elle à Dieu et aux hommes :

preuve que l'humilité et la foi n'ont pas disparu de l'Occident. Feo Belcari écrit à sa fille Ursule : « L'humilité est un trésor inappréciable et un don divin. C'est un abîme d'abaissement volontaire contre lequel les puissances infernales ne peuvent rien... ; une garde divine qui voile en nous le regard intérieur, de façon à nous ôter la vue de nos propres mérites et de nos propres vertus ; la perfection de la foi et de la pureté. La pénitence élève l'âme, la souffrance la mène à la porte du ciel, l'humilité la lui ouvre. » Et voici un beau témoignage de la foi qui animait Giovanni Ruccellaï. « Je rends grâces à Dieu, mon Créateur. Il m'a donné une âme raisonnable et immortelle et m'a fait naître en un pays où règne en maîtresse la véritable religion ; près de Rome, au centre de cette religion ; en Italie, de toutes les parties du monde la plus noble et la plus élevée en dignité ; dans la ville de Florence, incontestablement la plus belle... de l'univers. Je lui rends grâces de ce que, au cours d'une vie déjà longue, il m'a conservé une santé parfaite ; de ce qu'il m'a accordé la réussite dans mes affaires, en sorte qu'après avoir débuté avec peu de chose je suis parvenu à acquérir la richesse et la confiance générale ; et j'ose dire que ce que j'ai acquis honorablement, je l'ai dépensé de même — ce qui est un mérite plus grand... Je lui rends grâce de ce qu'il m'a donné une excellente mère qui, veuve à l'âge de dix-neuf ans, a repoussé toutes les propositions de mariage pour se consacrer uniquement à l'éducation de ses enfants, et une épouse non moins parfaite, en qui s'alliaient à son amour pour moi des qualités éminentes de maîtresse de maison et de mère de famille ; sa perte... a été le coup le plus sensible qui pût m'atteindre. Parvenu à la

vieillesse, je repasse dans mon esprit ces faveurs et ces bienfaits sans nombre : et je me détache de tous les intérêts de cette terre pour vous louer vous seul, ô mon Dieu, source unique de la vie, et vous adresser mes actions de grâces du plus profond de mon cœur. »

Les trois jubilés de 1450, de 1475 et de 1500 expriment avec éclat, le premier surtout, la persistance de la foi. « C'était un spectacle saisissant, dit Augustinus Dathus, que de voir ces pèlerins de tous pays, renonçant aux aises dont ils jouissaient dans leur patrie, bravant la chaleur et le froid, et faisant gaiement la route, la plupart avec une simple besace sur le dos... Il n'était pas de pays au monde, si lointain qu'il fût, dont beaucoup d'enfants n'eussent fait le pèlerinage de Rome, pour visiter le chef de l'Église catholique et les tombeaux des princes des Apôtres. En vérité, cette année du jubilé mérite de rester dans la mémoire de tous les temps » (1450). Les processions expiatoires, les pénitences officiellement ordonnées par les princes et pieusement accomplies par les peuples révèlent les mêmes sentiments.

Le culte de la Nativité et de la Passion continue de fleurir. Les Franciscains répandent l'usage de fêter le premier mystère en le représentant à demi : de là, l'introduction des crèches dans les églises au temps de Noël. L'influence des *Méditations* du pseudo-Bonaventure suggère à certains artistes l'idée de rapprocher de Jésus enfant le jeune Jean-Baptiste : émouvant spectacle que celui des deux enfants prédestinés. « Nul n'a mieux senti que Raphaël cette pensée touchante ». — Grâce aux Franciscains encore, l'usage des « saints-sépulcres » se répand dans les églises : la visite qu'y rend le fidèle, c'est « un pélerinage en miniature »

qu'il fait aux Lieux-Saints. L' « archiconfrérie des cinq Plaies de N.-S. » se fonde à Rome. Le thème de « la Fontaine de Vie » se diffuse pour la plus grande gloire du Sang Précieux. Un autre progresse du même pas : celui du « Dieu de pitié », qui montre Jésus au Calvaire, attendant le supplice. L'âme chrétienne n'a pas honte d'exprimer la douleur : elle lui donne un sens par l'acceptation, et une beauté par l'amour. — Mais ce sont deux autres dévotions qui reflètent avec le plus de clarté la fécondité de la foi. Le culte du Saint-Sacrement prend un éclat que ne présageait point son passé. La curie donne l'exemple : Nicolas V et Pie II suivent la procession à pied, portant l'ostensoir. Bologne prend modèle sur Rome. Les Franciscains de l'Observance, Chérubin et Bernardin de Spolète propagent les confréries du Corpus Domini. La *Dispute* de Raphaël exalte l'Hostie déificatrice. — Pierre Dorland, et surtout Lansperge, transforment le culte du Sacré-Cœur. La dévotion cesse d'être une pratique privée pour s'objectiver en exercices formels, et que l'on conseille : de l'ascèse des privilégiés elle passe dans l'ascèse commune. Les images du Sacré-Cœur apparaissent. « Appliquez-vous, dit Lansperge, à honorer le Cœur très pieux de Jésus ; par lui faites vos demandes et offrez vos exercices : il est le trésor de toutes les grâces, la porte où nous allons à Dieu, par où Dieu vient à nous. Ayez donc une image du Cœur de Jésus, ou des cinq Plaies, ou de Jésus Sanglant... ; mettez-la en quelque lieu où vous passez pour qu'elle vous rappelle votre pratique, et votre exercice d'amour envers Dieu... A cette vue, élevez votre cœur vers Dieu ; criez vers lui ; que votre volonté s'unisse au Cœur du Christ et à son divin bon plaisir ! »

L'Oratoire du divin Amour représente assez bien le mouvement de ces âmes qui se donnent toutes au Sauveur. Le 26 décembre 1497, à Gênes, Giov. Batt. Salvaigo, Nic. Grimaldi, Lomellino s'unissent à Ettore Vernaccia pour former la confrérie de ce nom. Se sont-ils voués au Cœur de Jésus? Il est possible. Ce qui est sûr, c'est qu'ils s'astreignent à six communions *au moins*, et à douze confessions par an, et à une adoration par jour du Saint-Sacrement. En 1517, Carafa et Gaëtan de Tiène implantent à Rome, à Sainte-Dorothée du Transtevere, une section de la confrérie gênoise...

Le culte de la Vierge et des Saints ne pâtit d'aucune manière de cette exaltation de la piété envers l'Homme-Dieu. La fête de la Visitation s'ajoute à celles qui célébraient déjà Notre-Dame ; on y peut joindre celles qui honorent Saint Joseph et Sainte Anne ; la parole et les écrits de Bernardin de Bustis et de Trithème rehaussent alors le prestige de l'époux et de la mère de Marie. Le crédit persistant de celle-ci est attesté de mille manières : on joue toujours le *Miracle de Théophile;* le thème protecteur de la Vierge au Manteau inspire autant d'œuvres que jamais ; les vieux pèlerinages de Chartres et du Puy se voient concurrencer par ceux de Saragosse et de Lorette. L'amour des fidèles leur fait ressentir les douleurs qui brisèrent l'âme de Marie au Calvaire : ils en viennent parfois à en compter quinze, le plus souvent sept ; ils inventent le thème des sept glaives qui s'enfoncent en son cœur, et le thème de la « Vierge de Pitié » dont un Michel-Ange trouve du premier coup la plus émouvante formule ; ils se groupent en confréries pour honorer son silencieux martyre. Le dominicain Alain de la Roche répand la dévotion du chartreux Domi-

nique, la récitation de 150 *Ave Maria* combinée avec la méditation des mystères joyeux, douloureux, glorieux de la Vierge : ainsi naît le « Rosaire », appuyé sur la confrérie qu'Alain a fondée, que les Dominicains patronnent, et dont les membres atteignent, dit-on, 500 000, dès 1479 ! La croyance à l'Immaculée Conception s'enracine solidement dans la conscience chrétienne : la Sorbonne entend que ses nouveaux docteurs la professent ; mais Sixte IV, s'il la favorise, ne l'impose pas par une définition.

Et les saints gardent fidèlement leurs amis. En France, par exemple, peut-être n'ont-ils jamais été mieux aimés. « Dans les œuvres d'art partout éparses à peine les distingue-t-on des autres hommes. Les voici qui adoptent les modes du règne de Charles VII, de Louis XI, de Louis XII. Le merveilleux saint Adrien du vitrail de Conches est un héros de nos guerres d'Italie ; Saint Crépin et Saint Crépinien, dans un groupe sculpté de l'église Saint-Pantaléon, à Troyes, sont deux jeunes compagnons cordonniers travaillant dans leur boutique ; l'un découpe paisiblement le cuir et l'autre coud des semelles... Voilà des saints avec qui les cordonniers de Troyes se sentent à l'aise... Ainsi faits, avec leur air de France, tous ces amis du Christ sont moins respectés qu'aimés. Mais peut-être jamais ne furent-ils plus persuasifs... Le cordonnier écoute volontiers les conseils qu'on lui donne au nom d'un saint qui porte le même tablier que lui (1). »

(1) Les âmes vivantes. *a*) Jésus. Les *Chemins de croix* s'ébauchent au Monte Varallo près Milan, à S. Getren près Bamberg, près Louvain, à Romans... vers 1500-1516 ; les pèlerinages en Palestine continuent d'ailleurs. Le culte du Saint-Sacrement prend tout son essor : cf. les confréries qui se

L'amour de Dieu exalte dans les âmes leur amour pour les hommes. Les fraternités d'antan continuent de s'épanouir, fleurs diverses écloses d'une même racine, la charité. Voici d'abord les Tiers-Ordres : de plus en plus, les congrégations régulières, les congrégations réformées raniment la piété de leurs membres. Augustins, Servites, Minimes s'ingénient à les promouvoir ; ils leur permettent de faire rayonner dans le monde leur idéal, leur amour. Sainte Colombe de Riéti, Sainte Osanne de Mantoue, Sainte Lucie de Narni réchauffent l'ardeur, rajeunissent la gloire des Tertiaires de saint Dominique. Les Tertiaires de saint

multiplient en son honneur, l'ornementation croissante des tabernacles [Or San Michele], la *Dispute* peinte par Raphaël, 1509. Sur le Sacré-Cœur, voir les écrits de trois chartreux : Denys † 1471, Dorland † 1507, Lansperge † 1539 : « O Jésus..., quand m'ôterez-vous mon cœur, et me donnerez-vous votre Cœur? » Cf. VACANT-MANGENOT, III, 312.

b) La Vierge et les Saints. D'innombrables documents montrent les progrès de la fête de la Visitation (Pinturricchio), de la fête des sept douleurs, du culte de l'Immaculée [Sixte IV, 1476, Clichtove, Bellegambe 1521], mais aussi deux supercheries [transfert par les Anges de la maison de Nazareth en Dalmatie, puis à Lorette, 1291 : à partir de 1472 ; le prévôt Pierre di G. Tolomei ; — rattachement du rosaire à S. Dominique par Alain de la Roche]. Cf. Ulysse Chevalier, 1906 et *Revue Biblique*, 1907, 467. — La vigueur de la dévotion envers la Vierge entraîne les progrès du culte de saint Joseph (si cher déjà à Pierre d'Ailli, à Gerson, à saint Bernardin) et de celui de sainte Anne (cf. le *de laudibus Annæ* de Trithème, l'hymne de Mayenne, Mone III, 189, certaines clausules de l'*Ave Maria;* la prière contre la peste, et la fausse bulle qui la munit de 20 000 ans d'indulgence). Cf. Isidore de Isolanis : *Summa de donis sci Joseph*, 1522.

Le culte des saints est plus vivace que jamais : 1485, les reliques de saint Roch sont volées à Montpellier par les Vénitiens. Cf. MALE. : *l'Art religieux de la fin du M. A. en France*, 2e éd., 1922 ; van Cauwenbergh : *les pèlerinages expiatoires et judiciaires en Belgique*, 1922.

François oscillent, incertains, entre la direction des Mineurs et celle des Tertiaires réguliers. L'organisation de ceux-ci demeure très souple : ils forment des congrégations autonomes, chacune étant surveillée par un « visiteur » ; la congrégation de Zeppern jouit en Allemagne d'un grand prestige. Léon X tâche en vain à unifier les groupes divers : de tous côtés des résistances surgissent. Bientôt les Tertiaires d'Espagne et ceux de Lombardie obtiennent le retour au régime antérieur. — Ainsi en va-t-il des Tertiaires femmes. L'unification qu'ici encore poursuivait Léon X échoue pareillement ; les régulières gardent le droit de vivre en commun, comme jadis, mais sans vœux solennels, sans clôture, — sauf quelques groupes peu nombreux ; — elles rejettent la tutelle de l'Observance ; elles acceptent plus volontiers celle des Amadéites, ou celle de l'ordinaire. La congrégation qu'anime le souvenir d'Angêline de Corbara continue d'exercer une influence très vive.

Les corporations ouvrières rivalisent avec les Tiers-Ordres pour propager l'esprit de l'Évangile : ainsi en Italie et en Allemagne. Si leur but immédiat est matériel, presque jamais elles ne se désintéressent de la charité et de la foi. Leurs statuts obligent leurs membres à accomplir leurs devoirs religieux, ils favorisent par des récompenses l'assiduité aux offices, ils édictent des peines contre le jurement. Chaque corporation est toujours patronnée par un saint. « Ainsi, à Rome, les maréchaux ferrants et orfèvres révèrent saint Éloi, les bateliers saint Nicolas, les tanneurs saint Barthélemy, les tailleurs de pierre les Quatre saints couronnés, les merciers saint Sébastien, les médecins Côme et Damien, les apothicaires saint Laurent, les

peintres saint Luc. La fête patronale est célébrée par une messe solennelle et une procession, auxquelles tous les membres sont tenus d'assister. A Rome, toutes les corporations prennent part ensemble à la procession qui se déroule la veille de l'Assomption, de Saint-Jean de Latran à Sainte-Marie Majeure. Le jour de l'Assomption est, à proprement parler, la fête de la classe ouvrière dans la Ville éternelle. »

Les corporations ne manquent pas d'assister leurs membres malheureux. Chacune a son médecin, son hôpital. La visite des malades et des prisonniers, de ceux, du moins, que ne déshonore pas un crime infamant, constitue la charge de certains dignitaires. Les statuts assurent souvent une pension aux membres indigents, à leurs veuves, à leurs orphelins ; elles constituent de petites dots à leurs filles. — Mais les œuvres d'assistance se développent sur d'autres bases encore, ainsi qu'autrefois : si elles traversent une crise, elles en triomphent. Beaucoup d'hospices disparaissent, ou s'unissent à un établissement plus vigoureux. L'administration échappe souvent aux évêques, et même au clergé en tant que tel : à Pavie, par exemple, si Augustino Beccaria et sa femme font un legs à l'hôpital Saint-Mathieu, c'est à condition que celui-ci continue d'être dirigé par des laïques. Le fait s'explique, soit par les pouvoirs croissants des municipalités ou des États, soit parce que les abus des corps ecclésiastiques ont gangrené les corps hospitaliers. L'Hôtel-Dieu de Paris, qui donna de si beaux exemples, est miné par l'anarchie : sur l'initiative du chapitre il sera réformé par le Parlement. L'ordre du Saint-Esprit est déchiré par la rivalité des laïques et des clercs, affaibli par le développement de la com-

mende ; Pie II et Sixte IV tâchent à le raffermir. Plus triste encore semble avoir été la décadence de Saint-Lazare : les deux branches qui le divisent depuis le grand schisme sont menacées par les prétentions autonomistes des commanderies ; Pie II et Innocent VIII veulent l'abolir en l'unissant, tantôt à l'ordre de Notre-Dame de Bethléem, tantôt à l'ordre de Rhodes ; mais les chevaliers résistent, et l'anarchie s'accroît. Jamais, pourtant, les clercs n'ont été formellement exclus de la direction des hospices, que des confréries autonomes continuent, très souvent, de desservir. — La charité fraternelle des chrétiens s'obstine, surtout, pour l'amour de Dieu, à secourir ceux qui souffrent. En 1449, Dominique de Catalogne persuade aux habitants de Pavie de construire un hôpital ; c'est ce que décide Jean Tarlenet, de Dijon, au retour d'un pèlerinage en Terre Sainte, 1495 ; treize ans plus tard, la confrérie de Saint-Roch élève à Florence l'Ospedale di San Rocco. Les Tertiaires Franciscaines, souvent appelées *Sœurs grises*, établissent leurs maisons à Ormes, Dieuze, Mortagne, Laval, Château-Gontier. Les deux hospices du chancelier Rolin à Beaune et des Innocents à Florence éclipsent alors tous les autres. Papes et rois persistent à les favoriser de leurs privilèges. Orphelins et enfants trouvés, femmes en couches, filles repenties, vieux marins, pèlerins, pauvres continuent d'y être reçus et soignés. Le nombre des lépreux s'infléchit notablement, si la foule des mendiants s'accroît sans mesure.

Les progrès de la mendicité décelaient l'insuffisance de l'organisation hospitalière : ils trahissaient surtout le désarroi des humbles, dont l'essor du capitalisme mobilier bouleversait la vie. Une réforme sociale ne

pourrait-elle pas atténuer le mal, en attendant que les pauvres se fussent adaptés aux conditions nouvelles? La charité chrétienne, battue en un point, cherchait ailleurs sa revanche. Sous l'inspiration de saint François, elle organisa un système de prêts en développant les « Monts de piété ». Que de malheureux dont la déchéance provenait d'une dette qu'ils n'avaient pu éteindre ; les intérêts les ruinaient ! Beaucoup de banquiers, juifs la plupart, ne prêtaient qu'à 30 ou 40 pour 100. Le franciscain Michel de Milan, reprenant une idée ancienne, décida les magistrats de Pérouse à réunir 1 200 florins, sur lesquels des prêts seraient consentis contre gages d'une valeur supérieure au prêt : Barnabé de Terni confirma cette première banque populaire, 1462-1463. Dès lors, les Monts de piété se répandent dans les Marches et en Ombrie, en Toscane, en Lombardie, dans le Napolitain, : Bernardin de Feltre et Bernardin de Bustis se font les protagonistes de l'idée, ainsi que l'unanimité des Franciscains. Si quelques Dominicains s'y rallient, — ceux, par exemple, qui fondent le Mont de Monterubiano — la plupart l'attaquent avec entrain : ils prennent prétexte de ce que, pour couvrir les frais d'administration, les administrateurs demandent à l'emprunteur une légère rétribution. Mais Léon X intervient le 5 mai 1515 : la bulle *inter multiplices* approuve formellement l'idée rfanciscaine.

Ces fruits de bonté et de piété que produit, avec une vigueur toujours jeune, le vieil arbre de la charité, ne sauraient surprendre qui considère avec quel soin l'Église s'occupe de former la foi dans les âmes. Sans doute y a-t-il ici progrès. On pousse les parents à commencer dans la famille l'éducation religieuse —

après que l'on a insisté sur la sainteté du mariage. — « Les enfants sont tout particulièrement l'espoir de l'Église, » déclare le *Guide de l'Ame.* « Il faut donc commencer par bien exhorter les parents afin qu'ils élèvent leurs enfants dans la discipline chrétienne et le respect de la religion. La maison doit être, pour les enfants, dès l'âge le plus tendre, la première école et la première église. Mère chrétienne, lorsque tu tiens sur tes genoux ton enfant, qui est l'image de Dieu, fais le signe de la sainte croix sur son front, sur ses lèvres et sur sa poitrine ; prie avec lui dès qu'il pourra parler, afin qu'il répète après toi ta prière. » « Étienne Lanzkrana, prèvôt de Sainte-Dorothée à Vienne, trace un charmant tableau de famille dans la *Route du ciel*, à l'endroit où il exhorte le père à se rendre au sermon « avec tout son petit peuple ». Ensuite, assis en sa maison avec sa femme et ses enfants, il leur demande ce qu'ils ont retenu du sermon, il leur dit ce dont il se souvient lui-mème. Il les questionne sur ce qu'ils savent et comprennent des dix commandements de Dieu, des sept péchés capitaux, du *Pater*, du *Credo;* il les leur explique. Il fait ensuite apporter quelque chose à boire, puis il chante avec tous les siens un beau cantique à la louange de Dieu, de Notre-Dame, ou des chers saints du Paradis, et il se réjouit ainsi saintement en Dieu, avec tout son petit monde. » Il ne faut donc pas s'étonner qu'on aborde à cette heure, avec la volonté de le mieux résoudre, le problème de l'éducation des enfants. Aux Pays-Bas et dans l'Allemagne du Nord, les Frères de la Vie Commune organisent de façon rationnelle *l'enseignement secondaire;* le gymnase de Saint-Jérôme, à Liége, est un de leurs établissements les plus réputés ; il formera Jean Stourm.

La littérature catéchétique continue l'œuvre de la famille. Et son abondance ne surprend pas : une merveilleuse découverte permet de reproduire les livres avec exactitude, rapidité, bon marché ; *l'imprimerie* vient au secours de l'Église. Signe des temps : les chanoines de Saint-Victor forment un recueil, où l'on lit le *Speculum Christianorum*, l'*Opus Tripartitum* de Gerson, l'*Elucidaire* d'Honorius, le *Jardin amoureux*, la vie de saint Victor, le Dict des trois morts et des trois vifs, un modèle de confession générale ; enfin, dans la traduction de Courtecuisse, le traité de Sénèque sur les vertus ! Un résumé du dogme ; le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, les commandements, les sept vertus, les sept dons de l'Esprit, les sept œuvres de miséricorde, les sept sacrements, les béatitudes, les conseils évangéliques, des conseils sur la vieillesse et sur la mort, « l'aiguillon de la crainte divine » : voilà ce que l'on trouve dans l'*Art de bien vivre et de bien mourir*. François de Luxembourg, évêque du Mans, fait traduire et impose à ses curés l'*Opus tripartitum;* il y ajoute le *Liber J. C. pro simplicibus* qui enseigne aux humbles le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et les quinze commandements. Noter la grande diffusion des catéchismes de colportage : le *Kalendrier des Bergers*, par exemple, ou le *Miroir de rédemption de l'humain lignage*. En Italie, l'*Elucidarius* a sept éditions avant 1500 ; le *Libretto della doctrina christiana* est aussi très répandu. Les curés espagnols sont tenus, de par le deuxième canon du concile de Tolède de 1473, d'enseigner le catéchisme tous les dimanches au temps de la Septuagésime et du Carême ; et le carme Jayme Montanyès cherche à venir à leur secours en écrivant l'*Espeio de bien vivre* et le *Tratado de adjudar à bien*

mourir. Les prêtres anglais peuvent recourir à des écrits analogues : tels, le *Manipulus curatorum* ou le *Speculum Christiani*. Mais c'est en Allemagne que cette littérature prend le plus d'extension : le *Christenspiegel* du minime Thierry Kölde obtient un très grand succès. J'en rapproche tous les *Miroirs* analogues, et les éditions de l'*Ars moriendi*, et de très nombreuses explications du *Pater*. On insiste beaucoup sur le décalogue, les vertus et les vices, la confession et l'examen de conscience. Wimpheling, Érasme et Colet ne dédaignent pas de s'occuper eux-mêmes de ces questions.

C'est à cette heure qu'on voit se propager la pratique méthodique de l'oraison mentale. Lorsque, sur les formules écrites de la prière vocale, l'âme a pris son élan, il arrive qu'elle continue de monter, dans l'amour, où les paroles n'atteignent plus. Et tantôt c'est à la méditation de l'histoire qu'elle s'attache, histoire de Jésus ou histoire de Marie ; tantôt c'est à la contemplation de l'Infini, ou tout simplement au sentiment de la présence de Dieu, qu'elle s'abandonne. L'usage du rosaire et la tradition des Chartreux ont peut-être favorisé les progrès de cette pratique ; on croit que Jean Mombaer, un chanoine de Windesheim qui réforma Livry et Garcia de Cisnero, le restaurateur de Montserrat (1492-1514) ont le plus contribué à la répandre.

Il faut ajouter que l'ascèse et la mystique de ce temps sont mal connues encore : Denys le Chartreux et Henri de Herp ne sont aujourd'hui que des noms. Seule commence de s'éclairer la figure du grand mystique andalou. En ses *Abécédaires spirituels* (1525-1527), le franciscain Fr. de Osuña tente de préparer

les âmes aux formes les plus hautes de l'union divine. Si sévère que soit au fond la doctrine qu'il leur prêche, toujours il s'attache à leur prodiguer les consolations les plus douces. « La charité s'est tant refroidie dans le monde qu'on dirait qu'il a neigé sur le chemin du ciel » ; il faut aider les amis de la perfection à retrouver les pas du Christ ; il faut leur chanter les enivrements de l'amour !

La prédication se ranime. Olivier Maillard et Jean de Bourges, Jean Tisserand et Étienne Brûlefer prêchent l'Évangile en France d'une parole souvent triviale, toujours ardente et forte. Jean Brugmann et T. Kölde exercent une grande action en Hollande, en Westphalie, dans toute la Basse Allemagne ; Jean Kannemann est, par excellence, l'apôtre de la Passion. Après son triomphe de Hildesheim, on appelle partout J. Kannengieser, le « trompette de la vérité », 1500. Fridolin veille sur Nuremberg, Théobald de Geislingen sur Vienne, en Autriche. Plus encore que par la parole, peut-être est-ce par son ouvrage, *Schimpf und Ernst*, que Jean-Paul remue les pays allemands. Simon de Lipniez, Pierre de Dukla, Ladislas de Gielniow réchauffent la piété des Polonais ; Benoît de Valence et Antonio de Guevara, celle des Espagnols. En Italie enfin, la glorieuse phalange de Jean de Capistran et d'Albert de Sartiano, de Jacques de la Marche et de Robert de Lecce, de Bernardin de Feltre et de Bernardin de Bustis ne doit pas faire oublier leurs nombreux émules. « La prédication, enseigne Jean Ulrich Surgant dans son *Manuale Sacerdotum* (1503), contribue plus que tout autre moyen à la conversion de l'homme... Lorsque tu laisses perdre quelque chose de la parole de Dieu, tu commets un

aussi grand péché que si, par une négligence sacrilège, tu laissais tomber à terre une parcelle du Corps de Notre-Seigneur. » Prêtres et laïques rivalisent de générosité dans les fondations qu'ils font en faveur des prédicateurs « afin d'assurer à ceux-ci des loisirs qui leur permettent de se livrer à l'étude et de préparer à l'aise leurs sermons » : ainsi naissent les chaires de Mayence, 1465, Bâle, 1469, Strasbourg, Augsbourg, Constance, 1478. Les recueils de sermons se multiplient : dans la seule Allemagne, nous en connaissons plus de cent !

Les mystères enfin, mille livres édifiants renforcent l'action des prédicateurs et des catéchistes. S'il décline en Angleterre, le théâtre sacré se maintient en en Espagne et en Italie ; et il a encore un grand prestige en France et en Allemagne. Les confréries qui s'y adonnent sont très vivantes ; les représentations durent plusieurs jours. Le Mystère de la *Passion* qui se joue à Francfort en 1498, avec le concours de 250 personnes, occupe quatre journées ; celui des *Actes des Apôtres*, auquel assistent en 1536 les habitants de Bourges, en occupe quarante. Noter même que les processions solennelles, celles du *Corpus Domini* par exemple, tendent à se transformer en drames : celle de Freiberg, en Saxe, qui a lieu tous les sept ans, à la Pentecôte, représente en trois journées les trois phases de l'histoire, la Création, la Rédemption, la Fin du monde.

Les livres d'édification ne se comptent pas. La Bible, les Fioretti, l'Imitation, Ludolphe le Chartreux sont dans toutes les mains. La Bible est traduite en italien par le camaldule Nicolas Malermi ; on connaît onze éditions des Psaumes traduits en allemand avant 1513 ; et 25 des Évangiles et des Épîtres avant 1518 ;

en même temps, paraissaient quatorze éditions de la Bible entière en haut allemand et cinq en bas allemand. « Tout chrétien doit la lire avec dévotion et respect, dit l'éditeur de Cologne : les bonnes âmes qui regarderont, liront, ou entendront lire cette traduction, doivent s'unir à Dieu, et prier le Saint-Esprit, qui est le maître de l'Écriture Sainte, de les éclairer et de la leur faire comprendre selon sa volonté sainte et pour le salut des âmes ». Pierre Dorland le chartreux, Maur Lapi le camaldule, Jacques le cistercien, Jean Mombaer, Garcia de Cisnero, Fridolin, Trithème : voilà, avec les prédicateurs qu'on a dits, les maîtres spirituels de ce temps. Mais aucun n'a obtenu autant de succès que Sébastien Brants : la *Nef des Fous* qu'il publie apportait une satire aussi religieuse en son inspiration profonde, que mordante en sa forme, des mœurs bourgeoises à la fin du quinzième siècle (1494). « Le livre fut traduit deux fois en latin, trois en français, deux en anglais ». « Loin d'enseigner la folie, il préserve de toute légèreté coupable... : il procure le salut de l'âme, enseigne le fondement de toutes les vertus. »

Cependant les cathédrales continuent leur prédication muette. On rencontre encore des artistes chrétiens, Moretto de Brescia ou Andrea della Robbia par exemple, pour continuer l'effort d'autrefois : quoi de plus émouvant que la *Rencontre de saint Dominique et de saint François*, ou la *Visitation* de Pistoïe? Les Français sculptent avec insistance l'image des vertus et des vices, ou de tragiques représentations de la mort. Ils obligent les fidèles à méditer sur le perpétuel combat qu'est la vie ; ils leur montrent aux murs des églises, aux parois des tombeaux, aux pages des livres

d'heures, l'image de leurs devoirs ; ils leur persuadent de travailler à se vaincre, avec l'aide de Dieu, en raison de la mort prochaine. Les Flandres voient prospérer une école musicale dont les maîtres unissent à une grande habileté technique la science du rythme et l'ampleur du tour, parfois aussi le don de l'expression juste et de l'émotion vraie. Le *de profundis* de Després et les *Messes* de Pierre de la Rue nous touchent encore...

Enfin et surtout l'Église offre à ses enfants, pour établir en eux l'Esprit-Saint et les conformer au Verbe incarné, ses sacrements efficaces. Nul changement dans la discipline traditionnelle. Les casuistes affinent les préceptes relatifs au chômage et au jeûne ; ils suivent en général les avis de saint Antonin. Le désaccord subsiste touchant la fréquence de la communion : contre l'avis de la plupart, Biel, Cajétan et le confesseur de Luchina de Soncino inclinent à recommander aux âmes ferventes la communion quotidienne.

Une « religion de la Vierge Marie » s'organise à cette heure même (1499-1521) ; elle naît en Berry et en Touraine de l'apostolat conjugué de Jeanne de France, l'épouse répudiée de Louis XII, et de Gabriel-Marie, qui fut trois fois vicaire général des Mineurs de l'Observance ultramontaine. Rien n'exprime plus exactement que l'essor de cet ordre nouveau le touchant effort des âmes ardentes. Elles entendent répondre à un désir de la Vierge, mystérieusement communiqué à la fille de Louis XI, et détourner les punitions de Dieu. « Pour apaiser la colère de son Fils Jésus-Christ prêt à nous châtier », sa Mère lui a « promis d'établir un ordre de Vierges sages et pures, por-

tant... la lampe ardente de la piété et répondant fidèlement aux désirs du divin Cœur » : ainsi parle Gabriel-Marie en son testament de Bordeaux (1529). Et, quelque vingt-cinq ans plus tôt, Jeanne de France écrivait à ses premières religieuses : « La Vierge soit votre modèle, votre oracle et votre règle! N'ayez d'autre désir que de *vous rendre, par son imitation, parfaitement agréables à votre époux*, puisque *telle est la fin de votre vocation.* » Sur les monastères d' « Annonciades » — tel est le nom populaire de ces religieuses, — une sorte de tiers-ordre s'appuie : on l'appelle l' « Ordre de la Paix »; ses membres doivent pardonner, excuser, pacifier ; leurs trois dévotions propres visent les Plaies du Christ, le Saint-Sacrement, la Parole de Dieu... Née à Bourges, la « religion de la Vierge Marie » essaime bientôt à Albi (1502-1504), à Bruges (1516), à Béthune (1517), à Rodez (1519), à Bordeaux (1521)...

S'il est vain de contester la gravité de la crise religieuse et morale dont souffre l'Occident, c'est tomber dans une autre erreur que de la croire sans remède : parmi les foules comme parmi les clercs, les âmes de bonne volonté s'agitent, poussées par l'amour de l'Évangile, par les traditions de l'Église : elles n'attendent qu'un signal ; elles sont en droit d'escompter un triomphe.

IV

Pareille conclusion ressort de l'analyse de la situation intellectuelle. Deux courants roulent dans leurs eaux les esprits, amoureux de science ou d'histoire, qui se rattachent aux traditions critiques de Paris,

ou qui développent les traditions dogmatiques de Florence : s'ils se heurtent parfois, ou s'égarent, souvent aussi on les voit mêler leurs apports, et, d'un élan plus vif, percer jusqu'au vrai.

La tendance critique qui prévaut dans les universités, à Paris et dans ses filiales, continue de saper l'Augustinisme et l'Aristotélisme. Denys le Chartreux lui-même se rallie à l'Immaculée-Conception, dont le cardinal Pierre de Foix fait acclamer l'idée par le concile d'Avignon (1457) et dont le Mineur François d'Ossuna s'avoue l'apôtre. Pic de la Mirandole d'autre part, reprend avec entrain la campagne que menaient Oresme et Gerson contre l'astrologie.

Sans doute, Sixte IV refuse de condamner les théories maculistes ; Bandelli les défend encore avec emportement. Et c'est au Thomisme que se rallie — en le corrigeant, on l'a vu — le chartreux Denys. Saint Thomas trouve un autre disciple en l'ami de la bienheureuse Osanna de Mantoue, Silvestri de Ferrare, que les Prêcheurs élisent général, qui relève le niveau des études et compose un *Commentaire de la Somme contre les gentils*. Saint Thomas attire, on n'en peut douter, Pierre Niger, Pic de la Mirandole et, peut-être, l'incomparable professeur qu'est Pomponace. Les Prêcheurs garantissent la sincérité de son cœur et la pureté de sa foi : Pomponace, comme Jean de Jandun jadis, comme beaucoup aujourd'hui, restreint le nombre des vérités rationnellement démontrables ; qu'on ne veuille pas, pourtant, suspecter sa parole ; ce serait méconnaître le commandement du Seigneur, « solus scrutator cordium ». Diego de Deza, enfin, et Pierre Crockaert de Bruxelles suscitent une vraie renaissance du Thomisme.

Mais il s'en faut qu'Augustin et Aristote aient gain de cause. Du point de vue théologique beaucoup les critiquent encore : si la doctrine de saint Bonaventure n'attire plus grand monde, l'Ockamisme continue de retenir la plupart des Franciscains. Étienne Pillet de Saint-Malo, dit Brulefer, Pierre Tataret qui fut recteur en 1490, Nicolas d'Orbelles, Maurice du Port, Lychet défendent les formalités du docteur Subtil, étudient son *Commentaire aux Sentences* et ses *Quolibets* tandis que certains Prêcheurs déclarent, avec Caïétan, que l'élévation de l'homme à la vie surnaturelle n'est rien de ce que la nature désire ; et que Bricot, G. de Bruxelles, Gabriel Biel et Jean Majoris enseignent avec éclat, en les nuançant, les rudes et fortes théories du maître d'Ockam. Dieu, déclare Biel, est Volonté insondable et absolument libre ; nous pouvons savoir ce qu'il a en effet voulu et accompli ; inutile de parler de ce qu'il aurait pu ou de ce qu'il a dû vouloir et faire. Pareillement, le néant de l'homme semble insondable : c'est pourquoi Dieu a organisé l'économie actuelle du salut, la révélation et la grâce ; mais, si humble qu'il soit, et proche du néant, l'homme est orienté vers Dieu, parce qu'il a reçu du créateur la raison, la liberté. Si la raison ne peut démontrer l'unité, l'omnipotence, l'omniscience de Dieu, ni l'immortalité de l'âme, du moins a-t-elle le pouvoir de prouver que le monde requiert une cause première, et qui le conserve. Si la liberté de l'homme ne peut lui mériter la gloire — à quoi pourrait-il prétendre en droit, *de condigno*? — du moins a-t-il par elle la force d'accomplir des actes moralement bons, d'éviter les péchés mortels, de mériter la première grâce, *de congruo*. Toutes les vertus des

Païens ne sont pas des vices ; toutes les œuvres des pécheurs ne sont pas des fautes. S'il y a, de Dieu à l'homme, toute la largeur de l'infini, rappelons-nous que l'homme a été fait pourtant à la ressemblance de Dieu. — Du point de vue scientifique, ces penseurs s'accordent à enseigner la dynamique de *l'impetus*, et à soutenir que la théorie physique doit seulement viser à sauver les apparences. Georges de Peurbach et son élève Jean Müller de Königsberg prolongent l'effort des astronomes parisiens. *La théorie des Planètes* du premier présente sous une forme synthétique et déductive la doctrine de l'*Almageste;* mais les élèves que groupe le second tâchent à la perfectionner. Ils constatent peu à peu que, si le système des épicycles et des excentriques est préférable à la théorie des sphères homéocentriques, il s'en faut qu'il sauve toutes les apparences et explique tous les phénomènes ; ils en viennent à chercher autre chose... A la même heure Alvarez Thomé reprend les recherches d'Oresme : « il entrevoit la solution des deux grands problèmes de l'intégration des fonctions et de la sommation des séries » ; et c'est peut-être lui qui crée alors la théorie du mouvement des corps pesants ! (1)

(1) Les traditions parisiennes. *a*) Thomisme. Denys le Chartreux, 1402-1471, écrit de 1434 à 1469, commente la Bible et les Sentences, rédige une sorte de résumé de la Somme Théologique (*Summa fidei orthodoxae*), multiplie ses ouvrages (plus de 35 volumes en l'édition de 1896). Fr. Silvestri de Ferrare, 1474-1528, maître en théologie, 1515, général des Prêcheurs, 1525, commente le *Contra Gentes*, réorganise les études dans l'ordre. Sur Cajetan, cf. *infra*, p. 310. Pierre Crockaert de Bruxelles adhère au Thomisme : il formera Fr. de Vittoria. Une renaissance du Thomisme fleurit en Italie et en Allemagne : on connaît avant 1500 quelque 40 éditions allemandes, 23 italiennes, 1 française de S. Thomas.

P. Pomponazzi, 1462-1524, enseigne l'aristotélisme à Ferrare et Bologne ; il s'inspire d'Alexandre d'Aphrodisias. Il prétend

La Science Parisienne va renaître ; et l'Humanisme Florentin fait toujours progresser l'histoire. Il a conquis Rome depuis le séjour qu'a fait à Florence la curie romaine, depuis que le précepteur des Strozzi s'est assis sur le trône de Pierre, depuis, surtout, qu'y a pris place le fils de Laurent le Magnifique. Nicolas V et Léon X entendent faire de la cité des papes une nouvelle Athènes. Forts de la tradition, faisant crédit à cette nature de l'homme où le péché d'Adam n'a pu abolir l'empreinte de la main divine, sûrs de la transcendance de l'Évangile, ils lancent l'Église, les bras largement ouverts, à l'assaut des mystères du Passé ; les chrétiens, rassurés par leur geste, achèvent de découvrir et brûlent de mieux imiter Israël, la Grèce et Rome.

Manetti a appris l'hébreu en installant un juif dans

que l'immortalité de l'âme, certifiée par la foi, est indémontrable par la raison, 1514. Le cardinal Her. de Gonzague croyait à la sincérité de son christianisme.

Les universités continuent de pulluler ; celle de Paris est réformée en 1452, 1474, 1485-88, 1498 ; l'ockamisme y est prohibé.

b) Anti-thomisme. Brulefer soutient parfois les doctrines de saint Bonaventure [cf. ses *Reportata*, 1501], parfois celles de Scot [*Formalitates*, 1490] ; Trombetta, P. Tataret et G. de Vaurouant sont les porte-voix de Scot ; Gabriel Biel qui enseigne à Tubingen depuis 1484 et meurt en 95 s'inspire d'Ockam en son *Collectorium*, 1501, et souligne la réalité du libre arbitre ; pareillement Jean Majoris, le régent de Montaigu, qui a formé Crockaert, Dullaert, Coronel, Lax, et qui puise parfois à Grégoire de Rimini sans toujours le bien entendre.

La dynamique parisienne inspire souvent Peurbach de Vienne, 1423-61, Müller de Konigsberg, 1436-76, Summenhardt de Tübingen, et d'abord Alvarez Thomé de Lisbonne, le régent de Coqueret [cf. son *Livre du triple mouvement*, 1509] qui forme Celaya de Valence, régent de Sainte-Barbe. Cf. Duhem, *Léonard de V.*, II et III.

sa demeure. Nicolas V lui demande de traduire les Psaumes, et de faire la chasse aux manuscrits hébraïques ; au même moment, le même pape promet 5 000 ducats à qui découvrira le texte primitif de l'Évangile selon saint Matthieu. Les chaires d'hébreu sont fondées à Bologne en 1488, à Rome en 1514. Un savant israélite, qui a publiquement professé à Padoue et à Florence, Elie del Medigo, enseigne sa langue maternelle au jeune Pic de la Mirandole ; et voici que Pic, après avoir étudié la Bible, aborde les Talmuds et se plonge dans la Kabbale. — Les Allemands ne restent pas en arrière : le dominicain Pierre Schwarz publie en 1499 une introduction grammaticale à l'étude de l'hébreu ; Summenhardt et Paul Scriptoris l'enseignent à Tübingen, Grégoire Reisch à Fribourg ; Rodolphe Agricola traduit les Psaumes sur le texte original ; à Reuchlin, enfin, revient la double gloire d'avoir largement répandu la nouvelle discipline, et de l'avoir scientifiquement organisée. Sa *Grammaire* et son *Dictionnaire* présentent une méthode complète pour l'étude de cette langue.

L'étude de la langue et de la civilisation grecques est poussée avec une ardeur extraordinaire — et qui ne durera pas — : c'est l'heure où s'accomplit l'exode des savants byzantins fuyant leur patrie asservie. Le vieux Filelfe se laisse rattacher à leur groupe : il a épousé la fille de Chrysoloras ; il dure jusqu'en 1481. Georges de Trébizonde, le pieux Théodore Gaza, Démétrius Chalcondyle, Théophyle et Basile, ses fils et dignes héritiers, Jean Argyropoulos surtout, forment toute une génération de savants hellénistes. Constantin Lascaris et ses enfants maintiennent ces études en Italie, au moment où Grégoire le Tifernate et

George Hermonyme, Tissard et Budé, Grocyn et Colet, Reuchlin et Dalberg, et Locher Philomusus les relèvent en France, en Angleterre et en Allemagne. Une attention spéciale est parfois donnée aux Pères grecs : Nicolas V a réuni, pour les traduire, toute une équipe de savants ; son projet se réalise peu à peu.

Mais Israël ni la Grèce n'ont été étudiés avec autant d'amoureuse passion que Rome : ici encore, on le devine, ce sont les Italiens qui montrent la plus vive ardeur. Nicolas V s'est laissé convaincre par l'indulgent Bessarion : et il a nommé professeur à l'université romaine, malgré son impiété, Laurent Valla. Comme l'enseignement de Filelfe à Florence signifie le renouveau des études grecques, ainsi l'enseignement de Valla à Rome symbolise la renaissance des études latines en Occident : ses élèves et ses amis, N. Perrotti, A. Campano, Pomponio Leto surtout et Calderini continuent ses recherches ; son livre des *Élégances* enseigne l'art d'écrire purement cette langue que Politien et Pontano, Bembo et Sadolet manient bientôt avec une si rare élégance. Guillaume Fichet, Robert Gaguin, Josse Bade publient ses ouvrages et imitent ses exemples : grâce à eux, voici que la France rivalise avec l'Italie. L'Allemagne s'ébranle à son tour à la voix de Cantor et de Reuchlin, de Pirkheimer et de Peutinger ; Colet, William Lily et Wolsey prennent la même initiative en Angleterre.

Et ce labeur, formidable et joyeux, est couronné par deux grandes œuvres, solidaires l'une de l'autre. Les éditions des livres imprimés se multiplient, mettant aux mains de tous, à peu de frais, des textes jusque-là aussi rares qu'illustres ; les bibliothèques publiques se constituent, pour recueillir les manuscrits précieux,

pour alimenter les presses des imprimeurs. Nulle ne peut rivaliser d'importance avec la Vaticane : Nicolas V dépense 40 000 écus pour l'enrichir ; Sixte IV lui prépare une somptueuse demeure, parée de mosaïques, décorée de fresques par Ghirlandajo et Melozzo da Forli. Sur les 2 000 volumes qu'elle compte en 1455, 824 reproduisent des textes latins, 331 des textes grecs : en 1520, ses collections ont déjà doublé.

Voilà l'Antiquité plus minutieusement connue, plus exactement comprise. S'étonnera-t-on qu'au labeur de la découverte succède l'effort de l'imitation? Les Chrétiens prendraient-ils tant de peine si ce n'était un trésor qu'ils pensaient retrouver? Les voici donc qui demandent aux Anciens des lumières de vérité, des modèles de beauté.

Le Platonisme est révélé par le cardinal Bessarion. Il réfute ceux qui se plaisent à toujours opposer l'un à l'autre Platon et Aristote ; il s'attache à dissiper les légendes qui les défigurent tous deux, il vise surtout à montrer que Platon est plus près qu'Aristote du Christianisme. Platon affirme que le monde a été tiré du néant par la seule volonté de Dieu ; s'il ne sait pas s'élever jusqu'à la Trinité, du moins a-t-il le mérite de ne pas voir en Dieu un être abstrait et métaphysique qu'on atteint par le raisonnement, mais un Dieu vivant, tout intelligence et bonté, auquel on s'élève par l'amour et la foi. De même, en ce qui concerne les théories de l'âme et de la Providence, « nous devons avouer qu'il y a dans Platon comme une ombre de notre religion... ; des écrits de Platon on voit naître et comme jaillir quelques-uns des principes de la vraie théologie. » C'est pour cela que tant de docteurs se sont nourris de sa doctrine : saint Basile, les deux

saint Grégoire, saint Cyrille, saint Augustin, Boèce et Albert le Grand. « Les idées de Platon concordent... avec celles des chrétiens : les paroles mêmes sont souvent identiques. »

L'œuvre de Bessarion a un retentissement notable : les lettrés dévorent son livre ; beaucoup suivent sa voie, et d'abord, en plein Paris, Fichet et Gaguin (1470-1472). Marsile Ficin groupe autour de lui, à la cour de Laurent le Magnifique, une académie de philosophes enthousiastes, les Landini, les Serafico, les Mercati, les Bandini. Guéri par un miracle de la Vierge, il brûle son commentaire de Lucrèce, prêche sur les épîtres de saint Paul et la multiplication des pains, traduit un petit psautier pour Monna Clarice et « de païen se fait soldat du Christ », à quarante-deux ans. Petit et chétif, chercheur obstiné, rêveur illuminé d'une foi profonde, il prouve la vérité du Christianisme par l'histoire, par les Prophètes, les oracles, les miracles ; il construit les théories de Dieu, de la chute, de l'Incarnation ; il démontre que Jésus-Christ est Dieu et homme à la fois : ne fallait-il pas qu'il fût Dieu pour que l'homme fût tiré de l'abîme où il roulait ; ne fallait-il pas qu'il fût homme, puisque un homme pouvait, seul, expier la faute de l'homme?... Et il s'occupe aussi d'amener les incrédules à Jésus-Christ empruntant à Platon cette philosophie préparatoire à la foi. Entre la matière et Dieu, il conçoit les Ames, âme du Monde, âmes des Sphères, âmes des Animaux et des Hommes : c'est la troisième et intermédiaire essence, aspirant à Dieu, descendant aux choses, qui procure la pensée et qui produit la vie. L'immortalité des âmes humaines se prouve par des raisons communes, des argumentations particulières, des signes

tels que les miracles ou les arts. Platon l'a bien su voir : on doit vénérer en lui une manière de prophète, « un Moïse qui parle la langue attique ». « Cependant, comme sur les questions divines, la conjecture humaine se trompe très souvent et très fort, il est beaucoup plus sûr de nous en remettre avec une docilité obéissante aux chefs de l'Église, plus saints que nous ne sommes. « L'essentiel est de ne jamais oublier l'exemple des prophètes d'Israël et des Brahmanes de l'Inde, de ne jamais séparer la philosophie de la religion, d'empêcher ainsi l'erreur de corrompre la science, et la superstition de souiller la foi. »

Mais les Humanistes ne vénèrent pas seulement en l'Antiquité une maîtresse de vérité ; ils révèrent encore en elle une créatrice de beauté. Ils tâchent à reproduire ou à égaler ses chefs-d'œuvre, chefs-d'œuvre de littérature, chefs-d'œuvre d'art.

L'imitation littéraire a été poussée très loin : au point que la littérature latine a refleuri de nouveau sur la terre de Virgile et de Catulle. Bembo et Sadolet écrivent le latin avec autant de pureté que Cicéron. « Grandi dans l'atmosphère délicate de la maison des Médicis, au milieu de l'opulence, de l'intelligence et de la beauté, » Ange Politien cisèle pour la cour du Magnifique les épigrammes les plus exquises. « On dirait que le vieux Pontano l'a pris sur ses genoux et lui a chanté la *ninne-nanna* en latin, tant le latin semble chez lui une langue maternelle, reçue avec la lumière du jour et respirée avec le souffle du vent. » Le doux et pieux Battista Spagnoli veut nous rappeler Virgile : le général des carmes a même patrie que le favori d'Auguste ; et ce sont les héros chrétiens qu'il célèbre en vers harmonieux dans le *de sacris diebus*.

L'un et l'autre méritent d'être éclipsés par Sannazar et Vida. Vingt années durant, Sannazar polit son poème *de partu Virginis* : Léon X le presse de le publier et le félicite de son heureux effort. Afin que le très pieux Vida puisse rêver librement et réussir à doter de la beauté virgilienne l'histoire évangélique, Léon X intervient aussi : il lui donne, au milieu des oliviers centenaires, dominant le grandiose paysage de la campagne romaine, le prieuré du couvent Saint-Silvestre à Frascati. Ainsi naît cette *Christiade* qui provoqua un enthousiasme si vif parmi les contemporains : ils acclamèrent ce récit de la Passion dont le vers ultime s'exhale avec une force si expressive en sa simplicité cherchée :

supremamque auram, ponens caput, exspiravit.

L'imitation artistique a enfanté des chefs-d'œuvre infiniment plus beaux : peut-être faut-il reconnaître d'ailleurs que ces amoureux de l'art ancien, ces contempteurs de l'art « gothique » se sont inspirés de celui-ci plus souvent qu'ils ne le pensaient, et ont été portés, très souvent encore, par leur propre génie, plutôt que par celui-là. Avec une volonté très nette, éprise du même idéal largement chrétien et humain, la papauté prétend accaparer et diriger le mouvement des arts aussi bien que le mouvement des esprits. « Écoutez, écoutez, dit Nicolas V à ses cardinaux sur son lit de mort... Que l'autorité de l'église romaine soit absolue et souveraine, ceux-là seuls le comprennent qui ont appris par l'étude des lettres son origine et ses développements. Mais toute la foule ignorante des lettres, et sans aucune instruction, bien

qu'elle entende souvent dire aux doctes quels sont ces progrès, et donne son assentiment à leur érudition comme véritable et sûre, toutefois, si elle n'est émue par la vue de belles choses, son assentiment, appuyé sur de faibles bases. peu à peu s'ébranle si bien par l'action du temps, que d'ordinaire il tombe à néant. Mais lorsque cette foi populaire, fondée sur les rapports des savants, se corrobore de jour en jour et se confirme par de vastes édifices qui deviennent des monuments durables et des témoignages pour ainsi dire éternels, comme l'œuvre de Dieu, elle se transmet sans interruption de ceux qui contemplent ces admirables constructions à leurs descendants; et, par ce moyen conservée et accrue, elle se pénètre d'une merveilleuse dévotion... (C'est) pour mieux accroître l'autorité de l'église romaine et plus amplement honorer le siège apostolique auprès de tous les peuples chrétiens, et plus sûrement éviter les persécutions coutumières (que) Nous (avons) conçu en notre âme et pensée » les travaux que vous savez.

Nicolas V et le Florentin Alberti, qui le conseille, élaborent donc un plan nettement conçu. La cité Léonine doit être reconstruite tout entière, et réunir dans son enceinte un groupe de monuments uniques au monde : Saint-Pierre agrandi et couronné d'une haute coupole, le Vatican, palais somptueux et forteresse imprenable. Les plans d'Alberti ne se réalisent pas tous ; le Vatican seul est commencé et reçoit une décoration merveilleuse due à Andrea del Castagno, Piero della Francesca et surtout à fra Angelico : lorsque celui-ci meurt, le pape humaniste compose lui-même son épitaphe. Aux peintures s'ajoutent des verrières richement coloriées. Des boiseries sculptées et des

marqueteries ornent les murs des appartements, tandis que Nicolas rassemble de somptueuses tapisseries flamandes ou florentines. Cependant, Rome renaît de ses ruines ; Nicolas répare la toiture du Panthéon, achève le palais sénatorial et crée le palais des Conservateurs au Capitole ; il fait reconstruire par Alberti et Rossellino la fontaine de Trévi. Si Calixte III et Pie II se désintéressent de ses projets, Paul II et Sixte IV les reprennent et les mènent à bien. Paul II réunit une collection de camées, de médailles, d'ivoires, d'une richesse fantastique ; il pousse les travaux de Saint-Pierre, restaure les églises et les monuments antiques, se fait construire un mausolée superbe, dont les fragments sont aujourd'hui dispersés dans les grottes vaticanes. Sixte IV donne une impulsion décisive à la reconstruction de la ville : il dalle ou pave les rues, construit de charmantes églises (Saint-Marie de la Paix, Sainte-Marie du Peuple), restaure les hôpitaux, jette un nouveau pont sur le Tibre. Il fonde le musée du Capitole, en même temps qu'il aménage la bibliothèque Vaticane ; il répare la vénérable basilique de Saint-Pierre, et il fait édifier ce sobre joyau d'art qui s'appelle la *chapelle Sixtine*.

Malgré l'intérêt des travaux exécutés au temps d'Innocent VIII par Pinturrichio, Mantegna et A. Pollajuolo, il faut arriver à Jules II et à Léon X pour trouver les vrais héritiers de Nicolas V et de Sixte IV ; Jules II est, du reste, le neveu de celui-ci, comme Léon X, le propre fils de Laurent. Ils savent attirer et retenir à leur cour Bramante, Michel-Ange, Raphaël. Bramante, pénétré d'admiration pour l'architecture antique, lui demande de glorifier la foi chrétienne : ayant à créer le temple idéal de l'Église triomphante,

il prend les voûtes formidables des thermes de Dioclétien, et en leur milieu dresse dans les airs la coupole du Panthéon. Le Saint-Pierre qu'il a rêvé a « la forme d'une croix grecque à bras égaux terminés par des absides à quart de sphère, » avec une gigantesque coupole au centre. La place qui l'entoure, fermée d'un portique continu de colonnades, en reproduit les formes : à droite, les diverses constructions qui s'élèvent sur la colline, sont reliées par un immense jardin rectangulaire à trois étages. L'ensemble est bien tel que pouvait le souhaiter Nicolas V. — Comme Bramante, Michel-Ange met les formes antiques au service de l'idée chrétienne : en 1498, il a sculpté, pour le cardinal Jean de Villiers de la Groslaye, une *Pietà* qui efface toutes les autres : jeune et belle, la Vierge Marie, assise sur un rocher, anéantie par la douleur, soutient le corps de son Fils en méditant les desseins éternels ; le Christ, d'une beauté divine, le regard renversé vers le Ciel, semble « abandonné et comme assoupi dans la mort, prêt au réveil glorieux ». Le *Moïse* qui devait orner le tombeau du pape est plus surhumain encore ; colosse prêt à se lever, fier lutteur du Dieu vivant, il porte encore dans le regard de sa tête impérieuse un reflet des éclairs du Sinaï. Mais c'est le *plafond de la chapelle Sixtine* (1508-1512) qui est le chef-d'œuvre de son art et de sa foi. « Les peintres de Sixte IV avaient représenté aux parois l'œuvre de la Rédemption, résumée dans les figures de Moïse, de Jésus et de saint Pierre ; Michel-Ange veut exprimer la préparation et l'attente de la Rédemption. Dans les tableaux du centre il peint la création, le péché originel et le déluge ; alentour il assied les Prophètes et les Sibylles ; plus bas, aux angles des fenêtres, il place les précur-

seurs du Christ. Toutes les tristesses, toutes les tendresses, tous les doutes et tous les espoirs de l'humanité, il a su les exprimer sur sa voûte : c'est une œuvre biblique, c'est la Bible même, la traduction en des formes immortelles du livre où Dieu a voulu parler à l'homme. » — L'année même où Michel-Ange terminait la voûte de la Sixtine, Raphaël achevait de décorer la *Chambre de la Signature*, où le pape signait ses brefs. Le rêve de Nicolas V s'y fût miré avec plaisir : ce qu'expriment ces belles fresques, c'est l'union de l'âme antique et de l'âme chrétienne, de la science et de la religion, et leur communion dans la beauté. « En face l'une de l'autre, sur les parois principales, la Dispute du Saint-Sacrement et l'École d'Athènes opposent les saints, les prophètes, les martyrs, les docteurs aux philosophes et aux savants ; à la voûte planent la Théologie, la Science, la Justice, la Poésie. » D'un côté, c'est le triomphe du Christ, au ciel dans son corps humain, sur la terre dans l'Hostie eucharistique qu'entourent et qu'adorent Jérôme et Grégoire, Ambroise et Augustin, Thomas d'Aquin et Bonaventure ; de l'autre, c'est cette antiquité idéale que rappellent à la vie les Bessarion et les Marsile Ficin : sous les voûtes d'un portique, s'avancent en discutant Aristote et Platon, Aristote argumentant avec vigueur et autorité, Platon, majestueux et calme, d'une main portant le *Timée*, de l'autre montrant le ciel. Et les autres Chambres et les Loges n'offrent rien d'aussi harmonieusement beau (1).

(1) Les traditions florentines. *a*) Rôle des papes. Nicolas V Parentucelli a retrouvé Tertullien et les sermons de S. Léon, poussé Antonio degli Agli à rechercher les documents qui conservent l'histoire des saints et T. Maffei à écrire un traité *contre*

Rien ne surpasse donc la splendeur du mouvement d'art, de littérature et d'histoire dont les humanistes florentins surent prendre l'initiative et que la papauté romaine voulut diriger et réussit parfois à maîtriser.

la sainte ignorance. — Léon X, second fils de Laurent de Medici, a combattu Alexandre VI et gardé une conduite irréprochable. Il aime sincèrement les Anciens, les livres, les statues et les tableaux; mais comme il manque de goût, d'intelligence, d'âme! Son rôle a été ridiculement surfait.

b) Découverte de l'Antiquité. α. Israël. Apprennent l'hébreu Traversari et Manetti † 1459. Reuchlin commence ses cours d'hébreu en 1498 et en organise l'étude. Ainsi se ranime celle de l'arabe grâce à Ramus de Venise et Mongejo de Bellune.

β. La Grèce. De 1476 date la *Grammaire* de Lascaris, de 88 l'édition princeps d'Homère. Nicolas V envisage systématiquement la traduction des philosophes et des historiens grecs, d'accord avec Bessarion, Gaza, le Tifernate, G. de Trebizonde, Decembrio, Perotti et Filelfe † 1481. Léon X fonde deux collèges à Rome et Florence, A. Manuce une Académie à Venise pour l'étude du grec. Le *Dictionnaire* de Favorino date de 1523.

γ. Rome. Valla, professeur à l'Université de Rome, publie ses *Elegantiae* dont considérable est l'influence (Fichet; Erasme). A côté de lui Perotti, Calderini, P. Leto, Ruccellaï, Fiocchi fondent la philologie latine et l'histoire romaine. De 1521 date le premier recueil d'inscriptions, de 1498 l'édition de Juvenal, de 1499 Perse, 1503 Salluste, 1504 Térence. La *Vaticane* grandit sous Sixte IV, Jules II, Léon X [Platina, Bussi, Aléandre].

c) Imitation de l'Antiquité α. Lumière de vérité. Bessarion, 1395-1472, est un moine basilien que l'amitié de Pléthon son maître pousse à l'archevêché de Nicée et fait envoyer à Ferrare, 1438. Dès lors, il travaille à procurer l'union des Églises et faire goûter Platon (*in calumniatorem Platonis*, 1469). — M. Ficin, 1433-99, a connu aussi Pléthon; il traduit Platon, 1477, Plotin, 1485, se convertit au christianisme en 1475, commente alors S. Paul, écrit le *de religione christiana*.

β. Modèle de beauté : belles-lettres. Poliziano, 1454-94, le favori de Laurent, Spagnoli de Mantoue, 1448-1516, général des carmes, Sannazar, 1458-1530, le poète de la cour de Naples (*de partu Virginis*) et Vida, 1485-1566, futur évêque d'Albe (*Christiade*), rivalisent avec Virgile, — le pieux Sadolet et

Le monde antique est mieux connu et plus exactement apprécié qu'il ne fut jamais depuis sa mort : rendons grâces aux humanistes et aux papes d'avoir compris que les hommes pouvaient encore trouver profit à se mettre à son école.

Ainsi, tandis que la Science parisienne fait effort pour surmonter sa lassitude et reprendre son séculaire labeur (au moment où la réorganisation de la France et l'essor de Paris semblent favoriser son renouveau), l'Humanisme florentin accomplit une œuvre historique considérable et exerce sur l'évolution des idées, de la littérature et des arts une influence très vive. Ici et là, la pensée chrétienne se ranime et progresse.

Mais un triple péril la guette : le panthéisme philosophique, le scepticisme religieux, le dédain de la science, ennemie d'Aristote, et de l'histoire, ennemie de la théologie.

Qui dira où l'adoration des Anciens a été le plus loin poussée, dans la Florence du quinzième siècle ou dans le Paris des douzième et treizième siècles? Mais ce qui accordera tout le monde, c'est que cet enthousiaste

Bembo, l'amant de la Morosini, avec Cicéron. Cf. Sabbadini, Marc Monnier, Pastor...

γ. Modèle de beauté : beaux-arts. Cf. les œuvres d'Alberti et de Bramante, 1444-1514 ; Pollajuolo, Verocchio, Michel-Ange à ses débuts ; certains thèmes de décoration (médailles, sarcophages) ; et surtout l'*Ecole d'Athènes :* c'est bien l'âme de la Grèce que fait voir ici le génie de Raphaël, 1483-1520. — Nicolas V, Paul II, Jules II seuls ont voulu jeter bas le vieux Saint-Pierre ; de la nouvelle église la première pierre fut posée le 18 avril 1506. Cf. André Pératé, André Michel, Klaczko, Cartrvright.

effort pour les mieux connaître ne pouvait pas être mené à bout sans qu'aussitôt, et *nécessairement*, se dévoilât la doctrine panthéiste immanente au Paganisme naturaliste. Et c'est au monothéisme transcendantaliste que le Christianisme se ramène ! Entre les deux doctrines la contradiction éclate, la bataille doit éclater. Elle a éclaté, à Paris, après de longs combats d'approche, en 1277 ; elle s'est prolongée jusqu'aujourd'hui grâce à certains Averroïstes : elle a parfois contraint les chrétiens à la retraite, par exemple quand ils ont avoué que l'immortalité individuelle de l'âme n'était pas accessible à la raison. En Italie, dans les milieux humanistes, la même inévitable lutte a tôt fait de départager les esprits : si la plupart restent fidèles à l'Évangile, beaucoup reviennent au Paganisme, les élèves de Valla notamment, Pomponio Leto à leur tète. Ne peut-on croire que les deux courants antichrétiens, celui d'aujourd'hui et celui d'avant-hier, vont confluer en un redoutable torrent?

L'antichristianisme, en effet, semble progresser. Il présente un double aspect, tantôt négateur, tantôt positif. Les railleries pleuvent sur l'Église, et même sur la doctrine : on attaque la papauté, l'épiscopat, l'âme immortelle. Dans Pulci, « éclate l'incrédulité moqueuse, la gaieté sensuelle et hardie ; c'est lui qui met en tête de chaque chant de son poème un *Hosanna* ou un *In principio*, un texte sacré de la messe ; c'est lui qui se demandant ce qu'est l'âme et comment elle peut entrer dans le corps, la compare à ces confitures que l'on enveloppe dans du pain blanc tout chaud ». Machiavel pousse les mêmes attaques avec une âpreté inouïe : le Christianisme lui déplaît, qui « place le bonheur suprême dans l'humilité, l'abjection, le mé-

pris des choses humaines, tandis que (le Paganisme) fait consister le souverain bien dans la grandeur d'âme, la force du corps et toutes les qualités qui rendent l'homme redoutable ». — A cette critique se juxtapose ordinairement une doctrine, inspirée par « les hommes sages » de l'antiquité, et qui oscille entre le panthéisme et le déisme. « La religion du Christ, enseigne le chanoine Mutian d'Erfurt, n'a pas commencé avec l'Incarnation... : elle n'a pas été reléguée dans un coin étroit de la Syrie ; elle a brillé chez les Grecs, les Italiens, les Germains, bien qu'ils eussent des usages religieux fort différents de ceux des Juifs... Aime Dieu et aime ton prochain comme toi-même. Voilà le dogme qui nous rend dignes de parvenir au salut. C'est la loi naturelle. Que faut-il entendre par le Rédempteur? La justice, la paix, l'allégresse ! »

Le péril naturaliste ne devait pas faire grand mal à l'Église : il était moins grave qu'il ne semblait. Il s'en faut, d'abord, que le culte des Anciens ait été partout aussi ardent qu'en Italie : les Français affichent aujourd'hui moins d'intransigeance qu'au temps de Bernard de Chartres ; et leur influence demeure très forte. L'union des antichrétiens, averroïstes et humanistes ne s'est pas opérée : trop de préjugés les séparaient ; un grand penseur, surtout, ne s'est pas rencontré qui leur fît toucher du doigt l'identité profonde de leur effort et qui formulât avec autorité la thèse naturaliste. On peut distinguer, dans l'histoire de l'Antiquité, une époque où beaucoup d'âmes s'acheminent vers l'Évangile, et commencent d'apercevoir les idées de *paternité divine*, de *fraternité humaine*, de *révélation surnaturelle*, qui trouveront dans l'Église de Jésus leur expression parfaite : *et c'est l'époque, précisément,*

où la littérature romaine s'est épanouie! Si Aristote éloigne du Christ, ni Cicéron, ni Sénèque, ni Virgile n'en sauraient détourner une âme. Enfin l'effort humaniste atteint l'histoire de l'Église, aussi bien et plus complètement que l'effort parisien d'autrefois : qui sait s'il n'a pas contribué à ruiner l'idée conciliaire? L'histoire ne la justifiait pas. Il ranimera un jour les idées de déification et de tradition... On comprend que l'influence du panthéisme se soit révélée, à l'effet, moins étendue et moins efficace qu'on n'eût pu le craindre de prime abord.

Mais ne semble-t-il pas que le conflit de la Science parisienne et de l'Humanisme florentin doive engendrer des conséquences plus terribles pour l'Église que leur accord? Chez les uns, le scepticisme germe. Toute la sagesse parisienne aboutit à déclarer que l'humaine raison ne vaut pas grand'chose! Toute la sagesse humaniste aboutit à proclamer que les Anciens ont mieux compris le monde et plus sagement dirigé leur vie que les Chrétiens éclairés par l'Évangile! Que croire? Jean François Pic de la Mirandole fait le siège de l'intellectualisme, ressuscite le pyrrhonisme, et jette l'homme déconcerté, éperdu, au pied de la croix.

Crise grave, à coup sûr ; mais crise passagère, crise périodique. Les Chrétiens peuvent se croire revenus à la fin du douzième siècle ; qu'ils ne se désolent pas. Après avoir bien médit de la raison, on y revient. Il est plus facile de la critiquer que de s'en passer.

Chez d'autres, le conflit de la sagesse parisienne et de l'humanisme florentin provoque d'incroyables colères, d'âpres dédains. Les Humanistes accablent de leur mépris les Parisiens, et « les modernes » leurs

disciples, leur théologie et leur science. Les Parisiens se rebellent, raillant l'outrecuidance et la naïveté de leurs adversaires. Au lieu de s'unir dans l'effort, tous les hommes qui s'efforcent d'accéder au vrai ne vont-ils pas se grouper en armées ennemies? L'entrée en scène des Humanistes rend courage aux tenants d'Aristote que, depuis plus de deux siècles, l'École de Buridan a convaincus d'erreur : Achillini ressuscite les sphères homéocentriques, et rejette Ptolémée au nom du Philosophe et du Commentateur! Nifo abandonne la théorie qui refuse une valeur absolue aux hypothèses astronomiques et restaure l'objectivisme intransigeant du Lycée. Enfin paraît Érasme. En lui, comme en tous ses confrères, semblent s'équilibrer l'amour passionné des lettres antiques et la haine méprisante de la science « moderne ». Avec quelle ardeur il la poursuit et quelle verve il la fustige!

Écoutez parler la Folie. « Voici les philosophes : honneur à leur barbe et à leur manteau. Ce sont les seuls sages ; ils vous le disent ; et les autres mortels ne sont que des ombres qui voltigent... Qu'ils mesurent comme avec le pouce ou avec un fil le soleil, la lune, les étoiles, les globes répandus dans la nature ; qu'ils expliquent des choses inexplicables, telles que les causes des tonnerres, des vents et des éclipses, parlant toujours... comme si la nature leur avait confié ses secrets!... Mais la nature se moque bien de leurs conjectures. Pour des certitudes ils n'en ont aucune... Ils se savent rien et prétendent tout savoir. Ils s'ignorent eux-mêmes ; ils ne voient pas la fosse ni la pierre qui est devant eux... ; mais les idées, les universaux, les formes séparées, les éléments, les quiddités, les heccéités, les formalités, êtres de raison

imperceptibles à l'œil même de Lyncée, ils voient tout cela on ne peut mieux. Comme ils se bouffissent lorsqu'ils tracent des cercles, des triangles, et d'autres figures géométriques enchevêtrées les unes dans les autres en forme de labyrinthe, accompagnées d'un bataillon de lettres auxquelles ils font faire comme des évolutions !... — Peut-être aussi ferions-nous bien de ne pas nous commettre avec les théologiens, espèce orgueilleuse et irascible, qui pourrait rassembler toutes ses forces contre nous, nous accabler de ses conclusions, et nous forcer à chanter la palinodie sous peine d'être déclarés hérétiques. C'est leur arme foudroyante : ils assomment avec elle ceux qu'ils n'aiment pas... Ils s'obstinent à nier mes bienfaits, quoiqu'ils me soient redevables à plusieurs titres. Ils me doivent cet amour-propre enchanteur qui les place dans l'Olympe pour leur faire voir de là le reste des mortels comme des êtres rampants dont l'existence leur fait pitié. Ils me doivent leurs définitions magistrales, leurs corollaires, leurs conclusions, leurs propositions, implicites et explicites... Ils donnent aux mystères le sens qu'ils veulent. Autrefois, ils vous expliquaient comment le monde fut créé... Aujourd'hui... ils se demandent : Dieu ne pouvait-il pas substituer au Sauveur une femme, un diable, un âne, une citrouille, une pierre? Si c'eût été une citrouille, comment eût-elle pu prêcher, faire des miracles, être crucifiée?... Et ils vous en disent bien d'autres !... Leur science est si abstruse que les Apôtres auraient besoin d'une nouvelle descente du Saint-Esprit s'il leur fallait entrer en lice avec ces nouveaux théologiens !... Si les chrétiens m'en croyaient...., ils enverraient contre les Turcs et les Sarrasins les bruyants Sco-

tistes, les opiniâtres Ockamistes, les intarissables Albertistes, avec toute l'engeance des Sophistes. »

Que la situation intellectuelle ne soit gravement troublée, c'est ce qu'on n'a pas le droit de contester. Les Humanistes accusent les théologiens de Paris d'avoir étouffé l'Évangile sous des gloses inutiles, obscures, peut-être fausses : l'histoire s'avoue champion de la foi primitive et entre en lice contre la théologie. — Alliés un peu inattendus des Humanistes, les Aristotéliciens accusent les philosophes parisiens d'avoir tourné le dos à la science péripatéticienne et d'avoir accumulé les sottises. — Retour au passé ! honte éternelle à ces bavards qui, de l'Université de Paris, se sont répandus sur la Chrétienté, abolissant la sagesse des Anciens, et voilant la clarté de l'Évangile ! Voilà donc le cri de guerre des uns et des autres. Ni les uns ni les autres, après tout, n'ont rien dit de pire que ce qu'ont fait Nicolas V, Jules II et Léon X, jetant à bas le vieux Saint-Pierre.

Les tenants des Anciens entassaient confusions sur erreurs et préparaient pour l'avenir des équivoques redoutables. Il est... bizarre de se réclamer à la fois de l'Antiquité prise en bloc et de l'Évangile ; nos savants humanistes auraient pu se rappeler, sinon le gnosticisme, du moins les persécutions. Il est... naïf de croire que la Bible se suffit à elle seule, qu'elle ne pose pas de problèmes à la raison, et que d'autres ne naissent pas encore du contact de ceux qu'elle suggère avec ceux que soulève l'étude de la nature. Il est douloureux de voir s'élever un conflit entre la théologie et l'histoire, ces alliées traditionnelles de la pensée et de la foi ; plus douloureux encore de voir naître la *légende du moyen âge gothique* qui fermera les esprits,

pour des siècles, à l'intelligence et à l'amour des Grégoire VII et des saint Bernard, des Innocent III et des saint François, des saint Louis, des saint Thomas et des saint Bonaventure, des Dun Scot, des Ockam et des Buridan, de l'art ogival et de la science parisienne ! L'humanisme florentin a méconnu la grandeur de l'effort critique récemment accompli : les services qu'il a rendus ne doivent faire oublier les bévues qu'il a commises (1).

Mais encore faut-il reconnaître que ces erreurs, pour incontestables qu'elles soient, ne sont pas sans remède : *à côté des humanistes qui ne veulent témoigner à l'Ecole de Paris que mépris et que haine*, *on en voit d'autres qui savent apprécier ses mérites et utiliser ses découvertes*. Et cela est capital : l'avenir y trouvera le port de salut. Entre les partisans des deux traditions rivales, *un accord fécond se prépare* touchant la morale, la théologie, la science.

Confrontez les tendances sociales qui animent Thomas Morus, l'ami et le confident d'Erasme, avec celles qu'exprime, dans le *Defensorium Montis Pietatis*, Bernardin de Busti, le confrère de Bernardin de Feltre, et sans doute son porte-parole. Ici et là, même protestation énergique contre l'évolution capitaliste, si dure aux petites gens. Morus s'élève contre ces riches qui transforment en prairies closes les champs cultivés, condamnent les laboureurs au vagagondage et ne craignent pas de les punir de mort, s'ils viennent à voler. Bernardin s'élève contre ces riches, chrétiens

(1) Voir t. I-VII du présent ouvrage : *passim*.

et juifs, qui pratiquent l'usure sans pudeur et condamnent leurs victimes à toutes les tentations du dénuement. Tous deux s'émeuvent au nom de la charité fraternelle, odieusement violée dans les faits : Morus insistant sur la bonté, l'égalité, la guerre qu'il convient de mener contre le luxe et contre le préjugé défavorable au travail manuel ; Bernardin insistant sur le devoir qu'ont les riches de venir en aide à leurs frères moins fortunés en aliénant à leur profit, en vue des prêts qu'on leur consentira, un capital commun. Quelles que soient les différences que leur patrie et leur situation sociale aient établies entre eux, on s'aperçoit que l'humaniste et le moine n'auraient pas long chemin à faire pour se rencontrer, et redire en chœur les anathèmes que lançaient à la richesse et à la propriété privée saint Ambroise et saint Jean Chrysostome.

Confrontez les tendances intellectuelles qui animent Lefèvre d'Étaples, le noble émule d'Érasme, avec celles que l'on démêle chez Cajétan, maître général des Dominicains, chef incontesté de l'école thomiste. Ici et là meme admiration pour Aristote et même souci d'en retrouver le sens authentique ; même vénération pour l'Écriture et même effort pour en déterminer le texte exact, pour en éliminer les passages interpolés, pour retrouver le vrai nom des écrivains dont s'est servi l'Esprit de Dieu ; ici et là, même usage complaisant de l'interprétation allégorique ; ici et là, même foi profonde, meme fidélité à la tradition unies à même souci de l'histoire, meme respect hardi de la vérité, même passion de réforme religieuse. Cajétan consent que le nombre des Dominicains diminue pourvu que leur science augmente ; il frappe rudement les maîtres

ignorants et multiplie les *studia generalia.* Il reconnaît que la raison est impuissante à établir l'immortalité de l'âme. Il remanie la théorie de la causalité sacramentelle. Lorsqu'il s'efforce de pénétrer le sens de l'Écriture, il prend soin de consulter les hellénistes et les hébraïsants ; il rejette, comme inauthentiques, le dernier chapitre de saint Marc et le verset des trois témoins — Ficin n'allait pas jusque-là ; — il révoque en doute l'attribution traditionnelle de l'Épître aux Hébreux et de l'Épître de saint Jacques, de celle de Jude, de la seconde de Pierre et de la troisième de Jean ; il recourt à la méthode allégorique pour expliquer le serpent de la Genèse, et que la femme sorte de la côte d'Adam. Il rejette l'authenticité des écrits aréopagitiques. Après saint Thomas, saint Jérôme est bon maître d'exégèse ; il correspond avec Erasme, et lui témoigne beaucoup de bienveillance. Lefèvre d'Etaples rajeunit l'étude d'Aristote : les paraphrases qu'il en donne, plus coulantes et plus claires que celles des Parisiens, ne trahissent pas une moindre admiration pour le Philosophe. S'il publie et commente saint Paul ou le Psautier, il prend soin d'éditer aussi Richard de Saint-Victor et Denys l'Aréopagite. Il croit à l'authenticité des lettres de Sénèque à saint Paul — ce dont les Parisiens sont bien capables ; — et sans doute défendrait-il, comme Gaguin, l'Immaculée Conception : c'est parmi les théologiens qu'il trouve son plus fervent disciple, son plus utile collaborateur, Clichtove.

Il est vrai que Gaguin, et Lefèvre et leurs amis, veulent modifier l'enseignement parisien : mais *c'est d'une réforme qu'ils rêvent, non d'une révolution.* L'École de Paris peut s'entendre avec eux, comme font déjà plusieurs de ses maîtres. Les humanistes « ont

assigné à la culture classique son rôle bienfaisant et ses limites nécessaires. Poésie, éloquence, érudition ne sont que la préface de la sagesse antique, comme elle-même n'est qu'une préparation à la vérité chrétienne. Dans le cycle du savoir ils savent que tout se pénètre, et s'ils veulent ramener leurs contemporains à l'école d'Athènes ou de Rome, ce n'est point pour déformer leur âme, c'est pour l'élargir. » La philologie et l'histoire permettent de mieux entendre l'Écriture ; la philosophie de mieux connaître l'âme humaine et de mieux montrer comme la Révélation s'adapte à sa grandeur et à ses besoins. Ficin reprend expressément la théorie de Platon, d'Augustin et de Bonaventure : *l'âme est un miroir de Dieu.* Ainsi, par l'étude de l'Écriture et par l'étude des Anciens, se construisent les bases sur lesquelles s'édifiera la théologie nouvelle. Il faut que celle-ci conserve pieusement l'héritage intégral du passé : elle visera seulement à ne pas mettre sur la même ligne le dogme, qui impose l'obéissance, et les croyances touchant lesquelles le fidèle conserve sa liberté ; elle visera surtout, comme les mystiques, à promouvoir l'union directe de l'âme avec Dieu. Si elle réagit donc contre l'abus des pratiques, elle maintient la nécessité des bonnes œuvres ; les Brûlefer, les Maillart et les Bernardin ne tiennent pas un autre langage. Si elle montre que l'autorité de l'Église doit s'exercer de façon paternelle, non tyrannique, elle redit les conseils de saint Bernard à Eugène III ; elle reconnaît aussi nettement, d'ailleurs, que l'abbé de Clairvaux, le pouvoir pontifical, et ne s'arrête pas aux théories conciliaires. On voit bien que, pour les humanistes, la religion de Jésus apporte une règle de vie à suivre, autant qu'une somme de vérités à croire ; et

aussi qu'elle demande à l'âme fidèle, en respectant son individualité de créature, un libre effort pour monter jusqu'à Dieu. Mais l'on voit aussi bien que les humanistes conservent l'intégralité du dogme ; que les maîtres de Paris avouent leur fatigue après le prodigieux effort qu'ils ont fourni : faudrait-il les presser beaucoup pour qu'ils en disent la vanité? Les Franciscains insistent sur le rôle de la liberté dans l'œuvre du salut ; les Humanistes exaltent la noblesse de la raison naturelle d'où procèdent l'Antiquité et ses merveilles. Quel plus salutaire contrepoids aux méfiances critiques de la tradition parisienne que leur enthousiaste dogmatisme? Certains hommes, certaines œuvres préparent le rapprochement, annoncent la fusion du mouvement parisien et du mouvement humaniste. De riches et savants abbés, tels que Trithème ; des évêques, tels que Poncher de Paris ou Briçonnet de Meaux ; des princes de l'Église, tels que Ximénès ou Vigerio de la Rovère, Carafa et Aléandre favorisent de toutes manières cette œuvre de l'avenir. Les théologiens de la Sorbonne refusent de condamner Reuchlin, dont certains travaux ont provoqué de l'émoi parmi les intransigeants. Les papes, enfin, Jules II et Léon X, ne craignent pas de protéger Erasme ; Léon X accueille avec faveur la préface retentissante par où s'ouvre son édition du *Nouveau Testament* et qui formule le programme religieux des humanistes chrétiens (1516).

Analysez, enfin, les théories scientifiques que formulent à la même heure Léonard de Vinci et Nicolas Copernic : vous trouverez, ici et là, qu'elles découlent d'une double source, la Science parisienne et l'Humanisme florentin. L'artiste italien prolonge l'effort des

chercheurs français : nul — si ce n'est Copernic — n'étudia plus passionnément les travaux de ses devanciers, ceux notamment des Jordan, de Nicolas de Cues et d'Albert de Saxe. Observateur sagace, méditatif obstiné, il fécondait leurs théories les unes par les autres ; mais le prestige d'Aristote, le culte que son éducation humaniste lui avait inspiré pour les Anciens, rétrécissaient sa pensée et l'enchaînaient à de curieuses erreurs. Quelque vingt ans avant sa mort, un jeune Polonais traversait l'Europe pour venir en Italie recueillir les leçons des maîtres de Bologne et de Padoue, de Ferrare et de Rome : il y trouvait, médiocrement combinés, l'enseignement de Paris et l'enseignement d'Aristote ; il y puisait sa géniale découverte. Copernic dépend surtout de la science parisienne : avec Oresme, il affirme le mouvement diurne de la terre autour de son axe incliné sur l'écliptique ; comme Albert de Saxe avait été tenté de le faire, il explique la précession des équinoxes par un mouvement très lent de cet axe autour d'un autre axe perpendiculaire à l'écliptique ; à la mode des Parisiens, plus précisément à la mode d'Oresme encore, il admet l'*impetus*, il explique la nature de la pesanteur, l'accélération de la chute des graves, le mouvement des planètes conçues comme des mondes analogues à la terre et à peu près indépendants. Son invention propre consiste à restaurer l'héliocentrisme d'Aristarque de Samos : il affirme l'immobilité du ciel et du soleil son centre, et il gratifie la terre d'un troisième mouvement, qui lui fait décrire un cercle excentrique au soleil dans le plan de l'écliptique. Mais il ne craint pas de préférer parfois la tradition d'Aristote à la doctrine de Paris : il voit dans l'univers une sphère finie, dans les voyages

des corps célestes des mouvements uniformes et circulaires ; il n'imagine pas qu'une même dynamique puisse régir les corps terrestres et les corps célestes ; il se persuade que ses hypothèses cinématiques ont une portée objective, une réalité physique, une vérité absolue (1).

(1) Les périls et les remèdes. *a*) Les périls. α. Antichristianisme formel de certains averroïstes [Achillini, 1463-1518 : *de intelligentiis*, plutôt que Nifo, 1473-1546 : *de immortalitate animae*], de certains humanistes dont P. Leto est le chef. Le 18 décembre 1513 le concile du Latran condamne leurs doctrines : cf. la décision du 4 mai 1515 (Mansi 32.842 et 912) et ce qu'écrit Gilles de Viterbe.

β. Scepticisme général. De 1514 date le *de vera philosophia* de Castellesi, de 1531 le *de incertitudine* d'Agrippa de Nettesheim, de 1520 l'*Examen vanitatis doctrinæ gentium* de Jean Fr. Pic de la Mirandole, le neveu de l'humaniste. Les Sibylles (dont Barbieri porte le nombre à douze, 1481) peuvent sembler tantôt déclarer l'inutilité de l'Évangile, tantôt attester sa divinité.

γ. Dédain des Humanistes pour les « Modernes » c'est-à-dire les Scolastiques. Erasme de Rotterdam, 1464-1536, étudie à fond Valla et Térence, Horace et Virgile ; chanoine S. A., prêtre, il court le monde, partout apprécié pour sa science et son esprit. Il veut bien conserver l'Évangile *à condition de le débarrasser de la théologie*, l'Église *à condition de la débarrasser des moines et du pape*, le Christianisme *à condition de l'accorder avec la Sagesse antique* [Socrate et Phocion, Cicéron et Plutarque]. Cf. Pineau. : *Erasme. Sa pensée religieuse.* 1924 ; *Er. et la papauté,* 1924.

b) Les remèdes. α. Questions sociales. Cf. l'*Utopie* de Morus, éd. Michels-Ziegler, et le *Defensorium Montis...* 1497 du franciscain Bernardin de Busti † 1500.

β. Questions spéculatives. Cajétan, général des Prêcheurs, 1507, et cardinal, 1517, est le plus représentatif des scolastiques épris de sage nouveauté : il commente la Bible, S. Thomas, plusieurs écrits d'Aristote. A sa suite cheminent le cardinal Vigerio, le cardinal de la Rovère, Guill. Petit, Trithème, 1462-1516, Jean Heynlin de Steyn, prieur de Sorbonne, Glassberger le franciscain de Nuremberg. — Et voici les humanistes qui ne veulent pas rompre avec la tradition : Lefèvre d'Etaples, 1455-1536, Clichtove, 1472-1543, son disciple, Bouelles, Amerbach,

On est donc fondé à croire que le renouveau de la Science parisienne et l'essor de l'Humanisme florentin préparent à la pensée chrétienne une magnifique moisson : dans le domaine social, théologique, scientifique, il est clair que les deux courants convergent ; ils commencent parfois à se confondre.

Ici encore l'Église est en droit d'escompter une victoire.

V

Alors se leva Luther.

De tous côtés, parmi l'élite, parmi les foules, parmi les clercs, les âmes de bonne volonté travaillaient à l'avènement du règne de Dieu ; elles attendaient un nouvel Athanase qui achevât leur effort. Un nouvel Arius parut.

En 1513, afin de continuer les travaux de Saint-Pierre, Léon X renouvelle l'indulgence publiée par Jules II. Les prédicateurs qui répandent les bulles ne tiennent aucun compte des recommandations qu'on leur a faites ; ils insistent beaucoup plus sur la ques-

Budé. 1468-1540, Sadolet, Jean Pic de la Mirandole, 1463-1494, qui meurt au moment où il entend se faire dominicain. La conciliation se préparait à Louvain, Paris [de la Marche, Saint-Jacques], Montpellier, Alcala, autour des évêques Rochechouart, Poncher, Briçonnet, Carafa... Cf. Imbart...

γ. Questions scientifiques. Léonard de Vinci, 1452-1519, est un génial disciple des Parisiens dont Duhem a expliqué l'œuvre : *Etudes sur L. de V.* 1906-13, 3 vol. Pareillement le pieux chanoine Nicolas Copernic de Thorn, 1473-1543, qui s'est formé à Cracovie, Padoue, Bologne, Rome, a écrit à Frauenburg de 1507 à 1514 son *de revolutionibus orbium cœlestium :* l'évêque de Kulm et le cardinal-évêque de Capoue le décident à le publier, 1539. L'ouvrage paraît enfin en 1543, avec une préface de Rhaeticus.

tion d'argent que sur la confession, la contrition, la pénitence ; ils oublient que ceux qui ne peuvent donner d'argent n'ont qu'à remplir les conditions imposées au moyen de la prière et du jeûne ; ils négligent de dire que les indulgences appliquées aux défunts n'ont *de soi* nulle vertu infaillible ; leur conduite, souvent scandaleuse, provoque une agitation très vive. C'est alors que, le 31 octobre 1517, le docteur Martin Luther affiche à la porte de la chapelle de Wittenberg quatre-vingt-quinze propositions qui combattent la doctrine de l'Église sur l'efficacité des bonnes œuvres.

Enfant de la Saxe, Martin Luther avait eu une jeunesse pénible ; mais ses brillantes études à Magdebourg, à Eisenach et à l'université d'Erfurt lui avaient permis d'acquérir, dès 1505, le grade de maîtres ès-arts et de devenir professeur à cette même université. Un très bel avenir s'ouvrait devant lui, lorsque, cette année 1505, après quelques mois d'enseignement, il se résolut soudain de renoncer au monde et de prendre l'habit religieux chez les Augustins. La mort d'un ami tué en duel l'avait ébranlé jusqu'au fond ; peut-être aussi un danger qu'il courut dans un orage ; sûrement enfin les tourments d'une conscience inquiète : il désespérait de faire son salut dans le monde. Le nouveau moine s'impose des obligations particulières ; il s'enrôle dans le groupe des Observants ; par zèle autant que par ignorance et par fougue il s'imagine que ses austérités lui mériteront le salut. De la grâce du Christ il ne se soucie pas : l'ascétisme l'occupe tout. Sa vie, jusqu'à ce jour, n'a été qu'un rude et perpétuel combat ; après le cloître comme avant, c'est dans la tension de la volonté que se résume pour lui le devoir (1507-1509).

Mais une tempête éclate dans ce cœur ardent : elle le retourne. Il semblait voué à rajeunir les thèses dont les ascètes d'antan, Nestoriens et Pélagiens, avaient exalté leur rêve. Il va bafouer leur idéal, dépasser Augustin, ressusciter presque le Manichéisme. Son âme faiblit un jour, fatiguée de l'éternel combat qu'elle se livre. Et voici que le doute s'insinue en elle : ce perpétuel combat est-il donc nécessaire pour obéir au Christ, et gagner le salut? Jour à jour, insensiblement, le doute s'étend, s'enracine, s'épanouit en un système, que préparaient en quelque mesure, on vient de le découvrir, certaine théologie propre aux Ermites, certaines idées de Favaroni, de saint Bernard et d'autres docteurs augustiniens... De sa défaillance Luther tire sa doctrine : *l'effort est inutile, parce que l'effort est impossible*. Éclairé par ses expériences, il emprunte à la tradition ockamiste que Biel et Grégoire de Rimini lui ont révélée, non pas son esprit ascétique et son affirmation du libre arbitre, mais son mépris de la nature et son dédain de la raison. Bientôt il découvre Augustin et Tauler ; il y puise cet amour de Dieu et cet amour du Crucifié qui rendent à son âme la confiance et la paix, en y exaspérant néanmoins le sentiment du péché (1509-1513). Enfin Reuchlin, Erasme, Lefèvre d'Étaples l'engagent dans une étude plus personnelle de la Bible : les *Psaumes* et saint Paul aiguisent et sa méfiance de la nature qu'a toute gangrenée le péché, et sa confiance dans le Christ qui a souffert et mérité pour les hommes. Jamais, d'ailleurs, il ne semble se familiariser avec saint Thomas, saint Bonaventure ni Dun Scot. Lorsqu'il écrit, en 1515-1516, son *Commentaire sur l'Epître aux Romains*, les principes de son système sont fixés dans

son esprit. *Depuis le péché d'Adam la nature humaine est radicalement et irrémédiablement pourrie : rien de bon ne peut donc sortir de sa volonté, ni de sa pensée.* Mais *que le pécheur ait foi en Jésus :* par ce seul fait il vêtira sa robe de justice tout en demeurant personnellement et véritablement un pécheur, et il sera sauvé. « Pèche hardiment, mais crois plus hardiment encore. » Nul n'a besoin de l'Église ni de ses indulgences pour s'approprier les mérites de Jésus : la foi suffit. Dieu n'est pas un tyran qui damne ; c'est un père qui sauve.

Le dominicain Tetzel répond par cent dix antithèses : l'indulgence ne fait que substituer aux châtiments satisfactoires dus par chaque pécheur la passion expiatrice du Rédempteur ; mais le pape et l'Église ont reçu de Jésus-Christ le pouvoir de lier *ou* de délier, de retenir *ou* de remettre les péchés. Luther riposte par des moqueries adressées à l'Église et au pape et par une exégèse fantaisiste des textes de l'Évangile. En juillet 1518, il nie la doctrine de l'Église sacerdotale ; et, après quelques hésitations — en juillet 1519, lorsqu'il discute à Leipzig contre Jean Eck, il proteste encore de sa soumission à l'Église — il embrasse ouvertement les doctrines de Jean Hus, se décide à rompre avec Rome et à répandre son « évangile » par le « scandale » et la « révolte ».

C'est que, à ce moment-là, il s'appuie sur de puissants alliés. Malgré l'influence de Trithème, de Cajétan et de Léon X, il y a souvent des heurts entre théologiens et humanistes ; Reuchlin même s'attaque avec véhémence aux maîtres de Cologne. L'inquisiteur Jacques de Hochstraten défend les thomistes ; Mutian et ses amis, Jacques Locher, le jeune helléniste Mé-

lanchthon et Ulrich de Hutten prennent parti pour Reuchlin ; « les poètes » se ruent sur les « barbares », ridiculisent la papauté et l'Église, exaltent la « vraie théologie » que prône Érasme et que soutient l'archevèque-électeur Albert de Mayence. Les *Epîtres des hommes obscurs* ont porté l'agitation à son paroxysme, quand éclate l'affaire des indulgences. Luther écrit à Mutian, il écrit à Reuchlin, il écrit à Erasme ; les « poètes » embrassent sa cause avec chaleur, et ceux même qui exaltaient Pomponace — tel, Crotus Rubianus — choisissent pour devise « le glaive de la sainte Écriture ! » Luther devient leur grand homme ; il a reçu du ciel une mission divine ; il doit annihiler « ce foyer de corruption dont la pensée seule excite le dégoût » ; il doit briser le joug que l'Église maintient et « restaurer la liberté » de tous. Les presses de Steckelberg inondent l'Allemagne de pamphlets révolutionnaires.

En même temps que sur les « poètes », Luther peut compter sur le parti des « Chevaliers ». Ulrich en est la tète, et Franz de Sickingen l'épée redoutable, et redoutée. L'Allemagne réagit contre l'émiettement féodal et l'impuissance impériale ; sur toutes ses frontières elle a reculé au quinzième siècle : douloureuse rançon de son anarchie ! La maison de Habsbourg vise à restaurer l'Empire : l'Autriche, sinon la Bohême, lui fournit un solide appui dans ses entreprises. Et d'autres maisons, jusque-là moins heureuses, soucieuses de rattraper le temps perdu, travaillent à s'étendre : les Hohenzollern concentrent leurs fiefs en Prusse, les Wittelsbach en Palatinat et en Bavière, les Welfs en Brunswick, les Wettin en Saxe, les Nassau en Hesse. Tous sont hostiles à l'empereur dont la puis-

sance grandissante les inquiète ; mais tous, aussi, parce qu'ils menacent les chevaliers brigands, usufruitiers de l'anarchie, et les villes quasi indépendantes, ont à compter avec eux. Partout donc, couve la lutte et se prépare la guerre. D'autant que les projets de Maximilien sont repris par son petit-fils et successeur : la puissance du jeune Charles-Quint effraye le monde Les Chevaliers veulent profiter de son inexpérience pour reprendre à l'empire, et surtout aux princes, ce pouvoir qu'ils ont perdu ; ils s'organisent à l'assemblée de Bamberg, ils décident de si bien stimuler Luther qu'il rompe ouvertement avec Rome : sous prétexte de préparer sa défense, ils mèneront à bien la révolution.

Les Frères Bohêmes, enfin, beaucoup d'anciens Hussites, ceux que l'idéal de Wiclif séduit encore, ceux que les abus de l'Église soulèvent contre Rome, les moines relâchés, les clercs tarés, tous lui préparent des auxiliaires ardents : tous saluent en lui l'héritier et le vengeur de Hus. Et sans doute peut-il aussi compter sur un curé suisse, Zwingli : depuis qu'il a été promu à la cathédrale de Zurich, Zwingli a combattu les indulgences et rouvert contre l'Église la campagne qu'il avait menée à Einsiedeln (1).

(1) A. Les débuts de Luther. *a*) Sa vie. Né à Eisleben, 10 novembre 1483, mort en 1546, Luther sort d'une famille modeste ; la brutalité de ses parents lui fait apprécier la bonté d'Ursule Cotta, qui le protège. Il étudie à Mansfeld, Magdebourg, 1497, Eisenach, Erfurt, 1501 où il entend Trutvetter et A. von Usingen, deux ockamistes, où ses amis Hess, Spalatin, Rubianus lui font connaître et goûter Cicéron, Virgile... En 1502, il est bachelier, maître ès arts en 1505.

b) Son évolution morale [cf. Ficker, 1908. Denifle, 1904, Grisar, 1911, Imbart, 1914, Scheel, 1916-17, V. Muller, 1912-20, Hirsch, 1920, Seeberg, 1913-17, Strohl, 1922, J. Pasquier, 1925].

Au mois d'août 1520, Luther jette donc hardiment dans l'arène son manifeste : *A la noblesse chrétienne du pays d'Allemagne.* « Un chrétien sort à peine des eaux du baptême qu'il est prêtre et peut se vanter

Le 17 juillet 1505, Luther est entré au couvent des Ermites S. A. d'Erfurt ; en 1507, il est ordonné prêtre, en 1508 nommé professeur de philosophie à Wittenberg, en 1509 passe le baccalauréat biblique, est envoyé à Rome, 1511, et s'y brouille avec les observants : docteur en théologie en 1512, vicaire de l'ordre en Thuringe, 1515, il édite la *Théologie allemande.* — Que le nom de Jésus l'effrayât parfois autant que celui du diable, et qu'il ait vu d'abord en Dieu une sorte de croquemitaine, le fait est certain : ce fait s'explique par la défiguration de l'idéal de sainteté proposé par le Christ : « Soyez parfaits... », et répété par l'Église : cf. la règle des Ermites (Holstenius, *Codex Regul.* IV, 1759, p. 254) et le commentaire de Coriolan, 1482. *Luther a isolé la tradition d'austérité de la tradition de miséricorde;* mais *comment a-t-il réussi à ignorer les* 66 *textes cités par Denifle* d'où il ressort que, à propos de *Rom.*, I, 17, l'Église n'enseigna jamais que la justice de Dieu signifie un Dieu sans miséricorde et punisseur? Luther a pu, *dès lors*, « découvrir ensuite le Dieu-Père, et, dans son cœur, la concupiscence invincible, le pouvoir formidable d'une sorte d'Antée mauvais : beaucoup d'Augustiniens, depuis le douzième siècle, admettaient une certaine invincibilité du péché et une double justification [Driedo, Seripando ; cf. supra p. 215].

c) La querelle des indulgences. Le 29 octobre 1513, Léon X a maintenu l'indulgence concédée par Jules II pour la construction du nouveau Saint-Pierre ; en 1514, cette indulgence est étendue à certains diocèses allemands [Cologne...], en 1515 Arcimboldi y est nommé commissaire (avec Tetzel pour suppléant, 1516)... Se reproduisent alors les abus que depuis deux siècles beaucoup d'évêques et de conciles dénoncent : aujourd'hui Emser attaque les collecteurs Monich et Pfaffen ; Eck, Ximenès, Sadolet protestent également. Tetzel prêche de grossières erreurs, grossièrement [février 1517, Pastor, VII, 274]. Luther prie l'archevêque de Mayence de rappeler la doctrine ; celui-ci en réfère à Léon X ; Tetzel riposte en se corrigeant, janvier 1518 ; Luther réplique, 1518... Il est cité à Rome en juillet.

d) Les alliés de Luther. L'électeur de Saxe refuse de livrer Luther à Cajétan, qui discute avec lui à Augsbourg, octobre 1518 ;

d'avoir reçu l'ordination, et d'être clerc, évêque et pape » ; les fonctions sacerdotales sont conférées et retirées par le peuple, seul interprète de l'Écriture et seul juge de la doctrine. Mais la communauté chrétienne, dépouillée de son organisation hiérarchique, est soumise à l'État : « comme la puissance temporelle a été établie par Dieu pour punir les méchants et protéger les bons, on doit lui laisser le libre exercice de son pouvoir dans toute l'étendue du corps chrétien. » Lorsque le pape le condamne, il en appelle au concile ; et, comptant sur l'électeur Frédéric de Saxe qui le protège, sur Charles-Quint et Ferdinand que Hutten espère gagner, il s'enfonce plus résolument dans la révolte : sa *Captivité Babylonienne de l'Église* identifie le pontife romain à l'antéchrist, rejette plusieurs sacrements, nie le caractère sacrificatoire de la messe, expose, touchant le mariage, une scandaleuse doctrine, enseigne : *nulla peccata (baptisatum) possunt damnare nisi sola incredulitas.* Hutten, de son côté, déploie une activité infatigable, réchauffe la haine populaire contre la corruption romaine, attise les convoitises excitées par les biens d'église.

Mais tout d'un coup les déceptions surviennent.

il le protège encore après que Luther rejette la bulle du 9 novembre 1518. — Luther est encore soutenu par les humanistes qui défendaient contre Pfefferkorn et les théologiens de Cologne le fameux Reuchlin, soucieux de sauver les livres hébraïques menacés de destruction par ceux-là, 1509-1517 : cf. les *Epistulæ virorum obscurorum* de Rubianus et d'U. de Hutten ; — par les chevaliers et les villes, hostiles à l'absolutisme des princes et de l'empereur ; — par les relâchés, mitigés... de tous les ordres ; — par certains Hussites et Vaudois ; — par Ulrich Zwingli, né en 1484, chapelain d'Einsiedeln, 1516, curé de Zurich, 1519, qui est lié avec Erasme et à qui Rhenanus fait connaître l'affaire de Wittenberg.

La grande majorité des humanistes s'effraye de cette tempête ; Reuchlin se soumet à Rome ; Érasme recule lentement. L'empereur se déclare contre Luther qui a refusé de se rétracter à la diète de Worms (1521) et il distingue soigneusement la question des abus de la question dogmatique. De nouveaux prophètes se lèvent, Carlstadt et Munzer entre autres, qui s'écartent de « l'Ecclésiaste de Wittenberg ». Enfin la *ligue fraternelle de la noblesse* organisée à Landau est écrasée par les princes, Franz de Sickingen tué à Landsthul, tandis que Hutten, abandonné de tous, meurt dans la misère. Retiré à la Wartburg, Luther est en proie au doute et au désespoir.

Voici justement que le successeur de Léon X, le pieux Hadrien VI, s'occupe avec décision de la réforme des abus ; il accueille le projet rédigé par le général des Augustins, le cardinal Gilles de Viterbe, il nomme une commission chargée de surveiller la pratique des indulgences, il promet à la diète de Nuremberg de respecter strictement les concordats, de faire droit aux griefs de la « nation allemande » et, pour restaurer l'antique discipline, de convoquer en Allemagne un concile œcuménique. Peut-être la paix va-t-elle bientôt refleurir...

Beau rêve, aussitôt dissipé par l'électeur de Saxe. Il viole les engagements pris par la diète envers le pape ; il permet à Luther d'enfreindre la trêve conclue et de reprendre contre Rome sa campagne d'invectives. Dans l'instruction qu'il adresse aux chevaliers de l'ordre teutonique, Luther les exhorte à « violer leurs vœux, à se marier, puis à partager entre eux les biens de l'ordre » ; il adresse le même conseil aux religieuses ; il lance son *Explication des deux horribles*

figures, l'âne-pape de Rome et le moine-veau de Freiberg (1523), lors de la naissance de deux animaux monstrueux.

Le désordre, dès lors, ne cesse de croître. Les *luthériens*, qui n'ont pas observé l'édit de Worms ni la trève de Nuremberg, ne se soumettent pas davantage aux décisions de la seconde diète qui se tient dans cette dernière ville. Tandis que douze évêques se liguent à Ratisbonne avec les ducs Guillaume et Louis de Bavière et l'archiduc Ferdinand d'Autriche, les délégués des villes se réunissent à Spire et proclament solennellement le principe luthérien : *aux autorités de la cité appartient le devoir d'apprécier en quoi consiste l'Évangile « dans toute son intégrité et pureté »* (18 juillet 1524). Les conseils urbains, engagés depuis longtemps dans d'inextricables démêlés avec les évêques et les communautés religieuses, soit à propos des libertés de celles-ci, soit au sujet des conflits de juridiction, voient avec bonheur « qu'enfin l'on commence à savoir ce qu'il faut penser du clergé, à comprendre qu'en toutes choses il doit obéissance au pouvoir temporel... » On abolit le « culte idolâtrique de la messe », le jeûne, la confession, les pratiques de pénitence. La « liberté évangélique » s'élève très haut ; Nuremberg, en particulier, « brille comme une perle choisie dans la couronne tressée par les cités à l'Évangile ».

Seulement, les nouveaux docteurs se contredisent l'un l'autre sur les dogmes les plus essentiels de la foi. Munzer, établi à Alstedt, reproche à Luther son présomptueux aveuglement : « sa prédication sur la foi inerte a fait plus de tort à l'Évangile que toutes les doctrines papistes » ; la Bible, inintelligible au plus

grand nombre, n'est pas plus que l'Église l'intermédiaire entre Dieu et l'homme ; c'est l'Esprit-Saint, qui se révèle directement à chacun, quand il lui plaît. A Orlamunde, Carlstadt préside une autre communauté qui prêche ouvertement la polygamie, seulement tolérée par Luther, et qui rejette le dogme de la présence réelle, soigneusement maintenu par « le nouveau pape de Wittenberg » ; chassé de Saxe par l'électeue Frédéric, pour n'avoir pas accepté, à la conférencr d'Iéna, la nouvelle orthodoxie, il se réfugie auprès de Zwingli et continue ses polémiques. A Nuremberg, Georges Penz et les deux frères Behaim, communément appelés les « peintres impies », rejettent cette fois Jésus-Christ lui-même et professent le pur déisme. « Il y a autant de sectes et de *credo* que de têtes. Point de rustre si grossier qu'il ne s'imagine avoir reçu une révélation du Saint-Esprit et ne s'érige en prophète, dès qu'il a rêvé ou imaginé quelque chose. » S'obstinant du reste dans sa foi, Luther nie plus résolument que jamais le rôle d'un chacun dans sa destinée : son traité du *Serf arbitre* enseigne que l'homme inerte est disputé entre le diable et Dieu.

Le « luthéranisme » devait sombrer dans l'anarchie ; d'autant que les paysans, en révoltes périodiques contre l'oppression des bourgeois, exploitaient aujourd'hui la crise religieuse comme autrefois les chevaliers, et organisaient la révolution sociale. Leur écrasement survint ; mais il n'aurait pas sauvé les novateurs, si les princes n'avaient pris leur défense. Le landgrave Philippe de Hesse conclut à Torgau, avec Jean le Constant, frère et successeur de Frédéric de Saxe, une ligue à laquelle adhérèrent bientôt six autres princes ainsi que la ville de Magdebourg ; ils

prétendaient soutenir le « nouvel évangile » ; ils ne songeaient qu'à l'exploiter pour affermir leur pouvoir contre l'autorité de l'empereur et contre la liberté du peuple. Luther, d'autre part, ne pouvait se passer d'eux ; puisque tout chrétien est prêtre et juge de la doctrine, puisque « *il y a autant de credo que de têtes* », où trouver, ailleurs que dans le pouvoir des princes, l'autorité nécessaire pour brider l'anarchie? Luther s'en rend nettement compte ; et c'est pourquoi il profite d'un texte obscur rédigé à la diète de Spire pour *inviter les princes à changer la constitution de l'Église* (1526). Et les princes défèrent à son désir en Hesse, en Saxe, dans les duchés de Brunswick-Lunebourg, de Mecklembourg, de Liegnitz et Briegen en Silésie, dans le margraviat de Brandebourg-Kulmbach, dans la Frise orientale, dans beaucoup de villes.

Or, tandis que la révolution déferle, une égale impuissance paralyse la papauté et l'empire. Charles-Quint doit faire front, à l'occident et au levant, contre les Français et contre les Turcs : est-ce le moment, pour lui, de se mettre à dos les princes et les villes? Hadrien VI vient d'être remplacé par le cousin de Léon X : ce pape Médici qu'est Clément VII songe à sa famille et à l'Italie, autant qu'à la Chrétienté et à l'Église ! Crainte d'affermir l'énorme pouvoir de l'empereur, il s'allie contre lui à la France, à Milan, à Venise. Sur qui donc s'appuiera Charles-Quint pour briser la résistance des villes et des princes? L'Église catholique assiste, inerte, à l'organisation de l'Église luthérienne. Après la défaite que les princes ont essuyée, au temps du grand schisme, voilà venue pour eux, en Allemagne au moins, l'heure de la revanche.

Au même instant sonne l'heure du châtiment pour la « Sodome romaine », 1527 : elle est purifiée par le fer et le feu. Les Espagnols renouvellent, en les magnifiant, les exploits de Nogaret. A la tête de l'armée impériale, le connétable de Bourbon emporte Rome d'assaut ; et deux mois de pillage et d'incendie achèvent ce qu'a épargné le massacre. « Les trésors du Vatican et du Latran, les reliques les plus vénérables, les tiares, les chasubles, les tabernacles, les calices, les tapisseries, les tableaux, les statues, les manuscrits, tout est volé, brisé, déchiré, dispersé. » Comme pour racheter ses souillures, la Rome somptueuse de la Renaissance s'effondre dans le sang. Le pape est retenu au château Saint-Ange dans une demi-captivité : il peut relire l'histoire de Nabouchoudouroussour et de la ruine de Jérusalem. Dieu ne veut-il pas, aujourd'hui, châtier la papauté de sa criminelle indifférence, comme il châtiait, autrefois, les Juifs rebelles à la voix de Jérémie? Depuis que les saint Bernard, les saint Louis, les sainte Catherine l'ont mise en garde contre les abus, depuis sa résurrection miraculeuse après le grand schisme, qu'a-t-elle fait pour la réforme de cette Église dont le Christ lui a confié la garde? Qu'a-t-elle répondu à l'appel de ces âmes qui, un peu partout, se mettaient à l'œuvre, pensant frayer la voie à celui qui, de par l'Évangile, a charge de « confirmer » ses frères (1)?

(1) B. L'offensive luthérienne. *a*) Le pamphlet de Luther *à la noblesse chrétienne*, août 1520 et la *Réplique à l'abrégé... de Prierias* produisent une forte impression : tout en attaquant les abus, il tend la main à l'empereur et aux nobles ; et son éloquence est prestigieuse. Mais Léon X le condamne par la *bulle Exsurge*, 15 juin 1520 ; Charles-Quint le bannit par l'édit

Pour mettre le comble au désastre, la doctrine que répand Luther et qu'épousent les princes déforme lamentablement la foi. Ce n'est pas seulement qu'ils

de Worms, 8 mai 1521 ; beaucoup de ses disciples le dépassent, et retournent l'opinion : tels Jean Eberlin de Gunzbourg, Christ. Schappler, Karsthans, Th. Münzer, Carlstadt ; à l'heure où la Ligue noble de Landau conduite par Franz de Sickingen se jette sur l'archevêque Richard de Trêves, 1522-23. — « Les monstres du papisme relèvent les cornes, » Reuchlin et Erasme se rallient à Rome, Luther voit le diable lui apparaître, novembre 1521. Et le nouveau pape Hadrien VI, 1522-1523, envoie le nonce Chieregati réformer l'Église allemande : cf. Rainaldi, 1522, 70. et Schatzgeyer : *Scrutinium divinae scripturae pro conciliatione*, 1522.

b) L'Allemagne intervient pour sauver Luther : en janvier 1523, la diète de Nuremberg refuse d'exécuter l'édit de Worms ; Frédéric de Saxe garantit l'orthodoxie de son professeur ; les villes lancent contre la curie les *gravamina... non ferenda Germanis*, mars 1523. A la seconde diète de Nuremberg, janvier 1524, le cardinal Campeggio constate avec stupeur la puissance des Luthériens : elle entend examiner elle-même leur doctrine et renvoyer les points litigieux à une Assemblée nationale allemande qui, en attendant le concile général dont on parle, modifiera l'édit de Worms et proclamera *le droit de chacun à dogmatiser en s'appuyant sur l'Ecriture*, avril 1524 ! Proposition d'ailleurs rejetée. — Les nouveaux écrits de Luther, les rudes attaques de ses émules, les Munzer, les Carlstadt, les Hubmaier surexcitent l'agitation. Luther n'a d'autre ressource que de se jeter dans les bras des princes [ligue de Torgau, 1526] dont les commissaires organisent les églises : cf. synode de Homberg, octobre 1520 et l'*Avis et Instr. sur la conduite... tous les chrétiens*, 1526. [De 1524-25 date la guerre sociale, de 1525 la sécularisation des Teutoniques].

c) La chute de « Sodome ». Clément VII, 1523-34, bâtard de Julien de Medici, cousin et favori de Léon X, a envoyé Campeggio à Nuremberg, groupé les catholiques à Ratisbonne, fait présenter un projet de réforme en 16 articles : cf. Janssen, II, 357. Parce que, depuis Pavie, 25 février 1525, Charles-Quint est le maître de l'Italie, Clément VII refuse de s'appuyer sur lui et criminellement l'attaque, 1526. Vaincu en septembre 1526 par H. de Moncade, le pape est écrasé, Rome affreusement pillée par Bourbon, 6 mai 1527.

formulent l'anti-sacerdotalisme flottant en Occident depuis l'anarchie seigneuriale, la révolution grégorienne, les Vaudois. C'est encore, c'est surtout qu'ils renient l'essentielle théorie de la déification qu'ont élaborée ou affermie les Irénée et les Athanase, les Augustin et les Denys l'Aréopagite : *parce que radicalement mauvaise*, prétendent-ils, *la nature de l'homme est incapable d'être* RÉELLEMENT *transformée par l'Esprit du Fils et du Père et de participer ainsi à la nature divine.* A quoi bon conserver, dès lors, la présence réelle et quelques sacrements, l'Incarnation et la Trinité? *Quand même Luther n'aurait pas commis la maladresse de faire appel à l'individualisme religieux, il était quasi inévitable que ses disciples en vinssent à rejeter un jour ces dogmes fondamentaux.* La réforme ecclésiastique n'était pas accomplie qu'une restauration doctrinale était devenue nécessaire (1).

(1) C. La physionomie de Luther envisagée en 1527. α. L'homme. La sincérité de Luther (qui a épousé, 13 juin 1525, une ancienne religieuse, Catherine de Bora), la fougue puissante de son âme, la profondeur de sa foi, l'ardeur et la constance des amitiés qu'il a inspirées ne font pas doute, — non plus que son intolérance radicale (il se considère comme le révélateur authentique de l'Évangile : *devant lui tout doit plier*), la puissance de haine dont il poursuit ses ennemis (voir ses pamphlets), sa volonté de recourir au bras séculier pour les réduire (Catholiques ou Juifs, Carlstadt ou Munzer ou Zwingli), ses ruses et mensonges (Eberlin de Gunzbourg), ses grossièretés ou bouffonneries.

β. La doctrine [Lire le *de servo arbitrio* paru en décembre 1525 au t. VII de l'édition de Francfort, 1873, p. 113 ; la *Diatribè* d'Erasme est d'août 1524, l'*Hyperapistes* de 1526] est contradictoire au Christianisme primitif et contradictoire en soi. Son principe est la *déchéance radicale de la nature humaine* depuis la faute d'Adam. La nature de l'homme actuel est et demeure *toujours* radicalement corrompue ; *sa liberté est inexistante;* mais la grâce du Christ couvre l'homme comme d'un manteau ; par égard pour le sacrifice du Christ, Dieu agit avec

Et l'on voit bien d'où procède cet effondrement. Par un travail de deux siècles, l'Ockamisme a diffusé dans la pensée chrétienne l'idée d'*acceptation extrinsèque*, fondée sur la toute-puissance de Dieu, et efficacement miné l'idée de *déification intrinsèque* fondée sur la

l'homme corrompu *comme si* l'homme n'était pas corrompu. *La justification n'est qu'une fiction pure*, Dieu attribuant à l'homme la justice du Christ.

De ce principe découlent 3 conséquences : 1. *il y a une doctrine révélée*, à savoir celle qui est conforme à ce principe et qui est rétablie par Luther ; elle a sa base dans l'Écriture, envisagée comme la Parole de Dieu se révélant par l'Esprit-Saint ; elle a ses attestations dans les anciens textes, tels que le Symbole Quicumque ; elle a été corrompue par la papauté romaine, pouvoir diabolique ; elle est restaurée par Luther ; elle repose sur l'idée de Dieu tout bon qui se révèle et se donne. [Il doit donc y avoir des évêques (soumis à l'État), qui sauvegarderont l'interprétation authentique de l'Écriture retrouvée par « l'Ecclésiaste de Wittenberg »] ; — 2. le chrétien doit avoir une ferme confiance en Jésus, dont le sacrifice lui est imputé ; il doit avoir la *certitude absolue et joyeuse de son salut;* en cela consiste la foi ; — 3. *toutes les œuvres*, morales et sociales qu'a suscitées la doctrine romaine, *sont inutiles*, parce que, de fait, inexistantes : une souche pourrie pourrait-elle produire un fruit bon? [Le mariage est conçu d'un point de vue physiologique et individualiste ; la polygamie est permise (affaire de Philippe de Hesse, 1539-40). [*La politique de Luther refuse de s'inspirer de l'Evangile :* cf. *de l'autorité temporelle*, 1523]. — Ces quatre thèses s'enveloppent d'idées mystiques, venant de Tauler, de la théologie allemande et de S. Bernard ; elles frisent parfois le panthéisme : cf. Eckart.

Mais Luther se contredit quatre fois : 1. il affirme que l'*homme peut résister aux tentations;* — 2. il recommande les *bonnes œuvres;* — 3. il conserve deux ou *trois sacrements* comme moyens extérieurs de grâce : le baptême, la cène, la pénitence ; — 4. il épouse la thèse individualiste (afin de justifier sa révolte contre l'Église) et enseigne le *sacerdoce universel de tout chrétien.* — Voir Loofs, Harnarck, Denifle, Janssen ; Marseille : *Erasme et Luther : leur discussion sur le libre arbitre et sur la grâce.* Montauban, 1898 ; Humbertclaude, *Erasme et Luther : leur polémique sur le libre arbitre.* Paris, 1909 ; Barge, *Andreas Bodestein von Karlstad*, 1905, Leipzig ; Berbig, *Spa-*

transformation de l'âme par l'Esprit qui l'habite. Si la renaissance de l'Augustinisme et la persistance du dogme eucharistique ont empêché de s'oblitérer tout à fait la croyance primitive, — Biel connaît très bien l'*illapsus sanctificativus* de l'Esprit-Saint — ils n'ont pas eu la force de faire ressusciter et s'épanouir l'idée traditionnelle : — Biel hésite entre les théories opposées qu'il rapporte ; des thomistes, comme Denys le Chartreux, voilent le Don Incréé du Père et du Fils sous le don créé qu'il procure... Luther a formulé la négation qu'avait élaborée l'Ockamisme et que les autres théologies n'avaient pas su réfuter (1).

L'œuvre de la restauration, partiellement entreprise au quatorzième siècle, arrêtée tout d'un coup par le Grand Schisme, reprise par Martin V et Eugène IV, par Nicolas V et Pie II, pour être délaissée ensuite par Sixte IV et par Borgia, Jules II et Léon X, est donc subitement et très gravement entravée par Luther et par les princes, au moment où l'on pouvait croire qu'elle allait s'épanouir ! Quelle conclusion à l'effort de tous ces Saints, illustres et obscurs, qui dépensaient léur âme à faire refleurir l'Évangile ! Émules

latin und sein Verhältnis zu M. Luther... Halle, 1906. — Denifle a tort d'expliquer par un mensonge de Luther sa prétention de trouver dans S. Augustin l'idée : *peccatum originale transit reatu, sed remanet actu.* Augustin dit cela de la seule concupiscence, il est vrai ; mais l'erreur de Luther a été souvent commise avant lui : cf. Glose du Décret : de Consecr. dist. IV, 2. Pierre de Poitiers identifie aussi le péché et la concupiscence. Voir SALTET : Bull. Toulouse, 1907, 152, 1905, 31 et MULLER, *passim.* — Selon Grisar, l'hostilité de Luther pour les œuvres est le principe, non la conséquence, de sa théorie de la justification.

(1) J'ajoute que, *par ses vues si pessimistes sur la nature actuelle, Luther est indépendant d'Ockam et prolonge Favaroni.*

infortunés des Grégoriens, ils ont vu se dérober le triomphe au moment qu'ils devaient le cueillir! Ils rêvaient de résurrection ; la passion de Jésus fut leur part... C'est en montant au Calvaire que l'Église, aux jours d'Alexandre VI et de Luther, imita son Maître.

De cette passion de l'Église, à son tour trahie, le martyre de sainte Catherine de Gènes symbolise assez exactement le drame : elle est payée aussi de son infini d'amour par des souffrances infinies. L'amie des Vernaccia, l'inspiratrice de l'Oratoire de Gênes naît l'année où Nicolas V coiffe la tiare ; elle meurt quelques mois avant l'avènement de Léon X. La vue d'une Vierge de Pitié oriente vers Dieu son âme d'enfant. Une visite de l'Esprit, une vision de Jésus sanglant la lancent tout d'un coup sur la voie de l'immolation et des tendresses sacrées (1). Elle soigne les malades, elle sert les pauvres, elle se détache du monde, elle libère et elle agrandit son âme ; je veux dire que l'Esprit la délivre... Durant vingt années elle jeûne presque complètement l'Avent et le Carême ; l'Eucharistie la nourrit chaque jour, et quelques gorgées de vin non consacré ; extases et visions vivifient, harmonisent et unifient son être, en reposant son corps. Ne faire qu'une chose à la fois ; se combattre perpétuellement soi-même, sans se lasser jamais, pour arriver à ne rien craindre ; se donner continuellement par amour au Dieu-Amour, c'est toute sa méthode pour aider l'Esprit, pour faire qu'en l'homme le Christ vive. — Puis, tout d'un coup, — dure rançon de son ascension

(1) De Bussière, *les Œuvres de S. C. de Gênes*, Paris, 1913. Cf. F. von Hugel, *The mystical element of Religion as studied in S. Catherine of Genae* [1447-1510], *and her friends*, London, 1909.

mystique, — d'effroyables souffrances s'abattent sur son corps, et le brisent. Elle doit abandonner ses pauvres ; elle devient infirme ; des hémorragies, des troubles de la respiration et du cœur, des soifs torturantes la dessèchent et la lacèrent ; sans perdre le souffle, elle vit ses dix dernières années en une permanente agonie. Elle est consumée lentement par le Feu qui détruit son être de chair et tout ensemble fond et façonne en elle l'or divin. Quoi qu'elle souffre, elle sait bien d'où et pourquoi elle souffre : maintes fois, Vernaccia et Marabotto l'entendent dire qu'il lui est impossible de conter les grâces qu'elle reçoit de Dieu.

Ainsi l'Église, que sainte Catherine paraît de sa sainteté et réconfortait de son exemple, savourait à la fois les douleurs du martyre, les ravissements de l'amour, l'expérience toujours actuelle des bienfaits du Christ.

FIN

ADDENDA

Page 16. — Les théories des légistes, Flote, Nogaret,... semblent venir de Montpellier : peut-être doivent-elles surtout leur caractère au conflit local qui met aux prises un parti français — décidé à suivre le roi de Paris jusqu'où il voudra aller — et un parti aragonais anti-français. [Communication de M. Paul Fournier].

Pages 49 et 50. — Sur la *Voie d'enfer et de Paradis* de Jean de le Mote (vers 1339), et celle d'un Picard inconnu, sans doute antérieur, voir l'*Histoire littéraire*, t. XXXVI, 1 (1925), 79, 90.

Page 51-42. — Qui connaît les *Preces ac Meditationes de Vita et beneficiis J. C.* du dominicain Armand de Belvezer, le légat de Clément V en 1313 [édition disparue de H. Behem. Mayence, 1593]? Quel rapport entre la doctrine spirituelle qui y est exposée, celle de Ludolph de Strasbourg, celle de Venturino de Bergame, celle d'Ubertin de Casal?

Page 54. — Le Psautier catalan *en prose* incomplet est sûrement l'œuvre de Sa Bruguera † 1313. On n'en saurait dire autant de la Bible *rimée*. [Communication de Fr. Daniel de Molins de Rei, O. M. Cap.]

Pages 59-60. — Sur les œuvres d'assistance en Provence à ce moment, voir Masson : les *Bouches-du-Rhône*, Ire partie, t. II, *Antiquité et Moyen-Age* par Bourrilly (1924), p. 919-939, *passim*.

Pages 68-69. — Sur Bertrand de la Tour et Guiral Ot, les deux franciscains originaires de Camboulit (Quercy) dont se sert Jean XXII dans sa lutte contre les Spirituels, sur leur ami et leur émule Vidal du Four, cf. *Hist. litt.* 36. 1. 1925, les articles de C.-V. Langlois. La lettre *Litteras plurium*, où Michel de Césène fait l'apologie de sa conduite et le procès de l'hérésie de Jean XXII était adressée au chapitre général de Perpignan de la Pentecôte 1331.

Pages 75-76. — Un épicier de Troyes, ancien clerc déposé et dégradé, eut l'idée, pour surmonter l'ennui de l'existence, de coucher par écrit ses réflexions sur le train du monde où il vivait : de là, *le Contrefait de Renart* (son pseudonyme), poème de quelques 60 000 vers (1319). L'obscurité même de l'auteur fait l'importance de certaines pages du livre. Notre homme croit à la nature, à la raison, et que c'est le milieu qui corrompt l'homme.

> Veez un arbre tel qu'il vous plaist.
> Quand il de sa nature naist,
> Amont va naturelement
> Qu'il n'y a point d'empeschement ;
> Mais plusieurs, pour leur plaisir faire,
> Le destournent a son contraire,
> Les branches contreval lui pendent...
> *Ainsi propre nature tuent.*

Cf. l'important article de l'*Hist. littéraire*, 36, p. 115.

Pages 77-78. — Vers 1320-1350, semble mourir à Paris la coutume, née vers 1260, des *disputes quodlibétiques* [réservées au maître, bientôt assisté d'un de ses étudiants bacheliers ; deux sessions, Noël et Pâques, chacune comprenant deux séances : *dispu-*

tatio, où chacun expose ses difficultés ; *determinatio*, où le maître apporte sa réponse définitive. Les questions posées roulent de plus en plus sur la philosophie . de quoi se plaint Jean XXII, 8 mai 1317. Cf. Glorieux] et naître celle des *disputes sorbonniques* [chaque vendredi ; le même argumentateur devant répondre douze heures de suite à tout antagoniste qui se présente].

Pages 78, 84. — Raoul Renaud le Breton, proviseur de Sorbonne vers 1315-1320, a peut-être combattu certaines thèses averroïstes de Jean de Jandun (*Hist. lit.* 36. 1. 169 sq.).

Page 98 n. — L'école carme paraît avoir été constituée, sur la base d'un thomisme largement entendu, par Gérard de Bologne, prieur général de l'ordre en 1297 et mort en 1317, par le Catalan Gui de Terrena qui avait été son disciple et le disciple de Godefroi de Fontaines, et qui forma à son tour (1300-1318?) Sibert de Beek et Jean de Bacontorp ; favori de Jean XXII, qui le nommait évêque de Majorque, puis d'Elne, il a écrit une *Summa de haeresibus* (édition 1528) et un *Liber de perfectione vitæ*, 1323 (dirigé contre les Franciscains) [Communication de M. Paul Fournier]. Après Bacontorp, Pierre Thomas, François de Bachone et J. Cunningham semblent avoir été les principaux docteurs des carmes. On en ignore à peu près tout.

Page 99. — De l'étude de Glorieux sur la littérature quodlibétique de 1260-1320, il semble ressortir que les esprits sont alors occupés par les problèmes que posent la toute-puissance de Dieu et la rationalité de la foi, l'immortalité de l'âme et le principe d'individuation, les mouvements des astres, l'histoire de Jésus, la vie pratique (sociale, économique, politique).

Pages 115-116. — Former une élite sacerdotale en organisant des *congrégations de chanoines réguliers*, c'est la méthode que les Grégoriens, moines le plus souvent, avaient voulu suivre pour résoudre le problème ecclésiastique : cf. tome VI[5], p. 96 et sq. Qu'est devenue l'institution au quatorzième siècle? Je signale [d'après Masson-Bourrilly] les tentatives réformatrices de Bart, de Grassi à Fréjus, 1356, — de Ph. de Cabassole et G. de la Voulte à Marseille, 1366-1374, — du chartreux Jean de Lengis au diocèse d'Arles, 1369, — de Jean Sabathéry à Apt, 1372. Cf. les canons des conciles de S. Ruf, 1326 et 1337, d'Apt, 1365, et les efforts des arch. d'Aix Armand de Narsès, 1329-48, et Bernardi de Pireto, 1348-61.

TABLE DES MATIÈRES

HISTOIRE MODERNE DE L'ÉGLISE

LIVRE IV
L'ÉPOQUE OCCIDENTALE

II

– LE CHRISTIANISME ET LA DÉSORGANISATION INDIVIDUALISTE 1294-1527

CHAPITRE V

LA CRISE ECCLÉSIASTIQUE

LE SCHISME D'OCCIDENT
1378-1447

CHAPITRE VI

LA CRISE DE LA RÉFORME

LA PAPAUTÉ PRINCIÈRE 1447-1527

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 32227.